

# REVUE MILITAIRE CANADIENNE

Vol. 12, N° 4, automne 2012



Défense  
nationale

National  
Defence

Canada



### Page couverture

**La bataille de la Châteauguay, artiste anonyme, 1880.  
Crédit : Château Ramezay –  
Musée et site historique  
de Montréal**



**DU STRESS DE  
COMBAT AU STRESS  
OPÉRATIONNEL :  
LES LEÇONS RETENUES  
DE LA « DÉCENNIE DE  
NOIRCEUR » EN MATIÈRE  
DE SANTÉ MENTALE  
DANS LES FORCES  
CANADIENNES**



**DE L'ESPACE DE  
COMBAT À LA SPHÈRE  
DE COMBAT**

- 3 LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF  
5 VAILLANCE MILITAIRE  
7 LETTRES À LA RÉDACTION

### LE PERSONNEL

- 9 DU STRESS DE COMBAT AU STRESS OPÉRATIONNEL :  
LES LEÇONS RETENUES DE LA « DÉCENNIE DE NOIRCEUR »<sup>1</sup> EN  
MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE DANS LES FORCES CANADIENNES  
*par Allan English*

### ÉDUCATION ET INSTRUCTION MILITAIRES

- 18 LA FORMATION DES NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE LA SÉCURITÉ  
NATIONALE : UN EXAMEN DU PROGRAMME DE SÉCURITÉ  
NATIONALE OFFERT AU COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES  
*par Brent Griffin*

### LA GUERRE AU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

- 26 DE L'ESPACE DE COMBAT À LA SPHÈRE DE COMBAT  
*par Peter H. Denton*  
35 PROTECTION DES FORCES ET KAMIKAZES : LA NÉCESSITÉ DE  
DEUX TYPES D'ÉQUIPES ROUGES POUR LES FORCES CANADIENNES  
*par Robert J. Bunker*

### HISTOIRE MILITAIRE

- 44 LES PREMIÈRES ANNÉES – COURTE HISTOIRE DU PROGRAMME  
DES ATTACHÉS MILITAIRES DU CANADA, 1945-1965  
*par Christopher Kilford*  
52 LES ÉPREUVES DU GÉNÉRAL WILLIAM HULL –  
UN TSPT PRÉCOCE? UNE EXPLICATION POSSIBLE DE  
LA REDDITION SANS PRÉCÉDENT DE DETROIT, EN 1812  
*par Joseph Miller*

### OPINIONS

- 58 CONCEPT AMÉLIORÉ D'ACQUISITION D'AÉRONEFS À VOILURE FIXE  
DE RECHERCHE ET SAUVETAGE : PROPOSITION DE VOIE À SUIVRE  
*par Jim Dorschner*  
65 LA CONFÉRENCE WEB AU PROFIT DE LA PRESTATION  
À DISTANCE DU PROGRAMME DE COMMANDEMENT ET  
D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES  
*par Christine Vaskovics*  
70 LE CANADA ET L'« OTAN RENOUVELÉE »  
*par Tim Dunne*  
75 L'ÉNIGME DU MODULE 6 DE LA QEL :  
COMMENT L'ARMÉE CANADIENNE PÉNALISE-T-ELLE  
LES RÉSERVISTES POUR LEUR RÉUSSITE CIVILE?  
*par Dan Doran*

### COMMENTAIRES

- 79 UNE POLITIQUE DE DÉFENSE REVISITÉE  
*par Martin Shadwick*

### ÉTUDE CRITIQUE DE LIVRE

- 83 SECURITY OPERATIONS IN THE 21<sup>ST</sup> CENTURY –  
CANADIAN PERSPECTIVES ON THE COMPREHENSIVE APPROACH  
*par Mike Rostek et Peter Gizewski (éditeurs)*  
*Critiques de Brigid Dooley-Tremblay et Derek Spencer*  
85 CRITIQUES DE LIVRES

La Revue militaire canadienne / Canadian Military Journal est la revue professionnelle officielle des Forces canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Elle est publiée quatre fois par année avec l'autorisation du ministre de la Défense nationale. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère de la Défense nationale, des Forces canadiennes, de la Revue militaire canadienne ou de tout organisme du gouvernement du Canada. La Couronne détient le droit d'auteur. La reproduction des articles doit être autorisée par le rédacteur en chef et la Revue militaire canadienne doit être indiquée comme source. La Revue est publiée en copie papier et en version électronique, cette dernière à [www.revue.forces.gc.ca](http://www.revue.forces.gc.ca).

## Nos coordonnées

Revue militaire canadienne /  
Canadian Military Journal  
Académie canadienne de la Défense  
CP 17000, succursale Forces  
Kingston (Ontario)  
CANADA, K7K 7B4  
Télec. : (613) 541-6866  
Courriel : cmj.rmc@forces.gc.ca

# REVUE MILITAIRE CANADIENNE

www.revue.forces.gc.ca

## Rédacteur en chef

David L. Bashow  
(613) 541-5010 poste 6148  
bashow-d@rmc.ca

## Gérante de publication

Claire Chartrand  
(613) 541-5010 poste 6837  
claire.chartrand@rmc.ca

## Traduction

Bureau de la traduction, Travaux publics et  
Services gouvernementaux Canada

## Commentaire

Martin Shadwick

## Mise en page

Bureau d'édition de la 17<sup>e</sup> Escadre  
Défense nationale, Winnipeg, Canada



## LES PREMIÈRES ANNÉES - COURTE HISTOIRE DU PROGRAMME DES ATTACHÉS MILITAIRES DU CANADA, 1945-1965



## LA CONFÉRENCE WEB AU PROFIT DE LA PRES- TATION À DISTANCE DU PROGRAMME DE COM- MANDEMENT ET D'ÉTAT- MAJOR INTERARMÉES



## UNE POLITIQUE DE DÉFENSE REVISITÉE

## Comité consultatif

### Président

Major-général Pierre Forgues, Commandant, Académie canadienne de la Défense (ACD)

### Membres

David L. Bashow, Rédacteur en chef,  
Revue militaire canadienne (RMC)

Joel Sokolsky, Ph.D., Recteur du  
Collège militaire royal du Canada (CMRC)

Colonel Jim Cottingham, représentant du  
Chef d'état-major de la Force aérienne (CEMFA)

Capitaine de frégate Hughes Canuel, représentant du  
Chef d'état-major de la Force maritime (CEMFM)

Major Andrew Godefroy, représentant du Directeur  
général - Développement des capacités de  
la Force terrestre (DGDCFT)

Brigadier-général Éric Tremblay, Commandant,  
Collège militaire royal du Canada (CMRC)

Colonel Bernd Horn, Chef d'état-major - Programmes  
d'instruction et d'éducation stratégiques (CEM PIES),  
Académie canadienne de la Défense (ACD)

Lieutenant-colonel Christopher Waters, Directeur,  
Centre de droit militaire des Forces canadiennes  
(CDMFC), Académie canadienne de la Défense (ACD)

Hanya Soliman, représentante du Chef du renseigne-  
ment de la Défense (CRD)

## Comité de lecture

Douglas Bland, Ph.D.

Major (à la retraite) Michael Boire

Major Sylvain Chalifour

Lieutenant-colonel (à la retraite) Douglas Delaney

Rocky J. Dwyer, Ph.D.

Lieutenant-colonel (à la retraite) Michael Goodspeed

Major John Grodzinski

David Hall, Ph.D.

Michael Hennessy, Ph.D.

Hamish Ion, Ph.D.

Phillippe Lagassé

Lieutenant-colonel (à la retraite) David Last, Ph.D.

Chris Madsen, Ph.D.

Sean Maloney, Ph.D.

Brian McKercher, Ph.D.

Paul Mitchell, Ph.D.

Nezih Mrad, Ph.D.

Scot Robertson, Ph.D.

Stéphane Roussel, Ph.D.

Elinor Sloan, Ph.D.

Adjudant-chef C.J. Thibault

Colonel (à la retraite) Randall Wakelam

## NOTE AUX LECTEURS ET LECTRICES

La Revue militaire canadienne étant bilingue, lorsqu'une citation originale a été traduite, le sigle [TCO] après l'appel de note, qui signifie "traduction de la citation originale", indique que le lecteur trouvera le texte original de la citation dans la version de la Revue rédigée dans l'autre langue officielle du Canada. Afin de faciliter la lecture, le masculin sert de genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

**T**andis que l'automne s'amène sur le Sud de l'Ontario, nous poursuivons notre commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812. À la pensée des arbres qui se pareront bientôt de leurs plus beaux atours, il me vient à l'idée que les manteaux rouges des soldats britanniques auraient fourni un camouflage bien efficace aux troupes de l'Empire... si seulement ces dernières s'étaient rassemblées sous le couvert d'une forêt d'érables à sucre!

Trêve de plaisanteries : nous continuons dans ce numéro de rendre hommage aux acteurs de la guerre de 1812 en Amérique, non seulement par nos articles et nos critiques de livres, mais également par l'image qui orne la page couverture. Vers la fin du moins d'octobre 1813, une force mixte composée d'environ 1630 soldats canadiens-français des troupes régulières et de la milice, accompagnés de guerriers mohawks, a repoussé sous la gouverne du lieutenant-colonel Charles de Salaberry une force américaine d'environ 4000 hommes qui tentait d'envahir le Canada et de mettre fin à la guerre par la capture de Montréal. Le plan américain reposait sur un double assaut : une force devait remonter le Saint-Laurent depuis Sackett's Harbour, sur le lac Ontario, tandis que l'autre progresserait vers le nord depuis Plattsburgh, sur le lac Champlain. De Salaberry, un soldat expérimenté qui possédait une vive intelligence de la force et des mouvements de l'ennemi, a établi une position défensive entourée d'obstacles à une ravine où un ruisseau rejoignait la rivière Châteauguay. Toutes ses forces provenaient du Bas-Canada. Les Territoriaux canadiens, membres du Canadian Regiment of Fencible Infantry, étaient considérés comme des soldats réguliers (bien que tenus de servir en Amérique du Nord seulement), les Voltigeurs étaient des volontaires considérés comme des réguliers, et la milice d'élite comptait quelques volontaires, mais était essentiellement composée d'hommes recrutés par tirage au sort pour un service temporaire d'une année. Intrépide, à la tête de ses troupes clairement inférieures en nombre, Charles de Salaberry a mené un engagement décisif contre les agresseurs américains le 26 octobre, et les a forcés à se replier. L'issue de cette bataille, combinée à une autre victoire décisive obtenue par d'autres défenseurs à Crysler's Farm, près de Cornwall, a convaincu les Américains d'annuler leur invasion du Canada. Enfin, la légende veut que le soldat américain qui avait été chargé d'exiger la reddition des troupes canadiennes, vu leur infériorité numérique, a été abattu par de Salaberry lui-même, puisqu'il avait omis de se placer sous la protection d'un drapeau blanc. Preuve que les petites choses ont parfois une grande importance...

Dans le premier article du présent numéro, le professeur Allan English de l'Université Queen's passe en revue les leçons retenues et les progrès réalisés dans le domaine des soins fournis de nos jours aux anciens combattants des Forces canadiennes qui éprouvent des problèmes de santé mentale, par rapport aux soins prodigués au cours de la période des années 1990, que l'on appelle la « décennie de noirceur ». En outre, il nous prévient que la réalité économique contemporaine pourrait bien engendrer une nouvelle décennie de noirceur en ce qui concerne les traumatismes liés au stress opérationnel. Il recommande plusieurs mesures, inspirées des leçons retenues du passé, que nous pouvons prendre pour éviter de nouvelles difficultés.

Le colonel Brent Griffin, de l'USAF, vient de terminer une affectation d'échange de quatre ans comme instructeur au Collège des Forces canadiennes de Toronto. Dans son article, il

traite du Programme de sécurité nationale (PSN) offert au Collège, un programme d'études d'une durée de 10 mois qui a pour objet d'imprégner des « officiers supérieurs des FC, [...] cadres du GC et [...] membres éminents du secteur privé » de l'approche pangouvernementale de la défense nationale, ainsi que du « terrain de jeu plus vaste de la sécurité nationale ». Tout en faisant ressortir le caractère essentiel d'un tel programme d'études, le colonel Griffin souligne la grande valeur que revêtent ses diplômés pour le système.

Ensuite, le professeur Peter Denton examine le concept de l'espace de combat, qu'il considère inadéquat tant sur le plan dimensionnel que sur le plan fonctionnel, et propose pour le remplacer celui de « sphère de combat ». D'après M. Denton, ce concept permet de déterminer les paramètres et les effets du conflit et, de là, « de comprendre les conséquences de la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle dans toutes ses dimensions – physiques, sociales, culturelles, environnementales et psychologiques. » De plus, l'auteur met en relation la sphère de combat et l'écosphère, c'est-à-dire « la sphère dynamique relationnelle à l'intérieur de laquelle se trouvent tous les systèmes organiques et inorganiques de la Terre », de même que l'ethnosphère, « la somme des pensées et des intuitions, des mythes et des croyances, des idées et des inspirations auxquels l'imagination des hommes a donné vie », qui forment ensemble une dynamique à trois sphères constituant un outil pour mieux expliquer et mieux gérer les conflits inévitables de notre siècle.

Cet article est suivi du texte de M. Robert Bunker, Ph. D., un spécialiste en science politique et en science du comportement. M. Bunker traite du concept d'équipe rouge qui, dans son application pratique, prend la forme de deux grands types d'équipe : l'analytique et la physique. Il explique pourquoi ces deux types d'équipe, employés « pour définir, puis simuler des scénarios de menace d'attentat suicide », sont nécessaires à l'instruction sur la protection des forces des formations militaires canadiennes qui s'appêtent à partir en déploiement.

Dans le premier texte de la rubrique Histoire militaire, le colonel Christopher Kilford, actuel attaché militaire du Canada en Turquie, brosse le tableau de l'histoire du Programme des attachés militaires du Canada depuis son inauguration en 1945, en passant par les deux premières décennies de l'après-guerre. Ce faisant, il rappelle *la raison d'être* et *l'utilité* de ce programme, depuis ses premiers efforts timides jusqu'au raffermissement de ses assises vers 1965.

Ensuite, dans une exploration des événements de la guerre de 1812 du point de vue de l'ennemi, Joseph Miller, ancien officier d'infanterie de la U.S. Army ayant combattu en Iraq, examine les lacunes du commandement du General William Hull au cours des premières tentatives d'invasion du Haut-Canada, et plus particulièrement à l'occasion de la reddition de Detroit aux mains de sir Isaac Brock en 1812. Miller avance une idée porteuse, c'est-à-dire que le comportement de Hull, qui avait pourtant été plus qu'héroïque et louable pendant la Révolution américaine, pourrait avoir été attribuable au trouble de stress post-traumatique, une maladie souvent perçue comme un paradigme apparu au XX<sup>e</sup> siècle.

Nous croyons avoir réuni cette fois-ci dans la rubrique Opinons un quatuor d'auteurs présentant des points de vue variés qui devraient captiver l'intérêt de notre lectorat tout

## LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF

aussi diversifié. Jim Dorschner, qui contribue régulièrement à *Jane's Defence Weekly*, s'intéresse à l'exigence de remplacer les aéronefs à voilure fixe de recherche et sauvetage des Forces canadiennes, présentée officiellement en 2004. M. Dorschner affirme que des récents développements nous donnent l'occasion de faire progresser la SAR au Canada tout en permettant la mise en service de capacités opérationnelles nouvelles en acquérant « un choix ciblé d'aéronefs de types différents ». Vient ensuite l'article de Christine Vaskovics, du Collège des Forces canadiennes, à Toronto, qui explore « les multiples avantages qu'apporte la conférence Web, comme outil [...] à la prestation des cours [...], de même qu'à l'expérience d'apprentissage » des stagiaires participant aux différents cours à distance du Programme de commandement et d'état-major interarmées qu'offre actuellement le Collège. Cet article est suivi de celui d'un communicateur et officier des affaires publiques des Forces canadiennes à la retraite, Tim Dunne, qui répertorie succinctement les importantes contributions du Canada à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis la création de cette dernière et propose

que le Canada revoie la vision modeste et empreinte d'auto-dévalorisation qu'elle entretient de ses contributions. En terminant, le réserviste Dan Doran présente ce qu'il juge être de sérieuses lacunes de l'instruction des militaires du rang (MR) de la Première réserve dans l'Armée canadienne.

Dans la section Commentaires, Martin Shadwick s'intéresse à l'enjeu multiforme et complexe qu'est la nécessité de réviser la politique de défense actuelle et future du Canada. Nous terminons par une vaste sélection de critiques de livres, ainsi qu'un rare essai (bien qu'il n'établisse pas de précédent) dans lequel deux auteurs font la critique d'une publication jugée particulièrement pertinente pour les Forces canadiennes.

Bonne lecture!

David L. Bashow  
Rédacteur en chef  
Revue militaire canadienne



MDN/IS2012-0019; photo : lieutenant Trevor Reid.

Le caporal-chef Anthony Vail, technicien en recherche et sauvetage du 442<sup>e</sup> Escadron de transport et de sauvetage de la 19<sup>e</sup> Escadre Comox, observe un hélicoptère *Cormorant* qui s'approche d'une zone d'atterrissage à accès difficile lors d'un exercice près de Victoria, en Colombie-Britannique.



Sergent Ronald Duchesne, Rideau Hall, Bureau du secrétaire du gouverneur général (2012)

Photo de groupe des récipiendaires à la cérémonie de présentation à Rideau Hall le 22 juin 2012.

**L**es trois Décorations de la vaillance militaire, soit la Croix de Victoria, l'Étoile de la vaillance militaire et la Médaille de la vaillance militaire, ont été créées par Sa Majesté la reine Elizabeth II, reine du Canada, le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Ces décorations peuvent être décernées à titre posthume.

La **Croix de Victoria** est décernée pour reconnaître des actes de bravoure ou d'abnégation insignes, ou le dévouement ultime au devoir, face à l'ennemi.

L'**Étoile de la vaillance militaire** est décernée pour reconnaître des services éminents accomplis avec courage face à l'ennemi.

La **Médaille de la vaillance militaire** est décernée pour un acte de bravoure ou de dévouement face à l'ennemi.

La **Citation à l'ordre du jour** a été créée dans le but de reconnaître les actes de bravoure, le dévouement professionnel ou tout autre service distingué accomplis par un membre des Forces canadiennes en service actif ou par toute autre personne travaillant avec les Forces canadiennes. Les récipiendaires acquièrent le droit de porter sur le ruban de leur médaille de campagne ou de leur médaille de service approprié une feuille de chêne en bronze. À l'instar des décorations de la vaillance militaire, la Citation à l'ordre du jour peut être octroyée à titre posthume.

Le 22 juin 2012, Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général et commandant en chef du Canada, a remis 6 **Décorations de la vaillance militaire** et 38 **Décorations pour service méritoire** à des membres des Forces canadiennes et alliées. Le gouverneur général a prononcé en parti ce discours :

« Aujourd'hui, nous rendons hommage à votre bravoure sur le champ de bataille et à vos gestes, qui ont directement contribué à la sécurité de vos compagnons d'armes. Je m'en voudrais toutefois de ne pas souligner la façon dont vous avez défendu les idéaux qui nous sont chers, dont vous avez favorisé la paix, parfois par la seule force de votre caractère et de votre vertu. Félicitations à vous tous, et merci pour vos services dévoués. »

### DÉCORATIONS DE LA VAILLANCE MILITAIRE

#### Médailles de la vaillance militaire

Le caporal Brian **Bélanger**, M.V.M. ~ Montréal (Québec)  
Le capitaine Ashley **Collette**, M.V.M. ~ Yarmouth (Nouvelle-Écosse)  
Le spécialiste David Fletcher **Graves**, M.V.M. (Armée des États-Unis) ~ Wolfe City (Texas)  
Le sergent d'état-major Adam **Hever**, M.V.M. (Armée des États-Unis) ~ Peabody (Massachusetts)  
Le caporal Eric **Monnin**, M.V.M. ~ Cornwall (Ontario)  
Le caporal-chef Charles **St-Pierre**, M.V.M. ~ Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick)

#### CITATIONS

Le caporal Brian **Bélanger**, M.V.M.  
Montréal (Québec)  
*Médaille de la vaillance militaire*

Le 13 avril 2011, la patrouille canado-afghane du caporal **Bélanger** a été prise en embuscade dans le district de Panjwayi, et un soldat afghan fut blessé. S'exposant au feu ennemi, le

## VAILLANCE MILITAIRE

caporal Bélanger, le technicien médical de la patrouille, s'est dirigé résolument vers le blessé et est parvenu à le traîner à couvert. Alors que les balles continuaient à ricocher autour d'eux, il lui a prodigué les premiers soins. Grâce à son professionnalisme et à son dévouement, le caporal Bélanger a réussi à sauver la vie d'un confrère d'armes.

Le capitaine Ashley **Collette**, M.V.M.  
Yarmouth (Nouvelle-Écosse)  
*Médaille de la vaillance militaire*

En sa qualité de commandant de peloton de mai à décembre 2010, le capitaine Collette a fait preuve d'un leadership au front qui s'est avéré indispensable au succès de ses soldats durant leurs intenses combats en Afghanistan. Posté dans la zone instable de Nakhonay, son peloton a été régulièrement exposé à la menace des engins explosifs improvisés alors qu'il tentait de repousser les nombreuses attaques perpétrées contre sa base. Malgré des pertes au sein du groupe, elle a aidé ses soldats à demeurer concentrés sur leur objectif et prêts pour le combat; son désir de réussir n'a jamais été ébranlé. Le courage du capitaine Collette sous les feux ennemis ainsi que son rendement au combat ont permis de vaincre l'adversaire et de perturber les tentatives déployées par les insurgés en vue de reprendre ce village clé.

Le spécialiste David Fletcher **Graves**, M.V.M. (Armée des États-Unis)  
Wolfe City (Texas, États-Unis d'Amérique)  
Le sergent d'état-major Adam **Hever**, M.V.M. (Armée des États-Unis)  
Peabody (Massachusetts, États-Unis d'Amérique)  
*Médaille de la vaillance militaire*

Le 3 août 2010, le spécialiste Graves et le sergent d'état-major Hever, du 1<sup>er</sup> Escadron, 71<sup>e</sup> Régiment de cavalerie de l'Armée des États-Unis, qui relève de la Force opérationnelle à Kandahar dirigée par le Canada, menaient un exercice de formation à l'aérodrome de Kandahar lorsque des insurgés ont tenté de pénétrer de force dans le quartier militaire. Non armés

et sous le feu ennemi, le spécialiste Graves et le sergent d'état-major Hever ont saisi des armes et se sont mis à couvert pour engager l'ennemi. Malgré les affrontements intenses, ils ont conservé leur position et ont répondu aux tirs avec précision. Grâce à leur courage, leur esprit de décision et leurs capacités de soldat, ils ont neutralisé l'attaque et ont permis aux forces alliées de se mettre l'abri.

*Le spécialiste Graves recevra son insigne lors d'une prochaine cérémonie.*

Le caporal Eric **Monnin**, M.V.M.  
Cornwall (Ontario)  
*Médaille de la vaillance militaire*

Le 9 juillet 2010, deux compagnons d'armes du caporal Monnin ont été blessés durant une opération de combat en Afghanistan. Sous le feu croissant de l'ennemi, il a demandé la permission de s'avancer et a traversé un terrain dégagé à la course pour les rejoindre. Malgré les tirs incessants, il a procuré les premiers soins, a participé à l'évacuation des soldats blessés et a regagné son peloton afin de poursuivre l'engagement. En prodiguant les premiers soins malgré les tirs et en se battant contre l'ennemi, le caporal Monnin a sauvé la vie de ses camarades grâce à son courage et à ses actions altruistes.

Le caporal-chef Charles **St-Pierre**, M.V.M.  
Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick)  
*Médaille de la vaillance militaire*

Du 30 juillet au 2 août 2010, le caporal-chef St-Pierre a démontré du courage et du sang-froid dans la coordination des feux d'appui pendant une opération de combat de quatre jours dans la vallée de l'Arghandab à Kandahar, en Afghanistan. Sous un feu nourri, il s'est volontairement exposé à des attaques, et ce, à maintes reprises, en tentant de repérer les positions ennemies pour y diriger les tirs. Même après avoir été touché au casque par un projectile ennemi, il n'a jamais délaissé ses responsabilités. Le courage et les aptitudes de soldat du caporal-chef St-Pierre ont été essentiels au succès de l'opération.



Croix de Victoria



Étoile de la vaillance militaire

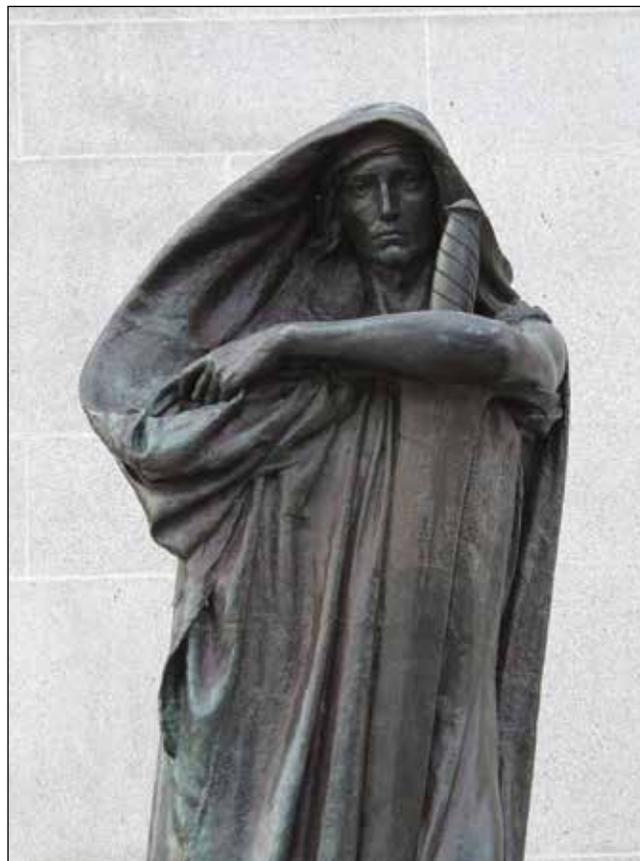


Médaille de la vaillance militaire



Philippe Landreville © Collection de la Cour suprême du Canada

La statue *Veritas* de Walter S. Allward



Philippe Landreville © Collection de la Cour suprême du Canada

La statue *Justitia* de Walter S. Allward

Colonel Michael Gibson  
Juge-avocat général adjoint – Justice militaire  
Président du Groupe national canadien de la SIDMDG

**J**e saurais gré à la *Revue militaire canadienne* de publier la création d'un Groupe national canadien à la Société internationale de droit militaire et de droit de la guerre (SIDMDG), et de communiquer à ses lecteurs certains renseignements à ce sujet. La SIDMDG est une organisation internationale à but non lucratif mise sur pied en 1956 et assujettie aux lois belges. Les langues officielles de la SIDMDG sont l'anglais et le français.

Les objectifs de la SIDMDG sont : l'étude des questions juridiques liées à la sécurité et à la défense, du point de vue du droit international et du droit comparé; la promotion et la diffusion des connaissances en matière du droit des affaires de sécurité et de défense, y compris le droit international humanitaire, le droit militaire et les principes des droits de la personne; et l'étude des possibilités d'harmonisation des mécanismes du droit nationaux dans ces domaines.

La SIDMDG organise des congrès tous les trois ans et des réunions plus fréquentes sur des questions spéciales, qui se déroulent un peu partout dans le monde. À titre d'exemple, le dernier congrès a eu lieu à Québec en mai 2012, et les dernières réunions sur un sujet précis à Rhodes, en Grèce, et à Pékin en 2011.

Le site Web de la SIDMDG peut être consulté à l'adresse suivante : [http://home.scarlet.be/~ismllw/index\\_FR.htm](http://home.scarlet.be/~ismllw/index_FR.htm).

La SIDMDG compte plus de 700 membres, dont des professeurs d'université, des magistrats civils et militaires, d'éminents représentants d'État, et des officiers généraux et supérieurs provenant de plus de 50 pays. En 1997, les Nations Unies lui ont accordé le statut consultatif.

En outre, la SIDMDG est un organisme de liaison auprès de 22 groupes nationaux ayant chacun un statut distinct, qui travaillent en vue des mêmes objectifs et qui organisent leurs propres activités au niveau national.

On peut être admis comme membre de la SIDMDG soit à titre individuel, soit au sein d'un groupe national reconnu. Dans le cas d'un groupe national, celui-ci recueille les frais d'inscription annuels et les fait parvenir au siège de la SIDMDG à Bruxelles.

L'avantage de se joindre à un groupe national est que ses membres peuvent concentrer et mettre en commun leurs efforts au pays tout en participant pleinement aux activités de la SIDMDG au niveau international.

Lors du 19<sup>e</sup> Congrès qui a eu lieu à Québec récemment, le conseil d'administration de la SIDMDG a autorisé la création d'un Groupe national canadien, et j'ai été nommé président de ce groupe. Au cours de cette même réunion, le Juge-avocat général, le brigadier-général Blaise Cathcart, a été élu vice-président de la SIDMDG en tant que telle.

La mise sur pied d'un Groupe national canadien constitue une excellente occasion de développer et d'étudier plus en pro-

## LETTRES À LA RÉDACTION

fondeur le droit militaire au Canada, plus particulièrement la justice militaire, le droit international humanitaire, la législation internationale sur les droits de la personne, et le droit de l'approvisionnement. Toutes les personnes intéressées, qu'elles soient civiles ou militaires, et quelles que soient leur formation et leur profession, peuvent devenir membres.

Le Groupe national canadien sera une organisation bilingue, et ses activités se dérouleront dans les deux langues.

Nous prévoyons créer un site Web du Groupe national canadien dans un avenir proche afin de communiquer des renseignements et de promouvoir les activités du Groupe. En plus d'une réunion annuelle, le Groupe national canadien envisage actuellement de mener les activités suivantes :

- Créer un blogue au sujet du droit militaire sur le site Web du Groupe;
- Publier un Bulletin d'information;
- Organiser conjointement des conférences avec :
  - La Section du droit militaire national de l'Association du Barreau canadien (ABC);
  - Les facultés de droit des universités;
  - Le Conseil canadien de droit international;
  - Le Bureau du Juge-avocat général;

- Le Groupe national américain de la SIDMDG.

Nous avons déjà discuté avec l'ABC de la possibilité d'organiser conjointement un événement l'année prochaine sur le thème des enfants-soldats.

Les frais d'inscription annuels des membres du Groupe national canadien seront de 50 \$. La majeure partie de ce montant sera remis au siège de la SIDMDG à Bruxelles pour que le Groupe national canadien conserve son statut de membre de la SIDMDG, en vertu du Statut de la SIDMDG, et le reste servira à financer les activités du Groupe national.

Les personnes intéressées à se joindre au Groupe national canadien sont invitées à envoyer un courriel à : [CanNatlGroupISMLLW@gmail.com](mailto:CanNatlGroupISMLLW@gmail.com).

Les suggestions d'activités futures pour le Groupe national canadien sont également les bienvenues, à la même adresse.

Nous nous réjouissons d'avance à l'idée de former un Groupe national canadien de la SIDMDG dynamique et de participer aux occasions stimulantes qui nous attendent au sein de ce groupe.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour de plus amples renseignements sur le Groupe national canadien.

Major D.R. (Derek) Spencer  
Chef des opérations et de l'instruction  
Direction du renseignement géospatial  
Forces canadiennes

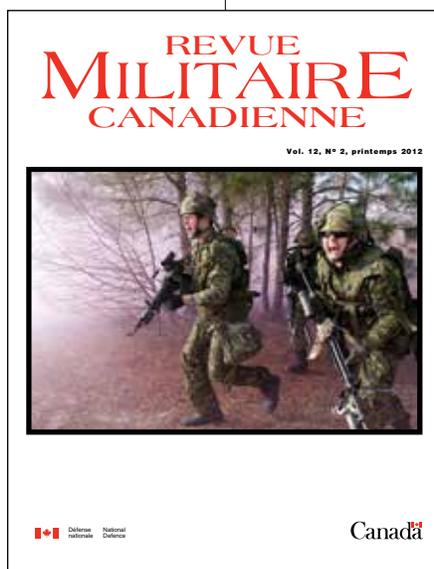
C'est avec grand intérêt que j'ai lu l'article du lieutenant-colonel Paul Cooper, intitulé *Création d'une équipe de soutien à la gouvernance sous l'égide de l'OTAN au nom de l'approche exhaustive*, paru dans le volume 12, n° 2 de votre revue. J'applaudis l'argumentation en faveur du développement du concept d'« approche exhaustive », alors même que les Forces canadiennes sont mûres pour dépasser le concept, plus limité, d'« approche pangouvernementale » et cherchent divers moyens de s'intégrer à l'ensemble de la communauté pendant les opérations expéditionnaires. La proposition du lieutenant-colonel s'inscrit judicieusement dans la foulée de l'excellent travail accompli par l'équipe consultative stratégique en Afghanistan. Elle est également en harmonie avec l'approche exhaustive des opérations mise de l'avant par l'OTAN.

Il me semble toutefois que l'acronyme GST, utilisé en anglais pour désigner l'« équipe de soutien à la gouvernance (ESG) », peut porter à confusion, puisque cet acronyme est déjà employé pour désigner les équipes de soutien géomatique (geomatics support

teams). L'usage de cet acronyme – dont l'équivalent français ESG a été remplacé par ESGéo dans le deuxième cas pour contourner la difficulté – est bien ancré dans la doctrine militaire canadienne, à défaut d'être reconnu par la terminologie de l'OTAN. Mises sur pied en 1999, les équipes de soutien géomatique ont comme mandat de fournir de l'expertise et des produits géomatiques dans le cadre des opérations interarmées. On trouve dans la publication B-GG-005-004/AF-015, Appui du génie militaire aux opérations des Forces canadiennes, une excellente

description des équipes de soutien au combat auxquelles on a eu recours pendant des opérations en Bosnie, en Éthiopie et en Afghanistan, mais aussi pendant diverses opérations nationales (Jeux olympiques de Vancouver en 2010, missions dans l'Arctique canadien, intervention pendant les nombreuses inondations causées par la rivière Rouge). Il suffit de consulter Termium, la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada ([termiumplus.gc.ca](http://termiumplus.gc.ca)) ou la Banque de terminologie de la Défense (site Intranet : <http://terminology.mil.ca/term-fra.asp>) pour en arriver aux mêmes conclusions. Le concept proposé par le lieutenant-colonel Cooper est excellent et devrait être intégré non seulement à la doctrine, mais aussi aux opérations des FC.

Toutefois, il gagnerait à être désigné par un terme qui cadrerait mieux avec la doctrine et les pratiques opérationnelles canadiennes.



MDN/AR2006-P005-0011; photo : sergent Lou Penney



## DU STRESS DE COMBAT AU STRESS OPÉRATIONNEL : LES LEÇONS RETENUES DE LA « DÉCENNIE DE NOIRCEUR »<sup>1</sup> EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE DANS LES FC

par Allan English

### Introduction

**I**l est permis de croire que les soins prodigués aux militaires actifs et aux anciens combattants des Forces canadiennes (FC) qui éprouvent des problèmes de santé mentale liés au service militaire sont de nos jours aussi bons qu'ils ont pu l'être par le passé. On en est arrivé à cette situation enviable en raison des nombreuses améliorations apportées aux méthodes employées au ministère de la Défense nationale (MDN) et au ministère des Anciens Combattants, ou Anciens Combattants Canada (ACC), pour traiter ceux et celles qui souffrent de problèmes de santé mentale, grâce aux leçons retenues de la « décennie de noirceur » — une période au cours des années 1990 pendant laquelle la réputation des FC à cet égard avait atteint un creux historique<sup>2</sup>. La publication en 2000 des conclusions de la Commission d'enquête sur la Croatie (CE Croatie) a servi de creuset à bon nombre de ces changements. Les constatations des commissaires ont attiré l'attention du grand public sur le traitement déplorable que le Canada réservait à ses militaires blessés, tant dans leur chair que dans leur esprit, dans le contexte de la conjoncture économique difficile de l'époque. Jumelées les unes aux autres, ces améliorations ont entraîné un changement de paradigme quant à l'approche à privilégier avec les personnes présentant des problèmes de santé mentale au sein du MDN et d'ACC<sup>3</sup>. L'adoption

dans les FC du terme « traumatisme lié au stress opérationnel » (TSO), qui devait englober un large éventail de troubles de santé mentale et contribuer à atténuer le sentiment de honte associé à la maladie mentale, incarne ce changement de paradigme et montre bien les progrès accomplis dans ce délicat dossier<sup>4</sup>.

Les FC et les anciens combattants pourraient néanmoins être à l'aube d'une nouvelle décennie de noirceur, la situation économique de mauvais augure, ainsi qu'un certain désistement de l'État à l'endroit des forces armées, s'est déjà traduite par une baisse du financement pour tous les programmes gouvernementaux, mais le secteur de la défense, celui où les dépenses discrétionnaires du gouvernement sont les plus importantes, est particulièrement affecté<sup>5</sup>. C'était à prévoir compte tenu de la nature cyclique de la participation de l'État canadien aux dépenses militaires et du fait que « la politique de défense bénéficia, sauf en situation d'urgence, des fonds disponibles et non des fonds requis pour réaliser les initiatives des livres blancs, mettre en œuvre des stratégies rationnelles et remplir les engagements fédéraux [...] »<sup>6</sup> [TCO]. Ces compressions ont déjà

Le professeur Allan English, C.D., Ph.D., ancien navigateur de l'Aviation royale canadienne, enseigne l'histoire militaire du Canada à l'Université Queen's, à Kingston, en Ontario, et il est membre du collège d'examineurs de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans.

eu des répercussions sur les programmes de santé s'adressant tant aux militaires actifs qu'aux anciens combattants<sup>7</sup>. De plus, pareilles compressions ne s'appliquent qu'au déficit courant au plan des dépenses publiques, et à peu près tout le monde reconnaît que compte tenu des efforts qu'il faudra par la suite consentir pour diminuer la dette publique, les plans actuels de dépenses militaires à long terme sont « trop coûteux »<sup>8</sup>.

Pourtant, alors même que les budgets rétrécissent, l'incidence des TSO parmi les anciens combattants qui ont droit à des prestations d'invalidité d'ACC est en hausse constante depuis la fin des années 1990. En 2011, on pouvait lire dans un bulletin parlementaire que les « (...) trois quarts des vétérans qui participent à un programme de réadaptation d'ACC après leur libération pour raisons médicales souffrent de problèmes de santé mentale », et on s'attend à ce qu'au cours des cinq prochaines années « [...] au moins 6 500 (26 %) de ces nouveaux vétérans souffriront des conséquences d'une blessure de stress opérationnel » et « [...] au moins 2 750 (11 %) souffriront d'une forme sévère du TSPT »<sup>9</sup>.

Or, nous nous devons, pour nous assurer de bien soigner à long terme les militaires et les anciens combattants des FC, d'envisager les questions de santé mentale sur un horizon plus vaste, afin de disposer des ressources appropriées pour dispenser les soins requis dans l'avenir. Dans le présent article, nous soutiendrons qu'il est indispensable d'analyser ces enjeux de manière globale et systématique, afin de s'assurer que les améliorations apportées aux normes de soins sont préservées. On se fonde sur les leçons du passé, surtout celles retenues de la décennie de noirceur, pour voir comment elles pourraient aider les décideurs, actuels et à venir, à élaborer les politiques relatives à la santé mentale des militaires actifs et des anciens combattants.

### Les perceptions de la santé mentale

L'action des pouvoirs publics face aux problèmes variés des victimes militaires du stress se développe souvent selon des cycles comportant différentes phases. Quand on comprend où l'on en est dans chaque processus cyclique, on est plus en mesure de relever les différents défis que pose chaque phase. Avant de décrire ces cycles, il est important de savoir que le déroulement de chaque cycle est influencé par diverses perceptions de la maladie mentale, qui sont elles-mêmes façonnées par des facteurs comme 1) les explications données quant à l'origine des symptômes des patients, 2) la culture nationale et 3) la conjoncture économique.

La façon dont les causes de la maladie sont expliquées a changé au fil du temps, et cela en partie pour des motifs culturels, puisque des sociétés différentes à des époques différentes ont offert toutes sortes d'explications quant aux causes de la maladie, qu'il s'agisse d'organismes comme les bactéries, d'une simple malchance, d'un châtime divin dirigé contre les pécheurs, d'une conséquence de la négligence ou d'une faiblesse de caractère. Comme il fallait s'y attendre, dès que l'on juge que les militaires blessés ou malades le sont parce qu'ils ont commis des erreurs, quelles qu'elles soient, on accorde moins d'importance et de ressources à la prestation de soins de santé aux militaires et anciens combattants<sup>10</sup>. Cela est d'autant plus

vrai quand il s'agit de troubles psychologiques comme les TSO, qui, même de nos jours, sont souvent attribués à une défaillance personnelle ou une « indigence morale »<sup>11</sup>.

Sous l'angle de la culture nationale, trois facteurs valent la peine d'être soulignés : la façon dont la société concernée perçoit les forces armées, la perception du conflit dans le cadre duquel les militaires et anciens combattants ont été blessés et les impressions quant au traitement qui leur est réservé par rapport à celui auquel les autres citoyens ont droit. Les deux visions opposées des militaires présentées ci-dessous illustrent bien les deux extrêmes du spectre de perceptions des forces armées qui ont cours au sein d'une société. Les citations suivantes sont attribuées à deux éminents politiciens canadiens, Sir John A. MacDonald (premier ministre du Canada) et W.F. Nickle (député de Kingston de 1911 à 1919), qui ont respectivement déclaré que :

- [...] les « réguliers » ne sont bons qu'à chasser, boire et courir les jupons [...] ce sont des soldats parce qu'ils ne peuvent rien faire d'autre<sup>12</sup> [TCO].
- [...] cette guerre a clairement démontré [...] qu'un héros sommeille sous à peu près chaque vareuse [...] <sup>13</sup> [TCO].

Nul besoin de faire de grands efforts d'imagination pour comprendre quelle était la vision de ces deux hommes quant aux ressources à allouer aux militaires et aux anciens combattants en matière de soins de santé.

L'affectation des ressources dépend également de la perception sociale du conflit à l'origine des blessures des victimes militaires. Par exemple, les Canadiens sont beaucoup plus disposés à indemniser les militaires blessés lors d'opérations en Afghanistan qu'ils ne l'étaient lors des missions en Somalie et en ex-Yougoslavie dans les années 1990<sup>14</sup>. Les perceptions d'un conflit donné peuvent toutefois se transformer à mesure qu'émergent de nouvelles interprétations des hostilités ou que le profil démographique d'une société évolue<sup>15</sup>.

Enfin, l'impression que les gens ont du traitement qui est réservé aux militaires et anciens combattants par rapport à celui auquel les autres membres de la société ont droit a aussi beaucoup modulé les niveaux de soutien de la population et du gou-



MDN/KAZ005-R105-0013; photo : caporal Dan Shouinard

vernement à leur endroit. Ainsi, entre les deux guerres mondiales, le coût annuel des programmes destinés aux anciens combattants et des pensions qui leur étaient versées représentait le deuxième poste budgétaire en importance du gouvernement, juste après le service de la dette nationale. De plus, en 1939, alors que l'économie était au plus mal, les anciens combattants dont l'incapacité n'était pas physiquement évidente, et qui recevaient une pension au Canada parce qu'ils souffraient d'un traumatisme dû au bombardement (*shellshock* en anglais), représentaient plus de 50 p. 100 des plus de 70 000 anciens combattants ayant droit à une pension, ce qui a amené bien des gens à croire que les prestations versées aux anciens combattants étaient trop généreuses<sup>16</sup>.

Lorsque l'économie bat de l'aile, il est certain que l'on compare les allocations accordées aux anciens combattants blessés en matière de soins de santé aux ressources similaires accordées aux patients civils, et les facteurs dont on vient de discuter influencent la façon dont les Canadiens considèrent les écarts entre les deux.

### Traiter les TSO

J'entends maintenant présenter deux modèles permettant d'expliquer comment les Canadiens perçoivent et par conséquent jugent le financement des programmes s'adressant aux personnes touchées par un TSO. Ce sont le *modèle de réponse cyclique* (reconnaissance de la réalité des pertes dues au stress et traitement des victimes) et le *modèle systémique cyclique* (la façon dont les victimes de stress sont prises en charge du point de vue des systèmes organisationnels). J'accole l'épithète cyclique à ces modèles parce qu'au fil du temps, les phases de chaque cycle ont tendance à se répéter, comme nous le verrons.

**Modèle de réponse cyclique.** Le premier cycle offre une description de la façon dont les organisations composent avec les problèmes de santé mentale des militaires. Ce cycle compte quatre phases : 1) l'« ignorance béate », 2) la reconnaissance de la gravité du problème, 3) le débat autour des solutions possibles au problème et 4) l'adoption de procédures normalisées pour faire face au problème.

Au cours de la première phase, que j'appelle la phase de l'« ignorance béate », on ne se rend pas compte des défis bien particuliers que posent les problèmes de santé mentale qui affectent les militaires, et les modèles diagnostiques et thérapeutiques civils sont la norme. Au début de la Première Guerre mondiale (1914-1915), les soldats britanniques et canadiens qui s'effondraient sous le poids psychologique du combat recevaient souvent un diagnostic d'« hystérie », un trouble plus fréquemment lié aux jeunes femmes et que l'on associait à un manque de volonté, à la paresse ou à la perversion. Les militaires souffrants étaient traités comme on le faisait dans un milieu clinique civil. Ils étaient évacués en Grande-Bretagne, où on les soignait avec une dose de « repos et compassion », et même si certains d'entre eux arrivaient à ne plus exhiber de symptômes, la plupart de ces militaires traumatisés finissaient par être internés et se transformaient en cas chroniques<sup>17</sup>.

On s'est retrouvé dans le même genre de situation de 1990 à 1995, alors que dans la majorité des forces armées, dont les FC, on croyait que les seules victimes de stress « légitimes » étaient celles dont

l'état pouvait être directement imputé à des combats conventionnels. La terminologie employée à l'époque pour décrire les pertes dues au stress, alors que l'on parlait de « réaction de stress de combat » (RSC), reflétait cette vision des choses<sup>18</sup>. Dans les années 1990, on pensait qu'il existait une coupure nette entre les missions de *combat* et *sans combat*, et toutes les opérations menées par les FC au cours de cette décennie étaient qualifiées de missions sans combat, ce que les militaires américains appelaient d'un ton dédaigneux les opérations militaires autres que celles de guerre (*Military Operations Other Than War* ou MOOTW—dites « *moutte-wâ* »). Quand des hauts gradés, comme le chef de l'état-major interarmées des États-Unis, se sont mis à affirmer des choses comme « les vrais hommes ne participent pas à une moutte-wâ », tout le monde avait bien compris que de telles opérations n'étaient pas de véritables opérations<sup>19</sup>. De nombreuses personnes croyaient par conséquent que le pays n'avait pas, ou si peu, à s'occuper des militaires blessés pendant des opérations « sans combat ». Des militaires ayant subi de graves blessures physiques n'ont alors eu droit qu'à une aide officielle minimale. Ainsi, le major Bruce Henwood des forces armées canadiennes, dont les deux jambes ont été amputées sous le genou après que son véhicule ait sauté sur une mine en Croatie en 1995, s'est d'abord vu refuser une indemnisation adéquate, parce qu'il avait été blessé lors de ce qu'on jugeait être une opération de maintien de la paix mineure<sup>20</sup>.

Une autre conséquence de cette perception selon laquelle les FC ne participaient à aucun combat a été le peu de financement accordé à la recherche sur les troubles de santé mentale découlant des opérations des FC. L'état d'« ignorance béate » qui en a résulté a été décrit dans un rapport sénatorial sur les TSO pendant la décennie de noirceur : « Étant donné qu'il n'y a pas de données, d'aucuns concluent que l'existence même du syndrome est douteuse<sup>21</sup>. » Les FC reconnaissent désormais que toutes sortes de missions des forces armées peuvent causer des TSO, qu'il s'agisse d'opérations de maintien de la paix ou de rétablissement de la paix, à l'instar de celles menées en ex-Yougoslavie, en Somalie et au Rwanda, ou d'opérations nationales, comme l'opération *Persistence* (les militaires devaient récupérer les corps des passagers qui avaient péri lors de l'écrasement du vol 111 de la Swissair)<sup>22</sup>. Quoi qu'il en soit, il semble que le débat concernant la définition exacte de ce qu'est un TSO se poursuive, puisqu'une définition que l'on trouvait encore en septembre 2011 dans le site Web du Chef – Personnel militaire, ainsi que dans d'autres sites Web des FC, ne peut plus y être



Soldats canadiens blessés se rendant à un poste de secours en empruntant un chemin de fer de campagne, en septembre 1916. L'intensité du combat est évidente.

W. I. Castle/Canada. MDN/Bibliothèque et Archives Canada/PA-000912



Des pilotes de chasse canadiens en train de prendre un repas au Moyen-Orient après une journée difficile et épuisante, le 21 février 1943. Ici encore, la fatigue est bien visible.

consultée. Il faut donc s'en remettre aux différentes définitions possibles proposées dans Internet<sup>23</sup>.

La deuxième phase du cycle, la reconnaissance de la gravité du problème, s'enclenche habituellement après qu'un événement tragique ait braqué les projecteurs de l'arène publique sur les victimes militaires du stress. Lors de la Première Guerre mondiale, cette phase a commencé après la première bataille de la Somme, en juillet 1916, alors que « plusieurs milliers de soldats » ont dû être éloignés des combats en raison de troubles « nerveux », et la plupart d'entre eux n'ont par la suite jamais pu réintégrer les forces armées, car les traitements civils utilisés à l'époque se sont révélés très peu efficaces dans un contexte militaire<sup>24</sup>.

C'est en 2000 qu'on a commencé à mesurer la gravité du problème au cours de la décennie de noirceur, au moment du dépôt du rapport de la CE Croatie selon lequel le taux de participants au déploiement sous enquête souffrant de maladies dues au stress était au moins trois fois supérieur à celui observé dans la population canadienne<sup>25</sup>. Une fois l'opinion publique alertée à cet égard, et quand le grand public a constaté aussi la piètre qualité des soins donnés aux membres des FC blessés, le décor était planté pour la phase suivante du cycle.

Une fois que les décideurs reconnaissent qu'il faut agir, l'approche à adopter pour s'attaquer au problème fait souvent l'objet d'une intense polémique. Lors de la Première Guerre mondiale, les forces armées des pays du Commonwealth britannique ont commencé en 1917 à discuter de bonne foi de la façon dont il fallait traiter les victimes du stress au combat, bien que certaines voix inquiètes des traitements donnés s'étaient déjà fait entendre au début de la guerre, quand « [...] la notion selon laquelle il était impossible que le soldat ou 'héros' *britannique* exhibe des symptômes d'ordre 'mental' » [TCO] a été remise en question [italique utilisé dans le texte original]<sup>26</sup>. Les membres de la communauté médicale se sont ensuite engagés dans un débat animé sur la valeur des divers schémas thérapeutiques dans l'espoir d'accaparer l'attention et les ressources. Tout cela a produit des résultats mitigés, et l'adoption officielle du terme « Not Yet Diagnosed – Nervous » (NYDN) par les forces armées du Commonwealth en 1917, qui a été

utilisé au moins jusqu'au milieu de la Deuxième Guerre mondiale, attestait de l'absence de consensus entre thérapeutes et décideurs<sup>27</sup>.

Le débat actuel entourant les meilleurs modes de traitement des TSO entretient des airs de parenté avec cette controverse du passé. Ces discussions ressemblent à celles qui ont cours dans la sphère civile à propos des troubles qui devraient être inclus dans la plus récente édition de la « bible » de la santé mentale, le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM) V (encore au stade de l'ébauche), dans lequel sont intégrées les définitions et les traitements reconnus en matière de maladie mentale<sup>28</sup>. Bien que les militaires soient à l'écoute des discussions qui ont cours dans la collectivité civile, les forces armées se sont parfois abstenues d'adopter les normes civiles de traitement et ont créé leurs propres systèmes de prise en charge des hommes et des femmes souffrant de TSO, en fonction des besoins et des pratiques de la profession des armes, dont les fournisseurs de soins de santé en uniforme sont partie prenante, selon la doctrine militaire canadienne<sup>29</sup>. Lorsqu'un consensus est atteint quant au traitement à prodiguer aux victimes de stress, la dernière phase du cycle peut être menée à bien.

Cette quatrième phase, celle des procédures normalisées, représente un idéal qui n'est pas toujours atteint. Elle suppose qu'il existe au sein des forces armées concernées un processus convenu, tant sur le plan médical qu'administratif, relativement aux TSO. Par exemple, malgré l'incapacité des membres de la communauté médicale à s'entendre au sujet du diagnostic et du traitement des victimes du stress au combat pendant la Première Guerre mondiale, les autorités médicales des forces armées britanniques et canadiennes ont adopté une méthode de traitement directe simple mais efficace pour s'occuper des soldats qui montraient des signes de traumatisme dû au bombardement. Ce système constituait une convention destinée à assurer le traitement immédiat des victimes du stress au combat, et ce, même si la nomenclature et les causes des perturbations psychologiques



Soldats épuisés de l'infanterie canadienne à proximité de Nimègue, aux Pays-Bas, à la fin de la guerre (*Infantry, near Nijmegen, Holland*) d'Alex Colville

CWM 19710261-2079; Collection d'art militaire Beaverbrook/Musée canadien de la guerre

affectant le personnel militaire restaient controversées<sup>30</sup>. Bien qu'on était arrivé en 1918 à établir un cadre relativement cohérent et coordonné pour faire face aux pertes dues au stress au sein du Corps expéditionnaire canadien, de larges pans des connaissances acquises à l'époque étaient disparus dans les oubliettes du passé au moment de la décennie de noirceur.

Ce n'est qu'après que le traitement réservé aux soldats et anciens combattants blessés pendant la décennie de noirceur eut créé un véritable tollé général, les soins dispensés à ceux souffrant d'un TSO soulevant d'ailleurs la plus grande indignation, que les FC se sont mises à redécouvrir bon nombre des leçons apprises en 1918 et que le système qu'utilisent actuellement les FC pour traiter les TSO a commencé à prendre forme<sup>31</sup>. Même si on ne peut qualifier de parfait ni le système créé en 1918 ni celui présentement en usage dans les FC, ces méthodes *constituaient* et *constituent* une grande amélioration par rapport à l'approche chaotique des TSO qui prévalait avant leur adoption. Cependant, si on veut mettre en œuvre des mesures efficaces pour traiter les problèmes de santé mentale des militaires, les politiques doivent reposer sur un système de maintien en puissance intégré du personnel.

### Modèle systémique cyclique de maintien en puissance du personnel

En 2002, on a évalué qu'il en coûtait 315 000 \$ pour recruter, sélectionner, entraîner et préparer chaque fantassin des FC pour qu'il soit apte à participer aux opérations<sup>32</sup>. On comprend alors mieux l'ampleur du coût financier que représentent les pertes évitables en personnel, sans parler des coûts sociaux subséquents qu'il faudra engager pour s'occuper des anciens combattants, et de leur famille, s'ils ne peuvent reprendre une vie pleine et productive après leur service militaire. Le modèle systémique cyclique de maintien en puissance du personnel (voir la figure 1) peut nous aider à étudier cette dimension dans la perspective des systèmes organisationnels, en englobant la création (sélection et instruction), l'emploi, le maintien en poste et le recyclage (réemploi) des militaires.

Pour optimiser correctement le maintien en puissance du personnel, les organisations militaires doivent tenir compte de tous les rouages du cycle de maintien en puissance. Malheureusement, dans la plupart des forces armées, on traite

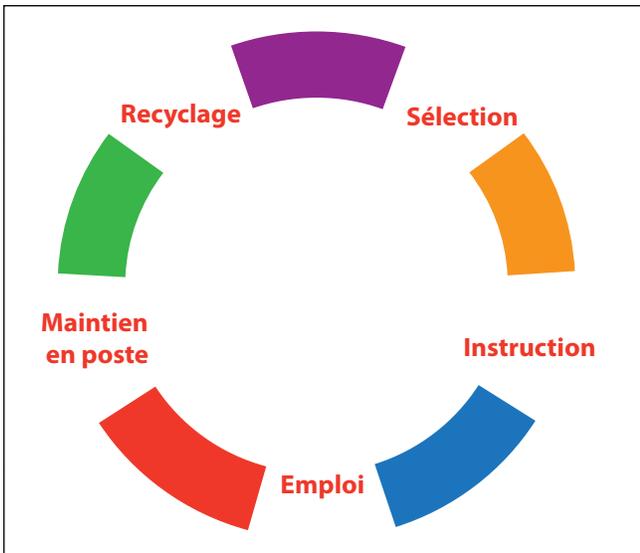


Figure 1 - Modèle systémique cyclique de maintien en puissance du personnel

habituellement en « vase clos » les questions liées au personnel, et on y emploie rarement un système intégré pour gérer efficacement tous les aspects du maintien en puissance du personnel, à plus forte raison quand il s'agit de TSO<sup>33</sup>. Et à plus grande échelle, au niveau national, si les militaires libérés des FC ne peuvent mener une vie productive dans le secteur civil, ils pourraient avoir besoin d'une aide financière importante de la part du gouvernement. Or, à titre de ministère fédéral, il incombe au MDN d'adopter une approche globale dans ce dossier, afin de s'assurer que même lorsqu'une personne ne peut poursuivre sa carrière au sein des FC, elle puisse être un élément dynamique de sa société après avoir quitté les forces armées.

Nous avons retenu quelques exemples pour illustrer le cycle de maintien en puissance du personnel sous l'angle des TSO. Ces cas rendent surtout compte de la manière dont l'Aviation royale du Canada (ARC) a agi avec les victimes du « stress du pilote » pendant la Deuxième Guerre mondiale et de la façon dont les FC ont traité les TSO au cours des vingt dernières années. Les TSO sont habituellement abordés dans ce cadre selon trois approches : disciplinaire, médicale et systémique. Les deux premières approches sont du type « vase clos », c'est-à-dire qu'elles ne sont pas coordonnées.

Les organisations commencent le plus souvent par considérer les TSO comme un problème d'ordre disciplinaire qui entraîne des sanctions pour certaines personnes ou leur libération des forces armées. Ainsi, lors de la Deuxième Guerre mondiale, des sous-officiers d'équipage d'aéronef de pays du Commonwealth ont été rétrogradés ou confinés à une caserne disciplinaire, et des officiers du personnel navigant ont été libérés en raison d'un « manque de sens moral »<sup>34</sup>. Dans les années 1990, les militaires souffrant de maladies liées au stress étaient fréquemment libérés des FC, puisqu'on était convaincu qu'une faiblesse de caractère était à l'origine de leur comportement. D'autres militaires ont été punis, que le châtement ait été officiel ou officieux<sup>35</sup>. L'approche disciplinaire donne toutefois lieu à des pertes qui auraient pu être évitées au fil du cycle de maintien en puissance du personnel, le maintien en poste et le réemploi des militaires affectés n'étant pas une priorité à cette phase.

Quand l'approche disciplinaire ne permet pas de réduire le nombre de pertes dues au stress, les organisations en font un enjeu strictement médical qui devient alors avant tout la responsabilité des professionnels de la santé. L'approche médicale a habituellement des effets positifs sur l'état de santé des patients militaires, mais si les soins médicaux ne sont pas étroitement coordonnés avec toutes les autres phases du cycle de maintien en puissance du personnel, les pertes se multiplient souvent à des taux insoutenables. Pourtant, de nombreux militaires remerciés auraient pu occuper un autre poste utile au sein des forces armées<sup>36</sup>.

Selon la dernière approche (à condition de l'atteindre, et souvent, on n'y arrive *pas*), les victimes du stress au combat sont traitées dans le cadre d'un système global de maintien en puissance du personnel. Par exemple, la création en 1944 du *Reselection Centre* de l'ARC, la mise sur pied d'un comité des cas particuliers, dont la tâche était d'étudier les dossiers de tous les pilotes interdits de pilotage en raison de ce que l'on appelait souvent le « stress du pilote », sans oublier l'adoption d'autres mesures administratives, ont permis de passablement endiguer l'hémorragie de personnel pour cause de perturbations psychologiques. Bon nombre des militaires qui étaient auparavant libérés ont pu recommencer à travailler, et cela a contribué à atténuer la pénurie de personnel navigant<sup>37</sup>.



La clé de l'efficacité de l'approche systémique, c'est le fait que les principaux décideurs doivent veiller sur tous les aspects du système de gestion du personnel pour s'assurer que les divers volets du système fonctionnent harmonieusement entre eux et ne se chevauchent pas.

### Les leçons de la décennie de noirceur

Pour ce qui est des TSO, la décennie de noirceur nous a, à mon avis, enseigné quatre leçons. Ces leçons sont en fait d'anciennes leçons, mais elles avaient été pour la plupart oubliées à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Les voici donc, en espérant que nous n'aurons pas à nous les faire asséner de nouveau, alors que les FC et ACC doivent faire face aux défis de l'après-Afghanistan en matière de santé mentale.

**Leçon n° 1 – Rapidement créer un consensus.** Une des principales difficultés des forces armées consiste à faire consensus en leur sein quant à la définition à donner aux TSO et aux soins à prodiguer à ceux et celles qui en souffrent. Il y a plus de 300 ans que les soldats atteints psychologiquement exhibent des symptômes similaires, l'interprétation qui en est faite a toutefois changé au fil du temps<sup>38</sup>. Les études réalisées dans le domaine de la santé mentale en contexte interculturel ont de plus en plus façonné notre compréhension de ce phénomène. Parmi les constatations pertinentes, on peut dire que les croyances et attentes culturelles exercent une influence dans le cas de toutes les maladies mentales, que les attentes et croyances des patients modulent leurs symptômes, que les attentes et croyances des cliniciens influent sur leurs diagnostics, et que la culture d'un pays et d'un groupe a une grande incidence sur la définition du comportement « anormal » dans une société donnée. Ces facteurs jouent directement sur le genre de réactions que suscitent les maladies mentales, ce qui entraîne divers dénouements pour les victimes<sup>39</sup>.

Pendant les années 1990, nous avons traversé une phase d'« ignorance béate » face aux TSO. On croyait que les troubles comportementaux des militaires étaient d'origine physique, parce qu'en l'absence de missions de combat traditionnelles, les symptômes observés ne pouvaient manifestement pas être apparentés à une « réaction de stress de combat ». C'est pourquoi le mandat explicite de la CE Croatie avait pour but de mettre au jour les causes physiques que l'on supposait être la source des maladies qui frappaient les troupes, et que l'on s'attendait à

trouver dans l'environnement (p. ex., des sols contaminés). Cependant, à l'automne 1999, les scientifiques déclaraient devant les commissaires qu'aucune cause physique visible n'avait pu être cernée. Le président de la commission a alors invoqué un obscur paragraphe du mandat de la CE, qui l'autorisait à approfondir essentiellement n'importe quelle question que les commissaires pouvaient juger pertinente, afin d'orienter l'attention de la commission sur ce qui allait devenir un des points saillants de l'enquête : les problèmes de santé mentale parmi les militaires<sup>40</sup>.

Cette expérience démontre que tous les responsables de l'élaboration des politiques relatives au personnel militaire doivent se tenir au fait des plus récentes définitions et méthodes de traitement des troubles de santé mentale. Ce faisant, ils peuvent éviter tant la phase de l'« ignorance béate » que celle de « la reconnaissance de la gravité du problème » du cycle de réponse, afin de pouvoir rapidement engager « le débat autour des solutions possibles au problème » et « adopter des procédures normalisées pour faire face au problème ». Il n'en demeure pas moins que même en passant relativement vite aux étapes de la sensibilisation et de la normalisation, l'efficacité des traitements proposés pour les TSO restera limitée s'ils ne sont pas gérés de manière systématique.

**Leçon n° 2 – Les TSO constituent un enjeu systémique.** S'assurer que les TSO, envisagés sous l'angle de la protection de la santé des forces, sont systématiquement traités demeure une tâche difficile pour les décideurs<sup>41</sup>. Et aborder les TSO de manière rationnelle et impartiale leur pose peut-être un plus grand défi encore, compte tenu des aspects culturels et sociaux de ces blessures de l'esprit. Le sentiment de honte qui y est rattaché reste un obstacle important à un traitement *systématique* des TSO à titre d'enjeu de maintien en puissance des forces. Et pourtant, en regard de tous les progrès réalisés dans le traitement des maladies et blessures d'ordre physique, les victimes de TSO pourraient constituer le plus grand réservoir de *pertes* et donc de *gains* dans le cycle de maintien en puissance de personnel<sup>42</sup>. Quoi qu'il en soit, même en faisant des TSO une question systémique, leur traitement risque de demeurer problématique si les commandants à tous les échelons n'assument pas leurs responsabilités en ce sens.

**Leçon n° 3 – Les commandants sont responsables de la santé de leurs troupes.** Quand vient le temps de conceptualiser comme de régler les questions de protection de la santé des troupes, dont les TSO, les forces armées occidentales en font fréquemment un enjeu médical et du même coup une chasse gardée des professionnels de la santé dans le « vase clos » de l'univers médical. Ce fut le cas lors des deux guerres mondiales et durant la décennie de noirceur. Par exemple, la 14<sup>e</sup> Armée britannique, qui a combattu en Birmanie en 1943, a connu des taux de pertes élevés, parce que les mesures de prévention de la malaria prescrites n'avaient pas été observées. Les taux de pertes ont finalement pu être vraiment abaissés lorsque le nouveau commandant, William Slim, a commencé à tenir les officiers régimentaires directement responsables du suivi des mesures prophylactiques prescrites et à démettre de leurs fonctions ceux dont l'unité connaissait une résurgence de cas de malaria après que la maladie en avait été éradiquée<sup>43</sup>. On peut penser à des exemples plus récents où l'absence de responsabilité au niveau du commandement s'est traduite par l'apparition de maladies pour lesquelles des mesures de prévention efficaces existent, dont notamment les soldats canadiens au

Timor-Oriental (2000) et en Afghanistan (2003), ainsi que parmi les *Marines* américains au Libéria (2003)<sup>44</sup>. Les problèmes dus aux lacunes dans la formation des chefs, à un mauvais dosage des responsabilités des commandants et à une doctrine inadéquate empêchent également d'assurer une protection optimale de la santé des forces des FC<sup>45</sup>. Dans le même ordre d'idées, la question de la responsabilité des commandants quand il s'agit de la santé mentale de leurs subordonnés est une question lancinante qui a été soulevée pendant la décennie de noirceur et qui ne cesse de revenir sur le tapis depuis lors<sup>46</sup>. Selon une critique récurrente, les dirigeants des FC n'en ont pas assez fait pour changer les mentalités et atténuer l'aura humiliante dans laquelle baignent encore les TSO, ce qui permettrait du même coup de diminuer le nombre de victimes de TSO<sup>47</sup>. Ces questions nous rappellent qu'il faut constamment insister sur le concept de la responsabilité des chefs à l'égard de la santé de leurs subordonnés—une vieille rengaine. Cela nous conduit à la dernière leçon : comment nous assurer que les connaissances pertinentes sont correctement transmises d'une génération à l'autre de membres de la profession des armes.

**Leçon no 4 – Les leçons doivent constamment être apprises ET enseignées.** La leçon sans doute la plus importante à retenir de la décennie de noirceur est qu'à moins de se doter et de maintenir des systèmes permettant de cristalliser et de transmettre les leçons de nos expériences antérieures, les connaissances acquises avec tant de peine dans le passé s'évanouiront de nouveau dans les limbes du temps, jusqu'à ce que de nouvelles épreuves ne nous obligent à les redécouvrir, souvent au prix fort pour nos troupes<sup>48</sup>. Le chef actuel des Services de santé des FC formule la chose ainsi : « [...] l'histoire nous enseigne que souvent, nous n'apprenons pas de notre passé [...] Même si une faible incidence des blessures et des maladies est habituellement le fruit d'efforts acharnés et prolongés de protection et de promotion de la santé, ce genre de succès est souvent perçu comme une raison de sabrer dans de tels programmes [...] à mesure que les problèmes du passé récent s'effacent de nos mémoires, le cycle se répète, ce qui est prévisible<sup>49</sup>. [TCO] » Et pour s'assurer qu'on n'oublie pas les problèmes qu'on a connus, la transmission de la « mémoire institutionnelle » au moyen de programmes d'instruction et d'éducation efficaces à la grandeur des FC constitue la « [...] façon la plus efficace de lutter contre la stigmatisation des militaires qui souffrent de traumatismes liés au stress opérationnel et de transformer la culture militaire »<sup>50</sup>.

Ce qu'on appelle souvent la « mémoire institutionnelle » n'a cependant que la valeur que l'on accorde à l'instruction et à la formation professionnelle que l'on dispense aux générations successives, et seul un *apprentissage* institutionnel efficace peut créer une « mémoire institutionnelle ». Un des plus grands défis toutefois que doivent relever les FC pour réussir à créer une mémoire institutionnelle durable réside dans la création d'un système cohérent de production et de transmission du savoir, qui communique l'information requise sur les TSO aux bonnes personnes et au bon moment, surtout quand ce type de système est habituellement l'une des premières cibles des restrictions budgétaires<sup>51</sup>.

## Conclusions

Les années 1990 représentent non seulement notre passé, elles préfigurent peut-être aussi notre avenir immédiat. Une déclaration faite en 2011 par le Chef d'état-major de la Défense (CEMD) rappelle étonnamment certaines paroles de décideurs du secteur de la défense de la décennie de noirceur : « Étant donné les conditions économiques difficiles de notre pays, notre capacité à accomplir ces priorités repose sur notre volonté à trouver de meilleures façons d'offrir une capacité de défense tout en réalisant des économies et en procédant à des réductions comme le demande le gouvernement<sup>52</sup>. » Alors que des réductions budgétaires importantes ont eu lieu ou sont prévues au sein de toutes les forces armées occidentales, les dix prochaines années pourraient aisément se transformer en une nouvelle décennie de noirceur. C'est pourquoi les leçons des années 1990 ont à nos yeux une grande pertinence<sup>53</sup>. Voici donc un processus en trois temps, défini à la lumière des leçons du passé, qui devrait aider à relever les défis que ne manqueront pas de poser les TSO.

Il faut d'abord et avant tout reconnaître l'effet déterminant de la culture sous ses nombreuses formes (c.-à-d. nationale, organisationnelle, militaire, au niveau de l'unité) sur les questions de santé mentale. Du point de vue de la réponse de l'organisation, la culture occupe désormais une place prépondérante dans les discussions stratégiques en matière de santé mentale, et même si les études fondées sur des données probantes constituent un élément important de ce processus, quand on est conscient que la culture oriente le genre de recherche jugé « approprié » et la façon de récolter et d'interpréter les données factuelles, on comprend beaucoup mieux comment la culture influe sur la définition d'un comportement « anormal » et la façon d'y remédier dans une société donnée. Sous l'angle du comportement organisationnel, les chefs à tous les paliers de la hiérarchie contribuent à façonner la culture, afin qu'elle facilite l'atteinte des objectifs de l'organisation, parce que « [...] les leaders sont ceux qui valorisent l'instruction axée sur la résilience, qui créent l'esprit de corps de l'unité, et qui supervisent la réintégration dans l'unité des militaires qui ont eu besoin de soins »<sup>54</sup> [TCO].

À la deuxième étape, on doit envisager les TSO en tant qu'enjeu *systémique*. Quand on comprend que les TSO s'insèrent dans un plus vaste système de maintien en puissance du personnel, ce concept souvent négligé nous permet de saisir qu'ils constituent un facteur important pour réduire les pertes de personnel évitables. Les années 1990 nous ont montré que les débats autour des TSO relevaient souvent de jugements de valeur quant à savoir qui « pouvait » avoir des symptômes, des jugements fréquemment formés en fonction de la cause du stress, c'est-à-dire, selon qu'il a été subi lors d'opérations de combat ou sans combat. Cependant, dans une perspec-



CJIFC/LG2005-0121d; photo : caporal Bill Gomm

Ouverture officielle de la clinique de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel à Winnipeg, le 11 avril 2005.

tive systémique ou organisationnelle, il est essentiel de diminuer les pertes dues aux TSO, peu importe leur origine — c'est une simple question de réduire le gaspillage. Ce que cette approche sous-tend implicitement, c'est que les FC envisagent de passer outre le mot « opérationnel » dans le terme TSO, comme elles l'ont fait avec le mot « combat » dans le terme RSC, et de traiter toutes les victimes de stress des FC à l'intérieur d'un système global, peu importe l'origine de leurs maux.

Cette démarche doit en bout de piste amener le MDN à créer et à préserver une « mémoire institutionnelle ». Un problème important de la décennie de noirceur a été l'incapacité du MDN à rassembler, analyser et transmettre les données relatives à de nombreuses questions importantes de maintien en puissance du personnel, dont les TSO, un domaine où des investissements relativement modestes peuvent faire une grosse différence. De fait, les compressions ont d'abord affecté des capacités jugées non essentielles touchant la recherche, l'éducation et l'instruction. De nos jours, on entend de nouveau des voix s'élever pour réclamer que certaines de ces fonctions soient réduites ou supprimées, dans le cadre des plus récents efforts de transformation et de diminution des coûts déployés au nom de l'« efficacité opérationnelle » dans les FC<sup>55</sup>. Ce qu'on oublie cependant trop souvent parmi tous ces appels insistants au maintien des forces « de pointe » aux dépens d'autres composantes de l'organisation, c'est que si on ignore comment s'y prendre pour utiliser et préserver ces forces au mieux, cette pointe peut rapidement s'émousser en raison d'une attrition inutile. Je ne prétends nullement ici que ces compressions sont superflues, je soutiens seulement que nous devons évaluer avec soin la pertinence de procéder à des ponctions dans le « cerveau » de l'organisation (quartiers généraux,

états-majors et capacités pédagogiques et de recherche), parce que des membres robustes ne servent pas à grand-chose en l'absence d'une intelligence pour les gouverner.

Ce processus incarne certaines des nouvelles façons de faire, et ce, sans injecter d'argent neuf. À dire vrai, la prise de telles mesures permettrait non seulement d'améliorer les méthodes de traitement des militaires en service actif et des anciens combattants des FC qui souffrent de troubles psychologiques, mais cela pourrait aider le CEMD à remplir son mandat, c'est-à-dire offrir une capacité supérieure tout en réduisant les coûts.

**ARC**



Empathie.

MDN/AR2011-0124-38; photo : caporal Tina Gillies

## NOTES

1. Le présent article est inspiré d'un exposé donné lors du congrès annuel automnal du Gregg Centre – Combat Training Centre, « The Mind at War: Understanding, Preparing, and Treating Combat Stress », 12 et 13 octobre 2011, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, N.-B. J'ai commencé à m'intéresser à cette question au moment de rédiger une étude en décembre 1999 intitulée « Creating a System for Dealing with Operational Stress in the Canadian Forces » à l'intention de la Commission d'enquête sur la Croatie.
2. On a surnommé les années 1990 la décennie de noirceur du MDN, parce que les compressions qu'ont subies les FC pendant le recul du secteur de la défense à la fin de la guerre froide ont été exacerbées par la perception que les fautes commises lors de la mission en Somalie ont imprimée dans la population, ainsi que par une méfiance généralisée à l'endroit des hauts gradés des FC. Conseil consultatif sur les Forces canadiennes d'Anciens Combattants Canada, « Les origines et l'évolution des avantages offerts aux anciens combattants au Canada, 1914-2004 », document de référence (mars 2004), s.l., à <http://www.veterans.gc.ca/tra/forces/nvc/reference>, document consulté le 18 décembre 2010; G.E. Sharpe et Allan English, « The Decade of Darkness – The Experience of the Senior Leadership of the Canadian Forces in the 1990s », document produit à l'intention de l'Institut de leadership des Forces canadiennes, daté du 24 février 2004. L'expression « décennie de noirceur » a été popularisée par le général Rick Hillier, à l'époque où il était CEMD, mais c'est le lieutenant-général (à la retraite) Al DeQuetteville qui l'a prononcée la première fois, lors d'une entrevue avec Joe Sharpe en 2003.
3. G.E. (Joe) Sharpe, *Croatia Board of Inquiry: Leadership (and Other) Lessons Learned*, Winnipeg, Manitoba, CF Training and Material Publishing Centre, 2002, p. vii et viii.
4. On peut définir un TSO comme « [...] toute perturbation psychologique persistante pouvant être attribuée aux fonctions opérationnelles exécutées par un membre des Forces canadiennes. Le terme TSO sert à décrire toute une gamme de troubles tels l'anxiété, la dépression majeure, l'abus de substances illicites ou d'alcool et le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) ». En septembre 2011, on pouvait lire cette définition dans le site Web du Chef – Personnel militaire, dans la section « Programme de soutien social aux victimes de stress opérationnel (SSVSO) ». Elle y a été supprimée depuis lors. On la trouve toutefois toujours dans le site Web du Centre de soutien au déploiement de l'ARC, à Cold Lake, à [http://www.airforce.forces.gc.ca/DSC/ColdLakeDSC/DIS/OSI\\_f.asp](http://www.airforce.forces.gc.ca/DSC/ColdLakeDSC/DIS/OSI_f.asp), document consulté le 28 mai 2012.
5. David Pugliese, « Defence Department Bureaucrats Have Gone 'Rogue' Says Opposition, Auditor General Fights Back Against DND Claims », *Ottawa Citizen*, 16 mai 2012, à <http://blogs.ottawacitizen.com/2012/05/15/defence-department-bureaucrats-have-gone-rogue-says-opposition-auditor-general-fights-back-against-dnd-claims/>, document consulté le 16 mai 2012; Murray Brewster, « DND cuts account for one-fifth of federal budget cuts over next three years », *Winnipeg Free Press*, 29 mars 2012, à <http://www.winnipegfreepress.com/fpnewstopstory/dnd-cuts-account-for-one-fifth-of-federal-budget-cuts-over-next-three-years-144956585.html>, document consulté le 28 mai 2012.
6. Allan English, « Not Written in Stone: Social Covenants and Resourcing Military and Veterans Health Care in Canada » in Alice B. Aiken et Stephanie A.H. Belanger (rédacteurs), *Shaping the Future: Military and Veteran Health Research*, Kingston, Ontario, Presses de l'Académie canadienne de la Défense, 2011, p. 230 à 238; Douglas Bland, « What next for the military? A false dichotomy », *Globe and Mail*, 27 octobre 2010, à <http://www.theglobeandmail.com/news/opinions/opinion/what-next-for-the-military-a-false-dichotomy/article1773956/>, document consulté le 28 mai 2012.
7. Murray Brewster, « DND brass on defensive over cuts to mental-health research », *Globe and Mail*, 4 mai 2012, à <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/dnd-brass-on-defensive-over-cuts-to-mental-health-research/article2423336/email>, document consulté le 6 mai 2012.
8. Lee Berthiaume, « Government knew last year it couldn't afford billions in defence spending: documents », *Postmedia News*, 4 juin 2012, à [http://www.canada.com/story\\_print.html?id=6728473&sponsor=](http://www.canada.com/story_print.html?id=6728473&sponsor=), document consulté le 5 juin 2012.
9. Jean-Rodrigue Paré, « Trouble de stress post-traumatique et santé mentale du personnel militaire et des vétérans », étude générale, publication n° 2011-97-F, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 14 octobre 2011, p. 7 à 10.
10. Voir Allan English, « Leadership et stress opérationnel dans les Forces canadiennes », *Revue militaire canadienne*, vol. 1, n° 3, automne 2000, p. 33 à 38, pour une discussion à ce sujet.
11. Greg Jaffe, « New name for PTSD could mean less stigma », *Washington Post*, 5 mai 2012, à [http://www.washingtonpost.com/world/national-security/new-name-for-ptsd-could-mean-less-stigma/2012/05/05/gIQAIV8M4T\\_story.html](http://www.washingtonpost.com/world/national-security/new-name-for-ptsd-could-mean-less-stigma/2012/05/05/gIQAIV8M4T_story.html), document consulté le 6 mai 2012. Le sentiment de honte associé à la maladie mentale est également

- un problème important dans le traitement de la maladie mentale au sein de la société civile : « Bell creates world's first chair in anti-stigma research at Queen's », *Queen's University News Centre*, 7 février 2012, à <http://queensu.ca/news/articles/bell-creates-world-s-first-chair-anti-stigma-research-queen-s>, document consulté le 31 mai 2012.
12. Allan English, *Understanding Military Culture: A Canadian Perspective*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 87.
  13. Cité dans l'ouvrage de James Wood, *Militia Myths: Ideas of the Canadian Soldier, 1896-1921*, Vancouver, UBC Press, 2010, p. 259.
  14. Michael Valpy, « Canada's military: Invisible no more », *Globe and Mail*, 20 novembre 2009, à <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/canadas-military-invisible-no-more/article1372117/>, document consulté le 20 décembre 2010.
  15. English, *Understanding Military Culture*, p. 111 à 114.
  16. Desmond Morton, « Military Medicine and State Medicine: Historical Notes on the Canadian Army Medical Corps in the First World War 1914-1919 » in David C. Naylor (rédateurs), *Canadian Health Care and the State*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992, p. 38 à 66; Desmond Morton, *Une histoire militaire du Canada, 1608-1991*, 3<sup>e</sup> édition, Sillery, Québec, Septentrion, 1992, p. 242.
  17. Chris Feudtner, « Minds the Dead Have Ravished: Shell Shock, History, and the Ecology of Disease Systems », *History of Science*, vol. 31, décembre 1993, p. 377 à 420.
  18. À l'époque, deux ouvrages importants sur le sujet étaient ceux de Shabtai Noy, « Combat Stress Reactions », *Handbook of Military Psychology*, Reuven Gal et A. David Mangelsdorff (rédateurs), Chichester, Royaume-Uni, John Wiley, 1991, p. 507 à 530; Solomon Zahava, *Combat Stress Reaction: The Enduring Toll of War*, New York, Plenum Press, 1993.
  19. Fred Kaplan, « The Post-9/11 Military », *Slate*, 2 septembre 2011, à [http://www.slate.com/articles/news\\_and\\_politics/war\\_stories/2011/09/the\\_post911\\_military.html](http://www.slate.com/articles/news_and_politics/war_stories/2011/09/the_post911_military.html), document consulté le 1<sup>er</sup> juin 2012.
  20. Canada, Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité, « Pour rectifier la position des Forces canadiennes concernant la mort ou la mutilation », huitième rapport, Ottawa, Sénat du Canada, 10 avril 2003, à <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/372/vete/rep/rep08apr03-f.htm>, document consulté le 16 septembre 2011.
  21. Canada, Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité, « Traumatismes liés au stress : le besoin de compréhension », quatorzième rapport, Ottawa, Sénat du Canada, 19 juin 2003, à <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/372/vete/rep/rep14jun03-f.htm>, document consulté le 16 septembre 2011.
  22. Don Richardson et coll., « Le soutien social aux victimes de stress opérationnel : une innovation canadienne en matière de soutien professionnel par les pairs », *Revue militaire canadienne*, vol. 9, n° 1, s.d. [2008], p. 57 à 64, à <http://www.journal.dnd.ca/v09/no1/doc/09-richardson-fra.pdf>, document consulté le 16 septembre 2011.
  23. Voir la note 4 ci-dessus.
  24. Robert H. Ahrenfeldt, *Psychiatry in the British Army in the Second World War*, New York, Columbia University Press, 1958, p. 5, 6 et 8; Grande-Bretagne, « Report of the War Office Committee of Enquiry into 'Shell-Shock' », Cmd 1734, Londres, HMSO, 1922, p. 119n.
  25. English, « Leadership et stress opérationnel dans les Forces canadiennes », p. 34.
  26. Ahrenfeldt, *Psychiatry in the British Army in the Second World War*, p. 5 à 7.
  27. Terry Copp et Mark Humphries, *Combat Stress in the 20<sup>th</sup> Century: The Commonwealth Perspective*, Kingston, Ontario, Presses de l'Académie canadienne de la Défense, 2010, p. 14 et 15, 126n, 129.
  28. Jaffe, « New name for PTSD could mean less stigma ».
  29. Canada, MDN, *Servir avec honneur : la profession des armes au Canada*, Kingston, Ontario, Institut du leadership des Forces canadiennes, 2003, p. 51 et 52. Voir Rakesh Jetly et Alexandra Heber, « Mental Health Care for Canadian Forces Members in Afghanistan » in Aiken and Belanger (rédateurs), *Shaping the Future: Military and Veteran Health Research*, p. 154 à 159 pour une discussion sur les défis récents posés aux praticiens en uniforme qui doivent adapter les pratiques exemplaires civiles à un milieu militaire.
  30. De nos jours, les protocoles simples de traitement direct des TSO sont fondés sur les principes PIES (proximité, immédiateté, espérance et simplicité) utilisés lors de la Première Guerre mondiale, Donna Miles, « Military Confronts Combat Stress at Front Lines », *American Forces Press Service*, 11 avril 2005, à <http://www.defense.gov/news/newstarticle.aspx?id=31454>, document consulté le 1<sup>er</sup> juin 2012. Un des premiers comptes rendus détaillés de ces protocoles, produit à la lumière de l'expérience britannique, canadienne et française, est fourni dans l'article de Pearce Bailey et coll., *The Medical Department of the United States Army in the World War*, vol. 10, *Neuropsychiatry*, Washington, États-Unis, Government Printing Office, 1929, p. 271, 273, 277 et 281, 294 à 296, 306 et 307, 309, 311 et 313. L'adoption par les FC en 2008 d'un « algorithme » consensuel de gestion des soins primaires, « Concussion (mTBI) [minor Traumatic Brain Injury] in a Deployed Setting » (Les commotions (TCM) [traumatismes cérébraux mineurs] dans un contexte de déploiement), est un exemple récent d'une entente entre les membres du personnel soignant quant au protocole à utiliser pour évaluer et traiter rapidement les éventuelles victimes du stress au combat, même si la nature des traumatismes cérébraux mineurs continue de faire l'objet de discussions animées. Jetly et Heber, « Mental Health Care for Canadian Forces Members in Afghanistan », p. 156 à 159.
  31. Richardson et coll., « Le soutien social aux victimes de stress opérationnel », p. 57 et 58, 62 et 63.
  32. Canada, MDN, « Rapport de suivi – Examen des mesures du MDN et des FC relatives aux traumatismes liés au stress opérationnel », Rapport de l'Ombudsman, décembre 2002, p. 70, à <http://www.ombudsman.forces.gc.ca/rep-rap/sr-rs/fr-rs/rep-rap-01-fra.asp#introduction>, document consulté le 2 juin 2012.
  33. Allan English et James C. Taylor, « Introduction » in Allan English et James C. Taylor (rédateurs), *The Operational Art - Canadian Perspectives: Health Service Support*, Kingston, Ontario, Académie canadienne de la Défense, 2006, p. vii à x. La nature fragmentaire du système de maintien en puissance du personnel des FC relativement aux TSO à la fin de la décennie de noirceur est décrite dans le document de KMG Associates, « Analysis of Operational Stress Injuries: A Report Prepared for the Canadian Forces Leadership Institute », 30 mars 2004. Disponible auprès de l'auteur du présent article. Voir aussi Canada, MDN, « Un long chemin vers la guérison : le combat contre les traumatismes liés au stress opérationnel », Deuxième examen des mesures du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes relatives aux traumatismes liés au stress opérationnel, Ombudsman du MDN, décembre 2008, p. 9, à <http://www.ombudsman.forces.gc.ca/rep-rap/sr-rs/osi-tso-3/doc/osi-tso-3-fra.pdf>, document consulté le 3 juin 2012.
  34. Allan English, *The Cream of the Crop: Canadian Aircrew 1939-1945*, McGill-Queen's University Press, 1996, p. 81 à 102.
  35. Canada, MDN, *Rapport final : Commission d'enquête sur la Croatie*, Ottawa, MDN, 2000, p. 4 et 5.
  36. English, *The Cream of the Crop*, p. 61 à 80; English, « Leadership et stress opérationnel dans les Forces canadiennes », p. 35; Canada, MDN, « Un long chemin vers la guérison », p. 28 à 30.
  37. English, *The Cream of the Crop*, pp. 121-130.
  38. English, « Leadership et stress opérationnel dans les Forces canadiennes », p. 33 à 38.
  39. On peut trouver un résumé de ces questions, accessible au profane, ponctué de citations tirées de la vaste documentation sur le sujet dans l'ouvrage d'Ethan Watters, *Crazy Like Us: The Globalization of the American Psyche*, New York, Free Press, 2010. Pour en savoir plus sur la perspective des FC, voir Canada, MDN, « Un long chemin vers la guérison : le combat contre les traumatismes liés au stress opérationnel », p. 2 à 5, 8 et 9, 11 et 12, 17 à 19, 26 à 28, 39 à 43 et 61.
  40. Canada, MDN, *Rapport final : Commission d'enquête sur la Croatie*, p. 1 à 3.
  41. C'est un thème récurrent des rapports de l'Ombudsman depuis 2002, Canada, MDN, « Un long chemin vers la guérison », p. 9 à 13, 26 à 30.
  42. Canada, MDN, « Un long chemin vers la guérison », p. 3 et 4, 17 à 19, 27 et 28, 39 et 40, 55 et 56.
  43. Ronald F. Bellamy et Craig H. Llewellyn, « Preventable Casualties: Rommel's Flaw, Slim's Edge », *Army*, vol. 40, n° 5, mai 1990, p. 52 à 56.
  44. Jean Robert Bernier, « Threats to Operational Force Health Protection » in Allan English et James C. Taylor (rédateurs), *The Operational Art - Canadian Perspectives: Health Service Support*, Kingston, Ontario, Presses de l'Académie canadienne de la Défense, 2006, p. 23 et 24.
  45. Bernier, « Threats to Operational Force Health Protection », p. 34 à 37.
  46. Voir, par exemple, Canada, MDN, « Rapport de suivi – Examen des mesures du MDN et des FC relatives aux traumatismes liés au stress opérationnel », p. 104 et 105; Canada, MDN, « Un long chemin vers la guérison », p. 9 à 13, 26 à 30; English, « Leadership et stress opérationnel dans les Forces canadiennes », p. 34, 36.
  47. Canada, MDN, « Rapport de suivi – Examen des mesures du MDN et des FC relatives aux traumatismes liés au stress opérationnel », p. 17 et 18.
  48. S. Savard, « Needs Assessment of Training and Education on Operational Stress Injuries », TDSP 2/02, BFC Borden, Ontario, Centre du développement de l'instruction des FC, septembre 2002. L'absence d'un programme d'éducation coordonné sur les TSO dans les FC, comme décrit dans l'étude de Savard, est un problème qui reste à corriger, voir MDN, « Rapport de suivi – Examen des mesures du MDN et des FC relatives aux traumatismes liés au stress opérationnel », p. 17 et 18, 38 à 40.
  49. Bernier, « Threats to Operational Force Health Protection », p. 41.
  50. Canada, MDN, « Un long chemin vers la guérison : le combat contre les traumatismes liés au stress opérationnel », p. 39 et 40.
  51. Allan English et coll., « Are We Losing Our Memory?: Decision Making in DND » in Yves Tremblay, (rédateur), *L'histoire militaire canadienne depuis le XVII<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, MDN, Direction – Histoire et patrimoine, s.d. [2001], p. 473 à 480.
  52. Canada, MDN, CANFORGEN 164/11 CDS 024/11 091605Z SEP 11, cité dans *Army.ca Forums*, 9 septembre 2011, à <http://forums.army.ca/forums/index.php?topic=97262.350>, document consulté le 3 juin 2012.
  53. Canada, MDN, « Rapport sur la transformation 2011 », Ottawa, MDN, 6 juillet 2011, p. 9, à <http://www.forces.gc.ca/site/reports-rapports/transfo2011/index-fra.asp>, document consulté le 3 juin 2012.
  54. Hilary Jaeger, « Mental Health Care in the Canadian Forces », *On Track*, vol. 11, n° 1, printemps 2006, à <http://www.cda-cda.ca/cda/uploads/cda/2008/12/ontrack11n1.pdf>, document consulté le 16 septembre 2011. Le brigadier-général Jaeger a déjà occupé le poste de Chef – Services de santé des FC, et elle est actuellement Directrice générale des professionnels de la santé et Agente médicale nationale à Anciens Combattants Canada.
  55. Canada, MDN, « Rapport sur la transformation 2011 », p. 64, 65, 67 et 68, 101; John Ibbitson, « General's report calls for dramatic cuts to bloated military staffing », *Globe and Mail*, 19 août 2011, à <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/generals-report-calls-for-dramatic-cuts-to-bloated-military-staffing/article2134511/>, document consulté le 3 juin 2012.



Mess des officiers, Collège des Forces canadiennes.

## LA FORMATION DES NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE LA SÉCURITÉ NATIONALE : UN EXAMEN DU PROGRAMME DE SÉCURITÉ NATIONALE OFFERT AU COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES

par Brent Griffin

### Introduction

**A** la suite de la dissolution de l'Union soviétique, survenue il y a plus de vingt ans, les lignes relativement claires qui avaient jusque-là séparé les superpuissances ont commencé à s'estomper, et comme l'un des deux pôles du monde de l'après-guerre avait disparu, les sentiments nationaux et culturels auparavant refoulés par la force de la réalité politique de la guerre froide ont commencé à refaire surface. Exacerbés par la croissance de la mondialisation, ces sentiments se sont transformés en une flambée de violence, et un climat d'instabilité croissante s'est installé partout dans le monde, tandis que les poudrières de l'après-guerre commençaient à laisser planer une menace réelle ou perçue comme telle contre les intérêts nationaux d'États souverains. Le monde de la guerre froide, défini par l'impassé entre deux adversaires armés, s'est malheureusement imposé comme la « nouvelle normalité », engendrant une foule de nouvelles inquiétudes qui ont donné lieu à la naissance d'une variété de nouveaux termes, comme « l'axe du mal » ou « l'arc d'instabilité », pour n'en citer que deux<sup>1</sup>. Ce nouvel environnement n'était caractérisé par aucune des qualités qui l'auraient vraisemblablement rendu intelligible, comme le monde des cinquante dernières années l'avait été; au contraire, il a fini par être propice à l'apparition de problèmes apparem-

ment insolubles qui, à la surface, donnaient à penser que la partie d'échecs nucléaire qui s'était jouée était parfaitement raisonnable. Naturellement, les protagonistes de l'époque de la guerre froide avaient pour le moins tous un intérêt à assurer leur survie, malgré l'incompatibilité de leurs idéologies. La réalité ayant changé, comment l'État fait-il, de nos jours, pour faire face au fanatisme religieux, aux tensions raciales, au mouvement des « seigneurs de la guerre » et à l'avalanche des autres mouvements qui existent à l'intérieur du système westphalien et qui posent une menace pour les institutions politiques voisines ou même pour celles qui se trouvent à l'autre bout du monde? Et dans un même ordre d'idée, quelle incidence certaines circonstances moins dramatiques, comme la mondialisation, la pénurie de ressources et les mouvements migratoires, peuvent-elles avoir sur la sécurité étatique?

La réponse à ces questions et à d'autres questions du même ordre n'est pas facile à trouver, quand elle n'est pas introuvable.

*Le colonel Brent Griffin est membre de la Force aérienne des États-Unis, et il est actuellement au service de la division des Affaires de la sécurité internationale du Cabinet du secrétaire à la Défense des États-Unis, au Pentagone. Il a été affecté au Collège des Forces canadiennes durant quatre ans, à titre d'officier d'échange, et il y a occupé les postes de directeur du programme d'études du Programme de sécurité nationale et de vice-président du département de la sécurité et des affaires internationales, durant trois ans.*

Souvent, les plus grands penseurs n'ont même pas encore déterminé quelles questions il conviendrait de poser. Au cours des deux décennies qui ont suivi l'implosion de l'Union soviétique, les gouvernements ont commencé à saisir non seulement l'énormité des problèmes qu'ils ont à résoudre, mais aussi leur interdépendance. Les organisations ont commencé à chercher des solutions pour régler les questions d'actualité nationales et transnationales de fond, mais

le processus éducationnel est loin d'être achevé. Il est vrai que le terme « approche pangouvernementale » est assez généralement compris au sein des Forces canadiennes (FC) et dans l'ensemble du gouvernement du Canada (GC), mais il n'est perçu, de bien des façons, que comme un concept nébuleux qui suppose un certain niveau de coordination avec d'autres ministères et organismes, le plus souvent dans le contexte de la défense nationale ou des missions de consolidation de la paix à l'étranger. Cette conception, qui est sans doute trop réductrice, est fondée sur une analogie qui assimile la sécurité nationale à la défense nationale et qui pourrait bien être fautive. L'orientation et la stratégie pangouvernementales ne devraient sans doute pas être réservées au domaine étroit de la défense, mais s'appliquer aussi au terrain de jeu plus vaste de la sécurité nationale. L'immersion d'officiers supérieurs des FC, de cadres du GC et de membres éminents du secteur privé dans l'étude de questions comme celles qui ont été mentionnées est au cœur du Programme de sécurité nationale (PSN), qui est un programme d'études d'une durée de dix mois, dont l'objet est de permettre aux participants de saisir les problèmes issus de la nouvelle normalité et d'élaborer des méthodes complètes de résolution.

### L'environnement

Comme on aurait pu s'y attendre, dans la *Stratégie de défense Le Canada d'abord*, qui date de 2008, le monde de la nouvelle normalité est qualifié d'instable et d'imprévisible : « Le monde d'aujourd'hui est instable et incertain, et le Canada fait face à de véritables défis au plan de la sécurité<sup>2</sup> ». Bien que le document fasse allusion à une définition plus large de la sécurité que celle qui est « axée sur l'approche militaire », à laquelle les militaires adhèrent généralement, le terme n'y est pas explicitement défini. Pour en trouver une définition en bonne et due forme, il faut se référer à un document produit quatre ans plus tôt, *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale*, dans lequel il est précisé qu'il s'agit de « [l]a toute première politique en son genre au Canada<sup>3</sup> ». Dans le premier chapitre, la portée de la sécurité nationale est décrite comme suit :

La sécurité nationale a pour but de conjurer les menaces qui risquent de miner la sécurité de l'État ou de

Périodes de perfectionnement des officiers				
PP1	PP2	PP3	PP4	PP5
Aspm/Élof Ens/2Slt  • Qualification militaire de base des officiers (QMBO) • Instruction propre à l'armée d'appartenance • Instruction professionnelle de base	Ens/1Lt  • Qualification intermédiaire propre à l'armée d'appartenance • Programme d'études militaires professionnelles pour les officiers (PEMPO) • Programme d'état-major sur les opérations interarmées (PEMOI)	Ltv/Capt  Capc/Maj  • Qualification avancée propre à l'armée d'appartenance • Programme de commandement et d'état-major interarmées (PCEMI) • Études supérieures • Programme des études de sécurité canadienne (PESC)	Capv/Col  • Développement d'aptitudes à la gestion et au leadership • Programme de sécurité nationale (PSN) • Études supérieures • Formation en langue seconde (au besoin)	Offr gén  • Développement d'aptitudes exceptionnelles à la gestion et au leadership • Programme de perfectionnement des cadres (PPC) • Programme des nominations supérieures (PNS) • (4 modules en développement) • Formation en langue seconde (au besoin)

la société. Ces menaces ne peuvent généralement être écartées que par une action concertée, parce que les individus, les collectivités ou les provinces n'ont pas la capacité d'y faire face par leurs propres moyens<sup>4</sup>.

Ce point de vue n'est pas trop éloigné de celui que l'on attribue à George Kennan, qui est l'un des plus grands diplomates que l'Amérique ait produits. Dans un document provisoire intitulé *Comments on the General Trend of US Foreign Policy*, rédigé par George Kennan, la sécurité nationale est définie comme étant la capacité continue d'un pays de poursuivre ses activités internes sans être aux prises avec de graves problèmes d'ingérence de la part de puissances étrangères et sans craindre qu'ils ne se présentent<sup>5</sup> [TCO]. Les deux définitions sont délibérément et nécessairement vagues, en grande partie parce que l'environnement dont il est question est ambigu et complexe et parce que les menaces envisagées ne peuvent pas être reléguées à une sphère précise, que ce soit la sphère diplomatique, informationnelle, militaire, économique ou culturelle. Bref, elles décrivent une idée qui est loin d'être nette et laissent entendre que l'approche choisie pour soutenir cet environnement ne devrait absolument pas être linéaire ni axée sur la recherche d'une solution unique.

Quiconque estime que les définitions proposées sont réalistes (pour ne pas dire concrètes) devrait en principe accepter aussi l'idée, implicitement avancée, que les plans d'action visant à régler les questions liées à la sécurité nationale peuvent être fondés sur diverses approches, ou plus précisément, sur une approche globale mettant en jeu plusieurs formes de puissances nationales. Bien que, dans le contexte de la guerre froide, la victoire puisse difficilement être attribuée à la seule force militaire, les armées occidentales ont eu beaucoup de mal à « jeter par-dessus bord » le paradigme véhiculé durant la guerre froide du recours obligatoire à la garnison et à une intervention purement militaire pour résoudre des questions liées à la sécurité nationale. Cette observation ne signifie pas que les choses n'ont pas progressé à cet égard; au contraire, des progrès remarquables ont été accomplis au cours de la dernière décennie dans le domaine de la coopération interministérielle et intergouvernementale, dans les opérations nationales et internationales. Toutefois, il a fallu deux décennies de gestation pour en arriver

à une telle coopération, qui est en grande partie l'aboutissement de longs tâtonnements. L'esprit d'équipe s'est souvent développé au fil de « coups durs » encaissés durant des années de pénible labeur en Afghanistan, en Iraq et dans d'autres points chauds dans le monde. Bon nombre d'obstacles sont tombés, mais ils résidaient surtout dans les domaines de la tactique et des opérations. Jusqu'ici, bien peu d'efforts ont été consacrés à l'élaboration d'un cadre de travail officiel qui permettrait d'établir un lien entre la politique nationale et la stratégie nationale, selon une approche globale et pangouvernementale. Pour ce qui est de l'approche intergouvernementale, des organisations et des lois internationales ont été établies pour faciliter la coopération, mais les questions à régler de nos jours sont litigieuses ou insolubles, malgré les meilleures intentions du monde et tous les efforts qui ont été faits pour construire des « coalitions de pays disposés à les résoudre ».

### La faille

Qu'en est-il du continuum du programme de perfectionnement professionnel des officiers supérieurs des FC et du programme général de perfectionnement professionnel des FC? La réponse est sans doute plus facile à trouver pour le programme général, du moins en ce qui concerne les quatre domaines du programme d'éducation précédant les périodes de perfectionnement (PP). La PP 3, qui correspond au Programme de commandement et d'état-major interarmées (PCEMI) offert au Collège des Forces canadiennes (CFC), est axée sur le niveau opérationnel de la conduite de la guerre. L'objet annoncé du PCEMI est « de préparer des officiers supérieurs sélectionnés de l'Équipe de la Défense à occuper des postes de commandement ou d'état-major dans un environnement opérationnel contemporain, dans l'éventail complet des opérations, à l'échelle nationale et internationale<sup>6</sup> ». Cela suppose que le PCEMI fait le pont entre la tactique et la stratégie. Il déborde dans les deux aspects, mais juste assez pour permettre aux participants de comprendre les limites de la tactique et les réalités de la stratégie au niveau opérationnel. Étant donné que la PP 3 porte sur le niveau opérationnel de la conduite de la guerre, il va de soi que la matière enseignée dans le cadre de la PP 4 devrait *déborder* du cadre des opérations, pour aller vers la stratégie. De quelle façon le programme a-t-il répondu aux attentes à cet égard, au fil du temps?

Avant 2008, les FC offraient deux programmes de cours par l'entremise du CFC pour satisfaire aux exigences liées à la PP 4 : le Programme supérieur des études militaires (PSEM) et le Programme des études de sécurité nationale (PESN)<sup>7</sup>. L'objet du PSEM, qui se situe exactement au point de rencontre entre le niveau opérationnel et le niveau stratégique de la conduite de la guerre, était « de préparer les colonels ou capitaines de vaisseau à des nominations à des postes de commandement et d'état-major au niveau opérationnel au sein de quartiers généraux et d'organismes nationaux et internationaux<sup>8</sup> ». Le PESN, qui est le pendant du PSEM, avait pour objet « de préparer les généraux ou les officiers généraux, certains colonels ou capitaines de vaisseau et leurs homologues civils à assumer des responsabilités de leadership au niveau stratégique dans le cadre de l'élaboration, de l'orientation et de la gestion des politiques de défense et de sécurité nationale<sup>9</sup> ». Ensemble, ces deux programmes étaient des compléments de l'éducation militaire professionnelle offerte dans les périodes de perfectionnement antéri-

eures, et permettaient aux participants d'acquérir des connaissances plus générales, bien que la matière enseignée ait dans une certaine mesure été axée sur les aspects militaires, dans le domaine de la stratégie. Offerts à la suite et d'une durée respective de 15 et de 25 semaines, le PSEM et le PESN étaient complémentaires et permettaient aux officiers supérieurs canadiens qui y participaient d'obtenir la qualification correspondant à la PP 4. La plupart du temps, les cours s'échelonnaient sur plusieurs années, ce qui permettait aux officiers de consacrer de plus petites périodes à la fois à leur éducation. Cette répartition de l'apprentissage sur deux programmes avait l'avantage de permettre une plus grande souplesse. Par contre, ces programmes étaient axés sur les aspects militaires – dans le PESN, les points centraux du volet portant sur le niveau stratégique étaient le commandement stratégique et le leadership institutionnel; la gestion des ressources de la défense; la sécurité nationale au Canada et les relations internationales; le pouvoir, la stratégie militaire et l'état de préparation.

Le profil des participants au PSEM et au PESN reflétait la nature des deux programmes, qui portaient sur la conduite de la guerre. Étant donné l'objet du PSEM, les participants étaient tous des officiers militaires, dont certains provenaient de pays étrangers. Par contre, des « civils occupant un poste d'un échelon équivalent » comptaient aussi parmi les participants au PESN, bien que leur nombre n'ait pas été très important<sup>10</sup>. En outre, tous ces civils étaient des employés du ministère de la Défense nationale (MDN) – la plupart étant au service de Recherche et développement pour la défense Canada. Conséquemment, bien que ces civils aient pu offrir un point de vue bien différent de celui de leurs pairs militaires, le paradigme strictement militaire est demeuré intact. En fait, même si l'objet du PESN était de préparer les participants à gérer « la sécurité nationale et la politique de défense », l'objectif n'aurait sans doute pu être atteint directement que dans un contexte militaire. Jusqu'en 2008, les cours de la PP 4 permettaient aux futurs professionnels de la défense d'acquérir les compétences voulues compte tenu de l'environnement dans lequel ils évoluaient, mais au regard de la définition élargie de la sécurité nationale dont il a été question dans la section précédente du présent article, il est permis de douter que le PSEM et le PESN aient véritablement pu former des professionnels de la défense nationale compétents, plus particulièrement dans le contexte de l'approche pangouvernementale. Dans les décennies qui ont



Lune au-dessus de l'édifice Mackenzie, Collège militaire royal du Canada.

Brad Lowe, Section de photographie de la Base, BFC Kingston

sui la guerre froide, et plus précisément après les événements du 11 septembre 2011, les experts ne pouvaient plus se retrancher dans la recherche de solutions militaires pour régler les problèmes liés à la sécurité nationale.

### La solution

Malgré les lacunes qu'ils présentaient, le PSEM et le PESN ont permis aux FC d'atteindre les objectifs qu'elles s'étaient fixés relativement à leur besoin de disposer d'officiers qui connaissent « les problèmes de politique et de sécurité nationales, les facteurs scientifiques, politiques, économiques et militaires exerçant une incidence sur le Canada et les autres États, ainsi que [...] la place qu'occupe le Canada sur la scène internationale<sup>11</sup> ». Plus important encore, ils ont servi de tremplins pour l'élaboration d'un programme encore plus ambitieux dans le domaine, soit le Programme de sécurité nationale (PSN). Conscient de certaines des limites de l'approche contemporaine adoptée par les FC à l'égard de l'éducation des officiers supérieurs, le Conseil des Forces armées (CFA) a exigé en 2008 que des changements radicaux soient apportés à la PP 4, par la mise en place d'un programme dont l'objet allait être de « préparer ceux qui le suivront à occuper des postes de chefs et de gestionnaires au niveau stratégique, et les officiers à devenir commandants et officiers supérieurs d'état-major de forces opérationnelles interarmées<sup>12</sup> ». La directive du CFA indiquait explicitement les deux éléments essentiels qui allaient être au cœur de la transformation et qui feraient du PSN un programme vraiment différent des précédents : les méthodes pédagogiques et la liste nominative.

Pour ce qui est du premier élément essentiel, le changement allait établir une nette démarcation avec le mode de fonctionnement précédent, car le CFA avait confié aux responsables le mandat de veiller à ce que le PSN soit « conforme aux exigences d'un programme d'études supérieures », et à ce qu'il ouvre la possibilité aux participants de faire aussi une maîtrise ès arts au Collège militaire royal du Canada (CMRC) dans le cadre de leur programme<sup>13</sup>. Ce mandat a nécessairement changé l'essence du PSN, par rapport aux programmes précédents. Premièrement, même si le PSEM et le PESN permettaient sans contredit aux participants d'acquérir une solide base de connaissances, ils n'étaient clairement pas aussi propices à l'apprentissage personnel de la pensée critique, compte tenu de la place accordée à la rédaction de documents. En effet, les travaux écrits dans le cadre de ces programmes ne représentaient que 30 pour 100 (environ 200 heures) du nombre d'heures que les participants passaient avec leurs instructeurs, comparativement aux 80 pour 100 environ (approximativement 470 heures) qu'ils représentent dans le PSN, sans compter le programme de la maîtrise. Dans le même ordre d'idée, la méthode pédagogique employée pour le PSN est complètement différente. En effet, les cours du PSEM et du PESN étaient offerts selon la méthode « traditionnelle » employée dans la plupart des établissements offrant le Programme d'études militaires professionnelles (PEMP); les participants assistaient à des exposés donnés par une variété de conférenciers et d'instructeurs, et la continuité de la formation était assurée par un instructeur principal, qui était habituellement un général ou un officier général à la retraite engagé à forfait. L'emploi de la méthode adoptée pour le PSN représentait un changement de cap complet par rapport à l'approche paradigmatique privilégiée pour le PEMP; en effet, les cours sont offerts par des équipes diversifiées d'instructeurs du niveau du doctorat, qui assurent la continuité du programme d'études grâce à

l'intégration de chacun des sept cours obligatoires et à la collaboration des instructeurs principaux (qui seront devenus des mentors principaux la deuxième fois que le programme a été offert) et qui ont le mandat de veiller à ce que ce programme d'études rigoureux sur le plan intellectuel soit pertinent par rapport à la pratique dans le milieu professionnel. L'application du nouveau concept pédagogique signifiait qu'on allait accorder moins de place aux présentations données par des conférenciers provenant de l'extérieur, mais le rôle joué par de tels invités est toujours valable, car les participants au PSN sont exposés à des points de vue entièrement nouveaux à des moments précis durant leurs études. Bref, la nouvelle méthode pédagogique tripartite permet de relier délibérément les divers thèmes sur lesquels porte l'instruction pour en faire un tout plus homogène – un tout qui permet de faire le lien entre la théorie et la pratique d'une manière admirable.

Le deuxième facteur de l'évolution du programme d'éducation est la diversification explicite des participants du PSN. Les attentes à cet égard étaient évidentes dans la directive du CFA, dans laquelle il était écrit : « Des officiers étrangers, des cadres du MDN et *des employés civils d'autres ministères et organismes* peuvent également être inscrits au programme<sup>14</sup> » (l'italique a été ajouté). Il faut se rappeler que le nombre des civils inscrits au PSEM était presque nul, et que ceux qui faisaient partie de la liste nominative du PSN n'en représentaient à peine que le dixième et qu'ils étaient tous des cadres du MDN. La mise en place du PSN a ouvert de nouveaux horizons à cet égard. En effet, le nombre de civils inscrits au cours pilote est monté en flèche, de sorte qu'ils représentaient 25 pour 100 de l'ensemble des participants; il y avait des cadres du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, du ministère de la Santé publique et de la Protection civile, du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de même qu'un cadre du secteur privé et trois du MDN. La campagne intensive menée en vue d'attirer des participants de tous les horizons s'est poursuivie durant les années universitaires suivantes. Lorsque le nombre d'inscriptions s'est stabilisé, la troisième fois que le programme a été offert, les civils représentaient un tiers des participants et provenaient de huit ministères ou organismes et du secteur privé. La grande diversité des participants a des répercussions positives importantes sur la dynamique de l'ensemble, tant sur les militaires que sur les civils, qu'ils proviennent du Canada ou de l'étranger; c'est sans doute l'intérêt que présente une telle dynamique qui explique qu'entre la première et la troisième



Les stagiaires du cours NSP 01 se font « servir une leçon » par un soldat très expérimenté, le brigadier-général David Fraser.

MDN; photo : sergent Charles Barber, J6 Service d'imagerie, CFC

année où le programme a été offert, le nombre des civils inscrits ait augmenté de 42 pour 100 et celui des participants provenant d'organismes de l'extérieur, de 33 pour 100.

Bref, le PSN constituait une solution novatrice et globale aux problèmes d'aujourd'hui; en effet, si le PSEM et le PESN répondaient aux attentes à l'époque où ils étaient offerts, il en est de même avec le PSN de nos jours. Le PSN, dont la conception assure un équilibre judicieux entre l'approche pédagogique et le choix du contenu, constitue un moyen de combler le fossé entre les divers organismes gouvernementaux, et entre le secteur public et le secteur privé. Il est d'autant plus efficace à cet égard qu'il favorise l'apprentissage sur plusieurs plans, choisis avec soin, par le développement de la pensée critique dans le cadre d'études universitaires et d'activités de perfectionnement professionnel dirigées par des praticiens à la retraite. Cela nous amène à poser la question la plus importante qui soit : qu'est-ce que les diplômés du PSN ont à offrir aux Forces canadiennes et au gouvernement du Canada?

### Les résultats

Les diplômés du PSN ont acquis des compétences uniques leur permettant de remplir quatre rôles importants au sein de l'appareil général de sécurité nationale de l'État. En effet, ils possèdent les connaissances voulues pour agir à titre de dirigeants de l'institution, de responsables de la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale, de concepteurs de la stratégie nationale et d'interprètes dans l'élément central (qui se situe entre la stratégie et le domaine opérationnel)<sup>15</sup>. Leur champ de compétence n'est pas restreint à celui de la défense ni aux aspects qui touchent le Canada; à la fin de leur PSN, les leaders font profiter de leur nouvelle expérience aux secteurs civils public et privé, et au pays d'où ils proviennent. Le PSN leur permet d'acquérir, comme aucun autre programme, un ensemble de connaissances qui comptent sans doute parmi les plus universelles. Certes, la matière enseignée reflète nettement la réalité canadienne dans son essence, mais le programme est conçu de façon à ce que les participants puissent obtenir des équivalences complètes auprès d'un certain nombre de collèges spécialisés dans l'enseignement de la conduite de la guerre dirigés par des pays qui sont alliés au Canada, comme l'Australie, le Brésil, le Pakistan, la Pologne, le Royaume-Uni et les États-Unis<sup>16</sup>.

Avant de poursuivre notre réflexion sur ces compétences uniques, il importe que nous comprenions la transformation du PSN, qui a d'abord conjugué le PSEM et le PESN, avant de devenir un programme à part entière dont l'objet est distinct. Il faut se rappeler que l'objet du cours pilote réunissait les objectifs des cours qui avaient précédé le PSN, pour faire un tout cohérent, s'articulant autour de deux axes – une dualité avec laquelle il était parfois difficile de composer. Une fois qu'ils sont parvenus à cerner les difficultés que posait l'enseignement des aspects tant stratégiques qu'opérationnels dans le cadre d'un seul programme d'études, après les deux premières années où le PSN a été offert, les responsables ont clairement réorienté le PSN vers la stratégie durant les troisième et quatrième années du programme. À l'heure actuelle, l'objet du PSN est le suivant :

Le but du PSN est de préparer des dirigeants choisis des secteurs militaire, public, international et privé à assumer des responsabilités stratégiques dans le contexte de sécurité mondiale complexe et ambiguë de l'avenir<sup>17</sup>.

Le nouvel objet, qui n'a plus grand-chose à voir avec celui qui avait été énoncé à l'origine, a clairement « donné au PSN une orientation qui lui est propre ». Premièrement, il a si bien précisé qui pourrait faire partie de la liste nominative qu'il l'a carrément

définie, et il a sans contredit orienté le PSN vers l'arène de la sécurité nationale plutôt que de le laisser dans le domaine plus étroit de la défense. Deuxièmement, il a indéniablement orienté le PSN vers le plan de la stratégie, ce qui a obligé les participants à faire le lien entre les ressources dont le pays dispose et les objectifs à atteindre plutôt que d'aborder les problèmes d'une manière plus conventionnelle, sous l'angle de la gestion d'un plan de campagne. Finalement, il a défini l'environnement, ce qui a forcé les participants à nuancer leur interprétation des choses plutôt que de tout voir « en blanc ou en noir ».

Comme il importe que les participants soient exposés aux problèmes engendrés par l'ambiguïté de l'environnement, la complexité est une considération essentielle dans le cadre du PSN, tant dans les cours que dans les travaux pratiques. Le programme d'études du PSN constitue donc un moyen d'atteindre cinq objectifs :

Commandement stratégique et leadership institutionnel. Développer la capacité des participants à évaluer et à mettre en pratique les principes du commandement stratégique, du leadership et de la gestion qui contribueront à diriger les institutions de défense et de sécurité nationale, ainsi que d'évaluer et de définir la culture et l'éthos institutionnels.

Gestion des ressources stratégiques. Permettre aux participants de parfaire leur connaissance de la gestion des ressources stratégiques afin d'analyser les politiques institutionnelles de gestion des ressources humaines et d'évaluer l'incidence du système de gestion des ressources de la défense sur la mise sur pied et le maintien en puissance d'une capacité nationale permettant de satisfaire aux exigences de sécurité du Canada.

Sécurité nationale canadienne et relations internationales. Permettre aux participants de parfaire leur connaissance des facteurs, tant au Canada qu'à l'étranger, qui ont des répercussions sur la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale du Canada, et d'examiner le contexte géostratégique (international) qui influence la stratégie de sécurité nationale en ce qui touche les intérêts nationaux du Canada et la promulgation des valeurs canadiennes.

Concepts stratégiques : formulation d'une stratégie et application de la puissance nationale. Permettre aux participants de parfaire leur connaissance des éléments de la puissance nationale grâce à l'examen de ses facteurs déterminants aux plans diplomatiques et politiques, informationnels, socio-culturels, militaires et économiques déterminants; d'analyser leurs répercussions sur les possibilités stratégiques s'offrant au Canada; et d'évaluer les mesures de contrôle pour leur mise en œuvre dans les contextes intragouvernemental, intergouvernemental et non gouvernemental.

La planification globale de campagnes en contextes complexes. Permettre aux participants de parfaire leur capacité à concevoir des plans globaux de campagnes nationales et multinationales visant à produire des effets stratégiques dans des contextes de sécurité complexes<sup>18</sup>.

Les concepts que sous-tendent ces objectifs semblent relativement simples s'ils sont acceptés sans réserve, mais la simplicité s'arrête là. En effet, les participants doivent les examiner d'un point de vue nouveau, tant sur le plan des études que de la profession. De toute façon, chacun d'eux est exposé à divers degrés de complexité, d'incertitude et de désordre. Placés dans un contexte de résolution de problèmes liés au leadership national et institutionnel, les participants ne tardent pas à apprendre qu'il existe rarement une solution simple aux problèmes qui leur sont présentés – ou, si l'on préfère, qu'il existe

un éventail de solutions qui sont plus avantageuses pour certains joueurs que pour d'autres. Les participants doivent non seulement saisir les ramifications de l'application d'approches pan-gouvernementales aux fins de la résolution de problèmes compliqués, mais aussi mettre en pratique à plusieurs reprises durant leurs études ce qu'ils ont appris en cette matière, pour pouvoir se faire une idée du déroulement du processus décisionnel axé sur le consensus. Lorsque l'opinion des militaires est noyée parmi toutes les autres opinions, c'est la persuasion – et non pas les ordres – qui devient la condition indispensable si l'on veut parvenir à trouver des solutions satisfaisantes et viables.

Pour progresser dans leur apprentissage, les diplômés du PSN doivent nécessairement comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent; de cette façon, les futurs officiers seront plus certainement capables de jouer un véritable rôle de dirigeant de l'institution par rapport à celui de dirigeant *au sein de* l'institution. Le gouvernement du Canada n'est certes pas monolithique, et s'il est vrai que le MDN occupe une place importante à la table des décideurs, il est loin d'être le *seul* joueur. Il lui arrive même souvent de ne jouer qu'un rôle *secondaire*. Il importe donc que les dirigeants institutionnels des FC soient capables de naviguer dans un contexte politique complexe, et parfois même dangereux, pour pouvoir veiller sur la santé du Ministère tout en soutenant la réalisation des mandats plus généraux du gouvernement. En d'autres mots, les officiers qui font office de dirigeants *au sein de* l'institution assument une fonction extraordinairement importante, soit celle d'en maintenir la viabilité, les traditions et les acquis sur le plan de l'expertise, tandis que les dirigeants de l'institution sont chargés de mettre en place les conditions favorables à l'atteinte d'un tel objectif. Comme les participants sont formés au sein de l'institution qu'ils sont appelés à diriger, ils en connaissent parfaitement bien les rouages et les besoins. La difficulté dans leur nouveau rôle est de représenter leur organisme dans l'ensemble du gouvernement, d'en défendre l'intégrité contre ceux qui voudraient s'en servir sans tenir compte des caractéristiques de son anatomie et de le tirer à l'extérieur de sa zone de confort lorsque l'État l'exige. Les dirigeants de l'institution jouent un rôle essentiel pour en assurer tant le bien-être que l'utilité dans le contexte plus général du gouvernement, et cela bien qu'ils en soient les enfants.

Les diplômés du PSN sont aussi responsables de la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale, une tâche qui cadre parfaitement bien avec leur fonction de dirigeants de l'institution. Comme ils ont étudié les facteurs politiques et stratégiques qui interviennent à l'échelle nationale, ils peuvent accéder à de

nouveaux postes en sachant qu'ils ont une compréhension plus globale du cadre architectural sur lequel repose l'élaboration des politiques et des stratégies, du rôle essentiel que chacun joue dans l'appareil administratif et de la logique qui dicte les perspectives au sein d'autres organismes (publics et privés, étatiques et non étatiques). Acquis dans le cadre du volet des études universitaires du PSN, qui est complet et axé sur les exigences de la profession, tout ce savoir est jumelé à des connaissances pratiques qui ont été approfondies tout au long du PSN dans le contexte d'études sur le terrain et d'exercices pratiques reflétant les réalités du milieu. Bien qu'ils ne constituent pas le substitut parfait d'un programme d'expérience pratique de travail, les stages du PSN offrent indéniablement aux futurs dirigeants une occasion d'être exposés aux problèmes qu'ils seront appelés à régler une fois qu'ils auront leur diplôme, et d'en connaître la nature et la complexité. Forts des connaissances et des expériences qu'ils ont acquises dans l'environnement contrôlé de leurs études universitaires et de leurs stages, les diplômés du PSN ont tous les compétences voulues pour endosser presque sans heurts un rôle déterminant, dans l'immédiat, à titre de guides de l'institution pour la mise en œuvre de la politique de sécurité nationale.

Le rôle de concepteur de la stratégie nationale a un lien de parenté avec celui du responsable de la mise en œuvre de la politique de sécurité. Comme toute stratégie nationale devrait en principe découler de la politique à laquelle elle est rattachée, il est naturel que les diplômés du PSN, qui agissent à titre de dirigeants de l'institution et de responsables de la mise en œuvre de la politique nationale, aient un rôle essentiel à jouer quand vient le temps de convertir la politique en stratégie. La stratégie, qui fait le lien entre les objectifs politiques et les ressources disponibles, est un outil indispensable à la mise en application de la politique; en d'autres mots, *une politique sans stratégie n'est rien d'autre qu'une idée*. Pour qu'une politique puisse être mise en œuvre, il faut veiller à ce que cette idée soit appuyée dans la pratique, des points de vue jumeaux de la capacité et des moyens. Les participants au PSN, qui sont déjà des dirigeants dans leurs institutions respectives, savent généralement intuitivement si leur institution a la capacité et les moyens nécessaires pour mettre en œuvre une politique donnée. Par contre, le PSN leur donne l'occasion de saisir les mécanismes qui permettent de gérer cette capacité et ces moyens en synergie avec d'autres acteurs, de leur pays ou d'autres pays, donc de comprendre *comment* coopérer avec d'autres joueurs aux fins de l'atteinte d'objectifs plus globaux, et d'évaluer la situation pour pouvoir harmoniser la politique avec l'idéal et les intérêts nationaux, qu'ils ont parfois du mal à reconnaître lorsqu'ils sont *à l'intérieur* de l'institution qu'ils servent. Le triangle que forment les trois premiers rôles a un effet de complémentarité et devient essentiel, à la longue, quand ce n'est pas à court terme, à la santé de l'État et de l'institution que chacun des participants sert.

Les activités propres aux rôles susmentionnés sont la plupart du temps exercées d'une manière harmonisée aux échelons les plus élevés de la bureaucratie. Leur harmonisation est avantageuse tant pour l'État que pour l'institution, mais à quoi bon accomplir tout ce travail s'il n'a aucune incidence sur la base de la pyramide, qui est beaucoup plus grande? De toute évidence, l'incidence serait négligeable si personne n'assumait les fonctions propres au quatrième rôle, soit celui d'interprète dans l'élément central, que les participants explorent dans le cadre du PSN. La communication, telle qu'assurée par des dirigeants et des commandants qui savent ce qu'ils font, constitue un aspect indissociable du premier objectif du programme; les participants au PSN apprennent qu'elle



Photo de groupe des stagiaires du cours NSP 03.



Vue aérienne du Collège militaire royal du Canada, à Kingston, en Ontario.

est essentielle à la mise en œuvre des politiques, qui passe par la conception de stratégies réalistes et l'interprétation juste des objectifs stratégiques fixés pour l'institution qu'ils servent. Bref, il n'est pas suffisant de donner une orientation stratégique, car une directive *mal interprétée* serait aussi mal appliquée, et les divers exécutants pourraient vraisemblablement l'appliquer d'une manière discordante. *Au mieux*, une directive mal interprétée peut aboutir à la perte de la synergie créée grâce à la conception d'un bon plan stratégique; *au pire*, elle pourrait avoir des répercussions catastrophiques sur la scène internationale. Les activités prévues tant pour le volet des études universitaires que pour celui des travaux pratiques du PSN sont autant d'occasions pour les participants de comprendre l'importance de la communication. Par l'étude des modèles de communication et de commandement, les participants découvrent les aspects théoriques du leadership et de la gestion aux échelons supérieurs. Leur participation à des exercices pratiques et à des études sur le terrain leur donne la possibilité d'approfondir la connaissance qu'ils ont de cette théorie et de l'appliquer dans un environnement relativement stérile, de mettre à l'épreuve leur capacité de communiquer en tant que membres ou que présidents de groupes simulés, comme des commissions parlementaires, des équipes de représentants de médias, des états-majors de coalition ou des équipes de gestion de crise interministérielles. À la fin du programme, les participants ne sont pas nécessairement tous à l'aise dans leur rôle d'interprète dans l'élément central, mais ils peuvent affirmer de bon droit qu'ils y ont été rigoureusement exposés et qu'ils ont eu l'occasion de réfléchir sur son importance.

Grâce à l'enseignement de ces quatre rôles complémentaires, les FC disposent d'officiers expérimentés et polyvalents, mais qui, même s'ils ne sont pas nécessairement des experts dans l'environnement complexe et ambigu dans lequel ils évolueront bientôt, en connaissent ses ramifications et sont capables d'intervenir d'une manière réfléchie. Plus important encore, les diplômés ont les connaissances et les moyens nécessaires pour cerner « l'ensemble de la situation », convertir l'idée qu'ils s'en font en une stratégie viable et orienter l'institution qu'ils servent dans une direction qui lui permettra d'atteindre les objectifs liés à la politique nationale et au bien-être institutionnel. Dans un monde qui tend vers la mondialisation et où les lourdes conséquences de décisions qui semblent pourtant anodines peuvent retentir ailleurs avec une force assourdissante, il ne faut surtout pas oublier à quel point il est important que les corps d'officiers supérieurs puissent compter sur la présence d'officiers qui possèdent de telles compétences ni tenir pour

acquis que tous les officiers les possèdent d'emblée. Le bien-être de la population canadienne, du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes en dépend.

## Conclusion

Ce court article avait pour objet d'exposer les raisons qui rendent nécessaire un programme comme le PSN et d'expliquer la grande valeur de ses diplômés pour tout le système. Après la troisième année, 53 des participants inscrits au PSN avaient obtenu leur diplôme, et de ce nombre, 28 sont devenus des officiers des FC et sont retournés sur le terrain pour y jouer un rôle essentiel au sein de l'architecture opérationnelle et stratégique des FC. Dix d'entre eux ont obtenu une maîtrise ès arts en sécurité et en gestion et politique de défense du CMRC, et à la fin de l'année universitaire de 2011, ils étaient quatre à avoir obtenu un grade d'officier général; ces quelques officiers éminents sont donc bien placés pour servir un plus vaste public et pour instaurer dans une sphère plus importante des changements valables qui servent l'intérêt national et institutionnel. Dans l'ensemble, la mise en œuvre du PSN s'est avérée une mesure des plus rentables; en effet, le PSN permet aux FC de bénéficier de la présence d'officiers qui possèdent de multiples compétences et qui comprennent tout aussi bien les besoins de l'institution et que ceux du Canada.

Le PSN est unique au Canada; il tient lieu de laboratoire de production de l'excellence chez les officiers supérieurs. Il donne aux participants l'occasion de suivre un programme d'études que peu d'institutions pourraient offrir, dans un environnement propice à l'acquisition d'un savoir qui leur permet de comprendre l'approche pangouvernementale, d'en mesurer l'importance et de la faire évoluer. Il n'est certes pas rare, de nos jours, que les interventions dans les zones de conflit demandent une interaction entre tous les acteurs, mais la compréhension mutuelle entre les divers acteurs est souvent superficielle, et les échanges sont parfois incendiaires. Le PSN donne aux participants une occasion de saisir de multiples points de vue, d'explorer les moyens à prendre pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous les acteurs et de communiquer dans une langue commune. Il leur donne la possibilité d'enraciner leur habitude d'exercer la pensée critique et d'analyser les situations au-delà de la surface. L'acquisition de telles compétences sert les intérêts non seulement des diplômés, mais aussi de leurs supérieurs, de leurs subalternes et de leurs homologues. L'acquisition de ces compétences pourrait bien être contagieuse à l'échelle nationale, régionale et institutionnelle.

Dans la biographie qu'il a rédigée du général de l'ère victorienne Charles George Gordon, surnommé « le Chinois », sir William Francis Butler a écrit ce qui suit : « Le pays qui tient à établir une distinction radicale entre le guerrier et le penseur risque fort de voir ses combats menés par des idiots et ses raisonnements faits par des lâches<sup>19</sup> » [TCO]. Selon le biographe, Gordon s'était rendu compte que la conduite de la guerre ne se résumait pas à mener des combats et que la faculté de raisonner était bien plus que la capacité d'exceller dans la tactique militaire. En d'autres mots, il avait compris qu'aucune liste de vérification n'aurait pu suffire quand il fallait faire face aux problèmes posés par la complexité du monde et qu'un conflit armé n'était sans doute pas la meilleure ou la seule solution possible pour résoudre les problèmes urgents auxquels l'empire britannique était confronté à la fin des années 1800. Dans l'ensemble, les problèmes que nous avons à régler de nos jours ne sont guère différents de ceux avec lesquels Gordon, Butler et leurs contemporains étaient aux prises. À la lumière de ce que nous savons du passé et de la situation présente, nous pourrions conclure que nous avons besoin d'un plus grand nombre de joueurs de la trempe de Gordon – des hommes et des femmes qui sont capables d'exercer une pensée critique et d'évaluer les problèmes selon divers points de vue. Le PSN est un moyen de combler ce besoin : il réunit des officiers

qui ont un avenir prometteur et leur permet de développer les qualités nécessaires à l'exercice de la pensée critique. Conçu au Canada, ce programme essentiel leur offre un environnement d'apprentissage dont Gordon et Butler seraient sans doute fiers.



Bâtiment administratif, Collège des Forces canadiennes

## NOTES

- L'expression « axe du mal » a été inventée par le président George W. Bush, qui l'a employée dans son discours sur l'état de l'Union de 2002; voir le document « The President's State of the Union Address », daté du 29 janvier 2002 et consulté le 4 juin 2012 à l'adresse <http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2002/01/print/20020129-11.html>. Le contexte entourant l'invention du terme « arc d'instabilité » est quelque peu nébuleux, mais ce terme était déjà employé dans les années 1970. Les Australiens ont commencé à l'employer à la fin des années 1990, en faisant référence à certaines régions du Pacifique, puis il a fait son apparition dans le lexique des planificateurs militaires des États-Unis, qui ont commencé à l'appliquer de plus en plus souvent pour faire référence à d'autres régions géographiques après les attaques du 11 septembre 2011.
- Ministère de la Défense nationale, *Stratégie de la Défense – Le Canada d'abord*, Ottawa, MDN Canada, 2008, p. 6.
- Bureau du Conseil privé, *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale*, Ottawa, BCP Canada, 2004, p. vii.
- Ibid.*, p. 3.
- George F. Kennan, « Comments on the General Trend of U.S. Foreign Policy », dans *George F. Kennan Papers (Box 23)* (ébauche, Université de Princeton, document daté du 20 août 1948), cités dans John Lewis Gaddis, *Strategies of Containment: A Critical Appraisal of American National Security Policy During the Cold War*, 2<sup>e</sup> édition, New York, Oxford University Press, 2005, p. 26.
- Collège des Forces canadiennes, *Syllabus du Programme de commandement et d'état-major interarmées : PCEMI en résidence et PCEMI apprentissage à distance*, Toronto, Collège des Forces canadiennes, 2011, p. 1-1/11.
- Les versions antérieures de ces programmes s'appelaient le Cours supérieur des études militaires et le Cours des études de sécurité nationale. Les nouveaux titres découlaient d'une décision de modifier la nomenclature au CFC et ne signifiaient pas que le programme d'études avait changé d'une manière importante, bien que la nouvelle version ait été axée davantage sur la stratégie. Pour simplifier les choses et par souci d'uniformité, les titres PSEM et PESN ont été employés chaque fois qu'il était question des versions antérieures du programme.
- Collège des Forces canadiennes, *Programme supérieur des études militaires : syllabus 10*, Toronto, Collège des Forces canadiennes, 2007, para 201.
- Collège des Forces canadiennes, *Programme supérieur des études militaires : syllabus 10*, Toronto, Collège des Forces canadiennes, 2007, para 201.
- Un examen des listes nominatives du CFC a permis de constater que 16 des 167 participants inscrits n'étaient pas des militaires; les civils représentaient donc un peu moins de 10 pour 100 de l'ensemble des stagiaires du CFC.
- Collège des Forces canadiennes, *Programme de sécurité nationale : syllabus 1*, Toronto, Collège des Forces canadiennes, 2008, p. 1-1/3.
- Chef du personnel militaire, CANFORGEN 064/08, *Nouveau programme d'études de sécurité nationale*, Ottawa, MDN Canada, document daté du 3 avril 2008, para 3.
- Ibid.*, para 4.
- Ibid.*, para 2.
- Ministère de la Défense nationale, B-GJ-005-500/FP-000 *Publication interarmées des Forces canadiennes 5.0 (PIFC 5.0 – Le processus de planification opérationnelle des FC [PPO])*, modificatif 2, Ottawa, MDN Canada, avril 2008, para 106.1-3. Dans le cas présent, la stratégie et le domaine opérationnel font référence à deux niveaux de la conduite de la guerre, dont il est souvent question dans la formation militaire professionnelle. Dans la doctrine contemporaine des FC, la stratégie est définie comme étant « le concept qui, au fil du temps et suivant l'évolution des situations, relie les ressources nationales disponibles aux objectifs du gouvernement. Pour le Ministère [de la Défense nationale] et les Forces canadiennes, la stratégie a trait à la manière dont il faut utiliser nos ressources pour appuyer de façon optimale les objectifs gouvernementaux » (para 106.1). Le niveau opérationnel, par contre, est axé sur « l'emploi interarmées des forces terrestres, maritimes et aérospatiales utilisées dans le cadre d'engagements séquentiels et simultanés liés délibérément à un plan de campagne », en vue de l'atteinte des objectifs stratégiques (para 106.3).
- Pour obtenir la liste des écoles offrant des programmes entièrement équivalents, voir : Académie canadienne de la Défense, *Directive de l'Académie canadienne de la Défense (ACD) 02/12 – Équivalences pour la période de perfectionnement des officiers 4 (PP04)*, Kingston, Académie canadienne de la Défense, le 23 avril 2012, p. A-1/1. Un bon nombre de programmes permettent d'obtenir une partie des équivalences voulues, comme en témoigne ce document.
- Collège des Forces canadiennes, *Programme de sécurité nationale : syllabus 4*, Toronto, Collège des Forces canadiennes, 2011, p. 1-1/10. Les objectifs à atteindre pour les plans de cours 3 et 4 du PSN sont identiques.
- Ibid.*, p. 1-1/9 à 1-4/10.
- Colonel sir William Francis Butler, *Charles George Gordon*, London, MacMillan and Co., 1889, p. 85. Cette citation (ou une citation semblable) est souvent attribuée à Thucydide, mais l'auteur du présent article n'a pu trouver ce passage dans aucune des éditions actuelles ou historiques de la fameuse *Histoire de la Guerre du Péloponnèse* – son seul ouvrage connu. La citation qui figure dans le présent article peut être attribuée au colonel sir William Francis Butler, qui a rédigé une biographie importante du major-général Charles George Gordon, l'officier britannique qui est décédé à Khartoum dans des circonstances bien connues. Dans le passage qui précède celui qui a été cité, le colonel Butler a écrit : Gordon avait compris que les pays tout aussi bien que les individus ont un poulx, et que le chef qui parvient à atteindre un but précis est celui qui sait comment compter chacune des pulsations et qui, en plus de savoir manier l'épée, est capable de panser un bon nombre de blessures, même si c'est lui qui les a causées. Ce n'est, bien sûr, qu'une façon de dire que ses qualités faisaient de Gordon un homme remarquable, bien plus que ne l'aurait pu n'importe quel fait d'armes. [Traduction]

Gordon semble avoir compris que la construction fait inévitablement partie de la guerre, tout comme la destruction. Il aurait sans doute été un ardent défenseur du Programme de sécurité nationale.



Soldats allemands spécialisés dans la détection et la décontamination d'agents de guerre nucléaires, biologiques et chimiques pendant un exercice à proximité de la ville de Koweït, en 2003.

## DE L'ESPACE DE COMBAT À LA SPHÈRE DE COMBAT

par Peter H. Denton

### Introduction et contexte

La réalité actuelle de la guerre est telle que nous avons de la difficulté à la décrire. Afin de définir cette nature changeante de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle, on a créé des expressions telles que « guerre asymétrique », « guerre de quatrième génération », « guerre à trois volets » ou « opérations de contre-insurrection (COINOP) »<sup>1</sup>. Grâce aux développements technologiques, il est maintenant plus facile d'atteindre les objectifs tactiques sur le champ de bataille. Toutefois, la guerre s'intègre aujourd'hui dans une mission stratégique dont l'objectif « obscur » est de « gagner le cœur et l'esprit » de la population civile mêlée au conflit.

Il semble n'y avoir aucune limite aux types d'armes que les esprits inventifs peuvent créer pour détruire leurs adversaires : systèmes d'armes spatiaux, guerre cybernétique, guerre biologique, guerre électronique, guerre économique, etc. Le concept de « champ de bataille » évoque désormais des images archaïques de soldats britanniques dans leur uniforme rouge (Red Coats) adoptant une formation en carré pour repousser la cavalerie. C'est pourquoi l'adoption du terme « espace de combat » fait l'objet d'un consensus de plus en plus large<sup>2</sup>. Bien que le concept d'espace de combat comporte certains avantages (j'y ai moi-même eu recours<sup>3</sup>), il s'avère inadéquat pour décrire la guerre du XXI<sup>e</sup> siècle, et ce, pour deux raisons principales.

Premièrement, le concept d'espace de combat est inapproprié sur le plan « dimensionnel » dans la mesure où cet « espace » ne dispose pas nécessairement de limites identifiables. Dans son acception *étroite*, ce concept n'est qu'un simple et arbitraire prolongement du concept de champ de bataille qui intègre certains des éléments additionnels – mais pas la totalité d'entre eux – censés avoir une incidence sur ces nouvelles formes d'engagement. Dans son acception *large*, il nous oblige à tenir compte de tous les aspects de la société et de la culture qui pourraient avoir une incidence sur la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle.

Examinons d'abord l'acception *étroite* du concept. L'espace de combat a l'avantage d'intégrer des éléments – aériens, maritimes, électroniques et aérospatiaux – qui ne faisaient pas partie du champ de bataille traditionnel et qui peuvent avoir, d'une quelconque manière, une incidence sur des opérations de combat précises. Cela signifie – du moins, en théorie – que le commandant peut lier ensemble tous ces éléments pour tirer avantage de la situation tactique locale, en intégrant toutes les informations connues sur la population civile dans une région donnée. De très nombreux facteurs échappent toutefois au contrôle du commandant et peuvent avoir d'importantes répercussions pendant et après la conduite d'un engagement précis.

M. Peter Denton, Ph.D., est professeur agrégé d'histoire au Collège militaire royal du Canada. Il collabore régulièrement à la Revue militaire canadienne.

On cite souvent en exemple la guerre cybernétique. Qu'arriverait-il si un système de guidage était détourné par des pirates de l'air ennemis ou si un système de navigation GPS était dévié ou fermé? En fait, il existe de multiples façons, beaucoup moins spectaculaires, de perturber les systèmes de combat modernes qui sont d'une grande complexité technologique et, de là, d'une grande vulnérabilité. La vulnérabilité des technologies militaires modernes de pointe est également bien illustrée, à l'extérieur du champ de bataille, par les systèmes logistiques juste-à-temps. En effet, il suffit de retarder l'arrivée de l'un des éléments essentiels au fonctionnement d'un système pour qu'il perde toute son efficacité au combat.

De la même façon, un objectif tel que « prendre une colline » peut être atteint beaucoup plus efficacement et plus rapidement qu'auparavant, tout en causant un minimum de dommages collatéraux et de pertes chez les forces amies (bleues). Toutefois, il est beaucoup plus difficile de conserver le contrôle de cette colline en gagnant la confiance de la population locale, et cette « opération » nécessite des compétences totalement différentes. En fait, on pourrait même avancer que l'acception étroite du concept d'espace de combat ne fonctionne que parce qu'il détermine de manière arbitraire les facteurs qui semblent s'appliquer au théâtre des opérations pendant et après la conduite d'une mission précise. L'espace de combat ne comprend que les éléments que nous *voulons* bien y inclure, en fonction des *buts* que nous choisissons, tout en faisant l'hypothèse – fatale – que l'ennemi sera d'accord avec les limites et les éléments que nous avons choisis. Si on peut craindre ce que l'on désigne sous le nom d'« effet CNN » lorsque le combat fait l'objet d'une couverture médiatique, le combat lui-même n'a rien de vague. Les discussions théoriques sur le caractère non défini et les limites floues de l'espace de combat contemporain se transforment rapidement en problèmes concrets, en temps réel, sur le champ de bataille.

Au niveau tactique, l'adoption du concept d'« espace de combat » par la doctrine opérationnelle a pour effet d'intensifier les problèmes. Il n'est ni utile ni efficace de fournir aux com-

mandants sur place une expertise « à distance ». Les tentatives de relayer les décisions relatives au combat dans un lointain centre de commandement, où les données pourront être analysées et les aspects juridiques et politiques de la menace pris en considération, n'ont pour effet que de complexifier encore davantage un combat, voire en compromettre l'issue.

Le concept d'espace de combat, dans son acception *large*, mène à une interprétation encore plus sombre de la réalité : la guerre peut être partout, elle peut toucher tout le monde et à n'importe quel moment; la paix n'existe jamais vraiment. Lorsque vous croyez que la paix règne, il ne s'agit que d'une accalmie avant que ne se produise la prochaine attaque diabolique, provenant d'une source encore inconnue, ou que ne se manifeste le danger émanant d'une menace qu'on n'a pas encore détectée. Cette acception large, en plus d'être extrêmement pessimiste quant à la possibilité de mettre éventuellement en place une société mondiale pacifique, entretient une paranoïa collective et, de là, augmente les possibilités de conflit : toute action est perçue comme hostile; toute personne, comme un ennemi et il faut exercer une vigilance constante. Cet outil d'analyse, qui perçoit le monde comme sous la menace constante d'un état totalement totalitaire et en état de guerre perpétuel, s'avère bien peu efficace.

Concrètement, que ce soit dans son acception étroite ou large, le concept d'espace de combat s'avère inapproprié sur le plan « dimensionnel ». Où commence l'espace de combat et où se termine-t-il? Comment peut-on se défendre contre ses ennemis potentiels ou mener contre eux des attaques réussies si l'emplacement du conflit est décrit uniquement en termes vagues? Comment entreprendre une évaluation de la menace lorsque la direction et la forme de la menace ne sont nullement précisées? Comment peut-on se maintenir constamment en état de disponibilité opérationnelle, partout et en tout temps? Mais surtout, il faut se rappeler – si l'on tient compte du rôle des médias, de l'opinion publique et des préoccupations politiques nationales, tous des facteurs qui ont une incidence sur la conduite des opérations militaires au XXI<sup>e</sup> siècle – que la complexité a été élevée non pas « au carré »,

mais à la puissance trois, voire à la puissance quatre<sup>4</sup>.

Ceci nous amène à la deuxième raison pour laquelle le concept d'espace de combat ne peut servir à décrire adéquatement la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle : son inadéquation sur le plan « fonctionnel ». Ce concept ne permet pas de développer une doctrine efficace, d'évaluer la menace de manière appropriée ou de prendre des décisions efficaces en matière d'approvisionnement. L'« espace de combat », en raison de ses limites vagues et imprécises, a une incidence négative notamment au niveau stratégique, car il est pratiquement impossible de développer une doctrine cohérente et de prévoir les ressources adéquates pour sa mise en place lorsque les limites d'un conflit, réel ou potentiel, sont à la fois si étendues et si diffuses.

D'un point de vue pragmatique, on ne peut s'appuyer sur le concept



Reuters/RTR2S00R; photo : Jim Urquhart

Des analystes au travail dans un centre de surveillance et veille d'un laboratoire de défense de cybersécurité au Laboratoire national de l'Idaho (Idaho National Laboratory), en septembre 2011.

d'espace de combat pour guider le développement de la doctrine, car celle-ci est en effet « évacuée » dès qu'il s'agit d'évaluer la menace ou de prendre des décisions en matière d'approvisionnement. Si on ne peut déterminer avec certitude qui est l'ennemi, d'où viendra l'attaque, quelle forme prendra cette attaque, voire s'il y aura une attaque, il est impossible d'évaluer la menace. Par ailleurs, sans évaluation de la menace, il devient également impossible d'établir les besoins opérationnels de manière à être en mesure de surmonter les inévitables pressions organisationnelles et politiques inhérentes à tout processus d'acquisition. Si on est incapable de bien définir la menace et de bien évaluer les moyens nécessaires pour contrer cette menace, les décisions en matière d'acquisition risquent d'être prises *sur le moment* et en fonction des intérêts personnels des leaders (militaires, politiques ou économiques), à défaut de toute autre priorité bien définie. Il peut arriver que la force militaire dispose finalement des bons outils, au bon moment et au bon endroit, mais ce sera, malheureusement et dangereusement, davantage le fruit du *hasard* que d'un véritable *dessein*.

Toutes ces critiques remettent en question la validité de remplacer le concept de « champ de bataille » par celui d'« espace de combat ». Il n'en demeure pas moins qu'en fin de compte un « caporal stratégique » fera des choix qui auront des conséquences sur l'ensemble du combat. Or, dans la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle, il suffit qu'une unité, un commandant, voire un seul soldat, prenne une mauvaise décision pour perturber l'équilibre des forces de manière radicale et, conséquemment, compromettre les intentions, les efforts et les sacrifices de centaines d'autres soldats. S'il en est ainsi, c'est parce que la guerre n'est désormais plus confinée au champ de bataille, et que l'issue du combat ne repose plus nécessairement sur les efforts de ceux qui y prennent part.

Le nombre d'études portant sur les dimensions autres que le combat de la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle ne cesse de s'accroître, qu'il s'agisse d'études théoriques qui s'appuient sur des conflits précis ou d'analyses de conflits particuliers qui illustrent la théorie de la guerre<sup>5</sup>. Toutefois, un tel foisonnement est davantage l'indice de l'existence d'un problème, et on ne

peut tirer de toute cette littérature aucune solution unificatrice et générale. Un cadre conceptuel fait défaut. S'il y a des leçons à retenir des conflits en Iraq et en Afghanistan, c'est bien qu'il est nécessaire de développer et de mettre en application une doctrine pour créer un tel cadre conceptuel. Le concept d'« espace de combat » décrit peut-être davantage de dimensions de la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle que le concept de « champ de bataille », mais il crée autant de problèmes qu'il en résout.

Je propose donc le concept de « sphère de combat » pour nous donner les outils conceptuels et analytiques nécessaires pour élaborer une doctrine et une tactique adaptées aux conditions sans cesse changeantes de la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle.

### La sphère de combat

Commençons par une définition : *La sphère de combat est la sphère opérationnelle dynamique d'un conflit particulier, délimitée dans tous les sens par ses relations de cause à effet.* Cette sphère comprend les relations dynamiques des éléments géographiques, logistiques, tactiques, stratégiques et humains qui entrent en jeu. Il faut également définir deux autres sphères – l'*écosphère* et l'*ethnosphère* – qui sont liées de manière dynamique à la sphère de combat comme dans un diagramme de Venn tridimensionnel. Je propose donc un modèle théorique formé de ces trois sphères. La sphère a comme principal avantage de comporter une limite externe, de sorte que l'objet à examiner comporte désormais une limite définissable, contrairement à l'espace de combat dont les limites sont imprécises. Comme les limites d'une sphère peuvent changer, la sphère est un objet dynamique qui peut s'agrandir ou s'amenuiser selon ce qui s'y déroule. Les sphères ont également l'avantage d'être des structures non linéaires et non hiérarchiques, où chaque point de la surface est à égale distance du centre, peu importe où il se trouve. Par son aspect visuel, la sphère nous rappelle qu'il faut tenir compte de toutes les dimensions de nos actions et non seulement de celles qui se manifestent de la manière la plus évidente en raison de nos propres intérêts ou préjugés. Le recours au concept de sphère pour comprendre la conduite de la

guerre au XXI<sup>e</sup> siècle permet de lutter contre la tendance à trop simplifier nos choix et leurs effets, car il nous oblige à tenir compte de l'ensemble des systèmes et non pas uniquement de chaînes linéaires « cause-effet ».

Chacune de ces trois sphères comprend une foule de sous-systèmes et de sphères plus petites. Selon nos intérêts et nos aptitudes, il est possible de nous concentrer sur n'importe lequel de ces éléments, individuellement ou en association, en n'oubliant pas toutefois de considérer la grande sphère dont ils font partie. Les sphères nous permettent aussi de comprendre que



ID : 3666519, www.123rf.com/Khengi, photo : Kheng Guan Toh

l'intensité varie à mesure qu'on s'éloigne du point central ou de l'événement; ces variations s'apparentent à celles des vagues concentriques et sphériques lorsqu'elles s'éloignent dans toutes les directions de leur source. Un tel modèle tient également compte du facteur temporel, dans la mesure où c'est l'événement initial qui engendre la sphère des effets subséquents.

### L'écosphère

Pour nous aider, commençons avec la sphère la plus concrète, soit l'écosphère. Ce terme a été inventé pour désigner la *sphère dynamique relationnelle à l'intérieur de laquelle se trouvent tous les systèmes organiques et inorganiques de la Terre*. L'écosphère comprend donc la *géosphère* (le sol sous nos pieds), l'*hydrosphère* (l'eau qui nous entoure), l'*atmosphère* (l'enveloppe d'air que nous respirons) et la *biosphère* (cette toile de la vie dont font partie tous les organismes vivants). Bien que chaque sphère possède ses propres caractéristiques, il est évident qu'aucune de ces sphères ne peut exister sans les autres dans la mesure où la Terre elle-même forme un tout. Par exemple, il est possible de déterminer et d'analyser à l'intérieur de l'hydrosphère tous les processus hydrologiques qui font partie d'un système local. Comme la géologie a des répercussions sur l'hydrologie, les interactions entre hydrosphère et géosphère peuvent également être représentées en fonction de l'intensité de leur relation – plus la durée et la surface de chevauchement sont importantes, plus la relation sera intense. L'hydrosphère et l'atmosphère interagissent également, et l'intensité de la relation sera maximale lorsque surviendra un événement à proximité de la limite entre l'eau et l'air. Par exemple, le vent qui souffle sur un lac aura une plus grande incidence que ce qui se passe au fond de l'océan ou à haute altitude dans l'atmosphère.

Nous pouvons maintenant conceptualiser plus facilement l'intersection entre la sphère de combat et l'écosphère. Toute guerre se déroule dans un contexte physique. Toutes les munitions et tous les dispositifs utilisés pendant un conflit sont des produits de l'écosphère. Le combat se déroule dans l'écosphère, et il est facile de décrire tous les effets du combat – sur les animaux et la végétation, sur l'environnement physique (destruction ou réaménagement) et sur l'eau et l'air (contamination) – en termes d'interactions avec l'écosphère. Il en est de même pour les personnes touchées par le conflit ou qui y prennent part. Les effets d'un conflit peuvent se poursuivre au-delà de ce conflit. Les dioxines dans le réseau hydrographique du Vietnam, les munitions non explosées dans les champs de France, la contamination radioactive des sols à la suite d'essais nucléaires, la présence d'anthrax dans le sol d'une île écossaise, les mines antipersonnel éparpillées partout en Afghanistan, les os dans les champs de Stalingrad sont autant de séquelles de la guerre.

Les préparatifs en vue de la guerre sont aussi une indication claire de l'interaction entre la sphère de combat et l'écosphère, car ce qui sert à fabriquer le maté-

riel de guerre ne peut pas être utilisé pour fabriquer autre chose. Les sociétés qui misent sur la guerre y consacrent des ressources qu'elles pourraient affecter à d'autres choses, ce qui a un effet sur l'écosphère. Le fait de voir la sphère de combat prendre de l'expansion à partir de son point initial nous permet de facilement visualiser et conceptualiser la croissance de son incidence sur l'écosphère. L'intensité, que ce soit en termes de géographie ou de chronologie (le passage du temps) – diminue à mesure qu'on s'éloigne du centre. Plus la guerre prend une forme extrême et étendue, plus son interaction avec l'écosphère augmente. Ainsi, une guerre thermonucléaire générale représenterait un chevauchement complet de l'écosphère et de la sphère de combat.

Par ailleurs, une même action peut avoir des conséquences plus ou moins importantes selon la dimension de la sphère de combat qu'elle engendre. Le meurtre d'un soldat à l'aide d'un couteau peut n'avoir que des effets immédiats et de peu d'importance, mais si on poignarde une sentinelle sans faire de bruit afin de permettre une invasion qui déclenchera une guerre, ou y mettra fin, la sphère des effets sera beaucoup plus grande, même si l'action initiale est identique. Le vieux dicton selon lequel on aurait perdu un royaume parce qu'il manquait un clou au fer d'un cheval est un bon exemple de l'ampleur des effets que peut avoir un événement apparemment insignifiant.

Dans toute situation, il faut examiner les conséquences que pourraient avoir sur un système les diverses solutions proposées. Certes, la prise de décision fondée sur l'évaluation des conséquences n'est évidemment pas une idée nouvelle. Ce qui est nouveau toutefois, c'est le recours à un modèle conceptuel qui permet de représenter en trois dimensions les résultats possibles afin que l'analyse fondée sur les effets donne la représentation la plus exacte possible des systèmes dynamiques concernés. Nous ne pouvons pas nous permettre que l'histoire de la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle reproduise le même discours sur les conséquences imprévues, caractéristique des périodes antérieures. En raison de toute la gamme dynamique des interactions possibles que sous-tend le concept de sphère de combat, il est désormais possible de faire une évaluation plus



Un soldat de la marine britannique (Royal Marines) aux côtés du robot ou véhicule sans pilote Testudo, au lancement du plan technologique en matière de défense à Londres, en février 2009

Reuters/RTXC3RH; photo : Luke MacGregor

cohérente et plus constante des choix offerts. Ainsi, la dimension d'une sphère de combat et l'intensité de son chevauchement avec l'écosphère dépendront des décisions qui auront été prises et des réponses apportées à des questions telles que : Faut-il ou non mener un combat? Quels outils seront utilisés? À quel personnel doit-on avoir recours? Il faut évaluer les dommages collatéraux aussi bien que les dommages intentionnels, en termes de pertes humaines mais aussi de répercussions matérielles et environnementales, à court terme comme à long terme.

Par exemple, si l'objectif tactique est d'arrêter un véhicule blindé, on pourrait choisir par exemple : de mener une attaque hélicoptère à l'aide de munitions en uranium appauvri ou des munitions à guidage de précision (ce qui causerait des dommages à la route également); de trouver un moyen de mettre hors service le système électrique du véhicule (qui ne serait plus alors qu'un amas inerte de métal); de mettre du sucre dans le réservoir d'essence. Même si chacune de ces tactiques permet d'atteindre le même objectif, la sphère des effets de chaque solution est de dimension différente. Si on fixe des limites à une sphère qui progresse chronologiquement, nous pourrions voir les effets à J+10 minutes, à J+10 heures et à J+10 ans. On pourrait aussi créer une sphère en fonction du coût d'une intervention, de sa furtivité, ou encore de ses répercussions à long terme sur l'attitude de la population locale à notre endroit. Dans tous les exemples énumérés ci-dessus, il est toujours possible de choisir les paramètres ou les limites des effets, de les confirmer, puis de choisir parmi les solutions possibles laquelle est préférable, pour des raisons tant stratégiques que tactiques.

Dans une perspective de durabilité, les planificateurs de guerre et les combattants doivent tenir compte non seulement des répercussions environnementales immédiates de la solution choisie, mais aussi des conséquences écosphériques à long terme. Il ne sert à rien de « gagner » un combat dont le coût est inacceptable en termes d'effets sur l'écosphère. Les coûts écosphériques devraient toujours être pris en compte lorsqu'on évalue le choix d'une intervention pour atteindre un objectif. Dans la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle, il faudra éviter les victoires à la Pyrrhus sur le plan humain comme sur le plan écosphérique.

À l'époque où une mission avait pour objectif de conquérir puis de contrôler un territoire, le détruire n'était d'aucune utilité. La bombe à neutrons demeure, du moins théoriquement, l'arme capitaliste ultime, capable de tuer tous les êtres humains en laissant leurs habitations et installations intactes. Mais à quoi cela sert-il de tuer ou de blesser la majorité d'une population qu'on veut contrôler si cela empêche tout éventuel retour à la paix ou à une vie normale? Ainsi, en voulant refuser à l'ennemi l'accès à une ressource, on peut causer

sa destruction. Une telle solution ne devrait toutefois être utilisée qu'en dernier recours, car elle ne peut que s'avérer contre-productive à long terme. Il ne fait aucun doute que la stratégie de la terre brûlée prive de ressources l'ennemi qui s'approche. Mais si autrefois on détruisait les récoltes en les brûlant, aujourd'hui on a recours à des agents chimiques et biologiques pour obtenir le même résultat. Alors qu'auparavant les champs brûlés pouvaient être semés dès l'année suivante, il faudra maintenant attendre beaucoup plus longtemps – des milliers d'années dans le cas d'armes nucléaires – avant que ces champs ne redeviennent productifs.

Aussi catastrophiques que soient les conséquences, tant qu'elles demeurent locales, il est possible que l'écosphère en « guérisse ». Lorsque la sphère de combat prend de l'expansion et intègre une grande partie de l'écosphère, la résilience du système est compromise et la « guérison » sera plus longue, voire impossible.

Les activités militaires partout au monde – de la production de l'équipement militaire jusqu'à son utilisation au cours d'exercices ou d'opérations – ont des répercussions importantes sur les changements climatiques, notamment sur le réchauffement de la planète. Dans le contexte actuel où nous atteignons un point critique en termes d'émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, un conflit d'envergure qui entraînerait une grande demande en combustion (on fait ici référence à toute une gamme de phénomènes allant des incendies inévitables jusqu'à l'augmentation de sorties d'aéronefs) pourrait faire basculer l'écosystème dans un état irréversible. L'échelle du conflit n'est pas le seul facteur à prendre en considération, car une conflagration plus petite mais plus intense peut entraîner des conséquences similaires au niveau planétaire. Pouvez-vous vous imaginer les effets sur l'écosystème d'une explosion nucléaire dans un endroit similaire aux champs pétrolifères du Koweït incendiés en 1991 par les forces de Saddam Hussein, ou pendant un conflit majeur se déroulant dans une grande agglomération urbaine? Il est toujours possible, quelle que soit la situation, de déterminer les éléments fondamentaux et l'expansion



ID: 6702465, www.123rf.com/Hamar, photo : Hanna Viltanen

de limites perceptibles – en fonction de sa pertinence d'un point de vue pratique ou événementiel. Le plus important est d'agir, car pour qu'il y ait interaction/intersection entre la sphère de combat et l'écosystème, une action mesurable doit être posée.

L'écosphère peut contenir des sphères interreliées. La sphère de combat ne cesse de croître, comme en témoigne la prolifération actuelle des acronymes militaires. Les structures de « commandement et contrôle (C2) », qui ont été mises en place (et ciblées) pendant la guerre du Golfe en 1991, sont devenues les « capacités de commandement, de contrôle, de communications, d'informatique, de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (C4ISR) » afin de mieux refléter le visage changeant de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est pour la même raison qu'on a remplacé les avions A-10 (Warthogs) par des drones télécommandés Predator et que les communiqués de presse du gouvernement sont alimentés par les Tweets envoyés des zones de combat ou les messages Facebook provenant des lignes de front.

À l'intérieur de la sphère de combat, on trouve donc des sphères technologiques, doctrinales, culturelles et sociales, en lien avec chaque ennemi. Il faut concevoir ces éléments comme totalement dépendants les uns des autres et constamment interreliés de manière dynamique; c'est pourquoi une telle approche analytique nous donne une meilleure idée des éléments qui font partie de ce système particulier. Contrairement au concept d'espace de combat qui n'établit aucune limite définie, le concept de sphère de combat détermine des limites qui sont fixées selon le type d'interaction entre éléments (chronologique ou géographique) et l'intensité de ces interactions.

Dans les conflits du XXI<sup>e</sup> siècle, l'un des adversaires peut utiliser des systèmes d'armes complexes qui ont recours à des munitions améliorées et hautement technologiques et qui auront nécessité l'élaboration de coûteux systèmes de conception, de fabrication, de livraison et de déploiement. Le parti adverse, par contre, peut utiliser des armes locales, simples, à technologie rudimentaire, qui utilisent des énergies renouvelables et qui sont faciles à se procurer. C'est David qui affronte Goliath, les rochers et les cris d'oiseaux face aux Predator et à l'imagerie thermique. La façon que ces systèmes sont utilisés et à quelles fins ils le sont engendrent la création de nouveaux systèmes qui auront eux aussi leurs propres moyens de développement et de livraison. Ces deux cultures – l'une centrée sur la minimisation des risques et des pertes et l'autre sur la glorification des risques et des morts héroïques – créent elles aussi d'autres possibilités d'articuler les sous-systèmes de la sphère de combat de façons très différentes. Il faut trouver une manière de tenir compte aussi de tous ces éléments.

À présent, les autres aspects du problème en termes d'écosphère et de sphère de combat devraient être évidents : Quelle est notre compréhension des idées, des croyances, voire des émotions qui, sans nous amener à poser certains gestes



Drone Predator de la Force aérienne des États-Unis (US Air Force)

directement et immédiatement, guideront tout de même les choix que nous faisons? Comment intégrer dans notre analyse l'interprétation et la signification données aux événements par les personnes et les communautés qui sont touchées par ces événements?

Nous avons besoin d'un ensemble de paramètres qui nous permettent d'aller au-delà de la simple cartographie des effets physiques. Nous avons également besoin d'un outil analytique qui nous permette de faire cela sans susciter les observations vagues et inquiétantes que le concept d'espace de combat engendre trop souvent.

Bien qu'il faille éviter de mettre en place un « système de Ptolémée » en ajoutant constamment de nouveaux épicycles jusqu'à ce que le modèle des sphères interreliées corresponde enfin aux observations, nous nous devons tout de même d'ajouter une troisième sphère : l'*ethnosphère*.

### L'ethnosphère

L'ethnosphère correspond à ce que l'anthropologue, ethnobotaniste, explorateur et photographe canadien Wade Davis appelle la toile des interactions culturelles et sociales qui fait de nous des « humains ». Elle correspond à « [...] la somme des pensées et des intuitions, des mythes et des croyances, des idées et des inspirations auxquels l'imagination des hommes a donné vie depuis qu'ils sont doués de conscience<sup>6</sup>. » Si l'on étend cette définition, en termes de sociologie de la connaissance selon laquelle cette conscience est impossible sans son incarnation dans une certaine forme de pratique ou de communication, l'ethnosphère devient la *totalité des motivations humaines à l'égard des activités personnelles, sociales et culturelles et l'interprétation de leur signification*.

Alors que l'écosphère désigne l'endroit où nous vivons et la sphère de combat ce qui se passe pendant le combat, l'ethnosphère désigne non seulement qui nous sommes, mais aussi comment nous répondons à cette question, notamment au niveau de nos interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec

la planète. Je dois d'abord préciser que l'ethnosphère n'existe pas davantage que la sphère de combat ou que l'écosphère. La question n'est pas de savoir si l'un ou l'autre de ces trois éléments existe véritablement, mais si ces concepts (lorsqu'ils sont pris individuellement) ou ce cadre de référence (lorsqu'ils sont pris ensemble) peuvent donner un sens à ce que nous connaissons et, de là, nous permettre de prendre de sages décisions. Ce qui nous importe est leur *valeur opérationnelle* et non leur *caractère existentiel*.

Lorsqu'on applique cette méthode à l'analyse de la planète sur laquelle nous vivons, il peut être utile de désigner la toile des interrelations sous le nom d'écosphère. Si on l'applique à l'analyse de tous les éléments matériels de la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle, il peut être tout aussi utile de désigner ces éléments sous le nom de sphère de combat. Toutefois, on trouve à l'intérieur de ces deux sphères des éléments non matériels qui ont une incidence réelle et évidente sur les actions des êtres humains.

Si on analyse la signification du terme « écosphère », on se retrouve rapidement confronté à la perception qu'ont les gens de la « nature » et de la relation des hommes avec la Terre. Lorsque s'affrontent d'une part, un raisonnement rigoureux sur la nécessité de changer nos comportements pour lutter contre les changements climatiques et, d'autre part, des perspectives religieuses selon lesquelles la Terre nous a été donnée par Dieu et que nous pouvons en disposer à notre guise, trop souvent c'est la raison qui bat rapidement en retraite. S'il fallait choisir entre préserver le dernier spécimen d'une espèce animale en voie d'extinction et cuisiner cet animal pour un être humain qui peut « payer la note », vous constateriez qu'on hésiterait à peine avant de dresser la table.

De même, en définissant la sphère de combat, on se heurte aux idées à propos de la race, de l'ethnicité, de la religion, de l'histoire, des préjugés, de la peur, de la sécurité, de l'honneur, de la vengeance et d'une foule d'autres émotions à l'origine de la violence. Encore une fois, même s'il est beaucoup plus logique et raisonnable de régler pacifiquement un conflit, il est difficile de « vendre la paix » lorsque la peur et l'ignorance interviennent. Si on demande à des personnes de choisir entre la coexistence pacifique avec un vieil ennemi et son anéantissement au risque de leur propre vie, plusieurs n'hésiteront pas à mettre leur vie en danger. Si, comme je le crois, les obstacles à la durabilité sont davantage de nature sociale et culturelle que scientifique et technologique, la lutte pour assurer un avenir durable se livre dans l'*ethnosphère* et non dans l'*écosphère*. De même, si les obstacles à la paix mondiale sont autant de nature sociale ou culturelle que de nature politique ou économique, la lutte pour « gagner les cœurs et les esprits » a elle aussi lieu principalement dans l'*ethnosphère* et non dans la *sphère de bataille*.



ID 9772328 www.123rf.com/Bruce, photo : Bruce Rolff

C'est avant tout nos idées et nos croyances qui déterminent quels outils nous devons utiliser dans l'ethnosphère – des outils analytiques, évaluatifs, prédictifs ou explicatifs et qui intègrent toutes nos connaissances sur nous-mêmes et sur l'univers dans lequel nous vivons. En agissant sur nos idées et nos croyances, on met l'ethnosphère en contact avec l'écosphère et la sphère de combat. Plus nous croyons ou nous pensons fermement à une chose, plus le chevauchement entre l'ethnosphère et les deux autres sphères s'accroît, car l'intensité de nos émotions accroît notre motivation et notre persévérance et nous permet d'agir ou de nous battre pour ces idées ou ces croyances<sup>7</sup>.

Toutes nos idées existent d'abord uniquement dans notre sphère personnelle qui fait partie de l'ethnosphère plus vaste. Ce n'est que lorsque nous parlons d'une idée à d'autres personnes ou lorsque nous la mettons à exécution, seuls ou en groupe, qu'elle s'actualise dans le monde et crée sa propre sphère d'effets. Il est possible de déterminer et de mesurer les limites de ces effets aussi sûrement que les limites d'éléments plus concrets qui font partie de l'écosphère ou de la sphère de combat. Toutefois, ce n'est que lorsque nos propres idées interagissent avec celles d'autres personnes – comme cela se produit lorsque nous les communiquons aux autres ou lorsque nous tentons de les mettre en acte dans le monde autour de nous – qu'il y a une forme de rétroaction qui nous permet de juger de leur véritable valeur.

Comme l'écosphère qui est formée d'une variété de sphères à l'intérieur de ses limites, l'ethnosphère comprend de petites sphères qui contiennent nos idées, individuelles et collectives. Les ethnosphères d'un groupe de personnes qui ont en commun les mêmes valeurs, les mêmes idées et le même vocabulaire se superposent presque totalement, ce qui permet de créer des relations intenses entre ces personnes. Toutefois, si ces idées ne sont pas validées par des personnes extérieures au groupe ou à la suite d'une interaction avec l'écosphère, elles risquent d'être totalement inexactes et les relations, complètement fausses. Ces idées n'en demeureront pas moins dans l'ethnosphère. L'ethnosphère est en fait un concept opérationnel qui permet d'expliquer la persistance d'idées qui auraient

CWM 19710261-2079, Collection d'art militaire Beaverbrook © Musée canadien de la guerre



Charge of Flowerdew's Squadron (La charge de l'escadron de Flowerdew), Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians), Bataille du bois de Moreuil, le 30 mars 1918, de Sir Alfred Munnings.

dû être éliminées en raison de leur absurdité dans les faits. Ainsi, malgré toutes les preuves du contraire, de nombreuses personnes ont continué à croire en l'utilité de la cavalerie après la Grande Guerre de 1914-1918. De même, aujourd'hui, certaines personnes, malgré toutes les preuves du contraire, continuent de croire qu'il est possible de « gagner » une guerre nucléaire et d'autres personnes, intelligentes et responsables, ne croient pas aux changements climatiques et sont convaincues qu'il y aura toujours suffisamment d'eau et de nourriture pour abreuver et nourrir une population mondiale qui dépassera bientôt toute mesure raisonnable.

Lorsqu'il y a intersection entre les ethnosphères de deux personnes aux idées différentes, il peut y avoir compréhension – si elles identifient les zones de chevauchement – ou conflit – si chacune d'elles essaie de persuader l'autre d'abandonner ses idées initiales. De la même façon, pour mettre à l'épreuve la validité concrète des idées, il faut créer une intersection entre ces idées et l'écosphère, et non pas refuser d'utiliser ou de communiquer ces idées, car le savoir doit être confronté à l'expérience. Ce sont les idées et les croyances isolées qui créent ou perpétuent les conditions propices à un conflit. Ces idées et ces croyances persistent non pas parce qu'elles ont été validées, mais parce qu'elles n'ont pas été remises en question : elles n'ont été intersectées ni avec les idées des autres, ni avec le monde concret de l'écosphère. Ces idées qui n'existent que dans l'esprit – ou dans la philosophie que partagent ceux qui refusent une telle intersection avec des idées concurrentes ou avec le monde réel – peuvent représenter à la fois un patrimoine et un danger.

L'ethnosphère peut être un puits de la sagesse ancestrale, auquel on puise lorsqu'on en éprouve le besoin, et dont la pertinence ne se révèle qu'occasionnellement dans l'histoire de la communauté. Toutefois, il peut aussi être dangereux de dissocier ce savoir des exigences pratiques de la vie quotidienne, car les

êtres humains ne sont pas uniquement des « esprits », mais aussi des « êtres de chair », de sorte qu'il y a nécessairement intersection entre l'ethnosphère et l'écosphère dans la mesure où nous agissons en fonction de nos croyances.

Ainsi, bien que la sphère de combat permette de décrire les relations conflictuelles, elle ne les crée pas. La sphère de combat n'est pas la cause des conflits, mais le résultat de l'incapacité à résoudre les divergences. Le concept de sphère de combat nous permet de comprendre les conséquences de nos actions, de voir toute la gamme de répercussions que peuvent avoir nos choix sur la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ce concept ne nous permet pas de trouver une manière d'éviter ou de résoudre les conflits. La sphère de combat résulte de notre incapacité à résoudre les problèmes *générés par l'ethnosphère et faisant partie de celle-ci*.

Prenons deux groupes qui ont chacun besoin d'une ressource (par exemple, l'eau) pour survivre. C'est le chevauchement de leur identité et de l'écosphère qui détermine ce qu'ils sont, en tant que groupes. Les sphères générées par les deux groupes se chevauchent à la source d'approvisionnement en eau dont ils ont tous deux besoin. Si chaque groupe valorise la paix, la coexistence et la générosité et que ces valeurs sont au cœur de leur ethnosphère, les deux groupes peuvent tenter de trouver une solution. Mais si les groupes valorisent la violence et le pouvoir, comme cela est trop souvent le cas, ou si la peur est l'émotion dominante, un groupe amorce le combat, ce qui crée la sphère de combat, et il s'ensuit des conséquences probablement catastrophiques pour tous.

Si nous voulons assurer la durabilité au XXI<sup>e</sup> siècle, nous devons trouver d'autres façons que le combat pour résoudre le chevauchement des intérêts et des besoins. Nous devons trouver d'autres moyens que la guerre pour résoudre les divergences ou les conflits, car personne ne sort véritablement victorieux de la guerre. Il faut se méfier tout particulièrement des adversaires qui n'ont rien à perdre. En effet, comme le démontrent les recherches du réputé politologue français Dominique Moïsi sur la géographie de l'émotion, les personnes qui n'ont ni espoir ni avenir croient que l'« ennemi » possède l'un et l'autre et que la solution est la catastrophe pour tous<sup>8</sup>.

Je crois donc que la dynamique des trois sphères est l'outil idéal pour mieux comprendre et mieux gérer les conflits inévitables du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle nous permet également de mettre les efforts au bon endroit, c'est-à-dire à comprendre l'ethnosphère et à l'orienter vers un avenir durable pour tous, et non pas à lutter pour être la dernière culture, le dernier groupe ou le dernier individu à survivre à l'ultime conflit.

Pour qu'il y ait guerre totale, c'est-à-dire conflit à l'échelle planétaire, il faut qu'il y ait chevauchement complet de l'écosphère et de la sphère de combat. Toutefois, d'un point de

vue opérationnel, ce conflit ne représente qu'une intersection avec l'éthnosphère, soit avec les valeurs qui déclenchent la guerre ou la perpétuent. Ceux qui livrent une guerre totale font fi de toute valeur ne leur permettant pas de faire tout ce qu'il faut pour gagner. Mais s'il y avait plutôt chevauchement de l'éthnosphère et de l'écosphère – c'est-à-dire si tous les gens

sur la planète avaient les mêmes valeurs et les mêmes croyances sans conflit ni compétition – les conditions seraient en place pour une paix totale. Toutes nos ressources, intellectuelles et spirituelles, seraient alors consacrées à nous *pencher sur* les problèmes et à *affronter* les difficultés de l'écosphère afin de parvenir à un avenir durable.



ID: 9281236 www.123rf.com/Jesse-lee, photo : Jesse-lee Lang

Soldat de demain avec système d'arme antiblindés amélioré.

Il y aura toujours des différences. Toutefois, si celles-ci sont perçues non comme une menace mais comme des signes de variété et de diversité, qu'on mise sur les valeurs communes et que chacun travaille à créer un avenir durable pour tous, il sera possible de réduire au minimum les conflits ainsi que la dimension de toute sphère de combat.

### Conclusion

Les paramètres de l'écosphère sont définis et discernables, de sorte que ce concept nous permet de comprendre ce qui est nécessaire pour assurer la durabilité de la vie sur Terre. Le concept de sphère de combat permet, quant à lui, de déterminer les paramètres du conflit et ses effets et, de là, d'identifier et de comprendre les conséquences de la conduite de la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle dans toutes ses dimensions – physiques, sociales, culturelles, environnementales et psychologiques. L'intersection de l'écosphère et de la sphère de combat nous permet de mesurer les effets du conflit et de déterminer s'il y aura un avenir durable, qu'on soit vainqueur ou vaincu. Toutefois, c'est en fin de compte dans l'éthnosphère que se trouvent les problèmes auxquels nous devons faire face et toutes les solutions possibles. Après tout, nous sommes humains. La compréhension de ce que cela signifie est au cœur du futur que nous choisissons de créer, comme cela a toujours été le cas.



### NOTES

1. Par exemple, Thomas X. Hammes, *The Sling and the Stone: On War in the 21<sup>st</sup> Century*, St. Paul, Minnesota, Zenith Press, 2006, et Rupert Smith, *L'utilité de la force : l'art de la guerre aujourd'hui*, Paris, Economica, 2007. Voir également Tim Blackmore, *War X*, Toronto, University of Toronto Press, 2006.
2. On ignore l'origine précise du terme, mais pour l'une des premières discussions sur ce sujet, consultez Stuart E. Johnson et Martin C. Libicki (dir.), *Dominant Battlespace Knowledge*, 1996, réimpr. Honolulu, University Press of the Pacific, 2003, notamment Paul Bracken, « The Significance of DBK », p. 64.
3. Peter H. Denton (dir.), *Les croyances dans l'espace de combat : religion, idéologie et guerre*, Kingston, Ontario, Presse de l'ACD, 2011. La première discussion sur la sphère de combat se trouve au chapitre 5.2 « La paix de notre époque », p. 272-277. Voir également « Les croyances dans l'espace de combat » dans la *Revue militaire canadienne*, vol. 9, n° 1 (automne 2008), p. 100-101.
4. Pour des commentaires sur les répercussions du concept d'« espace de combat », consultez Bernd Horn, « La complexité au carré : les opérations dans le futur espace de combat », *Revue militaire canadienne*, vol. 4, n° 3 (automne 2003), p. 7-16 et l'éditorial – collaboration spéciale de Ian Hope dans le *Journal de l'Armée du Canada*, vol. 10, n° 1 (printemps 2007), p. 5-10.
5. Il y a de multiples exemples provenant des missions en Iraq et (pour le Canada) en Afghanistan. Consultez Rory Stewart et Gerald Knaus, *Can Intervention Work?*, New York, Norton, 2011. Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on lit des ouvrages sur la guerre qui adoptent un nouveau style littéraire « technofuturiste » comme l'ouvrage de P.W. Singer, *Wired for War: the Robotics Revolution and Conflict in the 21<sup>st</sup> Century*, Penguin, 2009. Se référer à ce sujet à mon article « La fin de l'asymétrie : disparité des forces et buts de la guerre », *Revue militaire canadienne*, vol. 7, n° 2, été 2006, p. 23-28. Cet article a également été publié dans Emily Spencer (dir.), *Une guerre difficile : points de vue sur l'insurrection et les Forces d'opérations spéciales*, Kingston, Presse de l'ACD, Toronto, Dundurn, 2009, p. 49-59.
6. Wade Davis, *Pour ne pas disparaître : pourquoi nous avons besoin de la sagesse ancestrale*, Paris, Albin Michel, 2011, p. 12.
7. De plus en plus d'auteurs explorent ce que je considère comme l'intersection entre la sphère de combat et l'éthnosphère, c'est-à-dire les attitudes, les valeurs et les croyances sous-jacentes au conflit, comme : Chris Hedges, *War is a Force that Gives Us Meaning*, New York, Anchor, 2003; Samantha Nutt, *Damned Nations: Greed, Guns, Armies and Aid*, Toronto, McClelland and Stewart, 2011; Noah Richler, *Parlez-moi de guerre*, Fredericton, N.-B., Goose Lane, 2012; John Horgan, *The End of War*, San Francisco, McSweeney's Books, 2012; et Joshua S. Goldstein, *Winning the War on War: the Decline of Armed Conflict Worldwide*, New York, Dutton, 2011. Pour l'intersection entre la sphère de combat, l'éthnosphère et l'écosphère, se référer à l'ouvrage de Christian Parenti, *Tropic of Chaos: Climate Change and the New Geography of Violence*, New York, Nations Books, 2011.
8. Dominique Moïsi, *La géopolitique de l'émotion : comment les cultures de peur, d'humiliation et d'espoir façonnent le monde*, Paris, Flammarion, 2011.



Reuters/RTRE3HIF; photo : Ahmad Massood

Personnes s'enfuyant après un attentat suicide à la voiture piégée devant l'ambassade d'Allemagne à Kaboul, en Afghanistan, le 17 janvier 2009.

## PROTECTION DES FORCES ET KAMIKAZES : LA NÉCESSITÉ DE DEUX TYPES D'ÉQUIPES ROUGES POUR LES FORCES CANADIENNES

par Robert J. Bunker

### Introduction et contexte

**N**ous souhaitons expliquer dans cet article pourquoi il est nécessaire, dans le cadre de l'instruction sur la protection des forces données aux unités militaires canadiennes qui sont sur le point de se déployer, de recourir à deux types d'équipes rouges – analytique et physique – pour définir, puis simuler des scénarios de menace d'attentat suicide. Le concept d'« équipe rouge », dans son application pratique, prend la forme de deux grands types d'équipe : (1) l'équipe rouge analytique, qui est de nature *diégétique*, c'est-à-dire qui se fonde sur des produits descriptifs et sur des fonctions d'aide à la décision, et (2) l'équipe rouge physique, qui est de nature *mimétique*, c'est-à-dire qui s'appuie sur des actions réelles et une instruction fondée sur des jeux de rôle comprenant le déploiement de forces d'opposition (FOROP) contre une unité militaire amie<sup>1</sup>. Ces deux types d'équipes rouges sont étroitement liés, génèrent des synergies lorsqu'ils sont employés ensemble et doivent être pleinement exploités pour répondre aux besoins en matière de protection des forces militaires canadiennes. Dans le passé, la séparation de ces deux types très différents d'équipes a été l'une des principales occasions manquées en ce qui concerne l'emploi des équipes rouges.

Nous avons divisé l'article en trois sections principales dans lesquelles a) nous présentons des lignes directrices générales sur la façon de déterminer l'intention de l'ennemi (et ses capacités) en recourant à une équipe rouge analytique; b) nous montrons comment déterminer et prioriser les types de scénarios de menace d'attentat suicide auxquels une force déployée est susceptible de devoir réagir; c) nous indiquons comment une équipe rouge physique doit traiter les scénarios de menaces d'attentat suicide jugés prioritaires. En guise de conclusion, nous formulerons quelques observations générales sur

M. Robert J. Bunker, Ph. D., est diplômé en science politique, en étude des pouvoirs publics, en science du comportement, en sciences sociales, en anthropologie-géographie et en histoire. Il est instructeur dans le cadre du programme de lutte contre les narcotrafiquants (Counter-Narco Insurgency Program) dans la zone d'intense trafic de stupéfiants de Los Angeles (Los Angeles High Intensity Drug Trafficking Area [LA HIDTA]), relevant du bureau national de lutte contre le trafic de stupéfiants (Office of the National Drug Control Policy [ONDCP]) et est aussi membre auxiliaire du corps professoral de l'école de politique et d'économie de la Claremont Graduate University. Enfin, il est associé supérieur au Small Wars Journal (El Centro), dont il est aussi membre fondateur, en plus d'être membre fondateur du comité consultatif sur le contre-terrorisme et le renseignement criminel du service de police de Los Angeles (LAPD Counter-Terrorism and Criminal Intelligence Bureau Police Advisory Board).



Sécurisation de la route principale 4 par la Force d'intervention rapide de l'équipe provinciale de reconstruction du Canada après un attentat suicide à la bombe à Kandahar, en Afghanistan, le 27 novembre 2006.

la façon dont les deux types d'équipes rouges contribuent à répondre aux besoins en matière de protection des unités militaires canadiennes déployées dans un contexte où elles doivent faire face à la menace d'attentats suicides.

Pour établir le contexte, il convient de résumer d'abord la menace que constituent les attentats suicides pour les forces militaires, sans oublier de décrire la mondialisation de cette technique employée par des terroristes et des insurgés. Les attentats suicides dits « contemporains » sont ceux que l'on voit depuis le début des années 1980 et qui visent des objectifs tant militaires que civils<sup>2</sup>. Le premier attentat de ce genre a été perpétré au cours d'un engagement militaire qui s'est produit pendant la guerre de 1980 à 1988 entre l'Iran et l'Iraq. Cet événement clé, un coup d'éclat, est le fait de Hossein Fahmideh, un garçon de 13 ans seulement, qui a détruit un char irakien lors de la bataille de Khorramchahr, en 1982. Hossein a sacrifié sa propre vie quand, dans un geste de désespoir, il a fait exploser sous le char irakien une charge qu'il portait dans un sac de toile<sup>3</sup>. Cette technique, au diapason du culte du martyr en Iran, a rapidement évolué au point de devenir un élément opérationnel de l'organisation du Hezbollah, mouvement regroupant d'anciens Gardiens de la révolution islamique d'Iran. Elle a été d'ailleurs exportée au Liban, dans le combat contre les forces de défense israéliennes, où des attaques de ce type, particulièrement celles qui faisaient appel à des dispositifs explosifs de circonstance placés dans des véhicules (VBIED), visaient les convois et les ressources militaires israéliens. De plus, des agents du Hezbollah ont ciblé et détruit ainsi des installations militaires et diplomatiques étrangères<sup>4</sup>. Depuis lors, le recours aux attentats suicides s'est répandu dans le monde entier : cette technique est utilisée pour des attaques isolées, dans le cadre d'attentats menés par de multiples kamikazes, au moyen de VBIED placés sur une voie d'approche secondaire, de même qu'au cours d'attaques et

d'opérations de prise d'otages. Les Tigres de libération de l'Eelam tamoul ont mené leur premier attentat suicide en 1987, le Hamas l'a fait en 1993, le Djihad islamique palestinien en 1994, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en 1996, Al-Qaïda en 1998, les Tchétchènes en 2000, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa en 2002 et les talibans pendant la période 2003-2004<sup>5</sup>. Depuis le début des années 1980, il s'est produit bien au-delà d'un millier d'attentats suicides, la très grande majorité dans la zone d'opérations d'Israël, en Irak, en Afghanistan, au Pakistan et au Sri Lanka. Les troupes canadiennes déployées à l'étranger n'ont pas été épargnées par les attaques de ce type – des Canadiens ont été blessés ou tués en Afghanistan – et tout indique que des attentats suicides devraient continuer à avoir lieu sporadiquement dans ce théâtre d'opérations, là où se trouvent des soldats canadiens.

### Comment une équipe rouge analytique détermine l'intention (et les capacités) de l'ennemi

Les équipes rouges analytiques, qui se penchent sur l'utilisation que font les forces d'opposition des attentats suicides, sont utiles parce qu'elles permettent de connaître rapidement l'intention et les capacités de l'ennemi. Idéalement, l'alerte rapide qu'elles fournissent doit être donnée au cours de la phase précédant le déploiement, soit avant qu'une force militaire canadienne n'arrive dans un contexte de menace. Cette fonction pourrait se situer au niveau de l'« alerte rapide stratégique ». L'analyse effectuée devrait être centrée sur le contexte général de la menace d'attentat suicide et s'appuyer sur les indices et critères d'alerte (I&W) en cours dans le théâtre d'opérations, de même que sur les attentats suicides ayant visé des forces militaires alliées. Quand une force militaire canadienne est déployée dans un théâtre d'opérations à l'étranger, l'« alerte rapide opérationnelle » est celle sur laquelle il faut dès lors se concentrer. L'analyse requise dans ce cas doit s'attacher d'abord aux I&W en cours du théâtre d'opérations qui concernent

#### Les principaux groupes et leurs techniques d'attentat suicide

Groupe	Personnel	Véhicules	Aéronefs	Navires
Brigades des martyrs d'Al-Aqsa	Oui	Non	Non	Non
Al-Qaïda	Oui	Oui	Oui	Oui
Tchéchènes	Oui	Oui	Non	Non
Hamas	Oui	Oui	Non	Non
Hezbollah	Oui	Oui	Non	Non
Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)	Oui	Non	Non	Non
Djihad islamique palestinien (PIJ)	Oui	Oui	Non	Oui
Tigres de libération de l'Eelam tamoul (TLET)	Oui	Oui	Non	Oui

Table 1

Source : Programme de lutte contre les FOROP (Counter-OPFOR Program). © NLECTC-West, 2003

Robert J. Bunker et le bureau d'édition de la 17<sup>e</sup> Escadre, Winnipeg

Les principaux groupes et les objectifs de leurs attentats suicides							
Groupe	Personnel civil	Personnel militaires/recruté sur place*	VIP	Transport en commun	Aéronefs	Navires	Édifices/ infrastructure
Brigades des martyrs d'Al-Aqsa	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui
Al-Qaïda	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Tchéthènes	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Hamas	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui
Hezbollah	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Djihad islamique palestinien (PIJ)	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Tigres de libération de l'Eelam tamoul (TLET)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Table 2

Source : Programme de lutte contre les FOROP (Counter-OPFOR Program). © NLETC-West, 2003

ent les forces militaires canadiennes ainsi qu'aux incidents visant ces forces et leurs alliés dans le théâtre.

Par exemple, pour une analyse du niveau de l'« alerte rapide stratégique », il faut savoir que les divers groupes de terroristes et d'insurgés menant des attentats suicides laissent une signature qui trahit leurs modes opératoires et leurs techniques. En 2003, l'auteur a pu déterminer les modes opératoires et les objectifs généraux des principaux groupes menant ces activités. Nous vous les présentons dans les tableaux 1 et 2<sup>6</sup>.

Ces tableaux sont le fruit d'une étude pluriannuelle consacrée à l'analyse historique des attentats suicides menés par des groupes de terroristes et d'insurgés. Ces attentats, vus dans un contexte chronologique, fournissent des points de données concernant les pertes (minimum et maximum) causées par des opérations réussies ainsi que d'autres renseignements importants, dont l'heure, le type d'attaque, le nombre d'auteurs, etc. Par exemple, l'étude révèle que le Hamas est devenu très habile dans l'utilisation de dispositifs antipersonnel à bord d'autobus en Israël, tandis qu'en Turquie, le PKK a pris l'habitude de faire appel à des femmes kamikazes, certaines feignant d'être enceintes pour dissiper la méfiance des forces policières visées. En outre, avant que les États-Unis envoient des troupes en Irak en mars 2003, l'auteur de cet article et un collègue, présents au Centre des opérations d'urgence du comté (County Emergency Operations Center [CEOC]) de Los Angeles, en Californie, sont tombés sur les I&W initiaux concernant la menace d'attentat suicide contre les forces américaines. Cela les a incités à commencer à recueillir des données dès décembre 2002 sur cette menace potentielle pour, ainsi, être en mesure de prévoir les opérations des forces d'opposition pendant l'opération *Iraki Freedom*<sup>7</sup>. Cette analyse d'équipe rouge a notamment permis à l'auteur de donner de l'instruction axée sur cette menace dans le cadre d'une conférence sur la protection des forces à l'intention de la I Marine Expeditionary Force (MEF) à Camp Pendleton, en Californie,

en novembre 2003. L'auteur s'est particulièrement intéressé à l'utilisation historique, par le Hezbollah, de VBIED fonçant sur des convois israéliens pour exploser au beau milieu de ces derniers. Cette technique, employée dans le Sud du Liban au début des années 1980, est devenue l'une des grandes préoccupations des unités de Marines déployées en Irak 20 ans plus tard.

Quand des troupes canadiennes sont déployées dans un théâtre d'opérations, comme en Afghanistan, le niveau d'analyse d'« alerte rapide opérationnelle » doit alors avoir préséance. À ce niveau, les tactiques, techniques et procédures (TTP) des forces d'opposition doivent être prises en considération dans le cadre de l'analyse d'alerte rapide opérationnelle. Pour répondre aux besoins en protection des troupes canadiennes, l'analyse de l'équipe rouge doit inclure les I&W ainsi que l'expérience opérationnelle canadienne dans ce théâtre d'opérations et/ou contre des forces d'opposition précises, comme des éléments d'Al-Qaïda, si des soldats canadiens ont déjà combattu ces forces d'opposition lors de déploiements antérieurs. L'expérience opérationnelle canadienne s'acquiert au fil des complots des forces d'opposition visant à mener des attentats



Un soldat britannique observe le personnel de sécurité se tenant devant des véhicules détruits par un attentat suicide à Kaboul, en Afghanistan, le 15 novembre 2005.

Reuters/RTR1B0GS; photo : Ahmad Masood

suicides, des attentats déjoués et des attaques réussies faisant des morts et des blessés parmi les militaires canadiens. Il convient de généraliser les leçons retenues au niveau opérationnel pour englober les attentats suicides des forces d'opposition visant des forces alliées et coalisées aux côtés desquelles sont déployées les troupes canadiennes. Nous présentons plus bas un exemple simple d'analyse d'équipe rouge portant sur des attentats suicides réussis menés par Al-Qaïda et des talibans qui ont tué des militaires canadiens.

Des attentats suicides de différents types (kamikazes à pied, à vélo et à bord de véhicules automobiles) visant les forces canadiennes déployées en Afghanistan depuis le début de 2002 ont fait 12 morts. Ce chiffre ne représente qu'un peu moins de 8 pour cent de l'ensemble des pertes canadiennes subies en Afghanistan, la plupart d'entre elles ayant été causées par des IED déclenchés par un simple plateau de pression ou une télécommande. La liste qui suit fait état des pertes canadiennes attribuables à des attentats suicides (*citations provenant des médias*)<sup>8</sup> :

- À Kaboul, en Afghanistan, un kamikaze a tué un soldat canadien [le Caporal Jamie Brendan Murphy] et en a blessé trois autres, selon les porte-parole [27 janvier 2004]. Neuf civils ont aussi été blessés. M. Ali Jan Askaryar, chef de la police du district ouest de Kaboul, où s'est produit l'attentat, a indiqué que les Canadiens faisaient partie d'une patrouille de trois véhicules et qu'un terroriste a sauté à bord d'un des véhicules et s'est fait exploser<sup>9</sup>.
- Le 22 juillet 2006, le Caporal Jason Patrick Warren et le Caporal Francisco Gomez ont été tués dans un attentat-suicide à la voiture piégée, à Kandahar. [...] Quarante minutes après l'explosion de la première bombe, un second kamikaze s'est fait sauter au milieu de la foule qui s'était formée, tuant Qodus [membre de l'équipe de production qui filmaient les conséquences du premier attentat-suicide] et quatre autres civils, et blessant de nombreuses autres personnes<sup>10</sup>.
- Le 8 août 2006, le Caporal Andrew James Eykelenboom, de la 1<sup>re</sup> Ambulance de campagne, a été tué dans un attentat suicide à la voiture piégée à l'aérodrome de Kandahar<sup>11</sup>.
- Le 22 août 2006, le Caporal David Braun, du 2<sup>e</sup> bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, a été tué par un kamikaze à Kandahar<sup>12</sup>.
- Un kamikaze à vélo s'est fait sauter près de soldats de l'OTAN, dans le sud de l'Afghanistan, ce lundi matin [18 septembre 2006], alors que ces soldats distribuaient des cadeaux à des enfants. Quatre soldats canadiens ont été tués [le Caporal Keith Morely, le Caporal Shane Keating, le Soldat David Byers et le Caporal Glen Arnold] et des dizaines d'autres personnes ont été blessées, dont des civils, selon des sources militaires canadiennes et de l'OTAN. [...] Les soldats canadiens – qui faisaient partie de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN – patrouillaient dans le district de Panjwayi de la province de

Kandahar. L'attaque s'est produite à 9 h 30, heure locale, selon la FIAS<sup>13</sup>.

- Deux soldats canadiens [le Caporal Albert Storm et l'Adjudant-chef Robert Girouard] ont été tués le 27 novembre [2006] vers 8 h 35 (heure de Kandahar) lorsque leur véhicule blindé léger Bison a été attaqué par un kamikaze conduisant une voiture bourrée d'explosifs. L'incident s'est produit sur la route 4 entre le terrain d'aviation de Kandahar et la ville de Kandahar. Aucun autre Canadien n'a été blessé<sup>14</sup>.
- Le Colonel Geoff Parker est le militaire canadien au grade le plus élevé à mourir en Afghanistan depuis qu'Ottawa a déployé des troupes dans ce pays en 2002. Il a été tué mardi [le 18 mai 2010] au cours d'un attentat suicide perpétré dans la zone périphérique de l'est de Kaboul. Le Colonel Parker, qui faisait partie du Royal Canadian Regiment, accompagnait des soldats américains vers 8 h, heure locale, lorsqu'un kamikaze au volant d'une mini-fourgonnette chargée de près d'une tonne d'explosifs a bifurqué vers leur convoi formé de trois VUS blindés. Cinq soldats américains ont aussi été tués, ainsi qu'au moins 12 civils afghans qui prenaient place à bord d'un autocar à proximité<sup>15</sup>.

Nous pourrions étoffer cette liste – constituée en fait de simples entrées de base de données – pour qu'elle comprenne les incidents ayant fait des blessés parmi les militaires canadiens et les attentats suicides n'ayant pas fait de mort ni de blessé parmi les Canadiens. Cette liste donne une vue d'ensemble des types d'attentats suicides qui ont visé des troupes canadiennes déployées en Afghanistan.

### Élaboration de scénarios de menace d'attentat suicide

**B**ien qu'elle demeure dans les attributions d'une équipe rouge analytique, l'élaboration de scénarios de menace d'attentat suicide exige également la contribution de quelques spécialistes d'une équipe rouge physique. On devrait donc considérer que cette tâche fait appel à la fois à une équipe rouge A (analytique) et à une équipe rouge P (physique). Il faut bien



Katie Price (au centre), aviatrice principale de la Royal Air Force, joue le rôle d'une insurgée faisant exploser une bombe kamikaze pendant l'exercice *Desert Eagle* au champ de tir et d'essai du Nevada, le 16 mars 2011.

Defense Imagery, mil 110316-F-KX404-071; photo : aviateur principal Brett Clashman

préciser que très peu de personnes sont à même de travailler efficacement à la fois comme *analyste* et comme *opérateur* dans une équipe rouge. Quand de telles personnes sont identifiées, elles doivent être considérées comme des actifs de grande valeur et être autorisées à servir au sein des deux types d'équipes rouges pour des raisons de continuité et pour assurer que l'« intention analytique » est fidèlement transposée dans le volet physique de l'instruction.

Il faut donc définir les scénarios de menace découlant des leçons retenues en prévision des déploiements de militaires canadiens. Une approche utile consiste à établir d'abord une matrice historique simple de la menace (voir le tableau 3). Les diverses activités d'une force militaire déployée y sont indiquées, puis elles sont mises en rapport avec les catégories de menace d'attentat suicide. La matrice présentée au tableau 3 indique les niveaux de risque (faible, modéré et élevé) établis d'après l'analyse de l'auteur quant aux scénarios de menace les plus probables, compte tenu des ensembles de données portant sur les attentats suicides à l'échelle mondiale<sup>16</sup>. Toutefois, l'analyse initiale est théorique, et on ne doit pas y voir davantage qu'un point de départ. Il convient ensuite d'enrichir la matrice élémentaire ainsi produite au moyen des sept attentats suicides perpétrés contre des troupes canadiennes en Afghanistan énumérés plus haut, qui servent de points de données associés au théâtre. De plus, on peut y ajouter les incidents n'ayant fait que des blessés, de même que les attaques ratées (ne causant pas de pertes parmi les troupes canadiennes), ainsi que les attentats suicides visant des forces alliées. On peut ensuite adopter une certaine forme de pondération, selon laquelle on associe une valeur aux incidents faisant des morts, et une autre, inférieure, aux incidents ne faisant que des blessés ainsi qu'aux attaques manquées. En outre, les colonnes faisant état des activités des forces militaires déployées peuvent être modifiées; des activités peuvent être supprimées et d'autres ajoutées. Par ailleurs, les activités elles-mêmes peuvent être pondérées. Ainsi, une valeur supérieure peut être attribuée à l'activité « Camp/caserne » si un grand nombre de soldats canadiens occupe un casernement à un endroit précis, en raison de l'ampleur des pertes humaines et politiques probables pour les troupes déployées en Afghanistan. Il ne s'agit pas d'une science exacte, loin s'en faut; le but est de déterminer la nature de la menace antérieure pour les forces canadiennes et les activités de ces forces qui sont plus préoccupantes que d'autres (parce qu'elles présentent une valeur supérieure), afin de déterminer les scénarios de menace qui auront de l'importance aux yeux des

équipes rouges et pour les besoins de l'instruction axée sur la protection des forces.

L'intention de l'ennemi, ses capacités prévues, les événements I&W et les tendances constatées au fil des incidents doivent également être pris en considération. L'équipe rouge analytique, renforcée par certains membres de l'équipe rouge physique, doit se pencher sur la valeur d'une analyse réactive par rapport à celle d'une analyse proactive afin de déterminer laquelle l'aide le mieux à s'acquitter ses fonctions d'alerte rapide et d'aide à la décision. Cette démarche aura d'importantes répercussions sur l'élaboration des scénarios de menace d'attentat suicide aux fins de l'instruction. Une approche réactive ne porterait que sur les types d'attentat suicide subis dans le passé – elle aurait l'avantage d'exiger des ressources financières minimales et de limiter aux menaces connues la réflexion de l'équipe rouge analytique. Par contre, selon l'une approche proactive, on chercherait à prévoir les futurs modes opératoires des kamikazes. Cette façon de procéder contribuerait davantage à prévenir qu'une force militaire déployée soit déroutée par l'évolution des tactiques, techniques et procédures (TTP) et autres innovations des forces d'opposition. Être proactif présente néanmoins un inconvénient, car la multiplication des scénarios possibles risque d'entraîner une réduction du temps consacré à l'analyse et à l'instruction ultérieure, au détriment de la préparation contre les menaces opérationnelles connues. En règle générale, les équipes rouges analytiques militaires canadiennes nouvellement formées devraient concentrer leurs efforts sur l'analyse réactive et attendre de maîtriser cette discipline avant même d'envisager une approche plus proactive<sup>17</sup>.

Simplement pour illustrer le fonctionnement possible du processus, nous allons considérer les scénarios de menace d'attentat suicide prioritaires indiqués dans le tableau 3. Les scénarios présentant les risques les plus élevés, c'est-à-dire les meilleurs « candidats » pour les travaux d'une équipe rouge physique, sont les suivants :

- a. attentat suicide simple visant une force militaire à un poste de contrôle;
- b. attentat suicide complexe visant des forces militaires déployées en campagne et effectuant une patrouille;
- c. VBIED simple visant un convoi militaire;
- d. VBIED complexe visant des forces militaires dans leur camp/casernement.

	<b>Attentat suicide simple</b> <i>(Un kamikaze muni d'une ceinture d'explosifs)</i>	<b>Attentat suicide complexe</b> <i>(Multiples kamikazes munis de ceintures d'explosifs/attentat avec élément d'assaut actif)</i>	<b>VBIED simple</b> <i>(Un VBIED et un conducteur seul)</i>	<b>VBIED complexe</b> <i>(Multiples VBIED/ attentat avec élément d'assaut actif)</i>
<b>Camp/Caserne</b> <i>(statique)</i>	Faible	Faible	Modéré	<b>*Très élevé</b>
<b>Poste de contrôle; route/édifice</b> <i>(statique)</i>	<b>*Très élevé</b>	Modéré	Faible	Faible
<b>En campagne</b> <i>(dynamique)</i>	Modéré	<b>*Très élevé</b>	Faible	Faible
<b>Patrouille</b> <i>(dynamique)</i>	Modéré	<b>*Très élevé</b>	Faible	Faible
<b>Convoi</b> <i>(dynamique)</i>	Faible	Faible	<b>*Très élevé</b>	Modéré

Tableau 3 – Scénarios de menace d'attentat suicide et activités d'une force militaire déployée

Robert J. Bunker et le bureau d'édition de la 1<sup>re</sup> Escadre, Winnipeg



Des soldats de l'Armée des États-Unis (U.S. Army) évaluent le nombre de pertes après un attentat suicide au milieu d'une foule formée de citoyens et de militaires pendant une mission d'instruction à Fort Stewart, en Georgie, le 28 février 2007

### Comment une équipe rouge physique exploite les scénarios de menace d'attentat suicide

À ce stade, le travail de l'équipe rouge passe aux mains des opérateurs engagés dans le volet physique et les jeux de rôle. S'il y en a, les militaires formés pour participer aux équipes rouges tant physiques qu'analytiques sont mis à contribution afin de garantir la continuité analytique. Sinon, quelques conseillers/observateurs issus de l'équipe rouge analytique doivent superviser l'instruction pour s'assurer que les scénarios de menace définis sont correctement suivis. L'instruction donnée devrait comporter deux volets : a) dans le premier, les militaires canadiens suivent l'instruction de l'équipe rouge physique et mènent des attentats suicides contre une unité militaire canadienne (bleue); b) dans le second, l'unité militaire canadienne amie (bleue) menant une mission de protection des forces prend des mesures pour contrer l'équipe rouge physique.

Malheureusement, il reste très fréquent que l'instruction des militaires américains se limite au volet B, au cours duquel les forces amies s'opposent à une équipe rouge *ponctuelle* dont les membres n'ont pas une connaissance approfondie de l'adversaire. Cela s'observe souvent dans le cadre de l'instruction sur la protection des forces donnée au pays, mais des unités militaires américaines en déploiement se sont aussi trouvées dans cette situation. Les responsables militaires canadiens devraient s'engager à créer de véritables équipes rouges physiques. On a même soutenu, avec beaucoup de mérite, qu'un maximum de soldats désignés pour un déploiement devrait consacrer au moins une semaine à de l'instruction au sein d'une équipe rouge physique pour mieux connaître l'ennemi avant de se rendre en Afghanistan. Une instruction novatrice,

fondée sur le concept de l'équipe rouge, a été proposée à des forces désignées pour un déploiement par le Terrorism Research Center (acquis plus tard par Blackwater) en vertu du programme « Mirror Image » lancé en juin 2002. Plus de 100 cours ont été donnés à des militaires américains, canadiens et alliés, à des membres d'organismes d'application de la loi et à des fonctionnaires<sup>18</sup>. En raison des perturbations occasionnées par les changements touchant les activités et la propriété de Blackwater (rebaptisée Xe), l'équipe d'instruction d'origine s'est reconstituée en 2010 sous la bannière de l'Aeneas Group International, LLC (AGI). Elle propose désormais son instruction dans le cadre du programme « Terrorism 360<sup>19</sup> ».

Aucun autre organisme privé n'offre d'instruction de ce calibre axée sur le concept d'équipe rouge. Toutefois,

l'armée des États-Unis a établi des programmes de ce type, comme l'imposant cours de chef d'équipe rouge, d'une durée de 18 semaines, que propose depuis 2006 l'University of Foreign Military and Cultural Studies (UFMCS) de Fort Leavenworth, au Kansas. Ce cours s'inspire largement d'études anthropologiques et régionales, ainsi que de la théorie et de la doctrine des interventions militaires non conventionnelles, sans oublier des exemples historiques d'équipes rouges. L'UFMCS offre aussi d'autres cours, moins longs et plus spécialisés, concernant le concept d'équipe rouge. Ces cours ont pour objet d'aiguiser l'esprit critique et d'amener les diplômés à proposer de nouveaux points de vue aux états-majors de combat de l'armée déployés à l'étranger, dans des théâtres comme l'Irak et l'Afghanistan<sup>20</sup>. Bien que les cours offerts à l'UFMCS préparent les stagiaires canadiens à occuper des postes au sein d'équipes rouges analytiques, on ignore quelle est l'ampleur de la formation sur les habiletés associées aux équipes rouges physiques, telles que l'immersion idéologique et les jeux de rôle.



Deux sergents de l'Armée des États-Unis (U.S. Army) fouillent la résidence d'un présumé insurgé à Owesat, en Iraq, le 18 décembre 2007, après avoir trouvé une grenade et divers articles électroniques à la suite d'un attentat suicide à la bombe.

Un autre moyen de favoriser le développement des aptitudes nécessaires aux équipes rouges physiques consiste à faire des recherches de base et à recenser les écrits à propos de ce genre d'instruction. Le site Web du *Red Team Journal* <<http://redteamjournal.com/>> présente surtout de l'information sur les équipes rouges analytiques – comme l'approche dite de « l'évaluation nette réciproque » (reciprocal net assessment [RNA]) –, mais il comporte aussi des liens vers certaines ressources relatives aux équipes rouges physiques et de l'information à ce sujet. De plus, il est possible de s'adresser aux cellules rouges des organisations militaires et des services du renseignement américains, de même qu'à des entités affiliées aux organismes d'application de la loi, comme le « Project Red » de la National Tactical Officers Association (NTOA), pour obtenir le soutien d'experts en la matière. Enfin, on peut consulter le guide *Red Teams and Counterterrorism Training*, rédigé par Stephen Sloan et l'auteur du présent article et publié en 2011 par l'University of Oklahoma Press, qui traite principalement de la façon de simuler des forces agressives actives, comme celles qui sont susceptibles d'avoir recours à des kamikazes.

Lorsqu'une véritable équipe rouge physique est en place ou, dans certaines circonstances, qu'une équipe rouge militaire privée est engagée à forfait, les scénarios prioritaires de menace d'attentat suicide peuvent être simulés. Cette équipe devrait employer des munitions de simulation, de sorte qu'il soit possible d'utiliser des armes véritables, dont le canon doit cependant être modifié pour autoriser l'emploi de balles marquantes. Il faut aussi acquérir ou fabriquer des dispositifs explosifs factices – depuis les ceintures d'explosifs inertes jusqu'aux VBIED. On doit faire en sorte que les militaires canadiens reçoivent l'instruction la plus réaliste possible, bref qu'ils « s'entraînent comme au combat ». Il est aussi possible de recourir à des pièces pyrotechniques, à des pots fumigènes et à d'autres articles du genre. L'application sur les « victimes » de produits de maquillage simulant des blessures et, même, la reproduction de l'apparence et des odeurs d'un engagement – par exemple, l'application de sang et d'entrailles d'animal sur une victime ayant besoin de soins médicaux – sont aussi des possibilités qu'il faut envisager au moment de simuler des attentats suicides contre des forces amies. Comme dans toutes les formes d'instruction militaire, on détermine les divers protocoles à appliquer après une réflexion logique approfondie, on se procure le matériel et les fournitures nécessaires, et on choisit ou aménage les lieux d'instruction requis. L'instruction peut avoir lieu dans une installation militaire centrale ou on peut recourir à une équipe mobile d'instruction. Il est important de préciser qu'une instruction simple doit toujours précéder une instruction plus complexe; autrement dit, on doit étudier en premier les scénarios d'attentat suicide présentant les risques plus faibles. En outre, il faut établir dès le départ le niveau d'habileté des membres de l'équipe rouge par rapport à celui du personnel recevant l'instruction. Pour que les objectifs de l'instruction soient atteints, il peut être nécessaire que le niveau de l'équipe rouge soit inférieur à celui de la force amie, qu'il y soit comparable ou encore qu'il y soit supérieur. L'instruction est toujours dynamique et la scénarisation doit être minimale afin

que l'objet fondamental de l'instruction, qui découle de l'orientation donnée par l'équipe rouge analytique, soit promu par un environnement faisant place au jeu libre et à l'improvisation.

Une fois l'équipe rouge physique mise en place et équipée, les scénarios d'instruction élaborés, les arbitres désignés et les autres impondérables traités, une fois le mode de prestation de l'instruction choisi, on peut alors se concentrer sur le personnel et les unités militaires qui doivent recevoir l'instruction. En l'occurrence, la priorité serait accordée aux forces militaires canadiennes devant se déployer à l'étranger là où des forces d'opposition se livrent à des attentats suicides. Deux possibilités sont offertes : les forces peuvent être formées selon la doctrine canadienne actuelle sur la protection des forces ou l'enseignement de cette doctrine peut être intégré à une mission simulée de protection des forces au cours de laquelle l'unité amie se mesure à l'équipe rouge physique. Les commandants d'unité les plus compétitifs mèneront sans doute leurs propres activités d'instruction axées sur la protection des forces, même si cette instruction doctrinale est donnée quand l'unité affronte l'équipe rouge<sup>21</sup>. Bien que cette forme d'instruction ne doit pas être considérée par les forces amies comme une activité faisant un gagnant et un perdant – d'autant plus qu'un échec permet souvent d'en apprendre plus sur l'état de préparation du personnel et de l'unité qu'un succès –, un certain niveau de compétition contribue toujours à motiver les forces en cours d'instruction. En terminant, il est essentiel de tenir des séances de rétroaction immédiate et des séances portant sur les leçons retenues, en plus de formuler des critiques spontanées sur le rendement des participants et des unités, car la rétroaction constructive favorise l'assimilation de l'apprentissage et de l'instruction.

### Conclusions

Nous avons montré que l'emploi d'équipes rouges analytiques et physiques en synergie permet de répondre remarquablement bien aux besoins en instruction sur la protection des forces qu'éprouvent les unités militaires canadiennes devant se déployer à l'étranger, comme en Afghanistan, où les attentats suicides sont une menace constante. Même si certaines forces militaires ont pu employer les deux types



Des soldats des forces internationales de maintien de la paix inspectent le site d'un attentat suicide à la voiture piégée à Kaboul, en Afghanistan, le 28 janvier 2004.

Reuters/RTRECSD; photo : Ahmad Masood

d'équipes rouges « indépendamment » l'un de l'autre avec succès dans le passé – ce qui est particulièrement vrai pour les troupes américaines –, il faut préciser que l'utilisation combinée de deux types d'équipes rouges présente l'avantage de transmettre des compétences bien plus étendues en matière de protection des forces.

Les équipes rouges *analytiques* apportent les avantages suivants :

- cerner les événements I&W, les anomalies et les tendances en matière d'attentats suicides;
- fournir une alerte rapide (défensive, alerte avant une attaque);
- permettre de prévoir l'avenir (offensive, façonnage de l'espace de combat);
- déterminer l'intention et les capacités de l'ennemi;
- donner une aide à la décision;
- formuler des options stratégiques réactives et proactives;
- déterminer les scénarios de menace d'attentat suicide prioritaires;
- donner l'intention analytique orientant le volet physique de l'instruction.

Les équipes rouges *physiques* apportent les avantages suivants :

- accroître l'efficacité de l'instruction sur la protection des forces;
- augmenter la surviabilité des forces entraînées;
- faire ressortir les lacunes en matière d'instruction et de matériel;
- cerner les lacunes de la doctrine sur la protection des forces;
- limiter le nombre d'incidents où se produit un effet de surprise tactique;
- donner à leurs membres une compréhension du comportement des forces d'opposition.

## NOTES

1. L'énoncé de travail du gouvernement du Canada associé au projet « Red Teaming, Red Cells and Analytical Decision Support » [11-0234; Q0046BH234], a fourni le contexte décrivant deux types élémentaires d'équipe rouge, à savoir l'équipe rouge mimétique et l'équipe rouge diégétique. Dans le présent article, l'auteur a décidé de recourir à une terminologie plus courante pour traiter de ces types d'équipe rouge. Pour connaître les ressources d'information élémentaires concernant les équipes rouges, on pourra consulter l'ouvrage de Robert J. Bunker intitulé *Subject Bibliography: Red Teaming*, Quantico (Virginie), FBI Academy Library, décembre 2008.
2. Pour plus de détails sur le recours antérieur aux attentats suicides et aux autres formes d'opérations suicides contre des forces militaires adverses



Résidants rassemblés sur les lieux d'une attaque à la bombe au village de Mouafakia, près de Mossoul, en Iraq, le 10 août 2012.

Reuters/RTR36MEG; photo : Khaleed al-Mousily

En règle générale, les travaux d'une équipe rouge analytique ne perdent par leur valeur s'ils ne sont pas suivis de ceux d'une équipe rouge physique, car ils appuient le commandement dans sa prise de décisions et fournissent du renseignement utile à la fonction d'alerte rapide. En revanche, l'instruction donnée par une équipe rouge physique est grandement rehaussée par la rigueur analytique d'une équipe rouge, dont les activités sont axées davantage sur le renseignement et le commandement. Une équipe rouge analytique profite aussi de son association et de ses rapports avec une équipe rouge physique, du fait de la rétroaction que cette dernière fournit sur la gravité des menaces simulées pendant l'instruction en campagne.

De surcroît, l'emploi des équipes rouges analytiques et physiques est extrêmement rentable et devrait être considéré comme un « multiplicateur de force » direct qui améliore la surviabilité des forces déployées en réduisant leur vulnérabilité aux attentats suicides. L'approche des équipes rouges permet, au lieu de consacrer les ressources limitées des forces militaires canadiennes à l'achat de matériel militaire coûteux, de privilégier le capital humain en développant ses capacités analytiques, en affinant sa connaissance des forces d'opposition et en rehaussant le niveau de l'instruction des soldats et des unités en matière de protection des forces.



3. au cours de la Seconde Guerre mondiale, voir l'ouvrage de Richard O'Neill intitulé *Suicide Squads*, Sydney, Lansdowne Press, 1981.
4. Ces attentats étaient perpétrés par des membres du Hezbollah et des groupes alliés, comme Amal. Incroyablement, un de ces groupes pourrait avoir participé en décembre 1981, au Liban, à un attentat suicide à la voiture piégée visant l'ambassade d'Irak qui aurait donc précédé le sacrifice ultime de Hossein Fahmideh. Voir *RAND Terrorism Chronology* (1968-1997).
5. Robert J. Bunker et John P. Sullivan, « Suicide Bombings in Operation Iraqi Freedom », dans

6. *Land Warfare Paper*, n° 46W, Arlington (Virginie), Institute of Land Warfare, Association of the United States Army, septembre 2004, p. 4.
  7. *Ibid.*, p. 5.
  8. *Ibid.*, p. 1 à 22.
- Il s'agit des incidents au cours desquels des militaires canadiens ont été tués. Les divers médias consultés font également état de nombreux incidents ayant fait des blessés parmi les soldats canadiens. D'après une liste des pertes canadiennes, 154 soldats canadiens, un reporter canadien, un diplomate et deux travailleurs humanitaires ont été tués depuis que des soldats canadiens ont été déployés en Afghanistan au début de 2002. Voir « Timeline : Canadian deaths in Afghanistan », sur le site *Web Canada.com*, 25 février 2011, à l'adresse <<http://www.canada.com/news/Timelin>

- e+Canadian+deaths+Afghanistan/1037437/story.html (consulté le 2 mars 2011). Le nom des soldats canadiens tués au cours d'attentats suicides a été confirmé par l'intermédiaire d'*iCasualties.org*. Voir « Coalition Deaths By Nationality; Canada; Operation Enduring Freedom », sur le site Web *iCasualties.org*, à l'adresse <<http://icasualties.org/oef/Nationality.aspx?hndQry=Canada>> (consulté le 2 mars 2011).
9. Times Wire Reports, « Suicide Bomber Kills Canadian Soldier », sur le site Web du *Los Angeles Times*, 27 janvier 2004, à l'adresse <<http://articles.latimes.com/2004/jan/27/world/fg-briefs27>> (consulté le 2 mars 2011). Une variante du récit de cette attaque donne à penser que le kamikaze disposait d'un obus d'artillerie qu'il a fait exploser près du véhicule. Voir l'article de Ron Synovitz intitulé « Afghanistan: Two Suicide Bombings In Kabul Raise Questions About Motives, Repercussions », sur le site Web de *Radio Free Europe: Radio Liberty*, 29 janvier 2004, à l'adresse <<http://www.rferl.org/content/article/1051370.html>> (consulté le 2 mars 2011).
  10. « Coalition Deaths By Nationality; Canada; Operation Enduring Freedom », sur le site Web *iCasualties.org*, à l'adresse <<http://icasualties.org/oef/Nationality.aspx?hndQry=Canada>> (consulté le 2 mars 2011); « Un employé de la chaîne Aryana victime d'un attentat-suicide », sur le site Web *IFEX*, 24 juillet 2006, à l'adresse <[http://www.ifex.org/afghanistan/2006/07/24/suicide\\_bomber\\_kills\\_tv\\_employee/fr/](http://www.ifex.org/afghanistan/2006/07/24/suicide_bomber_kills_tv_employee/fr/)> (consulté le 2 mars 2011). Cette source fait erreur sur la date.
  11. « Coalition Deaths By Nationality; Canada; Operation Enduring Freedom », sur le site Web *iCasualties.org*, à l'adresse <<http://icasualties.org/oef/Nationality.aspx?hndQry=Canada>> (consulté le 2 mars 2011).
  12. *Ibid.*
  13. « Bike bomb kills 4 Canadian troops », sur le site Web *CNN World*, à l'adresse <[http://articles.cnn.com/2006-09-18/world/afghanistan\\_1\\_canadian-soldiers-panjwayi-district-suicide-bomber?\\_s=PM:WORLD](http://articles.cnn.com/2006-09-18/world/afghanistan_1_canadian-soldiers-panjwayi-district-suicide-bomber?_s=PM:WORLD)> (consulté le 2 mars 2011).
  14. « Deux soldats canadiens tués par un kamikaze », communiqué CEF/COMFECNR-06.032, 28 novembre 2006, à l'adresse <[http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071115082816/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view\\_news\\_f.asp?id=2150](http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071115082816/http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2150)> (consulté le 2 mars 2011).
  15. Matthew Fisher, « Canadian colonel dies in attack on NATO convoy in Kabul », sur le site Web du *National Post*, édition du mardi 18 mai 2010, à l'adresse <<http://www.nationalpost.com/news/story.html?id=3041858>> (consulté le 2 mars 2011).
  16. Ces ensembles de données comprennent les suivants : *Appendix: Chronology of Suicide Bombings in Operation Iraqi Freedom*; Robert J. Bunker et John P. Sullivan, « Suicide Bombings in Operation Iraqi Freedom », dans *Land Warfare Paper*, n° 46W, Arlington (Virginie), The Institute of Land Warfare, Association of the United States Army, septembre 2004, p. 15-19; Mohammed M. Hafez, « Palestinian Suicide Bombings since 1993 », dans *Manufacturing Human Bombs: The Making of Palestinian Suicide Bombers*, Washington (D.C.), United States Institute of Peace, 2006, p. 79-86; Robert A. Pape, « Appendix 1: Suicide Terrorist Campaigns, 1980-2003 », dans *Dying to Win: The Strategic Logic of Suicide Terrorism*, New York, Random House, 2005, p. 253-264; *RAND Database of Worldwide Terrorism Incidents (RDWTI)*, à l'adresse <<http://www.rand.org/nsrd/projects/terrorism-incidents.html>>; *SATP Suicide Attacks by the LTTEI*, à l'adresse <[http://www.satp.org/satporgtp/countries/shrilanka/database/data\\_suicide\\_killings.htm](http://www.satp.org/satporgtp/countries/shrilanka/database/data_suicide_killings.htm)>; *START Global Terrorism Database (GTD)*, à l'adresse <<http://www.start.umd.edu/gtd/>>; Debra D. Zedalis, « Table 1: Successful Suicide Bombers » et « Table 2: Unsuccessful Suicide Bombers », dans *Female Suicide Bombers*, Carlisle Papers in Security Strategy, Carlisle (Pennsylvanie), Strategic Studies Institute, U.S. Army War College, juin 2004, p. 3-6; *Appendix One: Chronology of Attacks*, à l'adresse <[http://www.hrw.org/legacy/reports/2002/isrl-pa/ISRAELPA1002-08.htm#P1290\\_377952](http://www.hrw.org/legacy/reports/2002/isrl-pa/ISRAELPA1002-08.htm#P1290_377952)>; *Erased in a Moment: Suicide Bombing Attacks Against Israeli Civilians*, New York, Human Rights Watch, 2002.
  17. L'auteur a participé à une étude prospective pluriannuelle de niveau stratégique portant sur l'emploi par Al-Qaïda de kamikazes transportant des engins explosifs à l'intérieur même de leur corps pour s'en prendre à des objectifs de grande valeur. Al-Qaïda a utilisé un tel kamikaze en août 2009, en Arabie saoudite, dans la tentative ratée d'assassinat du prince saoudien qui était à la tête des opérations de contre-terrorisme du Royaume. Il faut des années d'instruction analytique pour devenir compétent dans les activités proactives des équipes rouges analytiques.
  18. L'auteur a reçu cette instruction portant sur les équipes rouges physiques en 2005. L'instruction était novatrice et extrêmement utile. Pour un aperçu vidéo de cette instruction – qui a été réalisé alors que l'auteur suivait le cours –, voir « Mirror Image Training on CNN » sur le site Web *Devost.net*, 20 mai 2005, à l'adresse <<http://www.devost.net/2005/05/20/mirror-image-on-cnn/>> (consulté le 10 mars 2011). Les statistiques du programme « Mirror Image » ont été fournies par Betty O'Hearn au cours d'une conversation téléphonique le 10 mars 2011.
  19. Le site Web d'AGI se trouve à l'adresse <<http://www.agi3.com/>>. Par souci de transparence, l'auteur précise qu'il a récemment été sollicité par AGI pour fournir des services de consultation concernant une formation d'immersion sur les cartels mexicains et pour mener d'autres activités professionnelles.
  20. Voir le chapitre 6, « The Red Team: Developing an Adversarial Perspective », de l'ouvrage de Stephen Sloan et Robert J. Bunker intitulé *Red Teams and Counterterrorism Training*, Norman (Oklahoma), University of Oklahoma Press, 2011.
  21. Cette hypothèse découle des leçons retenues d'un exercice du National Training Center (NTC), à Fort Irwin, en Californie, au cours duquel des commandants d'unité entreprenant une rotation contre les forces blindées de Krasnovie (FOROP) tentaient de les vaincre sur leur propre terrain.



Une équipe NEM USAF et des soldats de l'Armée des États-Unis (U.S. Army) inspectent un véhicule ayant explosé lors d'un attentat suicide à Tuz, en Iraq, le 17 juin 2005, pendant l'opération *Iraqi Freedom*.



Le travail d'attaché militaire peut être très varié. On voit ici le colonel Chris Kilford et l'ambassadeur John T. Holmes planter un arbre sur la péninsule de Gallipoli en Turquie.

## LES PREMIÈRES ANNÉES – COURTE HISTOIRE DU PROGRAMME DES ATTACHÉS MILITAIRES DU CANADA 1945-1965

par Christopher Kilford

### Introduction

**A** l'heure actuelle, 30 attachés militaires du Canada sont en poste dans des ambassades et des haut-commissariats de notre pays, un peu partout dans le monde; très souvent, ces officiers supérieurs sont les seuls représentants de notre appareil militaire dans leur pays d'affectation<sup>1</sup>. Ils assument toute une gamme de responsabilités. D'abord et avant tout, ils tiennent le Quartier général de la Défense nationale (QGDN) au courant des dossiers intéressant la sécurité et la défense dans les pays où ils sont accrédités à titre unique ou multiple. En deux mots, ils observent la situation et font rapport. Les attachés militaires appuient aussi les opérations des Forces canadiennes, notamment en obtenant des autorisations de survol, en prêtant leur concours pendant les évacuations et les opérations humanitaires et en fournissant des conseils quand de grands déploiements sont imminents. Ils gèrent aussi les programmes d'aide militaire bilatérale et ils offrent parfois leur appui aux fabricants canadiens de matériel militaire cherchant à commercialiser leurs produits. Les attachés militaires représentent en outre le Canada à de nombreuses activités et cérémonies commémoratives.

Enfin, ils fournissent de judicieux conseils militaires à leur ambassadeur et, en cette qualité, ils doivent comprendre à fond le contexte stratégique. Une certaine aisance dans l'emploi de la langue du pays constitue toujours un atout.

Les attachés militaires jouent un rôle utile depuis des centaines d'années, c'est-à-dire depuis l'époque où des officiers étaient affectés auprès des forces armées étrangères, d'habitude pendant des opérations, pour se renseigner sur de nouvelles armes et tactiques. « C'est pendant le XIX<sup>e</sup> siècle », écrivent J. Mackay Hitsman et Desmond Morton, « que le rôle de l'attaché militaire atteint son zénith. L'art de la guerre subissant une transformation sous l'effet de la technologie, c'est l'attaché militaire, dans les ambassades et au sein des armées sur le ter-

*Le colonel Christopher Kilford, CD, Ph.D., est actuellement attaché militaire du Canada en Turquie; il est également accrédité à ce titre en Azerbaïdjan, en Géorgie et au Turkménistan. En 2009, il a terminé son doctorat à l'Université Queen's. Sa thèse a porté sur les rôles que l'appareil militaire joue dans les sociétés en développement et a mis l'accent sur l'aide militaire que le Canada a apportée au monde en développement pendant la période postérieure au colonialisme.*

rain, qui transmet les nouvelles doctrines sur la stratégie et la tactique à ses homologues<sup>2</sup>. » En particulier, ces deux auteurs ont écrit sur le capitaine Herbert Thacker, premier attaché militaire du Canada, qui a été détaché auprès de l'Armée japonaise pendant la guerre russo-japonaise.

De quoi le programme des attachés militaires du Canada retourne-t-il aujourd'hui? Comment le programme a-t-il évolué depuis le moment où notre pays a envoyé le capitaine Thacker outre-mer en 1904? En fait, entre 1904 et 1945, si l'on exclut les conseillers militaires présents à Londres et à Washington pendant la Seconde Guerre mondiale, le Canada n'avait aucune organisation d'attachés militaires. Dans le présent document, je répondrai aux questions posées ci-dessus, notamment en traitant les thèmes suivants : les premiers efforts timides d'après-guerre pour établir un réseau d'attachés militaires, et les raisons invoquées; la résistance opposée au début par certains milieux à l'envoi d'attachés à l'étranger; comment les fondements du programme des attachés militaires s'étaient raffermis en 1965.



MDN : photo : colonel C. Kilford

Les attachés doivent bien connaître les forces militaires du pays hôte. On voit ici les troupes turques défilant devant la tribune officielle pendant le défilé turc annuel du jour de la Victoire.

### Pourquoi le Canada a-t-il élaboré son programme des attachés militaires?

Comme je l'ai déjà mentionné, pendant la Seconde Guerre mondiale, les officiers militaires canadiens ont assuré une liaison essentielle entre l'appareil militaire de leur pays et leurs homologues à Londres et à Washington sur les questions militaires. Cependant, quand la guerre froide a commencé, on a compris à Ottawa qu'il fallait faire plus au chapitre de la recherche du renseignement; une des façons de répondre à la demande grandissante d'information consistait à employer des attachés militaires. Par conséquent, en décembre 1946, le Comité du renseignement interarmées (CRI), qui comprenait des membres des trois armées, des services de recherches pour la défense, des Affaires étrangères et de la GRC, a présenté ses recommandations au Comité des chefs d'état-major quant aux endroits où il conviendrait, selon lui, d'affecter des attachés militaires dans l'avenir. Dans un premier temps, le CRI a concédé que le Canada ne pouvait espérer rivaliser avec les États-Unis et le Royaume-Uni pour ce qui était de « maintenir un réseau mondial du renseignement »<sup>3</sup>. Cependant, il a ajouté que le Canada

devait apporter des contributions dans le domaine du renseignement, si petites fussent-elles. Ce faisant, il « s'assurerait de recevoir un maximum de renseignement de toutes sortes de la part des États-Unis et du Royaume-Uni »<sup>4</sup>.

Tout en exprimant un besoin de renseignement original recueilli sur le terrain, le CRI a admis que la capacité de digérer l'information à Ottawa était limitée. « Nous estimons, a-t-il affirmé, que le travail des attachés sera inutile à moins que les services du renseignement à Ottawa aient un personnel de qualité suffisamment nombreux pour exploiter les fruits des efforts des attachés<sup>5</sup>. » En ce qui concernait la sélection des attachés, le CRI a bien précisé également que les postes ne pouvaient pas être confiés à n'importe qui. « Selon nous, il est primordial, écrivait-il, que seuls des officiers compétents, capables d'obtenir le renseignement recherché, soient nommés attachés, et nous soulignons l'importance de ne pas choisir ces officiers uniquement en fonction de leur ancienneté dans l'armée en question<sup>6</sup>. »

Dans son rapport, le CRI a formulé des recommandations détaillées sur les endroits où il convenait, selon lui, d'affecter des attachés militaires canadiens, tout en précisant pourquoi :

#### *L'Union soviétique*

Compte tenu de l'importance évidente de l'URSS du point de vue du renseignement, nous estimons que les trois armées devraient être représentées à Moscou. Parallèlement, nous sommes conscients du fait que, toujours du point de vue du renseignement, d'autre information peut souvent être recueillie par des attachés en poste dans des pays voisins de l'URSS. Par conséquent, nous croyons qu'il devrait y avoir trois attachés à Moscou, mais que cela dépend dans une certaine mesure des possibilités qu'il y aura peut-être dans l'avenir de mettre des attachés en poste en Pologne, en Tchécoslovaquie ou en Yougoslavie. Il y a déjà un attaché militaire à Moscou. Nous savons qu'il est difficile de trouver des locaux dans cette ville, mais nous recommandons

instamment que des mesures soient prises immédiatement pour y nommer un attaché de l'aviation. Nous croyons comprendre qu'un candidat valable sera bientôt disponible. Nous recommandons aussi de nommer un attaché naval, mais nous estimons que cette affectation n'est pas aussi prioritaire que celles des représentants des deux autres armées. Selon nous, on répondrait en partie aux besoins d'ordre naval en nommant un attaché dans un autre pays, à la périphérie de l'Union soviétique. Il convient de souligner que la Mission soviétique à Ottawa est considérablement plus grande que celle du Canada à Moscou et qu'elle comprend trois attachés militaires. Nous pensons qu'il y aurait lieu de souligner cet état de choses pendant les négociations avec les autorités soviétiques.

#### *La Chine*

Selon nous, les postes d'attaché en Chine sont primordiaux, vu l'information pouvant y être recueillie sur l'Union soviétique, mais nous savons aussi qu'une étude sur l'armée chinoise importe dans une certaine mesure. Il y a déjà un attaché militaire à Nankin, et nous recommandons d'y maintenir son poste<sup>7</sup>.

### La France

Paris est actuellement la plus importante capitale en Europe occidentale et est par conséquent un centre clé pour la collecte de renseignement sur l'Europe occidentale en général et sur l'Union soviétique. Il y a déjà là des attachés de l'armée et de l'aviation, et nous recommandons d'y nommer dès que possible un attaché naval.

### La Norvège

La géographie et le climat de la Norvège s'apparentent à ceux du Canada. Du point de vue des expériences techniques, et des problèmes de défense en général, nous pouvons en apprendre beaucoup en entretenant des rapports étroits avec les forces norvégiennes. Cela vaut particulièrement pour l'aviation de ce pays, qui commence à effectuer des vols expérimentaux dans l'Arctique. Nous recommandons par conséquent de nommer un attaché de l'aviation à Oslo. En ce qui concerne la marine et l'armée, nous admettons que la première devrait passer en second si l'on juge souhaitable d'affecter là-bas un attaché naval. Nous estimons cependant que nos opinions sur la nomination d'attachés à Oslo changeraient si une mission diplomatique était ouverte à Stockholm, et nous recommandons que, si cela se produit, le Canada réétudie toute la question de la représentation des attachés en Scandinavie en général.

### La Grèce

Nous estimons qu'un attaché d'une des armées devrait être nommé à l'ambassade du Canada en Grèce. On pense que c'est un bon poste d'écoute pour ce qui est des questions concernant les armées de l'URSS et, en particulier, l'armée de terre. Nous recommandons par conséquent d'affecter un attaché militaire en Grèce. Si jamais des missions ouvrent leurs portes en Turquie, en Yougoslavie ou en Italie, nous pensons qu'il faudrait réétudier les priorités, car la marine et l'aviation ont d'énormes intérêts dans le centre et l'est de la Méditerranée.

### La Belgique

Nous recommandons de nommer un attaché militaire à Bruxelles à titre temporaire, en attendant l'ouverture d'une mission diplomatique à Prague. Nous estimons que Bruxelles est bien située pour recueillir de l'information sur les opinions des milieux militaires des petites puissances occidentales, notamment sur l'Union soviétique.

### Le Mexique

Le Mexique poursuit son développement en tant que puissance aérienne militaire et civile, et la plupart des membres actifs de ses forces armées tendent à concentrer leur attention sur l'aviation. Le pays affecte une part considérable de son budget de défense aux installations aériennes et, d'après les indications actuelles, il semble probable que cette tendance s'accroisse. Nous estimons donc qu'un attaché de l'aviation devrait être nommé au Mexique.

### L'Amérique du Sud

Du point de vue naval, nous estimons qu'il importe de nommer un attaché soit au Brésil soit en Argentine, vu la présence relativement limitée des attachés navals du Royaume-Uni, l'importance générale de l'Amérique du Sud dans son ensemble et les efforts que l'URSS déploie pour accroître son influence dans cette partie du monde. Du point de vue de l'aviation, nous considérons que l'Argentine est le plus important des pays sud-américains. Par conséquent, nous recommandons d'affecter un attaché de l'aviation à Buenos Aires, et un attaché naval, à Rio de Janeiro<sup>8</sup>.

Tous comptes faits, le CRI (si l'on exclut les postes existants déjà à Londres, Moscou, Nankin, Paris et Washington) a recommandé que le Canada affecte deux autres attachés en Union soviétique et un autre en France et qu'il crée des postes en Argentine, en Belgique, au Brésil, en Grèce, au Mexique et en Norvège. Dans presque tous les cas, le CRI se préoccupait de l'Union soviétique et se souciait de recueillir de l'information utile pour le Canada et ses alliés.

### L'influence des Affaires étrangères

Si le Canada devait affecter des attachés militaires plus nombreux un peu partout dans le monde, le ministère des Affaires étrangères tenait à ce qu'un protocole d'entente entre lui et le ministère de la Défense en définisse le mandat. En mai 1946, le sous-secrétaire d'État par intérim aux Affaires étrangères avait déjà écrit au sous-ministre de la Défense nationale (Armée) en précisant que, pendant la guerre, « [...] il était quasi inévitable que les attachés militaires dans nos missions se chargent de certaines tâches qui incombent normalement au personnel diplomatique. Nous sommes [ajoutait-il] très reconnaissants de l'aide que les attachés militaires ont fournie à nos missions pendant la guerre, mais [...] le moment est maintenant venu de mieux délimiter les fonctions de ces attachés<sup>9</sup>. » Dans cette lettre, il a poursuivi comme suit :

Si je comprends bien, en envoyant un attaché militaire dans une de nos missions, le gouvernement canadien



Des chars M60 turcs pendant le défilé du jour de la Victoire.

MDN: photo : colonel C. Kilford

veut se donner une source directe d'information sur l'organisation, les progrès et la valeur des forces et des ressources militaires du pays auprès duquel l'attaché militaire est accrédité. Toute autre fonction à caractère social ou cérémonial que ce dernier peut être appelé à remplir revêt une importance secondaire.

Il est essentiel, comme vous le dites, que l'attaché militaire soit parfaitement informé sur l'état de l'économie et le contexte politique du pays où il est affecté. Autrement, il ne peut pas jouer à fond son rôle qui consiste à tirer des conclusions sur l'efficacité militaire du pays en question, sur son état de préparation en vue de la guerre, sur la mobilisation de ses industries ou encore sur l'orientation de sa pensée militaire. Il importe donc que l'attaché militaire entretienne des rapports étroits avec les agents politiques et économiques de la mission, afin de favoriser un échange maximal d'informations et d'opinions sur ces sujets<sup>10</sup>.

En octobre 1946, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense se sont finalement entendus sur ce que seraient les toutes premières attributions des attachés militaires. Les instructions établies alors avaient une vaste portée, et les attachés militaires ont d'emblée reçu la consigne suivante : « [Les attachés militaires doivent faire preuve] d'une circonspection extrême afin qu'on ne les soupçonne jamais d'essayer d'obtenir de l'information secrète par des moyens illicites. Ils ne doivent entretenir aucun rapport avec des personnes agissant ou professant agir à titre d'espion ou d'agent secret »<sup>11</sup>. Outre les questions militaires, on leur a demandé de se tenir au courant de la conjoncture économique et politique, car, pour se faire une idée précise de l'état de préparation d'un pays étranger en vue de la guerre, il faut prendre en compte sa stabilité politique et la force de son industrie »<sup>12</sup>. Enfin, on leur a ordonné de n'avoir aucun lien avec les groupes politiques, sociaux et/ou religieux dans les forces armées du pays hôte.

Les ministères s'étaient entendus sur les attributions à Ottawa, en octobre 1946, mais il y avait encore du travail à faire pour établir où le Canada devait affecter ses attachés militaires. Comme je l'ai indiqué plus haut, le CRI a formulé ses recommandations en décembre 1946, mais les chefs d'état-major n'étaient pas entièrement convaincus, et le ministère des Affaires étrangères avait encore des réserves lui aussi. Les recommandations du CRI ont été étudiées par le Comité des chefs d'état-major à sa 376<sup>e</sup> réunion, le 21 janvier 1947, et les participants ont alors convenu d'approuver le plan en principe; cependant, en raison des compressions des effectifs, ils ont décidé de reporter à plus tard la création d'autres postes d'attaché militaire.

Lester Pearson, alors sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, avait ses propres idées. Comme le gouvernement s'appropriait à ouvrir des missions diplomatiques en Pologne et en Tchécoslovaquie, il a proposé de

désigner un attaché militaire pour chaque pays et de l'y envoyer en même temps que l'ambassadeur. Il a mis en doute l'utilité d'affecter des attachés militaires en Chine, dans les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud et en Grèce, car il n'y voyait pas un besoin pressant. Pearson a également ajouté que, comme le Canada ouvrirait sans doute très bientôt des missions diplomatiques en Tchécoslovaquie, en Suède, en Pologne, en Yougoslavie, en Italie et en Turquie, il fallait réfléchir à la nécessité d'y envoyer aussi des attachés militaires<sup>13</sup>. En mars 1947, pendant que se poursuivait la discussion sur les meilleurs endroits où affecter des attachés militaires, Pearson a écrit au chef d'état-major de la marine relativement à un entretien qu'il avait eu avec lui au sujet de la nomination d'un attaché naval à Varsovie. « Nous devons absolument éviter de susciter l'impression que nous ouvrons des missions diplomatiques dans divers pays étrangers dans le seul but de recueillir des renseignements. Je vous signale que j'ai donné à entendre au président du Comité du renseignement interarmées qu'il aurait sans doute avantage à réfléchir à l'opportunité de nommer un attaché naval à Stockholm quand y sera créée une mission diplomatique<sup>14</sup>. »

Tandis que le gouvernement canadien continuait à s'interroger sur les meilleurs endroits où mettre sur pied ses missions diplomatiques dans le monde de l'après-guerre, le CRI faisait de son mieux pour se tenir à la page. En juillet 1947, pour faire suite au plan du gouvernement concernant l'ouverture d'ambassades en Pologne, en Suède, en Norvège, au Danemark, en Yougoslavie et en Turquie, le Comité a présenté une nouvelle série de recommandations au Comité des chefs d'état-major :

Qu'un attaché militaire soit affecté à Varsovie : L'Armée polonaise est en train d'être rééquipée avec du matériel soviétique; elle est aussi organisée et entraînée essentiellement selon la formule soviétique. Par ailleurs, de nombreux officiers soviétiques agissent au sein des forces polonaises. Outre que les attachés militaires feraient rapport sur l'armée polonaise même, ils devraient donc pouvoir glaner beaucoup



Les attachés ont souvent l'occasion de passer en revue les forces armées des pays hôtes. Ici, les attachés permettent aux forces turques de monter à bord de la frégate turque TCG FATİH.

MDN; photo : colonel S. Lescaut

d'information sur les méthodes d'entraînement, sur l'organisation et sur l'équipement de l'armée soviétique. Il paraît raisonnable de conclure qu'ils recueilleraient en Pologne plus de renseignement sur celle-ci qu'à Moscou.

Qu'un attaché de l'aviation soit affecté à Stockholm : Comme les règles administratives locales empêchent la nomination de plus qu'un attaché militaire, le Comité estime qu'il faut nommer un attaché de l'aviation pour les raisons énoncées ci-après, bien qu'il sache que l'armée canadienne souhaite vivement étudier les opérations de l'armée suédoise dans les conditions propres à l'Arctique. La Suède possède de vastes installations scientifiques de recherche et de développement et elle met actuellement l'accent sur la physique nucléaire et la recherche en aéronautique. Exception faite de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Union soviétique, la Suède possède la force aérienne la plus active qui soit dans toute l'Europe à l'heure actuelle. La présence d'un attaché militaire permettrait d'étudier le fonctionnement de l'aviation suédoise dans des conditions arctiques. Dans sa plus récente évaluation de l'ampleur d'une attaque éventuelle contre l'Amérique du Nord par l'Union soviétique, le CRI conclut que celle-ci choisirait fort probablement de passer par la calotte polaire pour ce faire, d'ici la fin des dix prochaines années. Dans ces circonstances, l'étude des conditions de vol dans le nord de la Suède, lesquelles s'apparenteraient à celles dans lesquelles les forces soviétiques devraient fonctionner, rend d'autant plus importante la nomination d'un attaché de l'aviation.

Bien que nous estimions qu'un attaché naval devrait être nommé en Norvège et au Danemark, nous ne formulons aucune recommandation à cet égard à ce stade-ci, car il est peu probable que la marine dispose d'un candidat dans le prochain avenir.

Qu'un attaché militaire soit nommé en Yougoslavie : Les motifs de cette recommandation sont semblables à ceux invoqués dans le cas de la Pologne.

Qu'un attaché naval soit affecté en Turquie : À l'heure actuelle, la marine turque compte 1 000 officiers et 15 000 matelots, et elle croît rapidement. En outre, la flotte soviétique dans la mer Noire est considérable; d'après sa composition, il semble que l'URSS envisage de s'en servir éventuellement en dehors de la mer Noire. Par conséquent, il importe considérablement de maintenir le statu quo dans les

Dardanelles, d'un point de vue naval. Toutefois, on aura sans doute intérêt à prendre note de la taille relative des trois armées en Turquie : l'armée de terre compte 489 000 hommes, les forces de sécurité, 47 000, l'aviation, 26 000 et la marine, 16 000. Compte tenu de cet état de choses et du fait que la défense de la Turquie et, partant, du pont terrestre stratégique reliant l'Europe et le Proche-Orient, incombe en grande partie à l'armée turque, l'armée canadienne s'intéresse beaucoup à la Turquie. Cependant, la position stratégique de ce pays y justifierait la nomination d'attachés de la marine, de l'armée et de l'aviation, mais vu la taille initiale de la mission diplomatique à Ankara, le nombre d'attachés militaires y serait limité à un seul, au début du moins. Dans les circonstances, le Comité juge qu'un attaché naval devrait être affecté à Ankara, bien qu'il soit conscient du fait que les deux autres armées ont des priorités d'égale importance<sup>15</sup>.

Pour faire suite à ces recommandations, le gouvernement du Canada a créé plusieurs postes d'attaché militaire en Europe de l'Est et a vite eu une meilleure idée du travail effectué et de son utilité globale. En effet, en avril 1950, Brooke Claxton, alors ministre de la Défense nationale, a envoyé une nouvelle liste de recommandations au Comité du Cabinet pour la Défense. Il lui demandait notamment d'approuver un certain nombre de changements quant aux lieux d'affectation des attachés militaires, car il était de plus en plus clair à ses yeux que le Canada devait enrichir ses connaissances sur l'Union soviétique et sur ses pays satellites. En outre, il soulignait la nécessité de fournir aux alliés « [...] de l'information d'origine canadienne de manière à pouvoir procéder à des échanges », tout en acquérant aussi les moyens « d'évaluer de façon indépendante la validité du renseignement américain et britannique »<sup>16</sup>. Les recommandations du ministre au sujet des lieux d'emploi futurs des attachés militaires reposaient sur une évaluation faite par les forces armées et axée sur l'importance d'avoir de tels attachés en Union soviétique et chez ses alliés :



On demande fréquemment aux attachés de prendre part à diverses cérémonies. Ici, l'ancien attaché militaire de la France, le colonel Christian Rousseau, dépose une couronne à la crête de Vimy.

Photo du MDN

### L'Union soviétique

Il est vrai que la quantité d'information transmise par l'attaché militaire présent à Moscou est minime. Cependant, comme le volume global d'information accessible est comparativement maigre, ce que l'on obtient de cette source est considérable, relativement parlant. En outre, l'attaché militaire à Moscou fait partie de l'équipe du Royaume-Uni et des États-Unis, et ces deux pays contribuent au bassin d'informations conjoint et y puisent. Comme le nombre d'attachés militaires que ces autres pays peuvent avoir à Moscou est toujours limité, la présence d'un attaché canadien importe davantage que ce ne serait le cas autrement. L'information recueillie résulte d'habitude d'observations personnelles, y compris des photos prises le jour du 1<sup>er</sup> mai et pendant d'autres défilés. Il importe donc particulièrement que chaque armée ait son propre représentant à Moscou, car l'aviation ne peut pas faire des observations satisfaisantes pour l'armée et vice-versa. Par conséquent, le Comité propose d'affecter un attaché militaire à Moscou en plus de l'actuel attaché de l'aviation.

### La Pologne

La Pologne est importante, et ce, pour les raisons suivantes : elle se trouve stratégiquement sur la principale voie d'approche militaire menant à l'Europe occidentale et elle fait face au sud de la Suède située de l'autre côté de la Baltique. Un changement fondamental d'attitude de la part de l'URSS ou un accroissement considérable de ses forces dans cette zone pourrait donc revêtir une importance énorme. Les déplacements sont moins restreints en Pologne qu'en URSS, de sorte que les attachés militaires peuvent circuler dans le pays et observer l'armée soviétique ainsi que l'armée et l'aviation polonaises. Aucun autre pays satellite ne possède une aviation aussi forte que celle de la Pologne. L'aviation a des capacités de combat actuelles minimales, mais elle entretient des liens très étroits avec l'aviation soviétique, et son organisation, ses doctrines tactiques et son équipement sont fondés sur le modèle appliqué par l'URSS. L'attaché militaire du Canada en Pologne a réussi à recueillir sur l'armée soviétique du renseignement utile des points de vue du R.-U., des É.-U. et du Canada, et l'armée juge que le poste lui est précieux. Le Comité estime que l'importance de la Pologne y justifie l'ajout d'un attaché de l'aviation et qu'une telle affectation permettrait d'accroître sensiblement la quantité de renseignement recueilli dans ce pays.

### La Tchécoslovaquie

Sur le plan technique, la Tchécoslovaquie est, de tous les alliés de l'URSS, celui qui est le plus avancé. L'organisation de ses forces, l'ampleur du contrôle soviétique et la distribution de ses armes sont autant de facteurs importants. L'attaché militaire y étant affecté a fourni du renseignement utile sur la Tchécoslovaquie, mais aussi une grande quantité de données de renseignement sur d'autres pays satellites et sur l'URSS même. Les mesures de sécurité y sont moins efficaces que dans la plupart des pays dominés par les Soviétiques, ce qui crée d'autres sources d'information; en outre, les déplacements n'y sont relativement pas très restreints. L'attaché de l'aviation a en général fourni une quantité considérable d'information de haute qualité et fort nombreuse. Le Comité estime que le poste établi en Tchécoslovaquie est suffisamment important et utile pour justifier l'affectation là-bas d'un attaché militaire adjoint en plus de l'attaché de l'aviation actuel<sup>17</sup>.



Archives de la revue Legion.

Le général Jean Victor Allard, qui a été attaché militaire du Canada à Moscou de 1946 à 1948, alors qu'il était brigadier-général.

### Les Affaires étrangères ont des doutes quant à la nécessité des attachés militaires

Quand il s'est agi d'envoyer encore plus d'attachés militaires en Union soviétique, les Affaires étrangères ont exprimé beaucoup de scepticisme. Pearson n'était pas tout à fait sûr que le brigadier-général Jean Allard, attaché militaire à Moscou de 1946 à 1948, avait fourni quoi que ce soit de valable<sup>18</sup>. J.W. Holmes, chargé d'affaires à Moscou, éprouvait lui aussi « [...] des doutes sérieux sur l'à-propos d'avoir un attaché militaire quelconque à Moscou. Dans le passé, l'attaché militaire n'a pas eu grand-chose à faire; ne risque-t-il pas maintenant de recourir à des méthodes susceptibles de compromettre son gouvernement? »<sup>19</sup>. L.D. Wilgress, ancien ambassadeur à Moscou, en a lui aussi profité, au début de 1948, pour dénigrer l'utilité des attachés militaires à Moscou. Dans une lettre adressée à Escott Reid, au ministère des Affaires étrangères, il écrivait ceci : « [...] non seulement il est inutile d'avoir des attachés militaires à Moscou, car ils n'ont rien à faire, mais c'est aussi carrément dangereux, et les chances sont énormes que, tôt ou tard, nous soyons impliqués dans un incident international quelconque »<sup>20</sup>. « Tel est particulièrement le cas », poursuivait-il :

... parce que le ministère de la Défense refuse obstinément de croire nos représentants, qui connaissent vraiment la Russie, et parce qu'il prétend que, s'il envoie l'homme qu'il faut, celui-ci saura s'occuper à Moscou. Cela signifie qu'il existe un grave danger, soit que, tôt ou tard, il fasse quelque chose qui nous attirera des

ennuis. Enfin, et ce n'est pas un détail insignifiant, la présence d'attachés militaires qui sont là à ne rien faire nuit considérablement au moral de notre personnel à Moscou. J'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous avertir, de manière que l'on puisse peut-être, avant le départ de ces hommes pour Moscou, les mettre en garde contre toute action de leur part qui pourrait entraîner un incident international. De la sorte, au moins, on ne pourra pas accuser notre ministère de ne pas avoir vu les risques qu'il y avait à envoyer à Moscou des hommes qui, à mes yeux, ne sont ni plus ni moins que de pauvres naïfs.<sup>21</sup> »

Les propos de l'ancien ambassadeur étaient très durs, mais la valeur des attachés militaires a grandi au cours des dix années suivantes, de sorte qu'en juin 1959, le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères a écrit au général Foulkes pour lui demander de redéployer les attachés militaires de manière à en affecter un à la Nouvelle-Delhi et un autre à Karachi avec une double accréditation à Téhéran. On avait constaté que l'importance stratégique de l'Inde, du Pakistan et de l'Iran croissait sans cesse et que les appareils militaires en Inde et au Pakistan étaient désormais des acteurs politiques dignes de ce nom. On s'inquiétait aussi de l'influence grandissante de l'Union soviétique et surtout de ses ventes d'armes à l'Inde. Essayant de convaincre Foulkes soit de redéployer les attachés militaires, soit d'en ajouter deux à l'effectif, le sous-secrétaire a écrit ce qui suit :

Par suite des changements politiques qui se sont opérés au Pakistan l'automne dernier, le pays est maintenant dirigé par un gouvernement militaire bienveillant. Les opinions que les officiers militaires pakistanais ont sur la façon de gouverner le pays influent beaucoup sur la formulation de la politique pakistanaise. La présence d'un attaché militaire canadien au Pakistan améliorerait considérablement nos rapports avec les officiers de ce pays.

L'influence du Comité indien des chefs d'état-major sur la politique gouvernementale de l'Inde grandit, notamment en ce qui concerne l'élaboration de la politique financière dans la mesure où elle se rapporte aux dépenses faites à l'étranger aux fins de la défense. Comme vous le savez, ces dépenses sont considérables. La présence d'un attaché militaire à la Nouvelle-Delhi rendrait possible l'établissement de rapports étroits avec les officiers indiens.

L'URSS essaie d'inciter l'Inde à consacrer une bonne partie de son budget militaire à l'achat d'équipement soviétique. Si ce stratagème réussit, il facilitera grandement la propagation de l'influence soviétique en Inde. Les officiers indiens

seraient de plus en plus soustraits à l'influence occidentale. Ce serait là un revers énorme pour les pays non communistes et l'Occident en général.

L'Inde considère le Canada comme étant un de ses amis les plus proches dans le Commonwealth et en Occident. La politique du gouvernement canadien, qui a été conçue pour renforcer cette attitude, est minée dans les milieux militaires indiens par l'absence d'un attaché militaire canadien<sup>22</sup>.

Pour conclure ses propos, le sous-secrétaire d'État a exhorté Foulkes à étudier sérieusement la demande portant sur l'ajout de deux attachés militaires. « Je ne voudrais pas voir la proposition rejetée de nouveau à cause d'un refus d'envisager un accroissement de l'effectif<sup>23</sup>. »

## Conclusions

Foulkes et, à n'en pas douter, ses chefs d'état-major d'armée se faisaient tirer l'oreille pour envoyer d'autres attachés militaires outre-mer, mais certaines autorités dans l'appareil militaire souhaitaient aller de l'avant. Au début de 1961, par exemple, un sous-comité du Comité des vice-chefs d'état-major a rédigé un rapport sur le soutien que les attachés militaires pouvaient fournir au gouvernement pour accroître les ventes d'armes. La discussion était axée sur une note de service reçue du sous-ministre qui demandait au comité d'envisager la participation des attachés militaires à des « échanges périodiques d'information sur la possibilité de vendre des équipements » avec les agents de la production de défense<sup>24</sup>. Cependant, l'armée canadienne avait déjà ordonné à ses attachés de faire de leur mieux pour soutenir les ventes d'armes. En fait, elle leur avait dit qu'ils étaient « on ne peut mieux placés pour favoriser la réalisation des objectifs de ce programme dans leur pays d'accréditation et qu'ils devaient appuyer le délégué commercial du Canada avec enthousiasme »<sup>25</sup>.



Des soldats de l'Azerbaïdjan suivent une instruction de base en communications avant leur déploiement en Afghanistan.

MDN; photo : colonel C. Killord

Aux yeux des Affaires étrangères, l'affectation d'attachés militaires, les offres d'aide militaire et les ventes d'armes équivalaient, dans l'après-guerre, à des moyens d'accroître le prestige du Canada sur la scène internationale. Cependant, si les Affaires étrangères avaient sans doute reconnu la nécessité grandissante des attachés militaires, les autorités militaires, elles, croyaient qu'il importait davantage de respecter les engagements pris envers l'OTAN et, plus tard, le NORAD. Pour la Défense, l'envoi d'un colonel outre-mer était quelque chose de coûteux à une époque où les budgets militaires étaient contrôlés de plus près. Néanmoins, en 1965, malgré les querelles interministérielles, des postes d'attaché militaire (sauf à Londres et à Washington) avaient été créés en Belgique, en Tchécoslovaquie, en Égypte, en France, au Ghana, en Allemagne, en Inde, en Italie, au Japon, aux Pays-Bas, en Norvège, au Pakistan, en Pologne, en Suède, en Turquie, en Union soviétique et en Yougoslavie<sup>26</sup>. Environ 45 ans plus tard, la plupart de ces postes existent toujours, tandis que certains ont été déménagés ailleurs pour diverses raisons. Aspect plus important, de nouveaux postes ont été établis, notamment en Asie et dans les Amériques, les gouvernements canadiens successifs ayant adapté leur politique à l'évolution du contexte stratégique.

Aujourd'hui, les attachés de défense, tout comme leurs prédécesseurs, sont des personnes très versées dans les affaires militaires, nationales et internationales. Ils sont de service 24 heures sur 24 et, avec leur conjoint(e), ils ont une vie sociale très exigeante, car il leur incombe de représenter le Canada dans de nombreux contextes publics. Outre qu'ils constituent un atout stratégique clé pour les Forces canadiennes, nos attachés militaires procurent en temps opportun aux décideurs à Ottawa de précieux renseignements sur l'actualité et les dossiers à long terme dans leur(s) pays d'accréditation. Dans le contexte stratégique actuel, leur présence sur le terrain dans des endroits tels que Beyrouth, l'Égypte, la Libye, le Mali et la Turquie s'est avérée fort utile lorsqu'il s'est agi pour le Canada de faire face aux fréquentes crises internationales. Il n'y a pas à douter que ceux qui ont rédigé les attributions originales des attachés militaires du Canada en 1946 constateraient avec satisfaction à quel point le programme a progressé au cours des années.



## NOTES

(Toutes les sources qui étaient classifiées ne le sont plus. – Rédacteur en chef)

- Les 30 attachés, qui sont principalement des colonels, couvrent 132 pays en tout. Ils ont l'appui de sergents (adjoints administratifs) et, parfois, d'un officier adjoint. De nombreux pays ont utilisé des attachés militaires bien avant la création du programme canadien. Par exemple, Moustafa Kemal Atatürk a été nommé attaché militaire de la Turquie en Bulgarie en 1913.
- J. Mackay Hitsman et Desmond Morton, « Canada's First Military Attaché: Capt. H.C. Thacker in the Russo-Japanese War », *Military Affairs*, volume 34, numéro 3, octobre 1970, p. 82. Thacker, qui était officier d'artillerie, a gravi les échelons pour finalement devenir chef d'état-major général, poste qu'il a occupé du 1<sup>er</sup> juin 1927 au 31 décembre 1928.
- Canada, MAECI, mémorandum, « Le secrétaire, le Comité interforce des renseignements au secrétaire, le Comité des chefs d'état-major », 14 décembre 1946, p. 1. Documents relatifs aux relations extérieures du Canada (DRREC), vol. 12 – 11, chapitre I (DEA/50037-40, secret), Conduite des relations extérieures, première partie – Administration, section B – Attachés militaires.
- Ibid. p. 1.
- Ibid.
- Ibid.
- Comme ce rapport date de la fin de 1946, je suppose que l'attaché en Chine y a été affecté en 1946 pour appuyer le gouvernement de la Chine nationaliste à laquelle le Canada fournissait de grandes quantités de matériel militaire. Afin d'en savoir plus sur les ventes d'armes du Canada et l'aide militaire qu'il a fournie pendant cette période, voir C.R. Kilford, *L'autre guerre froide : l'assistance militaire du Canada au monde en développement entre 1945 et 1975*, Kingston, Presses de l'Académie canadienne de la Défense, 2010.
- Canada, MAECI, mémorandum, « Le secrétaire, le Comité interforce des renseignements au secrétaire, le Comité des chefs d'état-major », 14 décembre 1946, p. 1. Documents relatifs aux relations extérieures du Canada (DRREC), vol. 12 – 11, chapitre I (DEA/50037-40, secret), Conduite des relations extérieures, première partie – Administration, section B – Attachés militaires.
- Canada, MAECI, mémorandum, « Le sous-secrétaire d'État par intérim aux Affaires extérieures au sous-ministre de la Défense nationale (Armée) », 14 mai 1946, p. 1. DRREC, vol. 12 – 8, chapitre I (DEA/50037-40, confidentiel), Conduite des relations extérieures, première partie – Administration, section B – Attachés militaires.
- Ibid., p. 1.
- Canada, MAECI, Despach, « Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au chargé d'affaires en Chine », 30 octobre 1946, p. 1. DRREC, vol. 12 – 9, chapitre I (DEA/50037-F-40, secret), Conduite des relations extérieures, première partie – Administration, section B – Attachés militaires.
- Ibid., p. 1.
- Canada, MAECI, mémorandum, « Le secrétaire du Comité des chefs d'état-major au secrétaire du Comité mixte du renseignement », 25 janvier 1947, p. 1. DRREC, vol. 13 – 5, chapitre I (DEA/50037-40, secret), Conduite des relations extérieures, première partie – Administration, section B – Attachés militaires.
- Canada, MAECI, mémorandum, « Le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures au chef d'état-major de la Marine », 7 mars 1947, p. 1. DRREC, vol. 13 – 7, chapitre I (DEA-50037-40-1, secret), Conduite des relations extérieures, première partie – Administration, section B – Attachés militaires.
- Canada, MAECI, mémorandum, « Le président du sous-comité du Comité mixte du renseignement au président du Comité mixte du renseignement », 3 juillet 1947, p. 1. DRREC, vol. 13 – 8, chapitre I (DEA/50037-40-1, secret), Conduite des relations extérieures, première partie – Administration, section B – Attachés militaires.
- Canada, MAECI, mémorandum, « Note du ministre de la Défense nationale pour le Comité du Cabinet sur la défense », 21 avril 1950, p. 1. DRREC, vol. 16 – 9, chapitre I (PCO, Cabinet Document D246, secret), Conduite des relations extérieures, 2<sup>e</sup> partie – Attachés services.
- Ibid., Annexe A, 21 avril 1950, Service Attaché Requirements.
- Canada, MAECI, « Extrait du procès-verbal de la réunion du Comité des chefs d'état-major », 1948, p. 1. DRREC, vol. 14 – 8, chapitre I (DEA/226 (S), top secret), Conduite des relations extérieures, 2<sup>e</sup> partie – Administration, section B – Attachés services en Union soviétique.
- Le brigadier-général Allard est plus tard devenu chef d'état-major de la Défense en 1966 et il a occupé ce poste jusqu'en 1969.
- Canada, MAECI, lettre, « Le chargé d'affaires en Union soviétique au sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures », 18 mars 1948, p. 1. DRREC, vol. 14 – 12, chapitre I (DEA/291 (S), secret), Conduite des relations extérieures, 2<sup>e</sup> partie – Administration, section B – Attachés services en Union soviétique.
- Canada, MAECI, lettre, « Le délégué au Comité préparatoire de l'Organisation internationale des réfugiés au sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures », avril 1948, p. 1. DRREC, vol. 14 – 13, chapitre I (C.H./vol. 207), Conduite des relations extérieures, 2<sup>e</sup> partie – Administration, section B – Attachés services en Union soviétique.
- Ibid., p. 1.
- Canada, MDN, Lettre, « Under-Secretary of State for External Affairs to the Chairman, Chiefs of Staff », 24 juin 1959, Ottawa, MDN, DHP, Casier 209, Dossier 425, Attachés militaires, 2-4. Le Comité des chefs d'état-major avait étudié une demande formulée en janvier 1959 par les Affaires étrangères qui souhaitaient alors affecter un attaché militaire à la Nouvelle-Delhi et un autre à Karachi, mais il l'avait rejeté.
- Ibid., p. 4.
- Canada, MDN, « 54<sup>th</sup> Meeting of the Vice Chiefs of Staff Committee », 23 mai 1961, p. 2 (Ottawa, MDN, DHP, Série V : Comité des vice-chefs d'état-major, Casier 26, Dossier 8).
- Ibid., p. 2.
- En ce qui concerne ces postes, le général Foulkes a écrit en 1958 que chacun avait été catégorisé comme étant soit un poste de renseignement, soit un poste de représentation. Dans cette dernière catégorie figuraient ceux qui avaient été créés en Belgique, en France, en Italie et aux Pays-Bas. Cependant, il a effectivement admis que, même dans ces pays, les attachés militaires pouvaient recueillir du renseignement utile. Voir Canada, MDN, Lettre, « Chairman, Chiefs of Staff to the Minister of National Defence », 8 décembre 1958 (Ottawa, MDN, DHP, Casier 208, Dossier 424, Attachés militaires, p. 1).



Bombardment of Fort Detroit, 1812 (Bombardement de Fort Detroit, 1812) de Peter Rindlisbacher.

## LES ÉPREUVES DU GÉNÉRAL WILLIAM HULL – UN TSPT PRÉCOCE? UNE EXPLICATION POSSIBLE DE LA REDDITION SANS PRÉCÉDENT DE DETROIT, EN 1812

par Joseph Miller

### Introduction

**É**tant donné l'héroïsme dont il avait fait preuve au cours de la Révolution américaine, William Hull était le candidat tout désigné pour diriger l'invasion du Haut-Canada par la Northwest Army au début de la guerre de 1812. La biographie rédigée par sa fille, Maria Campbell, dans laquelle est décrit son service pendant la guerre de l'Indépendance, regorge d'éloges de confrères anciens combattants. George Washington a même remarqué l'excellence du service de Hull et il a demandé qu'on le change de régiment afin qu'il puisse être promu plus rapidement. Il est passé du grade de capitaine à celui de colonel parce qu'il a constamment maintenu sa position, malgré des troupes composées de continentaux et de miliciens mal entraînés, contre des formations plus imposantes de l'armée régulière britannique. Son commandement au début de l'invasion du Haut-Canada en 1812 ne sera toutefois pas digne de louanges.

Le leadership de Hull a peut-être soulevé de sérieux doutes à Detroit, mais sa personnalité et sa prédisposition au comman-

dement étaient évidentes. Les procédures de son procès subséquent sont vastes. Hull a fait l'objet d'accusations de trahison, de lâcheté, de négligence dans le devoir et de conduite contraire à celle d'un officier, mais il a seulement été acquitté du chef de trahison<sup>1</sup>. Un mois après le procès, le président James Madison lui a épargné son exécution à l'aide d'une seule phrase : « La peine prononcée par le tribunal est approuvée et son exécution est annulée »<sup>2</sup>. [TCO] Malgré la présence de preuves probantes et objectives, il était difficile d'appliquer pleinement la loi. Il semblait, d'un autre côté, aussi difficile d'exécuter Hull qu'il

*Joseph Miller, un ancien officier d'infanterie de la U.S. Army, a exercé différentes fonctions et a participé à trois déploiements en Iraq à l'appui des élections nationales et à titre de conseiller de l'armée iraquienne au cours du renforcement des troupes de 2007. Il a été blessé par un IED au cours de sa deuxième rotation, mais il est demeuré à temps plein pendant deux ans dans l'armée jusqu'à ce qu'il quitte le service actif pour cause de maladie. Il a reçu la Bronze Star medal, le Combat Infantryman's Badge, la Iraqi Campaign medal (three service stars), le Senior Parachutist Badge et l'écusson de Ranger. Il termine présentement des études de cycle supérieur en histoire canadienne/américaine à l'université du Maine, et prévoit présenter son mémoire de maîtrise à l'automne.*

l'était de croire que ses actions ne relevaient pas de la lâcheté. Sans l'apport des méthodes psychologiques contemporaines, il était impossible de justifier vraiment la chute de Detroit à moins que le président Madison n'ait reconnu l'état de Hull au niveau subconscient.

Premièrement, il est important d'analyser l'idée d'une connaissance subconsciente du trouble de stress post-traumatique (TSPT). L'absence de discours précis dans les documents historiques peut sembler décourageante, mais il est impossible de prétendre que les anciens combattants des guerres de l'époque moderne n'étaient pas exposés à cet état. La vie de Hull est un exemple effrayant, révélateur et extrêmement public des expériences vécues par un ancien combattant. Le procès a confirmé que sa piètre performance à Detroit était incontestable, et pourtant, aucune mention n'a été faite de son service antérieur. L'ouvrage rédigé par sa fille est la seule biographie positive de Hull et celle-ci porte uniquement sur son service pendant la guerre de l'Indépendance. Aucun ouvrage n'expose à la fois la vaillance de ce soldat et son incidence négative. Les deux doivent demeurer distincts dans la mémoire collective. Hull a même démontré qu'il était tout à fait incapable de rationaliser sa propre piètre performance, par sa défense remarquablement bien formulée, ainsi que par l'argument soutenu dans ses mémoires.



Bibliothèque et Archives Canada, no de cote 1987-56-1

*Surrender of Hull* (Capitulation de Hull) d'Augustus Robin.

### Nouvelle terminologie, ancienne maladie?

Le TSPT est souvent perçu comme un paradigme du 20<sup>e</sup> siècle. L'éminent psychiatre et historien britannique Simon Wessely a relaté le développement historique des théories des causes, du diagnostic et du traitement de l'état maintenant connu sous le nom de TSPT dans son article *Twentieth-Century*

*Theories on Combat Motivation and Breakdown*. Le « traumatisme dû au bombardement » était vu comme une affection associée aux guerres de tranchées de la Première Guerre mondiale<sup>3</sup>. Il était supposément causé par un manque de force morale et d'aptitude physique, mais les nouveaux critères de sélection des soldats pour la Seconde Guerre mondiale n'ont pas eu pour effet de ralentir l'apparition de l'épuisement au combat/des traumatismes dus aux bombardements<sup>4</sup>. Wessely a tiré la conclusion suivante : « La sélection des "bons éléments" à l'enrôlement, qui n'a pas empêché les victimes de traumatismes psychologiques, a créé une grave pénurie de main-d'œuvre »<sup>5</sup>. [TCO] Bien que cet article reconnaisse la mauvaise catégorisation des cas de traumatismes dus aux bombardements du premier diagnostic au cours de la Première Guerre mondiale jusqu'à la date de la publication, il ne présente pas de conclusion définitive ni une simple explication. Si le traumatisme dû au bombardement était si mal identifié et peu compris dès son apparition, pourquoi considère-t-on encore la Première Guerre mondiale comme l'origine du TSPT? En réalité, peu de travaux ont été réalisés pour cerner les cas de TSPT antérieurs au 20<sup>e</sup> siècle, et il est fort probable que des cas psychiatriques liés au stress du combat aient eu davantage d'effets sur les ignorants.

Lynn A. Struve, professeure d'histoire à l'université de l'Indiana, a récemment publié un article dans le *Journal of History and Memory* intitulé « Confucian PTSD: Reading Trauma in a Chinese Youngster's Memoir of 1653 ». Elle y décrit les difficultés d'un garçon dans la société féodale et les traumatismes psychologiques qui en résultent. Le travail illustre une période intellectuelle semblable à la modernité. Cela a permis à l'auteur de *Yusheng Lu* de se détacher de la pensée confucéenne et d'exprimer la perte de sa propre famille. Elle a conclu : « (...) ce que l'on perçoit dans les sections centrales obscures des mémoires comme un cri répété d'échec est interprété, à la lumière du déroulement du scénario autothérapeutique de Maozi comme une évocation rythmique »<sup>6</sup>. [TCO] Cela décrit à la fois le traumatisme et le processus cathartique de raconter les événements de façon appropriée. Ce mémoire était unique « (...) par son évidente révélation de soi sur son expérience directe et sa volonté de laisser libre court à l'absurdité dans certaines sections »<sup>7</sup>. [TCO] Struve a évité les questions de « périodisation », et a tenté d'examiner cette période suivant la Grande Guerre dans son propre sens temporel, en pressant les érudits de se pencher sur les exemples similaires pour remettre en doute « (...) [nos] hypothèses quant au caractère récent de certains phénomènes, tels que les souvenirs traumatiques et le TSPT, dans l'histoire de l'humanité »<sup>8</sup>. [TCO]

Les psychologues et les psychiatres peuvent intégrer la simple lâcheté à leur définition de troubles anxieux graves, et certains peuvent soutenir que tout comportement moindre est illogique en présence de grands dangers. Par contre, cette perception serait généralement considérée comme intolérable pour un officier et *aux yeux* d'un officier. Quoi qu'il en soit, le commandant de la Northwest Army n'était pas un lâche. William Hull a combattu à « l'époque où l'âme des hommes était mise à mal » à Trenton et à Princeton, and son leadership a joué un rôle important dans la victoire de l'armée continentale à Saratoga<sup>9</sup>.

L'ouvrage *Revolutionary Services and Civil Life of William Hull* est un recueil des écrits de Hull, révisé et complété par sa fille, Maria Campbell. Dans sa jeunesse, il a été envoyé à la ferme de son grand-père pour y travailler, et sa fille met en lumière la tristesse qui a adouci ses dernières entreprises.

*Vivant sur une ferme, il travaillait tous les jours dans les champs, et c'est là qu'il a pris goût aux activités agricoles, qui le réconfortaient lorsque la lourdeur et l'obscurité de l'adversité se collaient en une couche épaisse à la chevelure grisonnante des vieux jours<sup>10</sup>. [TCO]*

L'amour de Hull pour le travail agricole à un âge aussi avancé indique deux symptômes spécifiques du TSPT. Le premier est un simple comportement d'évitement. L'exploitation et le travail de la terre n'avaient aucune ressemblance avec le combat et ils ne déclenchaient sans doute que des souvenirs de son enfance heureuse antérieure à tout traumatisme émotionnel. Deuxièmement, le *Diagnostics and Statistical Manual Version Five* (DSM-V auquel les psychologues ont recours pour diagnostiquer des troubles mentaux) décrit l'une des réactions symptomatiques du TSPT comme un « (...) état émotif négatif envahissant, par exemple la peur, l'horreur, la colère, la culpabilité ou la honte »<sup>11</sup>. [TCO] Cela peut sembler sans rapport si l'on n'examine pas plus étroitement les émotions négatives, mais l'énergie et l'agitation incessantes sont souvent les seuls signes visibles de cet état émotif négatif envahissant. La compréhension qu'avait Maria Campbell pour le réconfort dont son père avait besoin incarnait la douleur d'un membre de la famille, et le recours au travail vigoureux, malgré son âge avancé, apparaît comme le besoin de gérer une telle affliction envahissante d'émotions négatives. Cette recherche du réconfort et l'agitation conséquente montrée par un effort incessant malgré la présence de sa « chevelure grisonnante » sont fort probablement dues à sa présence sur les champs de bataille les plus sanglants des débuts de l'Amérique.

Deux chercheurs, Emily Ozer et Daniel Weiss, tous deux Ph. D., ont publié un article extrêmement bref intitulé « Who Develops Post Traumatic stress Disorder? » pour le compte de l'Association for Psychological Research. Leur résumé de trois pages présente les facteurs biologiques qui contribuent au TSPT, les principales théories et les expériences traumatisantes les plus répétées. Les symptômes du TSPT se manifestent lorsque l'axe hypothalamo-hypophysé-surrénalien devient hypersensible<sup>12</sup>. C'est la façon de dire en jargon clinique que le cerveau perd sa capacité de gérer les hormones qui régularisent la peur ou, plus précisément, l'adrénaline. Les théories liées à la gravité de l'expérience, le manque de soutien de la part de la famille immédiate/des proches des victimes et la durée/régularité de l'expérience traumatisante sont des facteurs évidents, mais ceux-ci sont éclipsés par un facteur majeur. Ozer a posé le principe suivant : « le facteur prédictif le plus déterminant est la dissociation péritraumatique, qui renvoie aux expériences inhabituelles vécues pendant et immédiatement après l'événement traumatisant, comme le sentiment que les choses sont irréelles, l'expérience du temps qui s'étire et l'altération de la conscience de soi »<sup>13</sup>. [TCO]

De tels événements émotionnels sont apparemment impossibles à qualifier, mais bizarrement, on retrouve constamment un événement entourant la performance de Hull pendant la guerre de l'Indépendance. Cela renvoie à un épisode dissociatif (flashbacks) dans la mémoire de Hull : le devoir de mettre les prisonniers en lieu sûr, d'enlever les cadavres et de soigner les blessés derrière l'assaut final de Benedict Arnold à Saratoga. Moins d'un mois auparavant, Hull avait conduit un assaut à Freeman's Farm. Cette action a placé ses hommes au-dessus des cadavres des soldats britanniques tués selon ses propres ordres. Il serait plus difficile de croire que de telles actions n'entraîneraient pas d'événement dissociatif péritraumatique



William Hull de James Sharples Senior; portrait réalisé d'après modèle vivant, c. 1795-1801.

Parc national historique de l'Indépendance (Independence National Historical Park)

plutôt que de supposer *que cela serait le cas*. Le subconscient d'un être humain peut-il soutenir la direction d'un tel assaut et, moins d'un mois plus tard, être responsable des corps d'un autre champ de bataille?

Les travaux de Maria Campbell sont la plupart du temps publiés avec le compte rendu de James Freeman Clarke sur l'échec de Hull au cours de la guerre de 1812. Leur appendice est rempli de lettres rédigées par des hommes qui ne pouvaient pas rationaliser en toute logique la performance de Hull à la guerre de l'Indépendance compte tenu de son échec total à Detroit. Une de ces lettres a apporté un nouvel éclairage dans la description de l'attitude de Hull dans un champ de bataille jonché de cadavres. Seth Bannister, futur colonel et collègue de Hull pendant la guerre de l'Indépendance, a écrit :

*Dans mon rôle à cette occasion, il convient de noter particulièrement la capture de Burgoyne (Saratoga), et la bataille réputée de Monmouth. Au cours de ces deux événements marquants où le sol était couvert des cadavres tués au champ d'honneur, et où l'air faisait écho aux gémissements des mourants, Hull était de marbre. Il a combattu vaillamment et c'est un pays reconnaissant qui a salué son courage... Ayant été son partenaire à une époque si intéressante où il ne démontrait rien d'autre que de la bravoure, je regrette d'apprendre qu'il a conclu sa carrière de patriote en agissant indignement en lâche<sup>14</sup>. [TCO]*

Bannister a reconnu l'horreur abjecte des conséquences des champs de bataille de l'époque de la guerre de l'Indépendance. Pour certains, Saratoga et Monmouth n'ont eu de l'importance que dans la mesure où ils ont inspiré la Déclaration d'indépendance ou une alliance avec la France, mais pour les hommes comme Hull et Bannister, ces batailles ont été des images traumatisantes imprégnées à vie dans leur psychisme. Et elles ont eu, selon toute vraisemblance, des conséquences à long terme.

Les expériences de guerre de l'Indépendance de Hull comportent peut-être clairement des événements qui causeraient à quiconque une vie de cauchemars et d'angoisse constante, mais cela ne permet pas d'illustrer les problèmes qui ont mené à sa capitulation, malgré une force supérieure, à Detroit. Le premier document de référence est une demande obscure de la Cour suprême du territoire du Michigan transmise au président James Madison pour la destitution du gouverneur de l'époque, William Hull. Un désaccord au sujet d'une amende imposée à un fonctionnaire nommé John Whitfield a incité le gouverneur Hull à usurper les pouvoirs de la Constitution et à annuler l'amende par décret<sup>15</sup>. Une amende de cinquante dollars était assurément considérable au début du 19<sup>e</sup> siècle, mais elle pouvait certainement être assumée par une personnalité publique. Dans le cadre de ce différend, Hull a publiquement traité le juge de la Cour suprême Augustus Woodward de « sacré vaurien », et a complètement outrepassé ses pouvoirs dans une bataille manifestement personnelle avec la Cour suprême du Michigan<sup>16</sup>. La colère de Hull à l'endroit des mesures du tribunal était évidente, mais son insistance à faire annuler une amende mineure en risquant de mettre son poste en péril semble avoir démontré deux symptômes du TSPT. Le premier est la simple irritabilité, et le deuxième est le « comportement téméraire ou autodestructeur ». Les deux se trouvent dans la section E du DSM-V et ils sont catégorisés de la façon suivante : « (...) altération de la stimulation et de la réactivité associée aux événements traumatisants »<sup>17</sup>. [TCO] Cette décision judiciaire combinée à la description qu'a fait Maria Campbell du jardinage incessant de son père pourrait être interprétée comme une preuve de réactions symptomatiques au TSPT. Ses gestes au cours de l'invasion du Haut-Canada ont été les réactions les plus extrêmes, et leur gravité démontre sa maladie alors que sa vie civile n'en fournit pas d'exemples.

Robert Lucas, un futur gouverneur, qui était reconnu pour son ingéniosité et son calme, a exercé les fonctions de général sous les ordres de Hull pendant la guerre de 1812. Le journal de Lucas, qui a joué un rôle important dans les procédures de la cour martiale menées contre Hull, est un bon exemple du mépris de la Northwest Army à l'endroit de William Hull. Il a, sans le savoir, fourni le meilleur exemple de la perte de contact psychologique avec la réalité de Hull. Il est clair que Lucas lui-même méprisait ses actions, surtout parce que la méfiance de Hull a coûté la vie à son ami proche, le capitaine William McCollock, mais il a également eu le privilège d'être témoin de certains ordres manifestement irrationnels de Hull. Lorsqu'il décrit la période suivant immédiatement la mort de McCollock, Lucas cite les directives suivantes du général.

*Au cours des périodes mentionnées ci-dessus, le Gén Hull a demandé au Capt Knaggs et à moi de tenter de capturer le chef amérindien Tecumseh. Il nous a conseillé de nous déguiser et de nous mêler aux Amérindiens à Maldon. J'étais prêt à obéir à n'importe quel ordre, mais pas à agir bêtement. Si nous nous étions conformés à son plan, nous aurions tous deux été capturés plutôt que de prendre Tecumseh, mais c'était peut-être ce qu'il souhaitait*<sup>18</sup>. [TCO]

Le général Hull avait déjà occupé les postes de chef des affaires indiennes et de gouverneur d'un état frontière. Étant donné les années passées à interagir personnellement avec les chefs tribaux, il savait que l'idée de déguiser un Européen en amérindien était totalement absurde. Il est donc difficile de prétendre que cet ordre n'était pas une perte de contact avec la réalité de la part de Hull.

Après la reddition de Detroit, Hull a envoyé une lettre à William Eustis, qui a exercé les fonctions de secrétaire américain de la Guerre au cours des six premiers mois de la guerre de 1812, dans laquelle il décrit la supériorité britannique, ce qui est devenu, aux yeux de ses contemporains, la preuve que ses actions relevaient de la trahison. La lettre du brigadier-général Lewis Cass, futur gouverneur et sénateur du Michigan, transmise à William Eustis le 10 septembre 1812, ainsi que le témoignage de chacun des subalternes de Hull à son procès, ont complètement réfuté chaque conclusion et justification du général quant à la supériorité britannique. Hull était tout simplement dans l'erreur et il ne pouvait pas saisir mentalement autre chose que la présence d'une force ennemie supérieure. Le DSM-V indique : « Altérations négatives des cognitions et de l'humeur associées aux événements traumatisants (qui débutent ou s'intensifient à la suite des événements traumatisants) »<sup>19</sup>. [TCO] Il énonce précisément : « (...) [que] "le monde est totalement dangereux" comme exemple "d'attentes négatives persistantes et exagérées envers soi-même, les autres et le monde" »<sup>20</sup>. [TCO] L'incapacité du cerveau à réguler l'adrénaline crée un état de peur constante omniprésente, ce qui pousse l'individu à imaginer des méchants pour justifier une telle attitude émotionnelle. Le jeune Hull réussissait manifestement à faire face même aux forces ennemies supérieures, mais l'homme plus âgé entretenait des croyances exagérées par rapport à ses opposants, qui étaient parfaitement contraires à la logique de tous ses subalternes.



Portrait of (Tecumtha) Tecumseh (Portrait de Tecumseh) (c. 1808) de John Benson Lossing.

La peur de Hull face aux Autochtones était beaucoup plus grande que celle de ses subalternes, mais ces peurs ne concordent pas avec les craintes exagérées qu'ont habituellement les victimes du TSPT. Selon la perception de Hull, les Autochtones étaient manifestement vils. Il voyait les tribus amérindiennes autour de lui comme si elles l'entouraient complètement et que toutes ses lignes de communication étaient coupées. Hull a cru



*The Meeting of Brock and Tecumseh* (La rencontre de Brock et de Tecumseh) (Collection Lorne K. Smith).

que la prise de Fort Malden avait affaibli considérablement sa position à Detroit; il n'a pas vu le simple fait que les Britanniques faisaient de petites incursions dans ses zones arrière pour harceler ses lignes d'approvisionnement, et que, la plupart du temps, ses opposants étaient défaits. En réalité, Hull a mal assuré un mouvement vers le sud qui s'est conclu par une défaite à Brownstown, et il a par la suite utilisé cet incident pour justifier sa capitulation sans précédent. Après la quatrième victoire de l'infanterie à Maguaga, Hull a allégué une maladie généralisée alors que seul le commandant de l'unité, le lieutenant-colonel James Miller, était souffrant<sup>21</sup>. Il a continué à défendre son affirmation selon laquelle « (...) la reddition [du fort à] Michilimackinac a ouvert la ruche d'Indiens se trouvant au nord et ceux-ci accourraient dans tous les sens »<sup>22</sup>. [TCO] Il a ensuite indiqué que sa décision de se rendre a été influée par ce qui suit :

*(...) les bandes de sauvages qui s'étaient jointes aux forces britanniques étaient nombreuses et sans précédent. Leur nombre a depuis augmenté, et l'histoire des barbares de l'Europe du Nord n'a pas d'exemples de violence plus cupide que celle perpétrée par ces sauvages*<sup>23</sup>. [TCO]

Hull croyait littéralement que les membres des tribus nord-américaines étaient aussi puissants et impitoyables que les Vikings de l'Europe du Nord. Hull était soit un vrai scélérat ou soit une victime d'une maladie qui causait « (...) des attentes négatives persistantes et exagérées de sa personne, des autres ou du monde »<sup>24</sup>. S'il avait été si méchant, il aurait fort probablement été condamné pour trahison, voire même exécuté. Mais sa performance antérieure exemplaire au cours de la Révolution serait alors un mystère. Les lettres à la défense de Hull étaient complètement divisées entre sa performance héroïque pendant la guerre de l'Indépendance et son leadership honteux de la Northwest Army.

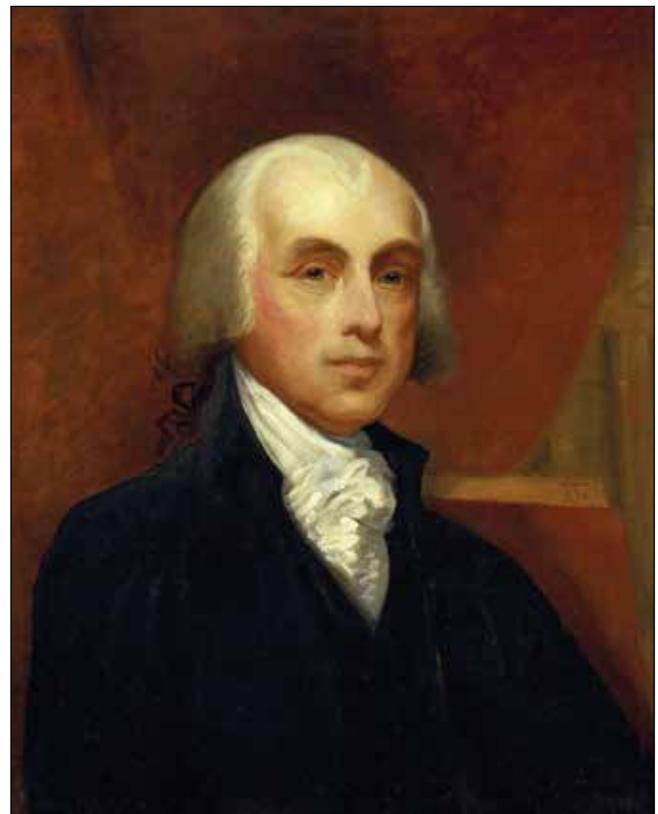
D'une certaine façon, Hull était à la fois un leader militaire compétent et un lâche, pas dans le sens péjoratif du terme, mais

simplement parce que ses expériences de l'Indépendance ont probablement rendu son cerveau physiologiquement incapable de gérer les substances chimiques qui contrôlent la peur. James Freeman Clarke, le gendre de Hull, a également décrit cet homme à l'énergie incessante malgré son âge avancé, comme un « (...) vieil homme aux cheveux blancs vivant au beau milieu d'enfants et de petits-enfants; s'attachant aux paisibles activités agricoles au cours des dernières années de sa vie ». Il a ensuite décrit la dualité de l'expérience de Hull :

*Toute disgrâce extérieure semble lui être tombée sur la tête, pourtant tout cela était porté avec une sérénité inébranlable. En qualité de soldat, on l'avait étiqueté comme un lâche, à titre de patriote, il était considéré comme un traître. Lui qui cherchait l'approbation de ses*

*compatriotes, il était devenu un objet de blâme universel; adepte naturel de la vie publique et désireux d'être utile à la population, il était condamné à une peine d'ostracisme irrévocable*<sup>25</sup>. [TCO]

Les mots de Clarke illustrent la double vie de l'ancien combattant souffrant du TSPT.



*James Madison* par Catherine A. Drinker, d'après la peinture de Gilbert Stuart, 1875.



Major-General Sir Isaac Brock, K.B. (Président et administrateur du Haut-Canada, 1811-12) par George Theodore Berthon.

Les lettres représentent une infime partie du service de Hull et de la différence de ses expériences en 1812. La plupart des lettres ne parviennent pas à réconcilier l'échec contemporain de Hull à la lumière de son expérience de héros de la Révolution. Son commandant, le général William Heath, n'a que des éloges à l'égard du rendement de Hull; il a même en sa possession une lettre du général George Washington demandant la mutation de Hull afin qu'il puisse être promu plus rapidement au grade de major<sup>26</sup>. Il a reçu des lettres semblables de Salmon Hubbell, Francis Tufts, J. Brooks et Joseph McCaken, qui validaient toutes le courage de Hull en doutant totalement qu'il puisse servir autrement qu'avec bravoure et courage<sup>27</sup>.

## NOTES

1. William Hull et United States Army. *Procès du Bgénéral Hull : accusations de trahison, de lâcheté, de négligence dans le devoir et de conduite contraire à celle d'un officier : peine prononcée par le tribunal annulée par le président des États-Unis* (Boston : Russel and Company, 1814).
2. *Ibid.*, p. 27.
3. Simon Wessely, « Twentieth-Century Theories on Combat Motivation and Breakdown » dans *The Journal of Contemporary History*, vol. 41, n° 2 (2006), p. 272.
4. *Ibid.*, p. 273.
5. *Ibid.*, p. 274.
6. Lynn A. Struve, « Confucian PTSD: Reading Trauma in a Chinese Youngster's Memoir of 1653 » dans *History and Memory*, vol. 16, n° 2 (2004) : p. 26.
7. *Ibid.*, p. 27.
8. *Ibid.*
9. Thomas Payne, *The Crisis* (1776), à <http://www.ushistory.org/paine/crisis/c-01.htm>. Consulté le 30 avril 2011.
10. Maria Campbell, *Revolutionary Services and Civil Life of General William Hull*, p. 2.0
11. American Psychiatric Association. 2010. G 05. *Posttraumatic Stress Disorder*, à <http://www.dsm5.org/ProposedRevisions/Pages/proposedrevision.aspx?rid=165#>. Consulté le 3 mai 2011.
12. Emily J. Ozzer et Daniel S. Weiss, « Who Develops Posttraumatic Stress Disorder? » dans *Current Directions in Psychological Science*, vol. 13, n° 4 (2004), p. 170.
13. *Ibid.*
14. Une lettre de Seth Bannister au général Wade Hampton datée du 17 février 1813 dans Campbell, Bannister Appendix, p. 426.
15. Michigan Supreme Court, Territory of Michigan, Ss. Supreme Court September Term, 1809 (Detroit : Miller, Broadside, 1809).
16. *Ibid.*
17. American Psychiatric Association. 2010. G 05. Consulté le 17 septembre 2011.
18. Robert Lucas et John Carl Parish. *The Robert Lucas Journal of the War of 1812 during the Campaign under General William Hull* (Iowa City, Iowa : The State Historical Society of Iowa, 1906), pp. 45-46.
19. American Psychiatric Association. 2010. G 05. Consulté le 17 septembre 2011.
20. *Ibid.*
21. La vie de Miller est également digne d'intérêt parce qu'il est devenu plus tard le héros américain de Lundy's Lane. Il a par la suite affiché un rendement très médiocre à titre de gouverneur de l'Arkansas et a refusé un siège au Sénat américain. Il a finalement opté pour une vie obscure au bureau de douanes de Salem, au Massachusetts.
22. Hull à Eustis, 26 août 1812, dans *Documents Relating to Detroit and Vicinity*, p. 462.
23. *Ibid.*, p. 467.
24. American Psychiatric Association. 2010. G 05. Consulté le 17 septembre 2011.
25. Campbell, p. 297.
26. *Letter from William Heath to the Board of Officers presiding over the court martial of William Hull*, 20 décembre 1813, dans Campbell, p. 426.
27. *Letter from Salmon Hubbell to the Board of Officers presiding over the court martial of William Hull*, 20 janvier 1814, *Letter from Francis Tufts to the Board of Officers presiding over the court martial of William Hull*, 3 février 1814, *Letter from Governor J. Brooks to the Board of Officers presiding over the court martial of William Hull*, 4 février 1814, dans Campbell, pp. 429-432.





www.c-271.ca

Représentation fictive du C27 Spartan d'Alenia Aermacchi dans ses couleurs de SAR réalisée par un graphiste.

## **CONCEPT AMÉLIORÉ D'AVFSAR: PROPOSITION DE VOIE À SUIVRE FAÇON D'AMÉLIORER LA PORTÉE DU PROJET DE MISE EN SERVICE D'AÉRONEFS À VOILURE FIXE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE AU MOYEN D'UNE SOLUTION INTÉGRALE COMBLANT DE MULTIPLES BESOINS OPÉRATIONNELS AVEC DES SOLUTIONS TOUTES CANADIENNES.**

par **Jim Dorschner**

« Nous continuerons d'assurer le contrôle aérien permanent de l'espace aérien canadien et de ses approches.

- « Nous assurerons la permanence de nos déplacements et de notre capacité à intervenir rapidement et de façon indépendante lors d'événements qui se produisent au pays comme à l'étranger.
- « Nous continuerons de privilégier l'interopérabilité avec nos alliés.
- « Nous continuerons de mener des opérations expéditionnaires au pays comme à l'étranger.
- « Nos opérations dans l'Arctique canadien prendront de l'importance.

- « Nous continuerons d'offrir une des meilleures capacités de recherche et sauvetage au monde [TCO]. »

– Lieutenant-général André Deschamps, le 22 mars 2012.

### **Introduction**

**L'** exigence de remplacer les aéronefs à voilure fixe de recherche et sauvetage (AVFSAR) des Forces canadiennes (FC) a officiellement été présentée en 2004. Le projet est cependant plus ou moins mort-né en raison de la confusion gouvernementale qui régnait alors au sujet de la portée du projet, des hésitations en termes de méthode d'acquisition et des délais à répétition engendrés par les besoins opérationnels dans le théâtre afghan. De récents développements donnent enfin une occasion de faire pro-

gresser la recherche et sauvetage (SAR) au Canada tout en proposant la mise en service de capacités opérationnelles nouvelles offertes par le choix ciblé d'aéronefs de types différents.

En janvier 2012, le gouvernement a signalé son intention de procéder à la mise en service d'AVFSAR. En mars, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a informé l'auteur qu'à cet effet « TPSGC planifie de publier une demande de proposition à l'hiver 2012-2013 » [TCO]. La porte-parole de TPSGC a ajouté que la date de mise sur pied d'une capacité opérationnelle initiale (IOC) révisée sera déterminée « en consultation avec l'industrie » [TCO]. Si un marché est conclu en 2013, l'IOC devra probablement être atteinte en 2016.

### Concept amélioré d'AVFSAR

Avec le lancement éminent du programme, il est pertinent de procéder à un examen des capacités qui peuvent être obtenues en plus de celles de la SAR et l'étude de la gamme des solutions offertes. C'est l'essence même du *Concept amélioré d'AVFSAR*, qui comprend deux volets :

- Réduire le nombre d'appareils à acheter comme aéronefs à voilure fixe (AVF) exclusivement consacrés à la SAR de quinze C27J Spartan à dix aéronefs Q400 produits au Canada et configurés pour la SAR. Ces aéronefs devraient être partagés entre la Base des Forces canadiennes (BFC) Comox et la BFC Greenwood. Des possibilités de déploiements selon les besoins existent dans des bases d'opérations avancées à des endroits tels que Yellowknife, Goose Bay et Iqaluit pour mener des opérations d'évacuation sanitaire (EVASAN), de SAR et d'affirmation de la souveraineté dans l'Arctique et les eaux territoriales.
- Mettre au rancard ou vendre les Hercules de transport de modèle H restants et acquérir dix Hercules neufs additionnels de SAR de la configuration HC130J Combat King comme ceux qui sont actuellement mis en service dans l'US Air Force (USAF). Ces nouveaux Hercules seraient partagés entre la BFC Winnipeg et la BFC Trenton dans les



MDN photo (CIFFC) CX2005-0096-332a

Un CC130 Hercules dans un contexte maritime au large de la côte Ouest du Canada

rôles respectifs de ravitaillement en carburant en vol et d'opérations spéciales/opérations de recherche et sauvetage de combat (RESCO), de même que pour la SAR dans le centre du Canada.

Depuis 2004, le gouvernement canadien, le ministère de la Défense nationale (MDN) et l'Aviation royale canadienne (ARC) ont systématiquement penché en faveur de l'achat auprès d'Alenia, comme fournisseur unique, de quinze appareils légers de transport tactique C27J Spartan pour remplacer la flotte actuelle d'AVFSAR canadiens des CC115 Buffalo et des anciens CC130 Hercules. Cela n'a pas empêché les compétiteurs potentiels comme EADS CASA, Lockheed Martin et les firmes canadiennes Bombardier, Field Aviation et Viking Air de vigoureusement promouvoir leurs appareils et d'offrir une compétition dans le cadre du projet d'AVFSAR.

En réduisant le nombre d'AVFSAR achetés de quinze appareils légers de transport tactique C27J Spartan de fabrication italienne à dix appareils de fabrication canadienne moins coûteux, mais de plus grande capacité et mieux équipés, on dépense moins de la moitié des fonds de 0,55 milliards de dollars canadiens accordés à ce programme. Le reste des fonds peut ainsi être consacré à l'acquisition de dix HC130J. Comme dix-sept nouveaux CC130J sont déjà en service à la 8<sup>e</sup> Escadre Trenton, une flotte d'avions à missions multiples comprenant vingt-sept Hercules du modèle J est ainsi disponible en plus de dix avions modernes et à la fine pointe de la technologie affectés à la SAR. L'ensemble de ces appareils offre d'immenses possibilités en matière d'opérations et d'instruction en plus de bénéfices évidents pour ce qui est de leur maintenance, acquisition et cycle de vie.

Les missions et rôles additionnels qui peuvent être accomplis par l'adoption du *concept amélioré d'AVFSAR* vont de l'augmentation du nombre d'appareils de transport et de patrouille à long rayon d'action au ravitaillement en carburant en vol et à l'appui à la force d'opérations spéciales (FOS). Cette souplesse intrinsèque augmente l'ensemble de la capacité d'appui donnée aux FC pour ce qui est des opérations dans l'Arctique, dont l'importance ne cesse de croître, et, dans le cas des nouveaux HC130J, accroît la gamme des missions internationales potentielles.

### Besoins et constructeurs en mesure de répondre à la commande

Selon la Fiche d'information du MDN sur les AVFSAR, le Canada constitue un des environnements de recherche et sauvetage les plus exigeants au monde. Cet environnement comprend la deuxième plus grande surface de terre émergée et la plus longue côte maritime au monde. Son immense superficie est d'approximativement 18 millions de kilomètres carrés. Les types d'environnement opérationnel de la région canadienne de SAR comprennent entre autres les montagnes Rocheuses, de vastes eaux territoriales ainsi qu'une considérable toundra arctique dont la densité de population est faible, qui ne comporte que très peu d'infrastructures et où règnent des conditions météorologiques extrêmes, y compris des températures variant de -50 °C à +40 °C.

En 1947, le MDN a été désigné comme principal responsable de la SAR aérienne au niveau fédéral (SAR F). Ce sont les ressources des FC qui assument maintenant cette responsabilité avec des renforts de la Garde côtière canadienne, de la

Reuters/RTR2GMV; photo : Luke MacGregor



Un C27J Spartan d'Alenia atterrissant pendant le spectacle aérien de Farnborough, le 22 juillet 2010.

Gendarmerie royale du Canada, de corps policiers provinciaux et municipaux ainsi que de l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens. Les trois centres conjoints de coordination de sauvetage du Canada, situés à Halifax, en Nouvelle-Écosse, à Trenton, en Ontario, et à Victoria, en Colombie-Britannique, répondent annuellement en moyenne à huit mille appels à l'aide de SAR sur les eaux et dans les airs. Plus de mille missions sont confiées chaque année aux aéronefs des FC. Les missions de SAR F comprennent les interventions immédiates en cas de détresse en mer et d'écrasement d'avion, les EVASAN urgentes à partir de communautés isolées et l'appui aux autorités provinciales et territoriales au moyen d'une combinaison d'hélicoptères et d'appareils à voilure fixe. Les AVF sont particulièrement importants lorsque les distances en cause sont grandes.

L'ARC affecte actuellement treize CC130H Hercules et six CC115 Buffalo aux interventions de SAR par des AVF. Les Hercules sont basés à la BFC Greenwood, à la BFC Trenton et à la BFC Winnipeg. Les Buffalo sont quant à eux basés à la BFC Comox. Les six Buffalo et les Hercules de Greenwood et de Trenton sont principalement affectés à la SAR, le transport constituant pour ces appareils une mission secondaire. Les Hercules de Winnipeg s'acquittent principalement des tâches de transport et de ravitaillement en carburant en vol. Les Buffalo sont en service depuis les années 1960 et de nombreux Hercules datent des années 1970. Tous ces appareils approchent de la fin de leur durée de vie efficace.

En réaction à cette situation précaire, le MDN a élaboré en 2004 un énoncé de besoins opérationnels (EBO) pour des AVFSAR. Un élan a depuis été donné dans le MDN et les FC pour l'acquisition directe d'appareils C27J, sur la base de leur performance et de leur communauté avec les nouveaux CC130J de l'ARC. À l'automne 2009, d'inquiets partisans d'une compétition plus ouverte ont demandé au MDN qu'une étude indépendante de l'EBO soit effectuée par le Conseil national de recherches (CNR). L'étude effectuée par le CNR, présentée au gouvernement en 2010, mettait l'accent sur les exigences techniques ainsi que sur les hypothèses et contraintes qui les sous-tendent.

Sur la base de l'étude réalisée par le CNR, l'EBO a été modifié pour permettre la prise en compte d'une plus grande variété d'AVFSAR dans le but de faire compétition au C27J. Les appareils retenus comprennent le C295 de la firme EADS

CASA et le Hercules « version courte » de Lockheed Martin. Les options canadiennes comprennent une proposition de la société britannique-colombienne Viking Air pour des Buffalo neufs et remis à neuf de prochaine génération dotés de moteurs PW150 de la compagnie Pratt & Whitney Canada, de nouvelles hélices et d'un ensemble avionique évolué, toutes ces composantes étant empruntées de l'avion de transport régional Q400 de Bombardier. Bombardier et Field Aviation offrent quant à elles une solution Q400 basée sur les versions de l'aéronef de patrouille maritime (APATMAR) du Dash 8 que Field Aviation a

produit pour de nombreux clients partout dans le monde. Ce dernier appareil comporte des capteurs intégrés, un rayon d'action accru et des portes permettant le parachutage de techniciens de sauvetage et le largage d'équipements de survie.

En plus de permettre le parachutage et le largage, les AVFSAR doivent être dotés de fenêtres d'observation et de sièges de chaque côté du fuselage à l'intention des observateurs ainsi que des équipements de soins intensifs requis pour les EVASAN. Les équipements du système de surveillance comprennent un radar multi-mode, un système infrarouge à vision frontale (FLIR) électro-optique de jour et de nuit avec liaison descendante, une capacité de communication de la voix et de données par satellite ainsi qu'un ou des postes de travail à l'intention de l'opérateur des capteurs/du gestionnaire de la mission.

L'analyse des propositions d'AVFSAR a jusqu'à maintenant été effectuée en tenant compte d'un facteur souvent marginalisé. Les plateformes modernes sont en effet en mesure d'accomplir beaucoup plus que de servir uniquement de ressources de SAR au pays. Lors d'une conférence SAR Europe commanditée par Shepherd Media qui a eu lieu en mars à Dublin, les participants ont continuellement rappelé que seulement environ trois pour cent du temps et des capacités des ressources est en règle générale consacré à de véritables missions de SAR. Même si plus de mille missions aériennes de SAR sont effectuées chaque année par les FC, l'ensemble de la capacité des ressources disponibles est massivement sous-utilisé. Les aéronefs utilisés comme AVFSAR *peuvent* et *devraient* être disponibles pour effectuer des missions de surveillance et d'autres missions d'appui sans affecter la couverture SAR.

Un bon exemple de la souplesse intrinsèque accordée par une flotte fondée sur le *concept améliorée d'AVFSAR* est la capacité d'intervenir en cas de grave accident maritime ou aérien dans le nord canadien au moyen de ressources déployées à l'avant de SAR, d'EVASAN, de surveillance, de transport aérien, de ravitaillement d'hélicoptères en carburant, de pulvérisation de produits dispersants et de commandement et contrôle (C2) exercé sur place.

### C27J Spartan

Le 26 janvier 2012, une annonce faite par le département de la défense (DoD) américain semblait présenter une occa-

sion de procéder rapidement à l'acquisition d'AVFSAR tout en offrant une possibilité de réduction des coûts d'acquisition pour la solution souhaitée. La USAF veut en effet se départir de vingt et un appareils de transport C27J acquis depuis 2008 dans le cadre du programme Joint Cargo Aircraft (JCA) (avions de transport interarmées) assorti d'une option d'achat de dix-sept appareils additionnels qui n'ont pas encore été commandés. En décembre 2011, dans l'expectative d'une décision au sujet d'un tel désistement, l'Australie a officiellement présenté aux États-Unis une demande de vente de matériel militaire à l'étranger (VME) pour dix C27J Spartan. Ces appareils devaient remplacer les DHC4 Caribou de la Royal Australian Air Force (RAAF) mis au rancart en 2009 ainsi que ses C130H Hercules restants dont elle doit également se défaire.

Jusqu'à la fin de février, il semblait que le Canada pouvait être tenté de suivre la piste de solution présentée par l'Australie et acheter le reste de ces C27J soudainement devenus excédentaires. Mais Giuseppe Giordo, président et chef de la direction d'Alenia Aermacchi, a complètement exclu cette possibilité en annonçant qu'Alenia n'appuie aucune vente de Spartan à un pays tiers par les États-Unis. Par cette déclaration, Giordo établit que les éventuels acheteurs n'ont accès ni aux pièces de rechange essentielles, ni aux responsables techniques, rendant ainsi la maintenance de l'appareil quasi impossible. Pour justifier sa décision il invoque que la revente de C27J par les Américains équivaut à des pertes de ventes potentielles par Alenia dans un marché déjà très compétitif. Il serait heureux de construire de nouveaux C27J pour satisfaire aux exigences de VME à l'Australie et au Canada par les Américains, mais il considère toute revente d'appareils en service par les Américains comme de la compétition directe à son entreprise. « S'ils veulent vendre des appareils additionnels dans le cadre de VME nous les soutiendrons, mais pas ces vingt et un appareils-là, a déclaré Giordo, car en pareil cas le gouvernement américain ferait compétition à nos ventes internationales dans un marché où vingt et un avions constituent une belle vente [TCO]. »

La ferme position d'Alenia renvoie le Canada aux possibilités de compétition sommairement présentées dans l'EBO

modifié de l'an dernier selon lesquelles des C27J neufs demeurent l'option de choix. Dans sa demande de VME pour dix C27J, l'Australie offrait une somme évaluée à 946 millions de dollars canadiens. La proposition australienne portait également sur l'acquisition de vingt-trois moteurs Rolls-Royce AE2100D2, des systèmes de communication, des équipements d'autodéfense, des radars de transport tactique APN-241 à ouverture synthétique, à haute résolution et à mode de cartographie radar de Northrop ainsi que sur un simulateur non spécifié.



Le CASA C 295 de fabrication espagnole.

Reuters; photo RTF11746

Élément d'importance dans cette comparaison, le C27J ne comporte aucune composante canadienne, ce qui peut être source de problèmes face au parlement et dans l'opinion publique.

**EADS CASA C295**

Jusqu'à présent, le C295 de la firme EADS CASA était considéré comme l'AVFSAR offrant la plus vive compétition au C27J, ayant été sérieusement considéré dans le cadre de nombreux marchés chaudement disputés partout dans le monde. Les caractéristiques de ces deux appareils ont fait l'objet de comparaisons bien étayées, même si elles donnent lieu à des interprétations et à des manipulations de la part des rivaux. Une comparaison de ces deux appareils effectuée en mars 2012 par l'Australian Strategic Policy Institute (ASPI)<sup>1</sup> souligne que le C295 est plus économique à l'achat et à l'exploitation et est doté d'une cabine plus longue et polyvalente. Le rapport de l'ASPI relève que le C295 est approximativement quinze pour cent moins cher, son coût unitaire à la sortie de l'usine étant de 30,4 millions de dollars canadiens comparativement à 35,7 millions de dollars canadiens pour le C27J. En considérant

<b>Figure 1 : Comparaison des AVFSAR</b>					
	<b>C27J</b>	<b>DHC5NG</b>	<b>C295</b>	<b>Q400</b>	<b>HC130J</b>
Envergure	94 pi 2 po	96 pi 0 po	84 pi 8 po	93 pi 3 po	132 pi 7 po
Longueur hors tout	74 pi 6 po	79 pi 0 po	80 pi 4 po	107 pi 9 po	97 pi 9 po
Hauteur hors tout	34 pi 8 po	28 pi 8 po	28 pi 5 po	27 pi 5 po	38 pi 9 po
Longueur de la cabine	28 pi 1 po	31 pi 5 po	41 pi 8 po	61 pi 8 po	40 pi 0 po
Largueur de la cabine	8 pi 0 po	8 pi 9 po	8 pi 10 po	6 pi 8 po	9 pi 9 po
Hauteur de la cabine	7 pi 4 po	6 pi 10 po	6 pi 10 po	6 pi 5 po	9 pi 0 po
Poids en opérations vide [lb]	37 480	24 000	24 251	39 284	89 000
Poids max au décollage [lb]	70,106	49,200	51,150	65,200	164,000
Charge utile max [lb]	19 842	*18 000+	20 400	18 716	35 000
Vitesse maximale [nœuds]	325	*300+	311	360	360
Rayon d'action [NM]	2 300	*600+	2 430	1 500-3 000	3 480

Nota : \*estimation

une variété de facteurs, les coûts liés au cycle de vie du C295 sont également inférieurs à ceux du Spartan.

Il faut tout de même mentionner que le C27J est plus rapide et manœuvrable que le C295, et ses partisans ne manquent pas de faire valoir qu'il est un peu plus robuste. Cependant les forces aériennes de la Finlande utilisent couramment le C295 dans les conditions météorologiques extrêmes de l'Arctique et plusieurs forces aériennes l'exploitent avec succès dans le cadre d'opérations en campagne dans des environnements rigoureux et exigeants comme en Afghanistan, au Tchad/Soudan et en Amazonie.

Tout comme son aéronef frère chez EADS CASA, le CN235, le C295 a déjà fait ses preuves comme APATMAR équipé d'un radar intégré, d'un FLIR et d'autres capteurs qui répondent aux exigences pour l'AVFSAR canadien. Les APATMAR C295 et CN235 sont en service dans la garde côtière américaine, au Portugal, au Mexique, au Chili, en Irlande, en Colombie, au Venezuela, en Turquie et en Espagne. Au Brésil, trois C295 sont affectés à la SAR. Par comparaison, le C27J n'a jusqu'à maintenant été utilisé que comme appareil léger de transport et n'a fait l'objet d'aucune intégration de capteurs.

En fin de compte, les avantages offerts par le C295, aéronef ayant fait ses preuves comme APATMAR et comme avion de transport aérien dont les coûts d'acquisition et d'exploitation sont plus bas, sont largement suffisants pour atténuer l'importance du seul élément de comparaison qui lui est défavorable, une vitesse de croisière moins élevée. Facteur plus pertinent encore dans le présent contexte, le C295 est doté d'une composante d'origine canadienne évidente et substantielle, les moteurs PW127G de Pratt & Whitney Canada.

### Buffalo NG

Au-delà de l'attrait émotionnel et politique que leur octroie leur étiquette « Fait au Canada », le Buffalo NG (pour la dénomination anglaise de l'appareil « Buffalo Next Generation ») de Viking Air et le Q400 SAR de Bombardier/Field Aviation peuvent répondre tout à fait logiquement au besoin. Ces appareils méritent de participer à une compétition franche et transparente.

Les anciens CC115 Buffalo sont très bien considérés par les équipages de SAR et ils se sont avérés efficaces dans l'Ouest du Canada. Il faut cependant reconnaître qu'ils ne sont pas dotés de la capacité de pressurisation, une lacune qui pourrait être trop difficile ou trop onéreuse à corriger pour l'adoption du NG. L'absence de pressurisation réduit l'efficacité en haute altitude et limite les possibilités d'éviter les régions où la météo est mauvaise, comme là où il y a des orages, ou encore lorsque les conditions favorisent le givrage de l'aéronef. Le court rayon d'action constitue un autre problème qui pourrait ne pas pouvoir



Représentation fictive d'un P/Q 400 de la Field Aviation Company Inc. dans ses couleurs de SAR réalisée par un graphiste.

Field Aviation Company Inc. (Challe Design)

être corrigé avec le NG. Pour ce qui est de la performance anticipée et des dimensions de la cabine, le Buffalo NG est en mesure de compétitionner avec le C27J et le C295.

Cependant, pour ce qui est du NG, les plus grandes inconnues sont sa réelle performance, puisqu'aucun n'a encore été construit, et le temps qu'il faudrait pour le développer, le tester et le soumettre au processus de certification, ce qui soulève des doutes quant à la possibilité qu'il soit prêt à la mise en service pour 2016. En 2009, Rob Mauracher, vice-président du développement des affaires de Viking Air, a déclaré au magazine américain *Aviation Week* qu'il faudrait deux ans pour développer et certifier un « démonstrateur technologique » du Buffalo NG et trois années additionnelles pour rendre les CC115 actuellement en service au niveau NG ou mettre sur pied une nouvelle chaîne d'assemblage.

Ainsi, si un marché était conclu en 2013, le Buffalo NG n'atteindrait l'IOC qu'en 2018 dans le meilleur des cas. Dans la « colonne positive », dans ce même article, Mauracher soutient que les coûts liés à l'acquisition et au cycle de vie du NG pourraient être de quarante pour cent inférieurs pour un nombre comparable de C27J.

### Q400 SAR

La plateforme SAR basée sur le Q400 de Bombardier/Field Aviation, désignée commercialement P400 par Field Aviation, constitue clairement la solution canadienne optimale en termes de coût, de performance, de capacité et de maturité du produit. Joar Gronlund, un gestionnaire occupant un poste de directeur chez Field Aviation, en Ontario, est confiant qu'un Q400 SAR tout équipé pourrait être mis en service en 2015 ou en 2016. Il invoque à l'appui de son affirmation la vaste expérience que Field Aviation a acquise à l'occasion de la modification d'APATMAR Dash 8 de configuration semblable, le Q400 constituant une version plus évoluée du Dash 8. Les AVFSAR Q400 pourraient être construits avec des cellules neuves dans les installations actuelles de Bombardier ou encore à partir d'aéronefs d'occasion n'ayant que peu volé.

Le Q400 est aussi rapide que le Hercules et plus rapide que tous les autres appareils en compétition. Sa cabine est beaucoup plus longue et polyvalente que celle du C27J. Elle offre amplement de place pour l'installation d'un ou plusieurs postes

d'exploitation des capteurs, d'un poste de soins intensifs pour les EVASAN. Elle dispose également de l'espace requis pour l'arrimage et l'entreposage des équipements et la préparation au parachutage des techniciens de SAR. La cabine peut également être configurée pour le transport d'environ douze passagers. Des réservoirs de fuselage conformes offerts en option permettent d'augmenter de dix mille livres la quantité de carburant emporté, doublant le rayon d'action de l'appareil en l'établissant à trois mille miles nautiques. Cette dernière caractéristique confère à l'appareil un rayon d'action supérieur à ceux du C295 et du C27J avec des effets minimums sur sa performance globale.

Selon Joar Gronlund, le Q400 SAR serait doté de deux grandes portes, une pour le parachutage de personnel en chute libre ou avec parachute à ouverture automatique et l'autre pour le largage de matériels. Field Aviation a installé, testé et certifié de telles portes sur des APATMAR Dash 8 livrés à la Suède, l'Islande et l'Australie. Il faut également savoir que Field Aviation a une vaste expérience d'intégration de capteurs compatibles avec les AVFSAR sur des APATMAR Dash 8, y compris de radars de recherche Elta et Raytheon montés sur le ventre de l'appareil et de FLIR montés dans une tourelle sous le nez de l'appareil.

**HC130J Combat King**

**L**ockheed Martin est lié aux FC par une offre à commande pour la fourniture d'aéronefs de transport C130J Hercules à fuselage court. Toutefois, les coûts d'acquisition et d'exploitation de cet appareil sont plus élevés que ceux des options présentées précédemment. Il serait en conséquence irréaliste d'adopter le Combat King pour ne mener que des missions de SAR au pays. L'ARC a cependant également besoin de nouveaux Hercules pour l'accomplissement d'une vaste gamme de missions qui incluent accessoirement la SAR dans les régions du centre du Canada. Ces besoins comprennent le remplacement des appareils de transport CC130H(T) de ravitaillement en carburant en vol basés à Winnipeg et la mise sur pied, à Trenton, d'une capacité d'appui aux opérations de forces spéciales avec des appareils à voilure fixe. Ces deux besoins peuvent être satisfaits pour une somme relativement faible en mettant au rancart tous les Hercules de modèle H encore en service (soit six CC130H, quatre-vingt CC130H(T) de ravitaillement en carburant et deux CC130H-30) et en les remplaçant par dix appareils neufs de modèle J basés sur le HC130J Combat King Hercules de SAR, dont le coût unitaire, selon la USAF, est de 65,8 millions de dollars canadiens.

Le HC130J remplace les HC130P/N vieillissants comme seule plateforme à voilure fixe affectée à la SAR au sein de la USAF. Il s'agit d'une version à rayon d'action accru du C130J qui peut rapidement être affectée à des missions de SAR au pays et à des missions de RESCO partout dans le monde. Le HC130J peut également appuyer les opérations de forces spéciales et les missions de ravitaillement en carburant en vol. Quelles que soient les conditions météorologiques, il peut être exploité à partir de terrains d'aviation de fortune pour effectuer le parachutage de personnel ou le largage de ballots, mener des opérations tactiques de débarquement, ravitailler en carburant en vol des hélicoptères ou des avions à réaction et servir de

**Figure 2 : Escadrons du concept amélioré d'AVFSAR**

442 <sup>e</sup> Escadron de sauvetage et de patrouille BFC Comox 5 x CP400 AVFSAR, 5 x hélicoptères CH149 Cormorant SAR
435 <sup>e</sup> Escadron de transport et de sauvetage BFC Winnipeg 5 x CC130J(T)
424 <sup>e</sup> Escadron d'opérations spéciales, de transport et de sauvetage BFC Trenton 5 x CC130J(OS [Opérations spéciales]), 6 x hélicoptères CH148(OS) Commando Cyclone
413 <sup>e</sup> Escadron de sauvetage et de patrouille BFC Greenwood 5 x AVFSAR CP400, 5 x hélicoptères CH149 Cormorant SAR

poste de ravitaillement en carburant au sol dans les secteurs avancés. Il peut également servir dans le cadre des missions d'aide humanitaire, d'intervention en cas de catastrophe, d'EVASAN urgente et d'intervention en cas de désastre environnemental.

Le HC130J est doté de systèmes améliorés de navigation, de détection de la menace et de contre-mesure. En outre, il est compatible avec l'utilisation de lunettes de vision nocturne. Ses systèmes de mission comprennent le radar de transport tactique AN/APN-241, un capteur électro-optique/infrarouge AAQ-22 Star Safire III, des récepteurs d'alerte missile et radar, des distributeurs de paillettes, des éjecteurs de leurres ainsi que des appareils de transmission de paquets de données et de la voix par satellite.

Pour les opérations spéciales et les RESCO, le HC130J est optimisé pour voler à basse ou moyenne altitude en environnement terrestre ou maritime contesté ou à délai critique. Les options de livraison par air offertes par cet appareil comprennent le parachutage de personnel, le largage de matériels et, à l'instar de tous les autres AVFSAR en compétition, le largage de ballots d'équipements de sauvetage, de fusées éclairantes, de marqueurs fumigènes et de radeaux et trouses de survie.



Un CC115 Buffalo dans un virage en plan incliné près de Comox, en Colombie-Britannique.

MDN photo (CIIFC) CX2005-0096-372a

Comme les appareils de ravitaillement en carburant en vol CC130H(T) Hercules actuellement en service, le HC130J est en mesure de ravitailler en vol les chasseurs CF18 Hornet ainsi que les CF35A Lightning II de la prochaine génération équipés d'une perche de ravitaillement. Il peut simultanément ravitailler en carburant deux hélicoptères en vol de nuit. Bien que les FC ne possèdent actuellement aucun hélicoptère doté d'une perche de ravitaillement en carburant en vol la situation changera certainement. On s'attend à ce que certains CH147F Chinook neufs dont la mise en service est prévue à partir de cette année acquièrent cette capacité pour appuyer les Forces d'opérations spéciales (FOS) et les opérations dans l'Arctique. De plus, avec la mise en service de cinq HC130J, un escadron redésigné 424<sup>e</sup> Escadron d'opérations spéciales, de transport et de sauvetage à Trenton pourrait remplacer ses hélicoptères CH146 Griffon par six appareils CH148 Commando Cyclones optimisés destinés aux FOS/RESCO et équipés d'une perche de ravitaillement<sup>2</sup>.

Bien que relevant du Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN), tout comme le 427<sup>e</sup> Escadron d'opérations spéciales d'aviation doté du Griffon, le 424<sup>e</sup> Escadron continuerait de fournir les services de SAR dans le centre du Canada, des Grands Lacs jusqu'à l'Arctique. De même façon, en plus d'assumer ses principaux rôles de transport aérien et de ravitaillement d'avions à réaction, le 435<sup>e</sup> Escadron de transport et de sauvetage continuerait, depuis Winnipeg, à mener des opérations de SAR de la frontière américaine jusqu'au pôle Nord.

Le HC130J offre l'importante capacité de servir au sol de point avancé de réarmement et de ravitaillement au sol pour les hélicoptères Griffon, Chinook, Cyclone et Cormorant exploités à partir de pistes avancées établies sommairement dans l'Arctique, ou dans des secteurs opérationnels à l'étranger. Cette caractéristique prolonge le rayon d'action et l'autonomie des hélicoptères affectées à l'appui de toutes sortes de mission, qu'il s'agisse de missions de SAR et d'aide en cas de catastro-

phe ou d'opérations d'évacuation de non-combattants à l'étranger en passant par les RESCO et les opérations des FOS. Grâce au système de roulage de sa cabine, l'appareil peut transporter un réservoir pour vaporiser des produits dispersants en cas de déversement de produit pétrolier ou déverser une bouillie retardatrice pour lutter d'urgence contre les incendies.

### Maintenant, qu'est-ce qui va se produire?

**E**n fin de compte, le processus d'acquisition gouvernemental dirigé par le MDN permettra de déterminer un gagnant. Un marché sera négocié en tenant compte de certains ou de tous les *concepts améliorés d'AVFSAR* et solutions sommairement présentés dans le présent document. Il est probable que l'examen des options effectué pour la forme et à contrecœur conclura de retenir la proposition du compétiteur déjà susceptible de l'emporter. Un marché pour l'acquisition de quinze avions légers de transport C27J sera alors conclu avec la firme Alenia et tous les fonds affectés au programme des AVFSAR, soit 1,55 milliards de dollars canadiens y seront consacrés, ne laissant rien pour la réalisation de projets d'amélioration des capacités de SAR au pays et de toute une gamme d'autres missions.

Lorsque ces nouveaux aéronefs légers de transport tactique aux couleurs jaune et rouge seront enfin mis en service, ils offriront sans conteste une amélioration de la capacité par rapport à celle qui est fournie par les vieux Buffalo et Hercules qu'ils remplaceront. Toutefois, une occasion aura été perdue d'acquérir une capacité bien plus importante qu'offre la recherche de solutions souples et originales qui donnerait par-dessus le marché la chance de tirer avantage de l'industrie aérospatiale de classe mondiale du Canada. Les anciens Hercules devront tout de même être remplacés pendant la présente décennie, même si l'appui faiblit pour le financement de « gros achats » par la Défense en raison des mises de fonds déjà effectuées pour la construction de navires et l'acquisition de F35. Au fil de la mise au rancart des vieux « Hercs », la flotte des C27J devra fournir un effort de plus en plus grand pour effectuer les missions de transport et d'appui des opérations dans l'Arctique, peut-être même également aux opérations des FOS. Quinze Spartan ne seront pas en mesure d'accomplir toute la vaste gamme des capacités offertes par le *concept amélioré d'AVFSAR* comprenant dix CP400 tout équipés affectés à la SAR, à la surveillance et à l'appui des opérations dans l'Arctique et dix CC-130J(T/OS) neufs de transport affectés au ravitaillement en carburant en vol, aux RESCO et à l'appui aux FOS.



© Boeing

Représentation fictive d'un V22 Osprey de Boeing dans ses couleurs de SAR réalisée par un graphiste. Pourrait-il être en lice? [Ed.]

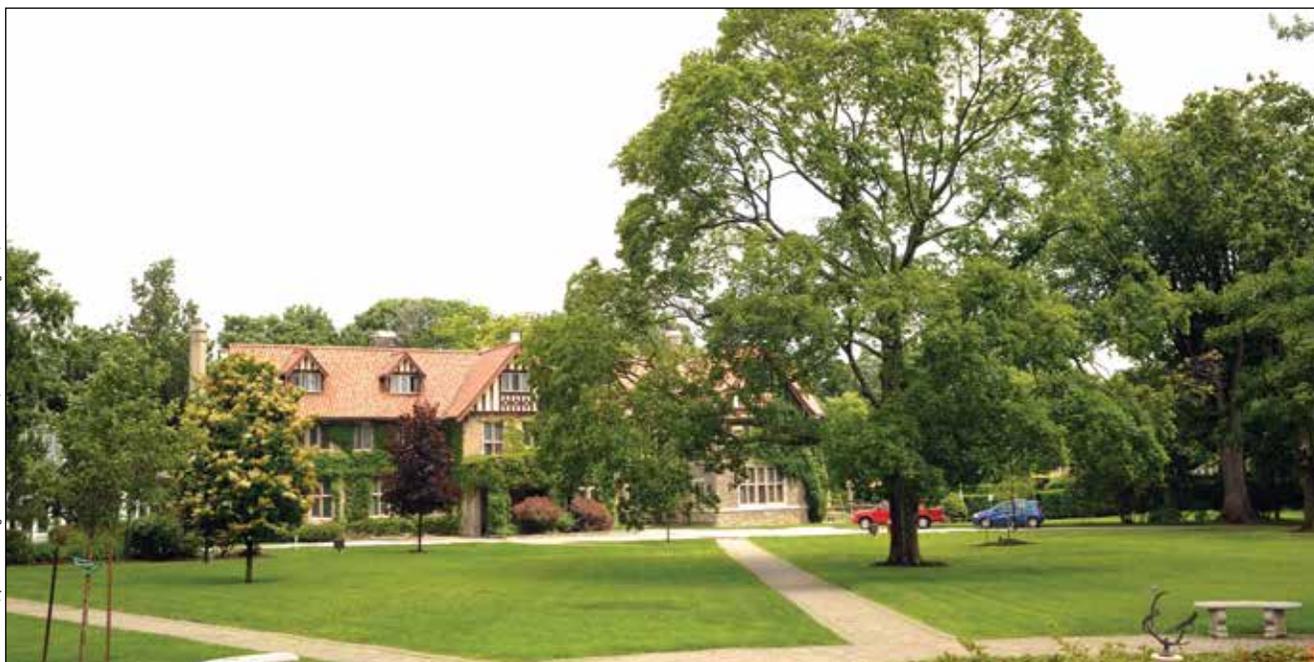
Jim Dorschner est correspondant spécial auprès d'IHS Jane's Defence Weekly et du Shephard Media Group, spécialisé dans les publications de défense. Il a pris sa retraite de la US Army au grade de lieutenant colonel, il comptait alors 24 ans de service partagées presque également entre les opérations aériennes de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, et, à partir de 1991, le service comme officier du renseignement avec les forces spéciales et les forces d'opérations spéciales.

## NOTES

1. Tom Savage et Andrew Davies, *Delivering the Goods: the ADF's Future Battlefield Airlifter*,

Australian Strategic Policy Institute, le 22 mars 2012.

2. Dorschner, Jim, « Instructions non comprises », *Revue militaire canadienne*, vol. 9, n° 3 (2009).



## LA CONFÉRENCE WEB AU PROFIT DE LA PRESTATION À DISTANCE DU PROGRAMME DE COMMANDEMENT ET D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES

par Christine Vaskovics

### Introduction

On appelle communication assistée par ordinateur (CAO) toute transaction de nature communicative qui fait appel à au moins deux ordinateurs reliés en réseau. Il s'agit du processus par lequel des personnes créent, transmettent et reçoivent de l'information au moyen d'ordinateurs réseautés<sup>1</sup>. On distingue la CAO synchrone et la CAO asynchrone<sup>2</sup>. Dans les formes synchrones de la CAO, tous les participants sont connectés simultanément au réseau, tandis que dans les formes asynchrones, les participants se relient au réseau à des moments différents et, donc, ne communiquent pas en temps réel.

En règle générale, les outils de communication asynchrone fondés sur le texte, comme le courriel et les fils de discussion, sont ceux que l'on emploie le plus couramment dans le contexte de l'éducation à distance<sup>3</sup>. Cependant, les progrès récents réalisés dans le domaine de la conférence Web ont contribué à accroître la popularité de ce moyen de CAO synchrone dans le milieu de l'éducation à distance.

Dans ce court article, nous explorerons les multiples avantages qu'apporte la conférence Web, comme outil de communication synchrone, à la prestation des cours d'apprentissage à distance du Programme de commandement et d'état-major interarmées (PCEMI) du Collège des Forces canadiennes (CFC), de même qu'à l'expérience d'apprentissage des stagiaires.

### Contexte

Le CFC est un établissement d'enseignement militaire qui prépare les hauts dirigeants militaires et civils à relever les défis complexes de l'avenir en matière de sécurité. Il forme les dirigeants par l'enseignement, la recherche et le rayonnement dans les domaines de la défense et de la sécurité<sup>4</sup>. Le Programme de commandement et d'état-major interarmées (PCEMI) et le Programme de sécurité nationale (PSN) sont deux des principaux programmes qu'il offre. Le PSN n'est donné que sous la forme d'un cours à plein temps d'un an effectué en résidence, tandis que le PCEMI peut être suivi comme un cours à plein temps d'un an ou comme un cours à temps partiel de deux ans effectué par l'intermédiaire de l'apprentissage à distance. Dans une variante comme dans l'autre, le programme du PCEMI met l'accent sur les opérations, le leadership et les études nationales et internationales. Il porte sur divers aspects du commandement, de l'éthique, de la planification opérationnelle et de la gestion de la défense<sup>5</sup>.

Les cours qui constituent la variante à distance du PCEMI sont donnés au moyen de *MDNApprentissage*, le système de gestion de l'apprentissage employé par l'ensemble du ministère de la Défense nationale (MDN)<sup>6</sup>. Les stagiaires n'ont qu'à se connecter au système à partir de leur domicile ou de leur lieu de travail pour accéder aux instructions concernant les travaux à faire et aux lectures qui ne leur sont pas transmises par la poste, de même qu'à d'autres renseignements liés à leurs cours. Ils

peuvent utiliser ce système pour faire leurs travaux, répondre à des questionnaires, échanger des courriels et participer à des fils de discussion<sup>7</sup>. À la fin de chaque année de cours, les participants se réunissent pour accomplir les exercices pratiques liés au PCEMI. Toutefois, les stagiaires qui suivent le cours à distance sont séparés par le temps et l'espace durant le volet théorique du PCEMI. Ceux qui suivent les cours en résidence jouissent toujours d'un enseignement en personne selon un éventail de modalités d'enseignement, qu'il s'agisse d'exposés magistraux, de discussions en petit groupe, d'études de cas, d'exercices pratiques ou de projets à réaliser individuellement.

### L'enjeu

Comme nous l'avons déjà mentionné, les cours de la variante *en résidence* du PCEMI sont donnés en personne. Ils ont donc un caractère très interactif. Les stagiaires communiquent entre eux tous les jours : ils discutent des documents de cours de vive voix, travaillent en petits groupes à des projets communs, participent ensemble à des séminaires et assistent en même temps aux cours magistraux.

Il va de soi que les cours qui forment la variante *à distance* du PCEMI sont différents de ceux de la version en résidence. Puisqu'ils sont séparés dans le temps comme dans l'espace, les stagiaires qui suivent ces cours ne bénéficient pas du même degré élevé d'interaction. Ils ne peuvent pas travailler simultanément en groupes, participer à des discussions, ni assister à des séminaires et à des exposés tous ensemble. Ils peuvent certes échanger par l'intermédiaire du courriel et des fils de discussion, mais cette interaction est asynchrone et minimale.

Les stagiaires qui suivent le cours à distance se réunissent néanmoins à la fin de chaque année de cours pour effectuer les exercices pratiques liés au programme, exigence dont sont dispensés les stagiaires suivant le cours en résidence.

Comme l'affirment Michael Graham Moore et Greg Kearsley, spécialistes de l'apprentissage à distance, l'enseignement à distance efficace dépend en grande partie d'une compréhension approfondie de la nature de l'interaction

et des moyens de faciliter l'interaction au moyen de communications passant par des moyens technologiques<sup>8</sup>. De même, les experts des technologies éducatives A.W. Bates et Gary Poole sont d'avis que la plupart des théories de l'apprentissage insistent sur le fait que l'apprentissage exige de l'interaction pour être efficace. Un principe formulé par Moore, aujourd'hui généralement reconnu par les spécialistes de l'éducation à distance, veut que l'éducation à distance ait besoin de trois types d'interaction pour être véritablement efficace : les participants doivent interagir avec l'instructeur, entre eux et avec le matériel d'apprentissage<sup>9</sup>.

### La clé

Le courriel et les fils de discussion sont les technologies que l'on emploie aux fins de la communication et de l'apprentissage dans les cours de la variante à distance du PCEMI. Si le Collège veut reproduire dans ses cours à distance les avantages bien connus de l'apprentissage en personne, le moyen le plus logique de le faire serait de recourir à un outil de communication synchrone tel que la conférence Web.

Par « conférence Web », on entend un éventail de services qui permettent à de nombreux participants de se réunir virtuellement pour mettre de l'information en commun. Ces services permettent à des gens dispersés à divers endroits de partager des éléments d'information comme du son, de la vidéo et des documents de façon synchrone en se servant d'Internet<sup>10,11</sup>. Le protocole de conférence Web appelé *VoIP (Voix sur protocole Internet)* permet de remplacer le téléphone et de transmettre du contenu audio par Internet. Les personnes qui participent à une conférence Web se servent du microphone et des haut-parleurs de leur ordinateur. Ils peuvent aussi employer un casque-micro, aujourd'hui très abordable dans la plupart des cas.

### Les avantages de la conférence Web pour l'apprentissage à distance

Un outil de communication synchrone comme la conférence Web peut apporter de nombreux avantages à un cours donné à distance. Parce qu'il simule la communication en personne, son



Collège des Forces canadiennes



attrait principal est d'accroître les possibilités de communication et d'interaction entre les participants et les instructeurs. Il comporte cependant d'autres avantages plus subtils.

En effet, la conférence Web permet de faire naître un sentiment de communauté et d'appartenance. Selon des études, les participants qui utilisent un outil de conférence Web dans le cadre d'un cours à distance<sup>12</sup> se sentent mobilisés et inclus dans un groupe, car cet outil de communication synchrone accroît l'interaction, multiplie les contacts et, par conséquent, atténue le sentiment d'isolement que ressentent certains participants dans le contexte de l'éducation à distance<sup>13</sup>.

Les échanges sociaux et la communication entre les participants et les instructeurs, que l'on désigne couramment par le vocable « présence », sont des éléments qui caractérisent habituellement l'environnement d'apprentissage en salle de classe. Ils contribuent à créer un sentiment d'appartenance au groupe. Les outils de communication synchrone employés dans un environnement d'apprentissage à distance contribueront eux aussi à cultiver le sentiment d'appartenance<sup>14</sup>.

La conférence Web possède un avantage non négligeable sur les autres outils de communication synchrone, et les instructeurs le trouveront sans doute précieux : c'est qu'elle prévient la badauderie, c'est-à-dire la passivité<sup>15</sup>. Dans un forum de discussion en ligne assorti d'un échancier et d'un objectif d'apprentissage, on appelle « badauds » ceux qui lisent les contributions des autres participants sans contribuer eux-mêmes, ou encore en contribuant le moins possible ou en se contentant de reproduire les interventions d'autres personnes<sup>16</sup>. D'aucuns diront que le sujet de la badauderie dans les forums de discussion mérite d'être approfondi, car les connaissances théoriques et les travaux de recherche dans le domaine sont rares. On pourra aussi avancer que la badauderie comporte des avantages sur le plan de l'apprentissage<sup>17, 18</sup>. Cependant, bon nombre d'éducateurs associent cette pratique à une sorte de parasitage ou de vol de ressources<sup>19</sup>. Or, quand il bénéficie d'un outil de communication synchrone comme la conférence Web, un instructeur peut cibler les badauds et enrayer la passivité, car il peut appeler chacun des participants à contribuer à la discussion.

Si le CFC a l'intention d'offrir aux stagiaires du PCEMI donné à distance une expérience semblable à celle des stagiaires



www.123rf.com/Kbuntu

qui suivent le cours en résidence, il devrait évidemment commencer par incorporer aux cours à distance les modalités d'enseignement mises à profit dans le cours en résidence. Il s'agit notamment du travail en groupe, des discussions en séminaire et des exposés magistraux. De cette façon, il fera profiter les stagiaires à distance de possibilités de communication et d'interaction – entre eux et avec les instructeurs – dont ils sont privés à l'heure actuelle. Il contribuera ainsi à mobiliser davantage les stagiaires et à renforcer leur cohésion.

### Inconvénients possibles de la conférence Web pour le PCEMI à distance

Pour le CFC, les coûts associés à l'acquisition, à la formation et au soutien technique seraient les principaux inconvénients de l'adoption de la conférence Web.

Étant donné que le CFC est financé par le MDN et n'a pas de mécanisme de financement fondé sur des droits de scolarité, il doit de plus en plus souvent s'accommoder de compressions budgétaires et apprendre à « faire plus avec moins », tout comme les autres ministères et organismes du gouvernement fédéral. Il en résulte que l'adoption de nouvelles technologies devra se faire à un coût minimal, ou alors contribuer à la rentabilité à long terme.

L'intégration efficace d'un outil de conférence Web à un environnement d'enseignement supérieur comme le CFC ne revient pas simplement à « donner un nouveau gadget » au corps professoral et au reste du personnel, déjà fort sollicités. En effet, il serait illusoire de s'attendre à ce que ces personnes appliquent automatiquement toutes les pratiques exemplaires associées à cet outil. Les instructeurs et les autres membres du personnel devront apprendre à utiliser correctement la conférence Web et à maîtriser tant les aspects techniques du système que les façons d'animer un cours à l'aide de cet outil. L'arrivée de la conférence Web devra sans doute être accompagnée d'un plan de formation efficace, ainsi que d'un soutien technique généreux, surtout au cours des premières phases de l'intégration. Les instructeurs et les tuteurs qui donnent les cours à distance devront aussi se familiariser avec les rôles et les responsabilités qui leur reviennent à titre de modérateurs de communications en ligne.



www.123rf.com/Oleksandr, photo : Oleksandr Rozdobudko

## Recommandations d'outils de conférence Web

### MDNApprentissage en direct

Assez récemment, l'Académie canadienne de la Défense (ACD) a ajouté un outil de conférence Web qu'elle appelle *MDNApprentissage en direct* à son ensemble de technologies d'apprentissage<sup>20</sup>. Cet outil est fondé sur Adobe Connect, une solution de conférence Web d'entreprise permettant de fournir de l'apprentissage en ligne et de tenir des réunions et des séminaires (webinaires) en direct. Adobe Connect est un produit populaire déjà employé par bon nombre de grandes sociétés et d'organismes gouvernementaux<sup>21</sup>.

Les unités qui utilisent déjà *MDNApprentissage* peuvent se prévaloir du service *MDNApprentissage en direct*<sup>22</sup> sans frais supplémentaires. Il est accessible à tous les stagiaires. Quiconque a accès à *MDNApprentissage* peut se connecter à *MDNApprentissage en direct* sans avoir à se doter de logiciels ni de matériel supplémentaires, si ce n'est que d'un microphone abordable. Les établissements d'éducation et d'instruction des Forces canadiennes qui ont utilisé *MDNApprentissage en direct* jusqu'à présent ont apprécié l'expérience. Ils ont notamment employé *MDNApprentissage en direct* pour organiser des conférences Web, créer des salles de classe virtuelles et tenir des réunions hebdomadaires<sup>23</sup>.

Des instructions simplifiées sur l'utilisation de *MDNApprentissage en direct* sont accessibles sur le site Web de l'ACD et sur celui de *MDNApprentissage*, une fois qu'on y a ouvert une session<sup>24</sup>. J'ai trouvé le tutoriel sur *MDNApprentissage en direct* facile à suivre et informatif. À mon avis, il donne un aperçu solide de la plate-forme. J'avais l'assurance, à la fin de ce tutoriel, que je pourrais facilement organiser une conférence Web moi-même. C'est le personnel de soutien de *MDNApprentissage* qui assure tout le soutien technique lié à *MDNApprentissage en direct*<sup>25</sup>.

### Saba Centra

Au cours des deux années à venir, l'ACD se dotera d'une nouvelle plate-forme de gestion de l'apprentissage qui comprendra un outil de conférence Web d'entreprise appelé *Saba Centra*<sup>26</sup>. Cet outil est accessible uniquement dans l'*intranet* du MDN à l'heure actuelle, mais on pourra bientôt y accéder à



www.123rf.com/Luca, photo : De Polo

partir d'*Internet*. Dès lors, *Saba Centra* remplacera *MDNApprentissage en direct*<sup>27</sup>.

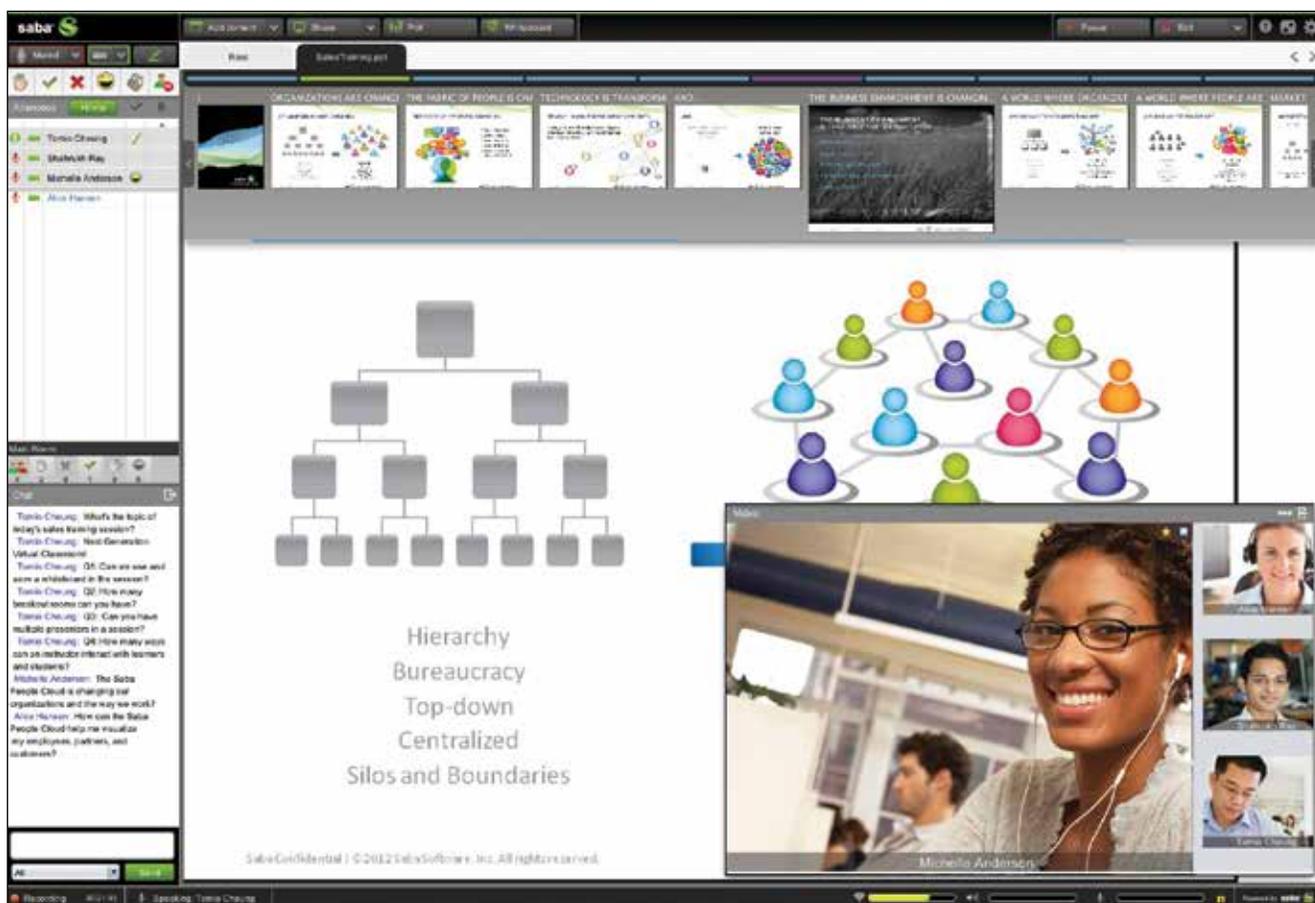
Les deux outils de conférence Web seront utiles aux cours à distance du PCEMI et les deux plates-formes seront accompagnées de soutien technique et de formation à l'intention du corps professoral, du reste du personnel et des stagiaires. *Saba Centra* est l'outil de conférence Web le plus moderne des deux, mais *MDNApprentissage en direct* est tout de même très apprécié dans le milieu de l'instruction et de l'éducation au sein des FC.

## Conclusion

Les plates-formes de conférence Web modernes ont le potentiel de transformer l'éducation à distance. Les modalités d'enseignement courantes dans les cours donnés en personne, comme les exposés magistraux et les discussions en séminaire, peuvent désormais être employées à distance au moyen d'un outil de conférence Web. De nombreux avantages des cours donnés en personne sont hors de portée des outils de communication asynchrone employés dans la prestation des cours à distance, comme les occasions de communication et d'interaction qui font invariablement croître la mobilisation et le sentiment d'appartenance parmi les participants. À mon sens, l'incorporation d'un outil de conférence Web tel que *MDNApprentissage en direct* ou *Saba Centra* à la prestation d'un cours à distance du PCEMI ne manquera pas d'enrichir l'expérience d'apprentissage des stagiaires, c'est-à-dire d'améliorer le cours en question.

---

Christine Vaskovics a servi dans les Forces canadiennes de 2001 à 2007, au Collège des Forces canadiennes. Elle est ensuite passée au monde civil et a occupé les postes d'adjointe administrative du directeur des programmes d'études du CFC, d'agente de services de paiement à Ressources humaines et Développement des compétences Canada et d'agente administrative à la Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie du même ministère. Elle a récemment réintégré les FC et travaille actuellement à l'Unité de soutien de secteur Toronto. Elle détient un baccalauréat en relations humaines et un diplôme de deuxième cycle en technologie d'éducation à distance. Enfin, elle effectue actuellement une maîtrise en éducation à distance à l'Université Athabasca.



Kiosque de l'entreprise Saba

Coursiste de Saba.com

## NOTES

1. A. Romiszowski et R. Mason, « Computer-mediated Communication », dans D. Jonassen (dir.), *Handbook of Research for Educational Communications and Technology*, New York, Macmillan, 1996, p. 438-456. Consulté le 31 octobre 2011 à l'adresse <http://www.aect.org/edtech/15.pdf>.
2. *Ibid.*, 2<sup>e</sup> édition, New York, Macmillan, 2004, p. 397-431. Consulté le 31 octobre 2011 à l'adresse <http://www.aect.org/edtech/15.pdf>.
3. *Ibid.*, 1<sup>re</sup> édition, New York, Macmillan, 1996, p. 438-456. Consulté le 31 octobre 2011.
4. Collège des Forces canadiennes, *Vision et mission du Collège des Forces canadiennes*, 2011. Consulté le 9 novembre 2011 à l'adresse <http://www.cfc.forces.gc.ca/263-fra.html>.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. Site Web de MDNApprentissage, 2011. Consulté le 15 novembre 2011 à l'adresse <http://www.mdnapprentissage.forces.gc.ca/>.
8. A.W. Bates et G. Poole, *Effective Teaching with Technology in Higher Education*, San Francisco, Jossey-Bass, 2003, p. 98-101.
9. *Ibid.*
10. A.W. Bates, *Selecting and Using Technologies in Distance Education Technology. E-Learning and Distance Education*, 2<sup>e</sup> édition, Londres et New York, Routledge Taylor and Francis Group, 2005, p. 41-66.
11. M. Steed et A. Vigrass, « Assessment of Web Conferencing in Teacher Preparation Field Experiences », dans M. Koehler et P. Mishra (dir.), *Proceedings of Society for Information Technology & Teacher Education International Conference 2011*, Chesapeake (Virginie), AACE, 2011, p. 2736-2743.
12. S. Cornelius, « Convenience and Community? An Exploratory Investigation into Learners' Experiences of Web Conferencing », dans T. Bastiaens et M. Ebner (dir.), *Proceedings of World Conference on Educational Multimedia, Hypermedia and Telecommunications 2011*, Chesapeake (Virginie), AACE, 2011, p. 2696-2704. Consulté le 18 novembre 2011 à l'adresse <http://0-www.editlib.org.au/pac.lib.athabasca.ca/p/38240>.
13. *Ibid.*
14. A. Romiszowski et R. Mason, dans Jonassen (dir.), 2<sup>e</sup> édition, p. 397-431.
15. S. Gulati, *Constructivism and Emerging Online Learning Pedagogy: A Discussion for Formal to Acknowledge and Promote the Informal. Annual Conference of the Universities Association for Continuing Education – Regional Futures: Formal and Informal Learning Perspectives*, Centre for Lifelong Learning, University of Glamorgan, 5-7 avril 2004. Consulté le 20 novembre 2011 à l'adresse <http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/00003562.htm>.
16. *Ibid.*
17. A. Romiszowski et R. Mason, dans Jonassen, 2<sup>e</sup> édition, p. 397-431.
18. S. Gulati, Consulté le 20 novembre 2011 à l'adresse <http://www.leeds.ac.uk/educol/documents/00003562.htm>.
19. *Ibid.*
20. Ross MacLachlan, administrateur de MDNApprentissage, Académie canadienne de la Défense, courriel personnel du 3 novembre 2011.
21. *Ibid.*
22. *Ibid.*
23. *Ibid.*
24. Site Web de MDNApprentissage, 2011. Consulté le 15 novembre 2011 à l'adresse <http://www.mdnapprentissage.forces.gc.ca/>.
25. Ross MacLachlan, courriel personnel du 3 novembre 2011.
26. *Ibid.*
27. *Ibid.*



OTAN

## LE CANADA ET L'« OTAN RENOUVELÉE »

par Tim Dunne

### Introduction

**D**epuis 1914, le Canada participe étroitement à la défense et à la sécurité des pays de l'Europe occidentale. Environ 650 000 Canadiens ont pris part à la Première Guerre mondiale au sein du Corps expéditionnaire canadien. Au total, il y a eu près de 69 000 victimes et trois fois plus de blessés. Fait important, le Canada ne comptait à l'époque que huit millions d'habitants. Un nombre encore plus important de Canadiens se sont enrôlés pendant la Deuxième Guerre mondiale, plus d'un million de Canadiens et de Terre-neuviens répondant à l'appel des armes. Plus de 47 000 d'entre eux y ont perdu la vie, et encore une fois les blessés furent beaucoup plus nombreux. Depuis 1947, près de 150 000 Canadiens ont participé à une myriade de missions de maintien de la paix/d'opérations militaires à l'étranger des plus variées.

Mais la nature changeante des conflits armés réduit la capacité de gestion de crise des Nations Unies, et porte ces dernières à se tourner davantage vers l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les « coalitions de pays disposés ».

### Au tout début

**À** l'époque de la création de l'OTAN, aux dires de David G. Haglund, professeur à l'Université Queen's, les États-Unis sont devenus, à leur corps défendant, membre de l'Alliance,

leur présence étant perçue comme une contribution nord-américaine indispensable à l'atlantisme de l'après-guerre. Le Canada a joué un rôle fondamental dans l'établissement de cette solidarité. En novembre 1947, Washington, Londres et Ottawa ont amorcé des discussions préliminaires quant à des mesures alternatives pouvant être prises pour assurer leur sécurité, sans passer par les Nations Unies, qu'elles considéraient déjà paralysées par l'avènement rapide de la guerre froide. Par la suite, la France, les pays du Benelux et la Norvège se sont joints aux discussions, et le Traité de l'Atlantique Nord fut signé le 4 avril 1949. Le Danemark, l'Islande, le Portugal et l'Italie ont aussi rapidement joint les rangs de la nouvelle Alliance.

Au moment de la mise sur pied de l'Alliance, le premier ministre canadien, Louis St-Laurent a insisté sur le fait que l'OTAN devait être plus qu'une simple coalition *militaire*, et qu'il y avait lieu de prévoir aussi d'autres arrangements institutionnels. Cette initiative a donné lieu à la clause canadienne (articles 2 et 4) du Traité de l'Atlantique Nord, qui prescrit que les pays membres de l'Alliance doivent prendre au sérieux la nécessité de se consulter sur les sujets d'importance.

Haglund souligne que la participation du Canada à l'OTAN s'inscrit dans la lignée de sa relation de longue date avec l'Europe, d'où le Canada tire ses premières origines en tant que nation européenne en Amérique du Nord. Cependant, après la Deuxième Guerre mondiale, à la fois le Canada et les États-Unis ont pris conscience d'une nouvelle réalité – que leur sécurité était indissociable de celle de l'Europe occidentale.

L'environnement de sécurité commun avait évolué pour devenir un espace atlantique où régnaient les mêmes valeurs et intérêts.

Le Canada est l'un des rares pays qui, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, jouissait d'une économie vigoureuse. En tant qu'une des puissances militaires internationales de l'époque, elle avait le devoir de défendre l'Europe occidentale. Dévastée par la guerre, l'Europe a bénéficié de la générosité des pays nord-américains sous la forme du plan Marshall américain et du programme d'entraide canadien. À l'instar du plan Marshall, le programme d'entraide pour l'Europe a, par exemple, fourni à la Grande-Bretagne des avions de combat avancés, des chasseurs à réaction F86 Sabre. À partir de 1951, le Canada a déployé en Allemagne un groupe-brigade et une division aérienne, qui a fini par compter douze escadrons et 240 aéronaves. À cette époque, le Canada et les États-Unis sont devenus des *producteurs* de sécurité et l'Europe, une *consommatrice*. En 1953, la dernière année de la guerre de Corée, le Canada affectait plus de 8 p. 100 de son PIB à la défense, ce qui représentait une hausse énorme par rapport au 1,4 p. 100 affecté en 1947. Le ratio du budget de la défense par rapport au PIB plaçait le Canada au 4<sup>e</sup> rang des pays membres de l'OTAN, et le budget de la défense, soit presque 2 milliards de dollars, représentait alors 45 p. 100 de toutes les dépenses fédérales.

Le redressement des pays européens allait inévitablement entraîner une diminution de la contribution du Canada, notamment compte tenu des progrès de l'Europe en termes de capacités de défense. En gros, Ottawa considérait que les besoins européens en matière de défense empêchaient le Canada de concentrer ses capacités là où elles étaient requises et justifiées. Au bout du compte, le Canada a retiré ses troupes d'Allemagne en 1993.

Cependant, l'arrivée des troupes de l'OTAN dans les Balkans dans la foulée des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui exigeaient le retrait des forces serbes de Sarajevo et du Kosovo, a mis fin au questionnement relatif à la survie de l'Alliance. En 1999, l'OTAN était la seule organisation internationale en mesure d'intervenir au Kosovo. Son excellence Ginte Damusis, représentante permanente de la République de Lituanie à l'OTAN, a indiqué : « ... aucune autre organisation n'aurait pu entreprendre une telle mission. Et cette campagne, de même que les opérations menées par les États-Unis en Afghanistan en 2001, ont vraiment démontré ce manque de capacités. » [TCO] Elle a affirmé que le terrorisme international, la prolifération des armes de destruction massive et les États en déroute constituent les principales menaces à la sécurité auxquelles fait face la communauté euro-atlantique, et que de ce fait l'OTAN devrait concentrer ses efforts sur le développement de capacités interopérables pouvant être déployées rapidement. Le post-westphalianisme, le « pouvoir de velours » et la volonté de minimiser le fardeau, jumelés au zèle déployé pour conserver les coalitions, ont tous ramené le Canada vers son centre de gravité stratégique atlantiste et le Canada a en effet terminé le 20<sup>e</sup> siècle en tant que pays atlantiste.

### La nouvelle OTAN

Le 15 décembre 1997, Paul Koring, journaliste du *Globe and Mail*, a rédigé un article sur le rôle de moins en moins important du Canada dans les opérations de maintien de la paix internationales, indiquant que seulement 250 membres des Forces canadiennes participaient alors aux différentes opérations des Nations Unies. Il s'agissait du plus bas taux de participation des 40 dernières années, soit depuis la remise du prix Nobel à Lester Pearson. On faisait aussi mention dans l'article qu'il y avait 1 300 militaires canadiens en Bosnie-Herzégovine, mais Koring indiquait qu'ils ne comptaient pas car ils faisaient « ... partie d'une force de l'OTAN et non des Nations Unies. » [TCO] En fait, il a omis de tenir compte de la Résolution 1031 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui autorisait la présence de la force de stabilisation de la paix.

Depuis, le déséquilibre entre l'engagement du Canada dans les opérations des Nations Unies et celles de l'OTAN s'est intensifié. En date du 1<sup>er</sup> juin 2000, il y avait 2 756 membres des FC en mission à l'étranger. De ce nombre, 1 596 faisaient partie de la Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) en Bosnie-Herzégovine, 522 étaient membres de la Force pour le Kosovo (KFOR) de l'Alliance et 118 participaient à un déploiement au sein des forces aériennes alliées à Aviano, en Italie. Contrairement à ce qui prévalait lors des opérations de maintien de la paix de la guerre froide, ces militaires étaient envoyés dans des zones où les combats avaient cours et où il n'y avait



MDN photo (CIIFC) 988-IMG0086

Un CF100 *Canuck* en service en Europe

### Par la suite

À la fin des années qui ont suivi, le Canada a réduit de façon importante sa contribution à la défense de l'Europe occidentale car, selon David Haglund, le coût du maintien d'une telle présence était tout simplement trop élevé, d'autant plus que le Canada avait d'importantes responsabilités en ce qui a trait à la défense aérienne de l'Amérique du Nord.

Le Canada faisait campagne pour l'engagement de l'OTAN à la Détente, ce qui a amené l'ambassadeur allemand au Canada, Herbert Siegfried, à affirmer en 1955 que la politique européenne du Canada était remarquablement naïve. En 1958, lors d'une visite à Ottawa, le secrétaire général de l'OTAN, M. Paul-Henri Spaak a été aussi peu flatteur lorsqu'il a indiqué que le Canada était devenu la Yougoslavie de l'OTAN.

aucune paix à maintenir, comme en Bosnie-Herzégovine et en Somalie<sup>1</sup>. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a réagi en autorisant le recours à une force plus robuste dans les conflits civils pour imposer la paix ou, à tout le moins, un cessez-le-feu.

À l'été 1995, le gouvernement canadien commençait à rapatrier ses forces des Balkans, compte tenu de la réduction des effectifs de la mission des Nations Unies. L'OTAN a lancé des frappes aériennes et les accords de Dayton ont mené à la décision de l'OTAN de déployer sa Force de mise en œuvre (IFOR). La contribution du Canada à l'IFOR, et par la suite à la SFOR, a été majeure, le contingent canadien étant l'un des plus importants contingents nationaux à y être affecté (plus de 1 200 militaires) et un navire canadien étant déployé en continu auprès de la force navale de l'OTAN dans la mer Adriatique. Le Kosovo s'est révélé un autre théâtre d'opérations pour les forces militaires canadiennes, qui y ont participé à des missions de combat aérien contre les forces serbes de Slobodan Milosevic, qui tentaient d'évincer les albanais du Kosovo de la région.

« Les pilotes canadiens ont procédé à 682 sorties de combat, ou environ 10 p. 100 des missions, contre des objectifs statiques – et ils ont mené la moitié des ensembles d'assaut auxquels ils ont pris part. » [TCO] De plus, le Canada « ...faisait partie des cinq pays qui ont largué des munitions de précision » [TCO]<sup>2</sup>. En tout, près de 1 400 militaires ont pris part à des déploiements avec la KFOR, dont un groupement tactique d'infanterie, un escadron de reconnaissance, un escadron tactique d'hélicoptères et un contingent du Génie. Au printemps 2000, Ottawa a décidé de consolider sa présence militaire en Bosnie au moment où un major-général canadien a pris le commandement de la Division multinationale (sud-ouest), une région représentant 45 p. 100 de la zone totale couverte par la SFOR.

Récemment, en 2011, le Canada a été parmi les premiers pays à affecter des forces à l'opération *Unified Protector* de l'OTAN en Lybie, où la coalition a mis en application un embargo sur les armes, maintenu une zone d'exclusion aérienne et protégé les civils et les zones peuplées des attaques ou des menaces d'attaque. Le Canada a fourni une frégate, un chasseur CF18 Hornet, et un aéronef patrouilleur CP140 Aurora, appuyés par des aéronefs de transport CC150 Polaris et CC130 Hercules.

Le temps où des Casques bleus non armés s'interposaient entre deux belligérants pour imposer un cessez-le-feu est révolu. Aujourd'hui, lorsque des militaires canadiens participent à un déploiement dans le cadre d'opérations dangereuses, il y a de fortes chances qu'ils le fassent comme membres d'une force multilatérale dont le but est de promouvoir la paix et la saine gouvernance. Peu importe que ces opérations soient désignées sous le vocable « opérations de maintien de la paix » ou sous un autre nom. À la lumière de la première décennie de l'après-guerre froide, si on compare les capacités du Canada, et la volonté de ce dernier de les mettre à profit, à celles des autres pays membres de l'Alliance, le Canada fait plutôt bonne figure. Le gouvernement canadien a prouvé qu'il est prêt à assumer sa part de responsabilité au sein de la nouvelle OTAN, peut-être même plus que sa part, étant donné que le Canada n'est pas un pays européen<sup>3</sup>.

### Le nouvel environnement de sécurité européen

La crise au Kosovo a accéléré le processus de sécurité en Europe, qui a été précipité en juin 1999 avec la Déclaration du Conseil européen de Cologne concernant le renforcement de la politique européenne commune en matière de sécurité et de défense. Les membres de l'Union européenne (UE) ont affirmé que « l'Union doit disposer d'une capacité d'action autonome soutenue par des forces militaires crédibles, avoir les moyens de décider d'y recourir et être prête à le faire afin de réagir face aux crises internationales, sans préjudice des actions entreprises par l'OTAN. » Ils se sont également engagés à « améliorer l'efficacité des moyens militaires européens », reconnaissant que cela demande un effort soutenu de la défense et un « renforcement de nos capacités en matière de renseignement, de capacité de projection, de commandement et de contrôle »<sup>4</sup>.

Ce sommet et d'autres sommets européens ont mené au sommet du Conseil européen à Helsinki en décembre 1999. Dans la déclaration du sommet, on souligne la nécessité de la consultation, de la coopération et de la transparence entre l'UE et l'OTAN à ce niveau<sup>5</sup>.

La principale préoccupation au niveau de la politique de sécurité canadienne n'est-elle pas de contrebalancer la relation asymétrique que nous entretenons avec les États-Unis avec d'autres relations afin de nous permettre de nous exprimer indépendamment et pour améliorer notre statut quant aux relations internationales? Si c'est le cas, il est permis de croire qu'une alliance où les États-Unis dominent manifestement n'est pas nécessairement le meilleur moyen d'y parvenir. Les Européens semblent, en principe, faire preuve d'ouverture, si on en croit l'évolution des relations indépendantes avec des pays non européens membres de l'OTAN. Le Canada dispose de capacités qui pourraient être utiles à l'UE dans le cadre de missions qu'elle envisage. L'établissement de partenariats avec les diverses parties à un mécanisme de sécurité européenne autonome pourrait se révéler un ajout utile aux stratégies plus traditionnelles prévoyant l'atteinte d'un équilibre grâce à l'OTAN<sup>6</sup>.



Un CF18 attend de décoller pendant une mission de combat à Aviano, en Italie, pendant l'opération *Echo* en 1999.

MDN/CKD89-2029-01; photo : caporal Danièle Bernier

L'OTAN a aidé à mettre fin à la guerre sanglante qui sévissait en Bosnie et a orchestré une campagne militaire réussie qui a permis de stopper la répression exercée par les Serbes au Kosovo. Toutefois, peu importe le nombre de nouveaux pays qui se joignent à l'OTAN, et peu importe le nombre de déclarations solennelles faites dans le cadre de la suite incessante de sommets de l'OTAN, le point culminant de la coopération transatlantique en matière de sécurité semble bel et bien être chose du passé.

Pendant des décennies, trois éléments unificateurs ont entretenu le partenariat entre l'Europe, le Canada et les États-Unis. Premièrement, la menace posée par l'Union soviétique justifiait amplement la coopération entre l'Europe occidentale, le Canada et les États-Unis. Deuxièmement, le Canada et les États-Unis avaient des intérêts économiques en Europe, ce qui nourrissait leur intérêt stratégique envers la prospérité européenne. Troisièmement, il y a eu l'apparition d'élites européenne, canadienne et américaine, qui, en raison de leur contexte personnel et de leurs expériences de vie, étaient fortement attachées au concept de communauté atlantique<sup>7</sup>.

Les événements du 11 septembre 2001 ont donné du poids à la nécessaire coopération entre l'OTAN et l'UE dans le domaine de la gestion de crises. Les contacts officiels ainsi que la participation réciproque se sont multipliés. Le 12 septembre 2001, le secrétaire général de l'OTAN a participé aux délibérations de la réunion consacrée aux affaires générales du Conseil de l'UE visant à analyser la situation internationale à la suite des attaques terroristes de la veille. Depuis, les attaques terroristes à Madrid (mars 2004) et à Londres (juillet 2005) ont drastiquement démontré la nécessité d'une coopération encore plus grande. Des contacts directs entre les deux organisations ont été établis dans un certain nombre de domaines outre celui de la lutte contre le terrorisme.

Cependant, et peut-être est-ce inévitable, le changement fondamental dans le monde de la politique internationale a des conséquences néfastes sur le partenariat transatlantique. Tout d'abord, les conflits d'intérêts sont de plus en plus manifestes et importants. Deuxièmement, ces différences reflètent un conflit d'intérêts encore plus important entre les États-Unis et leurs alliés européens. Troisièmement, l'absence d'un ennemi commun accentue le problème bien connu de la crédibilité. Quatrièmement, la chute de l'Union soviétique a entraîné la multiplication des options pour chacun de ces États. Pendant la guerre froide, la logique bipolaire implacable restreignait les choix des deux côtés du Rideau de fer, et faisait en sorte qu'il y avait bien peu de débats sur les fondements de la grande stratégie occidentale<sup>8</sup>.



À bord du NCSM CHARLOTTETOWN, le 5 mai 2011, le capitaine de corvette Jurgen Van Daele (à droite), commandant du chasseur de mines belge M923 NARCIS, regarde en direction du port de Misourata pendant l'opération *Unified Protector*.

MDN/HS2011-E011-003; photo : caporal Chris Ringius

Ceci dit, avec le temps, l'Europe a décidé qu'elle devait fortifier et solidifier ses propres capacités militaires. Le déclic décisif s'est fait lors d'un sommet britanno-français à Saint-Malo en décembre 1988, où il a été stipulé que l'Union européenne « ...doit être en mesure de jouer tout son rôle sur la scène internationale » et qu'elle « doit être dotée de structures appropriées [...] et disposer d'une capacité [...] de planification stratégique », de même que de « moyens militaires adaptés » afin de mettre en application sa propre politique étrangère. Ce processus s'est accentué après que la guerre au Kosovo ait démontré que l'Europe ne pouvait même pas gérer une puissance mineure comme la Serbie sans dépendre principalement des ressources militaires américaines<sup>9</sup>.

Traditionnellement, la vision qu'a le Canada de sa contribution à l'OTAN est modeste et empreinte d'auto-dévalorisation. Nous nous percevons comme un des pays contribuant peu à la sécurité, aux coûts et aux activités de l'OTAN. En fait, cette vision ne tient pas compte de certaines réalités bien fondées.

- Le Canada est l'un des treize premiers pays signataires du Traité de l'Atlantique Nord.
- Dans les premières années suivant la création de l'Alliance, le Canada et les États-Unis ont aidé l'Europe à se relever de la récession de l'après-guerre.
- À cette époque, le Canada consacrait environ 8 p. 100 de son PIB à la défense, devenant ainsi un producteur principal de défense et de sécurité.
- Le Canada a géré des bases militaires en France et en Allemagne pendant 40 ans, étant l'un des deux seuls pays non européens à l'avoir fait.



MDN/AT2011-0037-12; photo : caporal-chef Rory Wilson

Le major Darren Hart (à droite), conseiller militaire principal du Centre d'instruction militaire régional (Capitale), remet un diplôme à un technicien médical de l'Armée nationale afghane, à Kaboul, le 4 août 2011.

l'ordre, de l'action antimines, des droits de l'Homme, de la liberté de la presse et du Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie.

- Le Canada a été un partisan actif des opérations de l'OTAN, y compris l'opération *Deliberate Force*, mise sur pied en réaction au bombardement d'un marché de Sarajevo par l'Armée de la République serbe le 28 août 1995, et l'opération *Unified Protector* en Lybie en 2011.

- Le Canada a participé aux opérations en Afghanistan dès 2002, et a maintenu depuis une force de 2 500 militaires dans ce pays, desquels à ce jour 158 militaires et 1 diplomate ont perdu la vie. Les troupes canadiennes ont d'abord combattu à Kaboul, puis se sont déplacées dans le Nord du pays, ont pris part à des opérations dans la province de Kandahar dans le Sud de l'Afghanistan, avant de finalement revenir à Kaboul pour y agir à titre d'instructeurs.

- Le Canada participait tous les ans à l'exercice *Fallex Reforger* (exercice ayant lieu à l'automne – renforcement des forces en Allemagne), et augmentait ses unités militaires déployées en Allemagne avec d'importants contingents de renforts de la Force régulière et de la Réserve dans le nord des plaines allemandes. Parallèlement, le Canada participait aussi à l'exercice biennuel du Groupe de combat canadien transportable par air et par mer (CG CTAM), exercice qui avait lieu dans la région de Bardufoss en Norvège.

- Tel que mentionné précédemment, l'engagement du Canada envers la défense et la sécurité de l'Europe remonte à 1914. En tenant compte des deux guerres mondiales, plus de 116 000 Canadiens sont morts au combat. En 1992, le Canada a été parmi les premiers pays à s'engager dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans les Balkans, et a transféré ses effectifs déployés à l'IFOR de l'OTAN en décembre 1995. En plus d'avoir fourni des troupes militaires, le Canada s'est engagé dans plus de 100 projets majeurs représentant un investissement de plus de 130 millions de dollars depuis 1995, et il joue un rôle prépondérant dans les domaines de la santé, du maintien de

- Le Canada a été l'un des premiers pays à fournir des ressources pour les opérations en Libye, notamment des ressources maritimes et aériennes, et a fourni le commandant désigné de cette opération réussie.

### Conclusion

Le Canada doit changer la vision qu'il a de lui-même à titre de partenaire de l'OTAN, se défaire de sa modestie injustifiée et reconnaître que, en réalité, il fait partie des « gros canons » de l'Alliance, parfois au niveau des ressources fournies, souvent au niveau des vies sacrifiées. Les contributions, sacrifices et pertes consentis par le Canada au nom de l'Alliance ne seront reconnus à leur juste valeur que si le Canada exige qu'ils le soient.

Le major (à la retraite) Tim Dunne est un communicateur et un ancien membre de la Branche des Affaires publiques des Forces canadiennes ayant pris sa retraite après 37 ans de service. Il a aussi été conseiller en affaires militaires auprès de la Nouvelle-Écosse, chercheur au Centre for Foreign Policy Studies de l'Université Dalhousie, et auteur sur des sujets liés aux affaires militaires canadiennes.

### NOTES

1. Brad Bergstrand, « What Do You Do When There's No Peace to Keep? », dans *Canadian Defence Quarterly*, vol. 23, mars 1994, p. 225-230.
2. Notes d'allocation d'Art Eggleton, ministre de la Défense nationale, *Canadian Lessons from the Kosovo Crisis*, Université Harvard, 30 septembre 1999.
3. Joel Sokolsky. « Over There With Uncle Sam »,

4. dans David G. Haglund, *What NATO for Canada?*, Kingston, ON, Queen's University Centre for International Relations, 2000, p. 33.
4. Neil MacFarlane, « Canada and the 'European Pillar' of Defence », dans Haglund, p. 56-57; et Déclaration du conseil européen concernant le renforcement de la politique européenne commune en matière de sécurité et de défense, 4 juin 1999, à <http://www.europarl.europa.eu/summits/>

- kol2\_fr.htm#an3.
5. Helsinki Conseil européen, 10 et 11 décembre 1999, Conclusions de la présidence.
6. *Ibid.*, p. 66.
7. Stephen M. Walt, *NATO's Fragile Future*, dans Haglund, p. 72.
8. *Ibid.*, p. 73-74.
9. *Ibid.*, p. 75.



MDN/AR2007-A035-0044; photo : sergent Craig Flander

Le capitaine Richard Nolan (à gauche) et le capitaine Clayton Ereaut, tous deux originaires de Terre-Neuve-et-Labrador, discutent avec le propriétaire d'une pépinière de grenadiers en Afghanistan, le 1er avril 2007. Ces deux réservistes font partie de l'équipe provinciale de reconstruction de Kandahar (coopération civilo-militaire).

## L'ÉNIGME DU MODULE 6 DE LA QEL : COMMENT L'ARMÉE CANADIENNE PÉNALISE-T-ELLE LES RÉSERVISTES POUR LEUR RÉUSSITE CIVILE?

par Dan Doran

### L'enjeu

**D**ans ce bref article, j'aimerais soulever le problème de l'instruction des militaires du rang (MR) de la Première réserve dans l'Armée canadienne. Plus particulièrement, je me concentrerai sur le module 6 (d'une durée de six semaines) de la Qualification élémentaire en leadership (QEL) qui est nécessaire à l'obtention du grade de caporal-chef. En fait, ce cours est un des obstacles majeurs à l'avancement professionnel des militaires qui occupent un emploi civil, principalement en raison de sa durée, puisqu'un réserviste doit prendre congé de sa carrière civile lorsqu'une occasion de suivre l'instruction militaire se présente.

### Le contexte

**L**es réservistes commencent normalement leur carrière à l'âge de dix-huit ans environ, alors qu'ils sont encore aux études. Ils consacrent leurs étés et fins de semaine à leur unité, puis poursuivent leur engagement lorsqu'ils fréquentent le collège ou l'université. Ils suivent normalement les cours de la Qualification militaire de base (QMB – parties 1 et 2), du niveau de qualification (NQ) 3, et du NQ 4, en plus des cours complémentaires, comme la qualification de chauffeur, pendant les quatre ou cinq premières années de leur carrière. À ce stade, les militaires ont généralement terminé leurs études et occupent un premier emploi civil. Ils ont donc droit à très peu de vacances (normalement moins de trois semaines) et doivent travailler de

nombreuses heures<sup>1</sup>. Ces conditions de travail sont attribuables au fait que les militaires débutent leur carrière et qu'ils s'y investissent totalement. À ce point, les militaires peuvent être en couple et sur le point de devenir parent.

Malgré les obstacles, la plupart des militaires suffisamment motivés prendront tout de même le temps de se perfectionner en suivant la partie de la QEL (modules 1 à 5) offerte à distance, en plus de participer à l'instruction le soir et la fin de semaine au sein de leur unité. Une fois ces modules terminés, le problème suivant se pose : comment terminer le module 6? Ce module consiste en un cours de six semaines sans interruption qui a lieu à l'extérieur de l'unité d'appartenance. À cause de la durée de l'instruction, il est impossible pour les réservistes de terminer le module sans utiliser toutes leurs journées de congé, en plus des congés non payés que les employeurs doivent accorder aux réservistes dans certaines provinces, comme le Québec<sup>2</sup>. Pour la vaste majorité des nouveaux employés qui commencent une carrière à titre d'ingénieurs, de gestionnaires, d'entrepreneurs ou autre, ce n'est clairement pas réaliste.

Je parle par expérience, car je suis sur le marché du travail depuis deux ans seulement. Il est très difficile pour un militaire de demander un congé de quelques semaines avant d'avoir eu le temps de faire ses preuves dans son milieu de travail civil. Le cas échéant, le militaire se trouve dans une situation délicate, même si certaines lois encadrent les congés pour service militaire. De plus, les règlementations provinciales permettant les congés pour études exigent que la personne ait d'abord travaillé au moins 12 mois pour une entreprise donnée. Étant donné que la plupart des Nord-américains changent d'emploi en moyenne tous les 4,4 ans<sup>3</sup>, ils sont souvent confrontés à cette situation ce qui, tôt ou tard, peut mener à une libération des Forces canadiennes. Pour ma part, j'ai eu la chance de recevoir toute l'instruction nécessaire pour assumer mes fonctions avant d'arriver à mon unité de réserve et je n'ai pas eu à faire les énormes sacrifices que d'autres ont dû faire pour progresser dans leur carrière militaire. Malheureusement, la Première réserve compte maintenant sur d'anciens membres de la Force régulière ou sur des réservistes en service de classe B pour occuper les postes supérieurs de son organisation, car il est devenu pratiquement impossible pour elle « d'autogénérer » son propre personnel supérieur en raison de la trop longue période d'instruction dont il est question ici.

### Attendez, ce n'est pas tout!

En lisant entre les lignes des énoncés précédents, on pourrait conclure que la structure de l'instruction de la Réserve est conçue de façon à entraver la réussite professionnelle civile et



Des membres de la patrouille de reconnaissance de la qualification élémentaire en leadership (QEL) [Terre], module 6, descendent d'un hélicoptère Sea King de la 12<sup>e</sup> Escadre pendant l'exercice *Final Thrust*, le 25 novembre 2008.

MDN/AX2008-0254; photo : sergent Todd Berry

que, par conséquent, de nombreux futurs chefs d'entreprise quittent la Réserve à titre de caporaux ou de sous-lieutenants non formés, car l'organisation n'est pas en mesure de concevoir un calendrier d'instruction qui répond à leurs besoins. Le système est axé sur la structure rigide et inflexible de la Force régulière, laquelle ne correspond pas à la réalité des réservistes qui ont une carrière civile. Il s'agit d'une lacune systémique de la Réserve qui lui fait perdre ses meilleurs leaders potentiels, ainsi qu'un facteur qui contribue largement à la difficulté actuelle de la Réserve à retenir et à perfectionner ses propres effectifs.

En tant qu'officier ou sous-officier supérieur, on doit se demander si l'on peut blâmer ces gens de quitter la Réserve. Je ne crois pas que je voudrais faire partie d'une organisation qui exige autant de temps pour accéder à un poste supérieur à celui de membre de section ou d'officier d'instruction adjoint alors que, dans ma carrière civile, je dirige quotidiennement d'autres professionnels et que je dois remplir d'importantes obligations personnelles et professionnelles relatives au bien-être de ma famille et à ma principale source de revenus.

Les membres de la Force régulière ont une idée fautive de ce qui définit la Première réserve en tant qu'organisation. Il ne faut pas oublier que même si les réservistes ont accompli un travail de soutien extraordinaire pendant la guerre en Afghanistan au cours de la dernière décennie<sup>4</sup>, les quelques membres de la Réserve qui prennent part à ce type de mission ne donnent aux membres du personnel de la Force régulière qu'un bref aperçu de la Première réserve en tant qu'organisation. Pour chaque caporal réserviste de 23 ans qui décide de quitter ses études durant un an pour servir son pays à l'étranger, il y a un caporal de 33 ans qui a fait la même chose dix ans plus tôt, qui est maintenant chef d'une équipe d'ingénieurs dans une entreprise privée bien établie et qui pense à mettre fin à sa carrière de réserviste. En effet, il aimerait suivre plus de cours au manège militaire, mais il ne peut pas pallier les contraintes liées à son grade et au temps qu'il doit passer loin de chez lui pour se con-

sacrer à l'instruction dans le cadre de sa carrière militaire. Il s'agit du cas de la majorité silencieuse des membres de la Première réserve qui disparaissent dans la société civile, car l'Armée canadienne ne reconnaît pas, de façon continue et systématique, leur valeur actuelle et leur potentiel futur.

Il est également important de mentionner que pour plusieurs, suivre ces cours représente une importante perte financière. De nombreux caporaux d'expérience qui ont un emploi civil bien rémunéré gagnent plus de 90 000 \$ par année. Pour eux, prendre six semaines de congé, la plupart du temps non payé, peut être un autre obstacle impossible à surmonter. Combien de majors de la Force régulière accepteraient une réduction de 60 pour 100 de leur solde pour passer six semaines en campagne à recevoir une instruction qui ne profiterait en aucun cas à leur carrière civile?

Voilà qui m'amène à aborder un dernier point concernant la nature de la Première réserve. Pour 90 pour 100 des réservistes, à l'exception des réservistes en service de classe B, B(A) ou C<sup>5</sup>, on parle d'un emploi à temps partiel qui rapporte en moyenne de 6000 \$ à 8000 \$ par année avant impôts. Je mentionne ce point pour mettre en lumière une autre idée fautive au sujet de la Première réserve, soit qu'elle offre des emplois qui génèrent des revenus importants. Pour que l'argent soit un facteur de motivation, il faut considérer la rémunération totale d'une personne. En ce qui concerne les jeunes professionnels de la Première réserve, les revenus engendrés par leur service militaire représentent, en moyenne, moins de 10 pour 100 du revenu total du ménage pour les familles dont les deux conjoints travaillent<sup>6</sup>. Je tiens à souligner ce fait pour répondre à ceux qui soutiennent « qu'un emploi dans la Première réserve est un emploi comme un autre qui doit être prioritaire ». Même si je suis d'accord avec cet énoncé, tout comme la plupart des réserv-

istes, « l'emploi » en question demeure, au mieux, une deuxième priorité, car la solde qu'un militaire reçoit grâce à son emploi dans la Première réserve ne permet tout simplement pas de « payer l'hypothèque ». Par contre, le salaire que les réservistes gagnent grâce à leur emploi civil le permet, c'est pourquoi ils y consacrent toujours en premier lieu leurs efforts. Les Forces canadiennes doivent accepter cette réalité, « passer au second plan », derrière les priorités civiles des membres de la Première réserve et trouver des façons et des moyens d'améliorer et d'exploiter cette réalité. Les gens qui ont réussi ou qui ont beaucoup de chances d'obtenir du succès dans le monde civil sont forcément occupés, et malgré les efforts considérables qu'ils déploient pour gérer leur temps, il est impossible pour eux de réussir, tant dans leur carrière civile que militaire, si l'organisation militaire n'est pas prête à « faire son bout de chemin » en ce qui a trait à leurs besoins particuliers en matière d'instruction. Bref, les FC doivent en faire davantage pour permettre aux réservistes de réussir au lieu de les empêcher de progresser dans leur carrière civile. Sinon, elles risquent de perdre certains de leurs meilleurs atouts.

### Que devons-nous faire?

La solution à ce problème est en fait assez simple : modifier la structure de l'instruction de la Première réserve pour tenir compte des membres qui ont un horaire très chargé, c'est-à-dire offrir plus de cours à distance et raccourcir la durée des cours en résidence.

La majorité des cours de niveau intermédiaire à avancé (à l'exception des brevets d'exercices en campagne) sont donnés en salle de classe. De plus, dans la plupart des cas, la matière est d'abord enseignée à l'aide de manuels. Ensuite, les stagiaires doivent faire certains travaux permettant d'évaluer leurs



MDN/LG2009-0211; photo : caporal Bill Gomm

Le caporal-chef Brian Kerluke, un réserviste de l'unité The British Columbia Dragoons, tire avec un fusil C6 pendant le parcours de combat à tir réel dans le cadre de la reconnaissance blindée, pendant l'exercice *Western Defender*, le 4 mai 2009.

## OPINIONS

connaissances avant de terminer le cours par un examen. Toutes ces étapes peuvent se faire au moyen de cours donnés à distance et d'examens administrés par un censeur, comme l'officier de soutien de la Force régulière, à l'unité d'appartenance. Normalement, l'instruction en campagne ne dure pas plus de deux semaines. Une telle période de congé serait beaucoup plus facile à gérer pour les sous-officiers supérieurs et les officiers de la Première réserve, qui pourraient participer à l'instruction en campagne après avoir réussi les parties théoriques à la maison. L'instruction en campagne continuerait d'être « l'épreuve décisive » permettant de confirmer aux leaders qu'ils sont en mesure de mettre en *pratique* les compétences professionnelles qu'ils ont acquises dans la partie *théorique*.

En résumé, le problème est que l'horaire prévu pour l'instruction militaire est difficile à gérer pour les réservistes, qui n'arrivent pas à le concilier avec leur carrière civile. La solution à ce problème consiste à adapter l'horaire de l'instruction pour tenir compte des contraintes des réservistes. En conclusion, je crois qu'il vaut la peine de mentionner pourquoi, à mon avis, les

réservistes continuent de servir après leurs études postsecondaires. La camaraderie au sein du régiment et le simple plaisir de servir constituent les principales raisons. Il incomberait donc à l'organisation d'honorer cet engagement en faisant un effort supplémentaire pour tenir compte des carrières exigeantes des citoyens-militaires, pour qu'ils puissent continuer de servir et de représenter l'organisation au sein de leur collectivité et dans le cadre de leur vie professionnelle.

*Le major Daniel A. Doran, membre du génie de combat, est titulaire d'un baccalauréat en génie civil du Collège militaire royal du Canada ainsi que d'une maîtrise du programme de consolidation de la paix et de la sécurité humaine de l'Université Royal Roads. Il a occupé le poste d'officier adjoint du génie de la force opérationnelle en Afghanistan en tant que membre de la ROTO 01 dans le cadre de l'Op Athena et a effectué une mission au Soudan à titre d'observateur militaire des Nations Unies. Il est présentement réserviste et commandant du 4<sup>e</sup> Escadron de campagne du 34<sup>e</sup> Régiment du génie de combat, à Westmount, au Québec. Dans sa carrière civile, il occupe présentement le poste de directeur associé du département de Gestion de projet à l'Université McGill.*



MDN/VL2011-0230-005; photo : caporal Isabelle Provost

Une partie des 900 réservistes du 35<sup>e</sup> Groupe-brigade du Canada qui ont pris part à l'exercice *Franchissement Audacieux* près de Charlevoix, au Québec, le 1<sup>er</sup> octobre 2011. Ils traversent le fleuve Saint-Laurent à bord de l'une des trente embarcations d'assaut gonflables afin d'attaquer un ennemi fictif sur la rive opposée.

## NOTES

1. CBC, *B.C. ranks poorly in global holiday rankings*, CBC News Network, le 4 octobre 2011, (consulté le 6 janvier 2012). Sur Internet : <http://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/story/2011/10/04/bc-public-holidays.html>.
2. Gouvernement du Québec, *Réservistes*, Commission des normes du travail, le 27 novembre 2008, (consulté le 9 janvier 2011). Sur Internet : <http://www.cnt.gouv.qc.ca/conges-et-absences/reservistes/index.html#9721>.
3. Gouvernement des États-Unis, *Employee Tenure Summary*, Département du Travail des États-Unis, le 14 septembre 2010, (consulté le 10 janvier 2011). Sur Internet : <http://www.bls.gov/news.release/tenure.nr0.htm>.
4. R. Unger, « Quelle est la valeur des membres de la Première réserve? », *Revue militaire canadienne*, automne 2011, vol. 11, n° 4, p. 61-63.
5. MDN, *Politique administrative pour le service de Réserve de classe « A », de classe « B » et de classe « C »*, Chef du personnel militaire, le 22 juillet 2009 (consulté le 7 janvier 2012). Sur Internet : <http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/pd/pi-ip/20-04-eng.asp>.
6. Statistique Canada, *Revenu moyen après impôt selon le type de famille économique* (en ligne), Statistique Canada (consulté le 12 janvier 2012). Sur Internet : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/famil21a-fra.htm>.



MDN/ET2012-5012-09; photo : caporal Malcolm Byers

Le NCSM *ST. JOHN'S* en opération dans le détroit de Davis, à l'est de l'île de Baffin, le 16 août 2012, pendant l'opération *Nanook 12*.

## UNE POLITIQUE DE DÉFENSE REVISITÉE

par Martin Shadwick

**A**ux dernières années du règne du gouvernement Trudeau, les universitaires, comités parlementaires, groupes de réflexion, sommités des médias et officiers supérieurs retraités se firent une habitude – voire même un devoir – d'exhorter à la parution d'un nouveau livre blanc sur la défense, ou, pour le moins, d'un ouvrage équivalent. Ils justifiaient leur incitation à jeter un regard nouveau sur la politique de défense canadienne chacun à sa façon, mais, à la base, tous exprimaient la même conviction que le livre blanc de 1971 du gouvernement Trudeau, trop optimiste et porté sur une ère de détente, était devenu une curiosité historique désuète dès le début des années 1980. Les partisans d'un nouveau livre blanc reconnaissaient que la Révision de la structure de la Défense de 1975, beaucoup plus pragmatique, avait sauvé les forces canadiennes de la débâcle financière et rétabli l'OTAN dans sa position prééminente au sein de la politique de défense canadienne. Ils avançaient par contre que le gouvernement n'avait pas su étayer sa révision de la structure de la Défense axée sur les capacités d'un solide fondement intellectuel, et ne s'était pas suffisamment attardé à l'écart notoire entre les engagements déclarés du Canada en matière de défense et les capacités militaires réelles du pays. Bien que les arguments invoqués fussent légitimes, le gouverne-

ment Trudeau, pour diverses raisons, ne produisit en fin de compte jamais de deuxième livre blanc sur la défense.

Le gouvernement de Stephen Harper, qui a mis en œuvre sa Stratégie de défense Le Canada d'abord (SDCD) en 2008, n'a pas encore été bombardé de telles revendications incessantes d'un livre blanc. Force est toutefois de constater qu'il y a recrudescence des appels au dialogue sérieux sur la défense, à la mise à jour complète de la SDCD, au réexamen des questions de défense et à la production d'un livre blanc en bonne et due forme – en tout cas, à plus qu'une simple modification de la SDCD. De fait, quelques jours à peine après la publication de la SDCD, les premières critiques l'assimilaient déjà à un bon de commande plutôt qu'à un document intellectuel fondamental (ce qui n'avait peut-être rien d'un défaut d'après le volet sur la défense de l'*Énoncé de politique internationale* de Paul Martin paru en 2005). Dans un même ordre d'idées, mais plus récemment, Eugene Lang et Eric Morse, dans un article publié dans le *Toronto Star* en 2010, soutenaient que « ... à tout le moins, nos dirigeants politiques doivent bien aux Canadiens un dialogue sur le recours aux ressources militaires en tant qu'instrument de la politique étrangère du Canada. Un dialogue franc sur la nature du mandat militaire actuel, les dures réalités du monde dans

lequel nous vivons, les imperfections de nos organisations internationales, et la forme que peut prendre la contribution canadienne à la paix et à la sécurité internationales dans ce contexte. »

Paul Chapin et George Petrolekas, dans *The Strategic Outlook for Canada* – un cahier Vimy de février 2012 publié par l'Institut de la Conférence des associations de la défense – observaient que : « Le budget de défense du Canada a doublé au cours des dix dernières années, et dépasse maintenant les 20 milliards de dollars par an. Les nouvelles ressources ont financé le combat en Afghanistan, et plus récemment en Libye, pour de plus petits déploiements des FC un peu partout dans le monde, le remplacement de matériel perdu dans les combats – et enfin, les premières étapes du long processus de modernisation de l'armée de terre, de la marine et de la force aérienne. Comme la "transformation" risque de réduire le budget de la défense de quelque 15 [pour cent], et compte tenu du peu de marge disponible pour réaliser des économies (la transformation de 1994 ayant mené au retranchement de sept milliards de dollars et de 30 000 membres de l'effectif des FC), tout ce que les FC seront en mesure de faire en 2012 et par la suite, c'est « moins avec moins ». Cet état de choses, affirment Paul Chapin et George Petrolekas, « appelle une clarification des politiques sur un certain nombre de fronts ». Quelles sont, par exemple, « les attentes du gouvernement en ce qui concerne les capacités des Forces canadiennes dans l'éventualité où elles seraient appelées à participer à une nouvelle opération de l'OTAN ou d'une coalition cette année ou l'année prochaine? L'appareil militaire, assujéti à des contraintes budgétaires, devra-t-il revenir sur des décisions au sujet des nouveaux achats d'équipements, et faire de nouveaux choix motivés par la capacité financière, le rendement des investissements, et les stratégies en devenir? » Pourra-t-on « conserver les anciennes vaches sacrées comme la capacité de forces polyvalentes aptes au combat, ou faudra-t-il avoir recours à un certain degré de spécialisation dans différents éléments des Forces canadiennes? À titre d'exemple, avons-nous besoin d'unités spécialisées, et le cas échéant, quel genre? » Quel équilibre, demandent-ils encore, doit-on « atteindre entre les capacités nationales et expéditionnaires? » Quels compromis devra-t-on faire « entre les priorités traditionnelles comme l'engagement envers l'OTAN et les nouvelles priorités comme la défense contre les cyberattaques et les missiles balistiques, la souveraineté dans l'Arctique, les relations de sécurité avec les partenaires des Amériques, et le changement géopolitique en cours dans la région de l'Asie du Pacifique? Faudra-t-il trouver un nouvel équilibre entre les charges confiées aux trois armées (plus de marine et de force aérienne, moins d'armée de terre?) et devons-nous réaménager les forces des côtes Est et Ouest du Canada? »

Paul Chapin et George Petrolekas concluent que la SDCD « a besoin d'une mise à jour pour préserver sa raison d'être comme moyen d'assurer aux Forces canadiennes l'effectif, le matériel et le soutien nécessaires pour faire face aux nouveaux défis en matière de sécurité. Avant de s'investir dans un remodelage de la stratégie, le gouvernement devrait prendre en considération une série de principes fondamentaux afin d'orienter les travaux et de définir de façon plus précise la contribution attendue des Forces canadiennes en matière de sécurité nationale. » Ils recommandent en outre que « le Plan d'investissement de la Défense soit évalué d'un œil critique afin d'assurer que la portée, le calendrier et la pertinence des nouvelles acquisitions [d'immobilisations] correspondent à leur viabilité opérationnelle et aux capacités financières futures ». Par ailleurs, étant donné

que « la croissance budgétaire du MDN a dépassé la capacité du Ministère à obtenir les approbations nécessaires et à mettre en œuvre le programme d'immobilisations, et que d'importantes sommes demeurent non dépensées en fin d'année, le gouvernement devrait permettre le report des fonds pour dépenses en capital aux années à venir, lorsque le financement disponible sera mieux adapté aux projections des dépenses prévues ».

Dans un commentaire préparé en juin 2012 pour le Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, voici ce qu'avance à ce sujet l'éminent historien et spécialiste de la défense canadien Jack Granatstein : « Le gouvernement Harper et les chefs militaires des Forces canadiennes ont gardé le silence sur ce qu'ils attendent des FC au cours des cinq à dix prochaines années. Déjà que le Canada n'a pas de stratégie en matière de sécurité nationale, il semble compter sur une politique de défense entièrement réactive – Des problèmes en Libye? Envoyons une frégate et des CF18! – plutôt que d'essayer de prévoir les situations probables et une intervention militaire en conséquence. Alors que les budgets décroissent et que l'approvisionnement en nouvel équipement se trouve fatalement en perte de vitesse, le temps est venu de repenser les pratiques et les méthodes du Canada. Voulons-nous que le Canada continue d'avoir trois petites armées d'envergure similaire comme c'est le cas actuellement, ou pensons-nous qu'à l'avenir on fera plus souvent appel à l'Aviation royale canadienne, avec ses [F35], ses drones et ses C17? Prévoyons-nous que l'Armée canadienne devra pouvoir déployer une division à l'étranger et la maintenir en puissance, ou grever ses ressources pour appuyer un groupement tactique? Souhaitons-nous une Marine royale canadienne élargie et concentrée dans l'Atlantique-Nord, comme maintenant, ou tournée vers le Pacifique? Voulons-nous que nos navires soient conçus pour aller n'importe où dans le monde ou uniquement pour protéger les côtes du Canada? Nous n'avons tout simplement aucune idée de ce que le gouvernement pense, pour peu qu'il pense à autre chose qu'aux coûts prétendument exorbitants de l'équipement que requièrent les FC. (Accessoirement, avons-nous une quelconque idée de ce que pense l'opposition officielle en matière de défense, à part le fait que le [F35] coûte trop cher, que ce n'est pas le bon type d'aéronef et que les Américains sont méchants?) Après plus d'une décennie passée à faire la guerre en Afghanistan, n'est-il pas temps pour le gouvernement de prendre des décisions fondamentales sur l'avenir des FC? Idéalement, cela prendrait la forme d'un livre blanc produit par les ministères de la Défense et des Affaires étrangères. Toutefois, dans l'Ottawa de M. Harper, c'est le centre qui dirige, si bien que c'est probablement le Cabinet du Premier ministre qui modèlerait la politique, et les rédacteurs des ministères ne feraient que la polir – une situation qui n'est peut-être pas idéale, mais qui est néanmoins préférable au *statu quo* et à la dérive qui semble être le lot actuel de la politique du Canada en matière de défense. »

L'état actuel du contexte décisionnel de la défense au Canada pourrait s'avérer un facteur central dans la détermination du moyen optimal pour aborder ces questions et les questions connexes. Pour le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes, il s'agit d'un curieux et complexe amalgame d'enjeux. D'un côté, les Forces canadiennes ne peuvent être accusées d'hiberner depuis la fin de la guerre froide. En effet, la portée de leurs activités depuis 1989 – qu'elles soient *de nature* militaire, quasi-militaire ou non militaire, ou à l'échelle nationale, continentale ou internationale – a été extraordinaire, allant de la crise d'Oka et de la guerre du Golfe à une



MDN/IS2012-2009-205, photo : caporal-chef Marc-André Gaudreault

Le caporal Daniel Fullerton de la Compagnie A, 2e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, effectue une opération militaire en terrain urbain (OMTU) dans le secteur d'entraînement du corps des marines des États-Unis (US Marine Corps), à Waimanalo, à Hawaï, le 30 juillet 2012.

intensification massive, dans les années 1990, des opérations de maintien et de soutien de la paix, dont bon nombre ont fini en temps et lieu par passer de l'égide des Nations Unies à celle de l'OTAN. Les Forces ont également effectué des missions importantes de secours humanitaire et de secours aux sinistrés à grande échelle au pays (p. ex., la « tempête de verglas du siècle ») et à l'étranger (p. ex., la mission en Haïti), ainsi que d'autres opérations allant d'interventions axées sur la sécurité humaine et la responsabilité de protéger, comme au Kosovo et en Libye, à une série d'engagements diversifiés et exigeants à la suite des événements du 11 Septembre, notamment, bien sûr, les opérations de combat en Afghanistan. On pourrait penser que ces efforts ont sensibilisé les Canadiens au contexte géostratégique instable et imprévisible. Jennifer Welsh remarque quant à elle quelques tendances encourageantes dans son intrigante analyse parue dans le numéro de juin 2012 du *Literary Review of Canada* : un appui populaire accru pour la conservation à tout le moins d'une quelconque forme d'effectif de défense « polyvalent et apte au combat », à titre de précaution, et le rapprochement entre une bonne partie des Canadiens et leurs forces militaires. Cela ne veut bien sûr pas dire que tous les Canadiens étaient en faveur du rôle de combat en Afghanistan, mais la plupart des Canadiens étaient néanmoins prêts à reconnaître les sacrifices de leurs militaires.

D'un autre côté, certains des rôles qui par le passé emportaient nettement la faveur populaire ne sont plus si bien perçus depuis quelques années, un développement qui risque de miner le soutien de la population pour l'ensemble des questions de défense. Il s'agit notamment des opérations de maintien et de soutien de la paix sous l'égide des Nations Unies, bien qu'il faille reconnaître que cette importante baisse de la participation canadienne date d'avant l'avènement du gouvernement Harper; des opérations de recherche et de sauvetage, ballottées par les retards de la modernisation et les failles perçues sur le plan des niveaux de service, et éventuellement susceptibles d'être entière-

ment privatisées; et des opérations de souveraineté dans l'Arctique. Ces dernières auraient dû constituer une véritable force pour le gouvernement Harper, mais le grand retard dans des projets clés comme le navire de patrouille extracôtier de l'Arctique (NPEA) et la réduction de la portée des initiatives telles le poste de ravitaillement en carburant à Nanisivik – qui n'est plus désormais qu'une simple « station service », comme le déplore le professeur Rob Huebert, spécialiste des questions de la défense (et de l'Arctique) – en ont sapé la crédibilité. Pour des

Canadiens soucieux de conserver un lien de sécurité avec l'Europe – en partie pour faire contrepoids aux relations de sécurité du Canada avec les États-Unis –, les décisions récentes de se désengager du Programme de capacité alliée de surveillance terrestre (AGS) et, en particulier, de retirer la contribution canadienne à la force du système aéroporté d'alerte et de contrôle de l'OTAN, constituent des sujets de préoccupation supplémentaires. Quoi qu'il en soit, il faudra également acquérir une connaissance beaucoup plus aiguisée et beaucoup plus holistique de la position de la population canadienne au XXI<sup>e</sup> siècle en ce qui concerne la défense. Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils susceptibles d'adhérer à l'affirmation qui circule dans certains cercles, selon laquelle Ottawa tenterait de faire du Canada une « nation guerrière »? Comment les changements démographiques risquent-ils de modifier la perception publique de la défense et des Forces canadiennes? Des priorités et des engagements de longue date qui semblent parfaitement pertinents aux yeux d'un Winnipegois de cinquième génération, par exemple, pourraient ne pas l'être aux yeux d'un nouvel arrivant.

Pour les personnes chargées de mettre à jour, de réviser ou de « relancer » la politique de défense canadienne, les deux secteurs les plus préoccupants dans l'immédiat sont les finances et la compétence de la gestion. Les premières ne sont rien de nouveau dans le monde souvent parcimonieux de la défense au Canada, mais l'ampleur du défi – compte tenu des faiblesses de l'économie canadienne, des graves dommages subis par le secteur manufacturier du Centre du Canada, de la récession économique mondiale et de l'incertitude qui se poursuit, de la vive concurrence pour obtenir des fonds publics, et de l'étendue des retards en approvisionnement au MDN – constitue clairement un point de divergence par rapport aux autres périodes de restriction ayant sévi depuis 1945. Les mesures économiques de cette nature qui découlent du budget fédéral du 29 mars 2012 – comme la réduction de la main d'œuvre civile et réserviste à temps plein, l'élimination (p. ex. système d'arme

antiaérien et antichar [ADATS]) ou l'élagage de systèmes d'armes donnés, et la fermeture des installations et des biens immobiliers en surplus – apportent un certain (et douloureux) degré d'allègement budgétaire, et seront sans nul doute suivies d'autres mesures du même ordre; mais il y a des limites à « gratter les fonds de tiroir ». Rien d'étonnant à ce qu'il y ait une recrudescence des spéculations à l'effet que le Canada risque d'être obligé de choisir des « gagnants » et des « perdants » militaires, et de remplacer ainsi trois armées polyvalentes et aptes au combat par deux armées (ou moins?) et un service essentiellement constabulaire. Le risque énorme, évidemment, réside dans le fait qu'il n'y a aucune garantie de la pertinence et de la durabilité de nos choix, aucun moyen d'être sûr de « tomber juste ». Quand d'aucuns ont avancé, après la guerre du Golfe de 1990-1991, que le Canada devrait accorder plus d'importance à sa marine et à sa force aérienne au détriment de son armée de terre, l'idée a pu sembler un tant soit peu intéressante, mais en 2001, elle aurait paru affreusement imprévoyante et restrictive.

La compétence de la gestion en approvisionnement de la défense n'est pas non plus un enjeu nouveau, mais la liste prodigieusement longue des projets qui se sont heurtés à des difficultés sous une forme ou une autre – ceux du F35 (particulièrement maltraité par les rapports du Bureau du vérificateur général et d'autres), de l'hélicoptère maritime Cyclone, de l'hélicoptère de transport moyen Chinook, de l'aéronef de recherche et de sauvetage à voilure fixe, du Navire de soutien interarmées, du navire de patrouille extracôtier de l'Arctique et du véhicule de combat rapproché, pour n'en citer que quelques-uns – est une nouveauté extrêmement préoccupante. En toute justice, il

faut noter que la capacité pertinente de spécialistes de la gestion de projets du MDN a été très affaiblie au cours des années 1990 (autre legs de la « décennie noire »), que le système d'approvisionnement n'était tout bonnement pas conçu pour des projets aussi vastes et, dans certains cas, d'une complexité aussi extrême, et que le MDN n'est en aucun cas le seul intervenant (ou coupable) dans l'approvisionnement de la défense au Canada. D'un autre côté, certains des projets sur la liste susmentionnée ne sont pas particulièrement complexes et auraient dû pouvoir naviguer les eaux de l'approvisionnement de la défense du Canada sans autant d'écueils et avec plus d'à-propos. Certains détracteurs ont reproché au MDN la perception de ce qu'un resserrement budgétaire n'était qu'un obstacle temporaire, et un sentiment de prérogative issu en partie des opérations en Afghanistan. Quoi qu'il en soit, le fond du problème est que le système d'approvisionnement est devenu dysfonctionnel et qu'il doit être redressé en toute priorité. Le gouvernement Harper a annoncé qu'il y aurait beaucoup de changements au projet de remplacement des CF18 après la parution du rapport du vérificateur général de printemps 2012, y compris la mise sur pied d'un secrétariat des F35 au ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, et il faut s'attendre à en voir bien d'autres. Ces changements feront grimper l'angoisse d'un cran au MDN et dans les Forces canadiennes, mais sont nettement préférables au risque de perdre la confiance de la population canadienne – et du gouvernement Harper.

Martin Shadwick enseigne la politique de défense canadienne à l'Université York. Il a déjà été rédacteur en chef de la Revue canadienne de défense.



MDN/BN2012-0210-37; photo : caporal Pierre Habib

Un chasseur CF18 *Hornet* effectue d'habiles manœuvres au cours d'un spectacle aérien à La Baie, au Québec, spectacle donné dans le cadre des célébrations marquant le dixième anniversaire de la fusion de la ville du Saguenay.

[Note du rédacteur en chef ~ De temps à autre, nous devons faire la critique d'un ouvrage qui est à la fois d'actualité et particulièrement intéressant pour la doctrine et les opérations actuelles et futures des Forces canadiennes. De ce fait, deux différentes évaluations du même ouvrage réalisées par deux praticiens de l'approche exhaustive des FC figurent dans le présent article.]

### Security Operations in the 21<sup>st</sup> Century – Canadian Perspectives on the Comprehensive Approach

Par Mike Rostek et Peter Gizewski (éditeurs)

Montréal et Kingston : Queen's Policy Study Series, McGill-Queen's University Press, 2011

281 pages, 39,95 \$

ISBN : 978-1-55339-351-1

#### Critique de Brigid Dooley-Tremblay

Mike Rostek et Peter Gizewski ont réussi avec brio à rassembler une série d'articles qui, ensemble, décrivent le niveau et l'efficacité de la coopération civilo-militaire dans les opérations canadiennes nationales et à l'étranger au terme de dix ans de guerre en Afghanistan. Cet ouvrage devrait présenter un intérêt considérable pour toute personne qui suit la discussion théorique actuelle sur l'approche exhaustive, dont la définition précise fait l'objet d'un vif débat dans plusieurs des articles. Pour ceux qui ne connaissent pas bien le sujet, l'approche exhaustive peut être décrite succinctement comme une approche coopérative de la gestion de crises où « (...) divers intervenants conscients de la situation résolvent des problèmes complexes grâce à la coordination et la déconflictualisation intentionnelles de leurs informations, actions et effets »<sup>1</sup>. [TCO] Des variantes du concept ont des noms plus connus, notamment l'approche « interarmées, interorganisationnelle, multinationale et publique (IIMP) », l'approche « pangouvernementale » et l'approche « 3D » (défense, diplomatie et développement).

Le terme approche exhaustive sous-entend le plus souvent la coopération entre un large éventail d'acteurs de la communauté internationale, y compris les représentants d'organisations gouvernementales, intergouvernementales (telles que l'ONU et l'OTAN) et non gouvernementales. Rostek et Gizewski ont intégré à leur ouvrage une section captivante qui décrit trois cas distincts où le concept a été mis en pratique pour gérer des enjeux nationaux liés à la sécurité, et où différents degrés de réussite ont été atteints. Cet ajout relativement inhabituel rehausse la saveur exclusivement canadienne de l'ouvrage, qui englobe des situations et des organisations qui auraient autrement échappé à l'analyse.

L'ouvrage *Security Operations in the 21<sup>st</sup> Century* est particulièrement fascinant parce qu'on y décrit parfaitement les attitudes, les hypothèses, les perceptions et les fausses perceptions des différents intervenants qui ont participé aux opérations canadiennes liées à la sécurité, ainsi que celles de leurs observateurs des milieux universitaires. Par exemple, certains auteurs avancent que les unités de niveau tactique qui accomplissent des tâches de coopération civilo-militaire (COCIM) dans les équipes provinciales de reconstruction et ailleurs représentent la totalité de l'apport des Forces canadiennes à l'approche exhaustive. D'autres précisent clairement que ce n'est pas le cas. Dans le jargon militaire, l'approche exhaustive se pratique aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique; et les commandants, quartiers généraux et

unités dans l'ensemble de la chaîne de commandement y participent en entretenant de solides relations civilo-militaires. Ces activités ne relèvent pas uniquement des unités COCIM, malgré leur appellation et leur mandat. Ce fait est souvent mal compris par les organisations, telles que les sociétés non gouvernementales et les agences de développement, dans lesquelles tous œuvrent simultanément aux trois niveaux. Des points de vue divergents, des objectifs différents et des opinions stéréotypées présentés par toutes les parties peuvent contribuer à l'échec du type de coopération prescrit et nécessaire pour assurer le fonctionnement efficace de l'approche exhaustive.

Le contenu de l'ouvrage est fort bien documenté, assemblé et rédigé est impeccable. Plusieurs articles abordent des sujets similaires, mais il s'agit là d'un atout important plutôt que d'un aspect négatif. Un éventail impressionnant de thèmes sont étudiés de différentes perspectives par les différents groupes représentés. Les collaborateurs sans exception très qualifiés pour parler au nom des organisations qu'ils défendent et de leurs points de vue.

Au cours des dernières années, il y a eu beaucoup de discussions sur l'importance d'élaborer des cours de perfectionnement professionnel visant à renforcer la compréhension et la coopération chez les intervenants du gouvernement et autres praticiens canadiens de l'approche exhaustive. En adoptant l'ouvrage *Security Operations in the 21<sup>st</sup> Century* comme outil pédagogique, celui-ci pourrait contribuer de façon importante à la réalisation de cet objectif et à l'établissement de l'approche exhaustive comme une norme canadienne qui soutient la sécurité et la stabilité au 21<sup>e</sup> siècle. Comme l'auteur le conclut avec perspicacité : « L'épreuve décisive est simple : *Le tout doit être plus grand que la somme de ses parties* »<sup>2</sup>. [TCO]

#### NOTES

1. Chef – Développement des Forces, *The Comprehensive Approach Concept (2010)*, tel qu'indiqué à la p. 236.
2. Christann Leuprecht, *Conclusion*, p. 247.

#### Critique de Derek Spencer

Depuis la fin de la guerre froide, l'OTAN et plusieurs nations, y compris le Canada, ont entrepris un nombre considérable de missions de stabilisation avec leurs forces militaires, telles que celle de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). On peut soutenir que la plus importante conclusion tirée de ces opérations est qu'aucune agence ne peut réussir en agissant en solo. On s'est donc concentré sur une approche dépassant l'approche pangouvernementale : une approche exhaustive (AE). L'OTAN s'est, en effet, entièrement ralliée à ce concept, qu'elle considère comme la solution à la planification opérationnelle et à l'exécution. Il ne s'agit pas d'un concept rare ou ésothérique, puisque de nombreux membres des Forces canadiennes de tous les grades en ont fait l'expérience dans bon nombre d'opérations. Depuis l'article précurseur rédigé par Leslie, Gizewski et Rostek sur le sujet dans la *Revue militaire canadienne*, en 2009, cette folie passagère ou ce mot à

la mode a évolué pour devenir un concept gagnant de la rigueur rhétorique, que l'on a « opérationnalisé ». J'ai moi-même « vécu l'AE » dans les opérations en Afghanistan au sein de la Direction de recherche et développement du quartier général du Commandement régional (Sud), à l'appui du Groupe intégré de la sécurité en préparation des Jeux olympiques d'hiver de 2010, et à titre d'étudiant au cours de planification des opérations exhaustives de l'OTAN.

C'est dans ce contexte que l'ouvrage *Security Operations in the 21<sup>st</sup> Century* a été publié. Il est le résultat de l'excellente édition d'articles soumis à la conférence sur l'approche exhaustive tenue à Kingston, en Ontario, en avril 2010, par deux des principaux auteurs sur le sujet, le lieutenant-colonel (à la retraite) Michael Rostek et M. Peter Gizewski. Ces éditeurs ont déployé des efforts substantiels pour regrouper un certain nombre d'articles tirés d'une très vaste communauté d'intérêts. Il s'agit d'une remarquable entreprise pour transformer une myriade de termes en vrac du gouvernement en des fondements théoriques solides. Déjà dans le premier chapitre, Gizewski présente fort probablement la meilleure définition disponible de l'approche exhaustive, qu'il décrit comme « (...) un moyen d'obtenir une meilleure interaction avec les autres agences et organisations et de mieux les sensibiliser, caractérisé par un engagement proactif entre les acteurs, une compréhension commune, une réflexion axée sur les résultats et la collaboration. » [TCO] Grâce au regroupement d'une si grande variété d'auteurs, le sujet reçoit un traitement extrêmement rigoureux. L'ouvrage est divisé en cinq parties principales : la (re)découverte de l'approche exhaustive, les perspectives non gouvernementales, l'approche exhaustive dans les opérations internationales, l'approche exhaustive dans les opérations nationales et la mise en application de l'approche exhaustive. En parcourant la liste des sections, on peut remarquer que rien n'a été oublié, des fondements à la pratique, en passant par les occasions de développement futures.

La première partie présente de façon détaillée les fondements théoriques et l'historique du sujet. On y expose ensuite un examen des différents efforts doctrinaux déployés par l'ONU, l'OTAN, les États-Unis et le Royaume-Uni. La deuxième partie offre un contrepoint utile en faisant clairement entendre l'autre côté de l'AE : les organisations non gouvernementales. C'est peut-être un paradoxe que les forces militaires aient reconnu l'importance de l'approche exhaustive et produit la doctrine, l'instruction et les structures organisationnelles connexes, et qu'elles mènent ensuite leurs opérations en s'attendant à ce que les agences partenaires potentielles adhèrent à cette méthode à prépondérance militaire. L'importance des ONG dans les milieux humanitaires complexes (et leur impartialité à fournir des ressources essentielles sans lourdeur bureaucratique) est un obstacle de taille à la collaboration avec les forces militaires, collaboration prônée par l'AE. Dans la pratique, cela s'est révélé être une source infinie de frustrations au sein des directions de recherche et de développement et de planification au siège social de l'OTAN. C'est Nipa Banerjee dans le chapitre 5 qui apporte un argument très instructif indiquant que les projets à impact rapide (PIR) peuvent envenimer les choses plutôt que les améliorer. Pourtant, les leçons retenues des opérations de l'OTAN indiqueraient que le seul type d'action valide dans la ligne d'opération de recherche et de développement est la mise en œuvre de PIR. Cela ne veut pas dire que les forces militaires ne devraient pas exécuter des PIR, mais plutôt que nous devons faire preuve d'une grande ouverture aux différences culturelles lorsque nous les réalisons, une tâche qui peut s'avérer ardue compte tenu que la collaboration avec les ONG se révèle très difficile. Pour conclure ce point, les membres de Médecins sans frontières, M. McHary et K. Coppock, résument

la situation peut-être mieux que quiconque dans le chapitre 6 : « En bout de ligne, la coexistence plutôt que la coopération est tout ce que nous pouvons obtenir » [TCO]. En conclusion, la deuxième partie est une « douche froide » qui est peut-être un mal nécessaire pour nous tous, pseudo-experts militaires en approche exhaustive.

Les bases ayant été jetées et un nouveau sentiment de prudence s'étant installé, les troisième et quatrième parties sont bien à propos. Elles présentent un excellent échantillonnage des opérations récentes dans l'ensemble du spectre comme études de cas. La description de l'approche IIMP formulée par le Colonel Simm permet d'approfondir le fonctionnement de l'AE tout en lui apportant un volet pratique. Le fait qu'elle diffère du cadre de travail de l'OTAN qui fait appel au système PMESII (politique, militaire, économique, social, infrastructure et information) ne devrait pas nous empêcher de recourir à l'AE. Il s'agit de cadres permettant une planification efficace en vue de l'exécution réussie de la mission. L'idée des deux cadres est que les forces militaires adoptant l'AE doivent se synchroniser, se coordonner et coexister avec des acteurs indépendants de notre contrôle et de notre influence, qui pourtant ont des répercussions et des effets sur nous. Dans l'ensemble, les études de cas internationales présentent un certain nombre d'exemples d'opérations expéditionnaires intéressants qui dépassent l'accent souvent trop étroit mis sur l'Afghanistan. Par ailleurs, l'article de Bernard Brister sur les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver fournit un très bon exemple de l'AE dans les opérations nationales. Comme j'ai moi-même participé à une AE dans un domaine spécialisé à l'appui du Groupe intégré de la sécurité, le point de vue exprimé dans cet article m'a captivé. Selon moi, nos expériences et nos réussites issues de ce processus ne viennent que renforcer ses conclusions. Si nous avons si bien réussi, c'est parce que le ministère de la Sécurité publique a officiellement demandé aux FC d'aider la GRC, parce que le CEMD et le Commandement Canada ont investi les FC d'une mission et parce que les agences civiles et les ministères (provinciaux et fédéraux) s'attendaient à ce que les FC dirigent l'effort. Bref, tout cela a fonctionné parce toutes les parties le voulaient bien; ce qui est très rare dans la pratique si l'on se fie à toutes les études de cas.

À la suite de cet effort délibéré pour établir les fondements théoriques et présenter des études de cas, la cinquième partie pousse les choses un peu plus loin. Il s'agit d'une audacieuse tentative de mettre une nouvelle théorie en pratique. Manifestement, le défi posé sera de travailler en partenariat avec les ministères fédéraux et les ONG et de donner ensuite une formation commune. Le point de départ de ce projet est d'entreprendre des exercices de prédéploiement militaire qui offrent des possibilités intéressantes et laissent de la place aux organisations. Steve Moore présente un cadre visant à assurer le fonctionnement de l'AE à l'aide de l'établissement de rapports avec les dirigeants clés. Il s'agit d'une proposition intrigante étant donné les réussites des FC dans l'exécution de ces types d'opérations en Afghanistan. Les autres articles portent sur l'éducation ou sur les occasions de formation dans le but de renforcer les capacités. Cette section comporte toutefois une lacune, qui est l'absence de commentaires sur les critères d'efficacité. C'est une chose que de parler de théorie, de processus et de formation, mais tout cela ne sert à rien s'il n'y a aucune structure d'évaluation objective des résultats.

Il convient de noter que même la conclusion présente un intérêt en critiquant l'utilité de l'AE en toute objectivité. Après plus de 200 pages et 20 articles vantant les avantages de l'approche exhaustive, M. Leuprecht, Ph. D., du Collège militaire royal du Canada, apporte une autre bonne douche froide pour

## ÉTUDE CRITIQUE DE LIVRE

diminuer notre enthousiasme et il poursuit la critique présentée dans l'ouvrage pour laisser le débat ouvert sur la question.

Dans l'ensemble, cet ouvrage est un bon point de départ sur ce sujet. Tous les articles sont précis et bien rédigés. Il est possible d'aborder le sujet de différents angles avec facilité. Par exemple, les débutants en matière d'approche exhaustive seront satisfaits en lisant seulement la première partie. Ceux qui en savent plus pourront lire quelques articles de la deuxième partie pour sortir de leur point de vue purement militaire et pour accroître leur compréhension des autres ministères. En revanche, les planificateurs d'exercice trouveront chaussure à leur pied en parcourant la cinquième partie alors que ceux qui entreprennent la planification de campagnes devraient se concentrer sur les articles des troisième et quatrième parties et les utiliser en tant que comptes rendus descriptifs détaillés post-action.

Je recommande donc la lecture de cet ouvrage à toutes les personnes faisant appel à l'approche exhaustive dans le cadre des opérations des Forces canadiennes. Toutefois, cette approche semble être mise en pratique de plus en plus dans l'ensemble du Ministère.

Le lieutenant-colonel Brigid Dooley-Tremblay, OMM, CD, MA, officier de la logistique, occupe actuellement le poste de chef d'état-major adjoint et de commandant du quartier général du Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre (SDIFT), à Kingston, en Ontario. De 2007 à 2009, elle a servi à titre d'officier de liaison du MDN et de conseillère principale en sécurité à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) tout en exerçant les fonctions d'officier responsable de la réforme de la coopération civilo-militaire et du système de sécurité au bureau du Sous-ministre adjoint (Politiques). Elle a récemment occupé le poste de directrice du groupe d'initiative du commandant du I (US) Corps à la Joint Base Lewis-McChord, à Washington, dont les tâches comprenaient l'appui à la préparation du quartier général du Corps pour sa participation à l'approche exhaustive pendant son déploiement de 2011-2012 en Afghanistan.

Le major Derek Spencer est un ancien du 1er Régiment du génie de combat et du Service de cartographie. Il a récemment exercé les fonctions d'officier des plans à la direction du renseignement géospatial, et il occupe présentement le poste de chef C-IED au quartier général du corps de déploiement rapide – Turquie de l'OTAN, à Istanbul.

## CRITIQUES DE LIVRES

### **Wired for War: The Robotics Revolution and Conflict in the 21<sup>st</sup> Century**

par P.W. Singer

Londres, Penguin Books, 2009

512 pages, 20,69 \$, couverture rigide

ISBN : 978 1594 201 981

#### **Critique de Scott Nicholas Romaniuk**

**S**il est une œuvre littéraire concise qui a su explorer fructueusement les enjeux de la technologie, de la politique, de l'économie, du droit et de la guerre, c'est bien *Wired for War: The Robotics Revolution and Conflict in the 21<sup>st</sup> Century* de P.W. Singer. Cette œuvre a également le mérite de constituer la pièce centrale la plus actuelle et la plus persuasive du discours théorique contemporain, si bien qu'elle aura sans nul doute un rôle important à jouer dans le passage du concept de la guerre robotique au statut de paradigme.

Ces dernières années, une nouvelle forme de guerre a émergé, une nouvelle façon d'orchestrer les combats : mieux adaptée au contexte actuel, elle promet de modifier à tout jamais les principes fondamentaux du conflit armé et la composition des armées modernes. De fait, l'avènement de l'ère numérique combiné au désir de *retirer*, ou à tout le moins de *distancer*, l'élément humain du combat a entraîné la production et le déploiement de plus de 12 000 systèmes robotiques en Iraq seulement, pour combattre aux côtés de leur pendant humain. Le résultat, d'après P.W. Singer, est un monde dans lequel les avions sans pilote, les fusils-robots et les spécialistes de la gestion du combat dotés d'intelligence artificielle sont en passe de transformer l'expérience de la guerre en tout autre chose.

Cet ouvrage fait office d'outil ontologique dans plusieurs domaines de l'analyse critique, jetant une lumière analytique sur l'idée litigieuse d'une pratique de la guerre régulée de façon si artificielle qu'elle conférerait à ceux qui la mènent des avantages profondément immoraux et contraires à l'éthique. Ainsi,

la révolution en robotique, explique P.W. Singer, nous oblige à réexaminer les domaines du possible, du probable et du convenable, en guerre comme en politique. Bien qu'il s'agisse d'une entreprise hardie et louable, l'œuvre de P.W. Singer se heurte à certaines limites théoriques aussi bien que concrètes, mais pas au point que sa contribution aux domaines explorés s'en trouve significativement affaiblie.

P.W. Singer s'est appuyé sur son expérience et son expertise pour rédiger les 22 chapitres de cet ouvrage, qui sont tous bien rythmés, bien organisés et bien développés, et qui se complètent les uns les autres. En tant que directeur de la 21<sup>st</sup> Century Defense Initiative de la Brookings Institution, P.W. Singer a travaillé au Pentagone et a été conseiller auprès du Département de la Défense, du Département d'État et du Congrès américains, ainsi que de la CIA. Il est également l'auteur de deux autres livres, *Corporate Warriors* et *Children at War*, et il a rédigé des articles pour des publications comme *The New York Times* et *Foreign Affairs*.

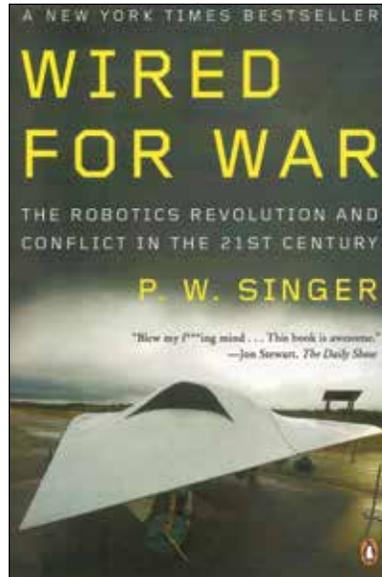
Les neuf premiers chapitres qui forment la première partie du livre entraînent le lecteur dans un survol général des changements prolifères qui ont lieu dans le domaine de la guerre sur le plan technologique et des incidences globales de l'ère de la robotique sur ceux qui pratiquent la guerre et ceux qui en subissent les violents expédients et les implacables intentions. Ces chapitres illustrent le glissement fondamental qui s'est opéré dans la façon dont nous concevons le paradigme de la guerre à grande échelle ainsi que les nuances et les effets critiques de ce paradigme sur tous les intervenants. Les premiers chapitres initient le lecteur aux quatre domaines de l'application de la « robotique de guerre », soit la terre, la mer, l'air et l'espace. P.W. Singer décrit en détail les fonctionnalités et l'efficacité des diverses conceptions de tels systèmes et révèle dans chaque cas certaines des contraintes qui s'appliquent à leurs capacités par le simple fait de leur artificialité. P.W. Singer explique comment, compte tenu des progrès réalisés et en dépit de ceux qui restent à faire, ces machines se démarquent dans le programme de systèmes de combat de l'avenir de l'US Army, dont le coût s'élève à 340 millions de dollars.

## CRITIQUES DE LIVRES

Dans cette première partie, P.W. Singer étudie également l'histoire de la révolution et de l'évolution de la robotique, et il débat de la « boucle » dont nous avons commencé à émerger bien avant que les robots ne fassent leur entrée sur le champ de bataille. Du viseur de bombardement Norden utilisé pendant la Seconde Guerre mondiale au système informatique AEGIS mis sur le marché dans les années 1980, l'auteur discute des jalons de l'histoire des robots de guerre et des modes de conflit, de défense, voire de dissuasion informés par la technologie, quoique seulement sur un plan conceptuel. Il souligne également les dangers liés à la mise en commun de capacités d'armement avancées et les exigences en matière de réaction aux menaces perçues en temps de guerre et de combat. P.W. Singer dresse un portrait frappant d'un monde dans lequel les aspects technologiques de nouvelles armes nous ont (dans le cas d'AEGIS, notamment) privés de notre capacité à exercer un jugement humain sûr et indépendant. La symbiose entre humains et machines que nous retrouvons dans ces premières pages fait ressortir cette réalité délétère : les rôles humains ont été et continuent d'être redéfinis, mais ce – fait plutôt inquiétant –, sans qu'on y ait apporté aucune réflexion ni considération approfondie.

La deuxième partie du livre traite de l'« avancement » de la guerre perfectionnée, des éventuels inconvénients d'une dépendance accrue envers les robots dans la guerre, de la psychologie des robots de guerre, de la symbiose changeante entre les machines de guerre et les soldats qui combattent à leurs côtés, ainsi que des ramifications que la guerre robotique apporte aux domaines du droit et des droits de la personne. Le chapitre d'ouverture traite des éléments qui poussent l'armée américaine à utiliser plus de systèmes automatisés, expliquant que la popularité même de la nouvelle technologie peut finir par entraver le développement de la doctrine qui en oriente l'utilisation. L'époque est à la guerre, et nous sommes engagés dans plusieurs campagnes terrestres et de nombreuses opérations partout dans le monde, si bien qu'il est difficile pour les soldats en service actif de s'y retrouver dans une doctrine globale défaillante que les progrès technologiques modifient systématiquement et continuellement à leur insu.

P.W. Singer s'étend ensuite sur la difficulté d'essayer de déterminer comment utiliser une nouvelle technologie révolutionnaire au milieu d'une guerre (en particulier une guerre aussi abstraite que la guerre mondiale contre le terrorisme), et souligne la nécessité impérieuse de prendre en considération le manque d'études et d'expérimentation en temps de paix. Le chapitre quinze est particulièrement important du fait de son insistance sur la psychologie des robots de guerre. L'auteur avance que la psychologie humaine sera un facteur déterminant de l'incidence des robots dans la guerre, invitant les lecteurs à se demander ce que l'absence de motivation et d'émotions humaines dans le conflit entraînera comme changements, étant donné que celles-ci ont souvent été la clé de la victoire ou de la défaite par le passé. Autre sujet non moins important, les répercussions de la guerre robotique sur les cadres juridiques et le concept et la pratique des droits de la personne. Toutefois, ces questions fondamentales sont traitées beaucoup plus superficiellement, même si



P.W. Singer souligne les incidences de la nouvelle guerre robotique sur les piliers du droit humanitaire international.

Dans les pages finales, P.W. Singer fait vaguement allusion à l'héritage que cette nouvelle approche de la guerre laissera dans d'autres sphères de la réussite ou de la déchéance humaines, mais de manière si floue et ambiguë qu'elle peut susciter la confusion. Quoique cet ouvrage rassemble une part de recherche remarquable et que l'analyse de l'auteur recoupe heureusement les études primaires et secondaires, le lecteur sera peut-être distrait par les nombreuses lacunes qu'il relèvera. En effet, certaines des recherches effectuées par P.W. Singer trahissent le fait qu'il n'est pas historien de profession, ce qui ne l'empêche pas de tenter régulièrement des rapprochements désinvoltes entre les événements des guerres récentes et le cours futur des conflits humains. Quoi qu'il en soit, ses analyses n'ont pas toujours l'empirisme nécessaire pour démontrer le caractère essentiel de ses arguments et de son point de vue.

Étant donné l'impression impartie au lecteur concernant le potentiel de cette nouvelle forme de guerre, les recherches de P.W. Singer auraient gagné à être étayées par une étude des déconvenues des Américains dans les zones de conflit où l'avantage technologique leur revenait de façon décisive, à eux-mêmes et à leurs alliés. Les facteurs qui montrent empiriquement la corrélation entre les victoires comme produit de l'avantage technologique et les défaites en dépit de cet avantage sont absents. Par ailleurs, le recours excessif aux analogies et aux références de séries de science fiction risque de ne pas convenir à tous les lecteurs, qui pourraient se méfier d'un tel sensationnalisme. Le lecteur remarquera également que l'auteur n'a pas recensé les différents types de machines qu'utilisent actuellement les États-Unis – une énumération que le public-cible aurait attendue et espérée étant donné l'intérêt qu'il porte à ce qui se trouve actuellement « sur le marché ».

Cela dit, *Wired for War* constitue malgré tout une œuvre de grande envergure, aussi exhaustive qu'elle est intéressante. L'auteur attire habilement l'attention sur les concepts les plus élémentaires de ce champ d'analyse, même si l'entreprise peut sembler par trop ambitieuse pour un seul livre. En effet, la portée de cet ouvrage, qui couvre une vaste gamme de sujets et de questions, est la principale caractéristique qui l'empêche d'aborder la plupart des sujets avec toute la profondeur qu'ils requièrent et méritent. Toutefois, tant et aussi longtemps que la révolution robotique continuera de se transposer sur le champ de bataille, qu'il soit terrestre, maritime ou spatial, l'œuvre de P.W. Singer aura indéniablement sa place dans la littérature des années à venir. Il se prête facilement à la lecture, non seulement pour les universitaires, mais aussi pour les gens sur le terrain et les esprits inquisiteurs en général.

---

Scott Nicholas Romaniuk est un chercheur canadien diplômé au Département de la politique et des relations internationales de l'Université d'Aberdeen, et il est affilié au Centre de l'étude du terrorisme et de la violence politique de l'Université de St. Andrews. Il a déjà servi dans les Forces canadiennes, et il se spécialise plus particulièrement en études militaires et stratégiques ainsi qu'en sécurité et politique internationales.

### **The Civil War of 1812: American Citizens, British Subjects, Irish Rebels and Indian Allies**

par Alan Taylor

New York, Alfred Knopf, 2010

620 pages, 25,50 \$, couverture rigide

Critique de John R. Grodzinski

L'ouvrage *The Civil War of 1812* présente le conflit anglo-américain de 1812 à 1815 comme une série d'affrontements civils le long de la frontière du Haut-Canada. Selon l'auteur, Alan Taylor, qui enseigne l'histoire américaine et canadienne à l'Université de Californie, la guerre de 1812 aurait eu quatre dimensions, chacune représentant un combat en soi : la lutte constante entre les Loyalistes et les Américains pour la suprématie du Haut-Canada; la partisanerie politique qui régnait alors aux États-Unis et qui a failli déclencher une guerre entre les États; la transposition de la lutte pour l'indépendance de l'Irlande à la frontière de l'Amérique du Nord britannique; et enfin, le conflit entre les peuples autochtones vivant de part et d'autre de la frontière. Avec ses 620 pages, l'ouvrage constitue une étude volumineuse, voire parfois dense et qui n'est peut-être pas appuyée sur des recherches aussi approfondies ni rédigée avec autant de clarté que ne le suggèrent les notes figurant sur la jaquette.

Pour étayer son argumentation, l'auteur se concentre sur les événements qui se sont déroulés le long des frontières du Haut-Canada. Selon lui, durant les trois saisons de campagne, ni la Grande-Bretagne, ni les États-Unis n'ont su imposer leur vision de l'Amérique du Nord, impériale ou républicaine, et ils ont donc décidé de coexister. Ce raisonnement suppose que l'objectif suprême de la Grande-Bretagne ait été d'écraser la nouvelle république, ce qui est faux. Comme l'auteur restreint la perspective britannique de la guerre aux événements qui ont eu lieu aux abords du Haut-Canada, une grande partie du contexte britannique est perdu. Par exemple, les chefs politiques britanniques sont réduits à un groupe de personnages non identifiés appelés simplement les « Lords impériaux » (le terme est utilisé fréquemment, notamment aux pages 78, 150, 172, 403 et 435). Le roi George III, souffrant et resté étranger à cette guerre, est mentionné quatre fois, tandis que le prince régent, qui a assumé bon nombre des responsabilités du monarque en 1811, est à peine évoqué. Le premier ministre, le comte de Liverpool, est tout bonnement ignoré, et le comte de Bathurst, secrétaire d'État à la guerre et aux colonies et représentant du cabinet responsable du déroulement de la guerre, n'est nommé qu'une fois. Contrairement à leurs homologues britanniques anonymes, les chefs politiques et militaires américains, dont James Madison, James Monroe, James Wilkinson, Jacob Brown, Thomas Jefferson et même George Washington, sont mentionnés tout au long du livre.

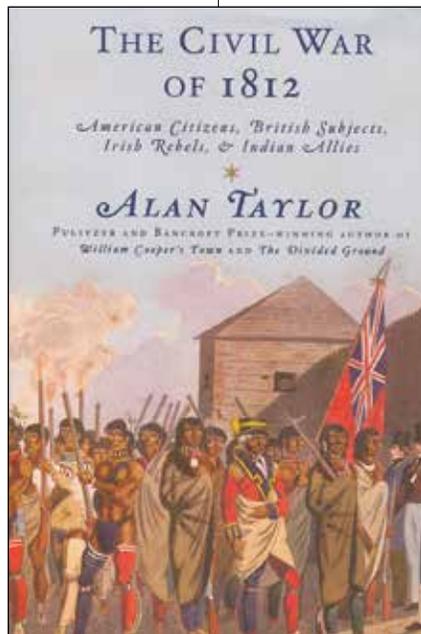
Ainsi, la stratégie britannique, du moins jusqu'au 13 octobre 1812, est présentée comme une lutte entre l'impétueux et

vigoureux major-général Isaak Brock et le prudent capitaine-général et gouverneur en chef de l'Amérique du nord britannique, le lieutenant-général Sir George Prevost, tandis que les raisons justifiant l'envoi massif de renforts en Amérique du Nord par la Grande-Bretagne en 1814 sont pour ainsi dire passées sous silence, et la guerre en Europe contre Bonaparte est à peine effleurée. Les instructions du prince régent à l'intention du lieutenant-général Prevost, rédigées en 1811, indiquaient clairement qu'il devait éviter toute situation susceptible d'engendrer une réaffectation majeure des ressources qui se trouvaient en Europe. Toutefois, lorsque les circonstances dictant cette stratégie ont changé, la Grande-Bretagne a envoyé des renforts considérables en Amérique du Nord, en 1814, pas tant pour intimider les Américains que pour tenir les frontières du Haut-Canada et du Bas-Canada en prévision des pourparlers de paix imminents.

Certes, le Haut-Canada était le point névralgique de la guerre, mais, par sa décision de restreindre le débat à cette province, l'auteur fait abstraction du rôle qu'a joué le reste de l'Amérique du Nord britannique. Il n'accorde que peu de considération à la population majoritairement francophone du Bas-Canada, qui comptait pour environ la moitié des 600 000 habitants de l'Amérique du Nord britannique. Le Bas-Canada est étrangement décrit comme un pays catholique occupé par des troupes britanniques qui ressemblait à une Irlande à la française. Pourtant, cette colonie a joué un rôle important dans l'effort de guerre. Dans les Maritimes, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick entretenaient des liens culturels et économiques étroits avec la Nouvelle-Angleterre, alors pourquoi avoir passé sous silence la dynamique républicaine-impériale qui existait dans cette région?

Les peuples autochtones occupent une place importante dans l'ouvrage, et l'auteur reconnaît qu'ils ont contribué à faire échouer les plans américains en 1812 et 1813. Une fois la paix conclue, bon nombre des alliés autochtones de la Grande-Bretagne se sont retrouvés en territoire américain, et l'auteur soutient que les États-Unis ont tiré parti du traité de paix « ambigu » pour consolider leur domination sur les peuples autochtones dans leur territoire, les coupant de l'influence britannique et acquérant ainsi l'hégémonie du continent. L'apparent abandon par la Grande-Bretagne de ses alliés autochtones est un thème récurrent dans cette historiographie de la guerre de 1812, mais l'auteur banalise les efforts de la Grande-Bretagne pour protéger les droits des autochtones dans le neuvième article du Traité, ainsi que la décision des États-Unis de faire fi de ces clauses.

Qui plus est, l'ensemble de l'ouvrage est truffé d'erreurs mineures. Aucune n'est terriblement grave, mais elles sont suffisamment nombreuses pour détourner l'attention du lecteur et l'amener à mettre en doute le point de vue de l'auteur sur la perspective des Britanniques relativement à cette guerre. En effet, les installations défensives de Québec en 1785 ne comportaient pas de citadelle; Guy Carleton ne se serait certes pas décrit comme un « loyal Irlandais »; l'auteur indique qu'il y a



100 000 sujets britanniques au « Canada » en 1785, mais l'étendue géographique de ce territoire n'est pas définie. Pourquoi ne pas avoir utilisé les données du recensement réalisé au début des années 1800? Peter Hunter est identifié à tort comme le gouverneur général du Canada, alors qu'il était en fait lieutenant-gouverneur du Haut-Canada de 1799 à 1805; la date de l'abrogation du décret en conseil en 1812 est erronée; et c'est le prince régent, et non le Parlement, qui a ratifié le Traité de Gand le 27 décembre 1814.

Quoique décevant à l'égard de la perspective britannique, ce livre révèle plusieurs points de vue intéressants : une population qui n'avait pas été entièrement divisée par la guerre d'indépendance des États-Unis a acquis une identité plus distincte après la guerre de 1812, et le seul résultat quantifiable du conflit était la confirmation de la frontière existante entre l'Amérique et l'Amérique du Nord britannique. L'auteur fournit également des exemples intéressants de différences entre le Haut-Canada et la République américaine d'avant la guerre,

comme le fardeau fiscal moins élevé des habitants du Haut-Canada comparativement à celui des Américains. Les descriptions des interactions entre les soldats et les civils sont saisissantes et se démarquent des autres ouvrages. À titre d'exemple, les opérations des deux éminentes divisions américaines dans la péninsule de Niagara durant l'été et l'automne 1814, bien que courageuses, n'ont pas vraiment contribué à assurer la victoire aux États-Unis, et ont en fait « [...] gaspillé le talent des meilleurs soldats du pays dans des batailles futiles ». Les succès tactiques ne compensent pas les échecs stratégiques, ce qui, aux yeux de l'auteur, semble être la leçon à tirer de cette guerre : superficiellement du moins, l'impression de victoire que les Américains ont entretenue à la suite de la guerre relève du mirage.

---

*Le major John R. Grodzinski, CD, Ph. D., officier de l'Arme blindée, enseigne l'histoire au Collège militaire royal du Canada. Il est spécialiste de la guerre de 1812.*

### **A Bard of Wolfe's Army: James Thompson, Gentleman Volunteer, 1733-1830**

par Earl John Chapman et Ian Macpherson (éditeurs)

Montréal : Robin Brass Studio, 2010

361 pages, 34,95 \$ (livre de poche)

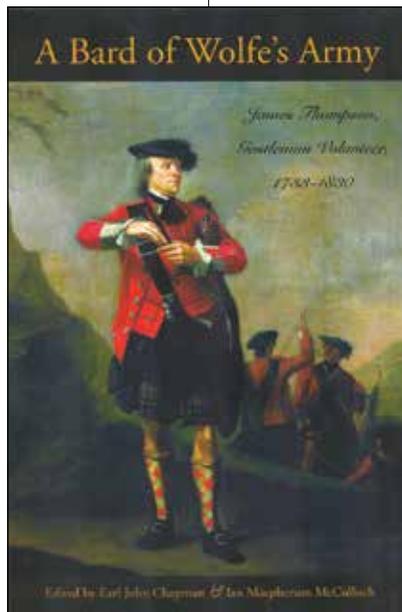
**Critique de John R. Grodzinski**

**C**et ouvrage s'inspire d'une remarquable collection d'anecdotes personnelles regroupées dans un vieux livre de lettres conservé par *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, et d'un document semblable, acquis par le Musée Stewart de Montréal en 2009. Étant donné la rareté des récits de militaires du rang de la force terrestre lors de la guerre de Sept Ans, la publication d'anecdotes d'un ancien combattant du siège de Louisbourg et des sièges de Québec de 1759 et de 1760 est un ajout important aux publications consacrées à cette période.

Le sergent James Thompson a joué d'une longue vie ponctuée d'un service militaire au sein du 78th Regiment of Foot, les célèbres Fraser Highlanders de la guerre de Sept Ans. Au moment de la formation de ce régiment, en 1757, Thompson, membre de la noblesse Highland qui avait été privé de ses droits à la suite du soulèvement de 1745, espérait que le patronage de son meilleur ami Charles Baillie, commandant de la compagnie de grenadiers de Fraser, l'aiderait à obtenir un poste d'officier subalterne. Cette manœuvre a échoué et Thompson a alors décidé de s'enrôler comme volontaire d'honneur et de servir en qualité de sergent jusqu'à ce qu'un poste soit vacant au sein de la compagnie de grenadiers.

Malheureusement, son protecteur Baillie a été tué sur les plages près de Louisbourg en 1758, ce qui a anéanti tout espoir

d'avancement. Par la suite, le sergent Thompson a profité d'une existence paisible en survivant à toutes les actions importantes auxquelles son régiment a participé et en s'en tirant indemne. Ses aventures, qui ont laissé à la postérité 44 anecdotes racontant ses exploits au sein des Fraser Highlanders, comprennent également ses souvenirs comme contremaître pour Québec et son expérience du siège de Québec au cours de la guerre de l'Indépendance américaine. Ces « anecdotes » se sont rendues jusqu'à nous grâce à James, le fils de Thompson, qui a entrepris de transcrire les récits de guerre de son père en 1830, et c'est de là que provient le titre de l'ouvrage étant donné que Thompson père était un barde, c'est-à-dire un collectionneur d'histoire et de données généalogiques sous forme orale dans l'ancienne culture écossaise.



L'ouvrage est divisé en trois parties. La première présente un essai biographique sur James Thompson. Suit la pièce maîtresse contenant toutes les anecdotes tirées des deux livres de lettres mentionnés précédemment et de deux autres sources. La dernière section contient plus de 70 pages de notes biographiques concernant les intervenants clés de la période ou les personnes mentionnées dans le texte. Les anecdotes font allusion à plusieurs aspects de la vie d'un soldat du 18<sup>e</sup> siècle. Puisqu'ils sont trop nombreux pour en faire la description dans le présent texte, voici un aperçu des sujets traités. L'anecdote 4, qui raconte le débarquement à Louisbourg, a été publiée pour la première fois dans le journal de Québec *Star and Commercial Advertiser* en 1828. Nous y apprenons le décès du capitaine Baillie : « Mon capitaine, pauvre homme! (...) pour

qui je suis parti de l'Écosse et celui qui était mon meilleur et plus proche ami, pauvre capitaine Baillie! Il était assis de l'autre côté du bateau et il a été frappé si mortellement (...) qu'il a trépassé sans le moindre signe de lutte » [TCO]. En septembre 1759, lorsque la ligne britannique avançait au cours de la bataille de Québec, le brigadier-général James Murray, com-

mandant de la brigade qui comptait les Frasers, s'est écrié : « (...) le cornemuseur manquait à l'appel, et sachant l'importance de sa présence à ce genre d'occasion, il a demandé partout si on l'avait vu et on l'a même entendu dire : Où est le cornemuseur? et je donnerais ma chemise pour trouver le cornemuseur », mais peu importe, il ne s'est jamais pointé » [TCO]. Thompson était un admirateur du major-général James Wolfe, et il a pleuré sa mort : « Oh! Il était un grand homme! Et il était si gentil et si attentionné à l'égard de nos hommes que ceux-ci auraient fait des pieds et des mains [ce qu'ils ont fait] pour le servir! »

Les éditeurs, tous deux respectés pour leurs travaux sur l'histoire du 78th Fraser Highlanders et des Highlanders pendant la guerre de Sept Ans, ont fait preuve de sagesse en annotant les anecdotes, et leurs notes précisent la terminologie militaire de la période, expliquent les références culturelles obscures, donnent de l'information biographique et émettent des hypothèses quant aux personnes visées dans les écrits de Thompson lorsque ce

dernier ne mentionne pas leur nom. Un exemple figure à la page 177, dans la note 146, où les éditeurs supposent que la personne à laquelle Thompson fait référence est le brigadier-général Robert Monckton. Compte tenu des défis que comportent le traitement de récits oraux transcrits, les auteurs ont également corrigé plusieurs passages où les souvenirs du sergent Thompson « sont vagues » (page 124, note 34) ou aux endroits où se sont glissés des erreurs non intentionnelles, par exemple où « James fils » s'est introduit dans le récit.

La publication de récits oraux d'un sergent de la guerre de Sept Ans, qui a pris part à un si grand nombre d'événements importants de l'histoire canadienne, est appréciée. L'ouvrage est bien illustré : il présente un album couleur de 14 clichés et des cartes de cette période et de l'époque moderne, comme seul l'unique dessinateur-maquettiste Robin Brass sait le faire. *A Bard of Wolfe's Army* est l'exemple parfait de la façon dont un ouvrage de ce genre devrait être compilé, annoté, conçu et présenté.

### Steel Cavalry ~ The 8<sup>th</sup> (New Brunswick) Hussars and the Italian Campaign

Par Lee A. Windsor, Ph. D.

Fredericton (Nouveau-Brunswick) : Goose Lane Editions, 2011

199 pages, 18,95 \$

ISBN : 978-0-86492-657-9

Critique de Michael Cessford

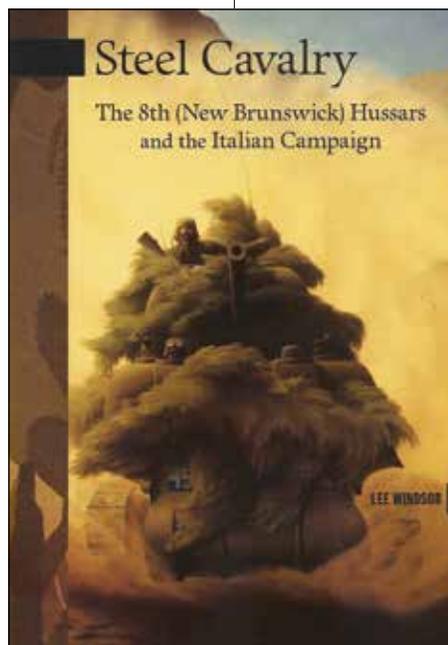
**M.** Windsor, Ph. D., éminent historien militaire et lui-même ancien membre des Hussars, est la personne tout indiquée pour écrire cette histoire du service du 8<sup>th</sup> Hussars (Nouveau-Brunswick) en Italie au cours de la Seconde Guerre mondiale. En plus de son parcours académique impressionnant et de sa liste de publications croissante et très respectée, il a pu voir directement des conflits contemporains, puisqu'il a observé, en 2007, les opérations de la Force opérationnelle interarmées canadienne dans la province de Kandahar, en Afghanistan.

Il est d'abord important de déterminer l'essence de cette œuvre. L'ouvrage *Steel Cavalry*, qui compte un peu moins de 170 pages de texte, ne se veut pas une analyse savante ou excessivement détaillée des opérations de combat en Italie d'un régiment blindé canadien pendant la Seconde Guerre mondiale. Publié dans le cadre de la New Brunswick Military Heritage Series, il cherche à donner au lecteur profane une idée des expériences d'une unité de milice provinciale qui a été mobilisée en tant que régiment de motocyclistes en 1940, avant d'être convertie aux chars un an plus tard, puis déployée outre-mer en qualité d'unité de la 5<sup>e</sup> Division canadienne (blindée) la même année. La 5<sup>e</sup> Division, qui s'est rendue en Italie au sein du 1<sup>er</sup> Corps can-

adien à la fin de 1943, a combattu pour la première fois sur le front statique d'Ortona et a ensuite participé à deux offensives majeures en 1944 : l'opération *Diadem* (la prise de la ligne Hitler et l'attaque dans la vallée de la Liri) et l'opération *Olive* (la percée de la Ligne gothique et l'offensive dans la plaine de Romagne).

M. Windsor emploie efficacement les récits personnels pour offrir des images saisissantes et fascinantes des Hussars engagés dans un combat contre un ennemi aguerrri et bien préparé. Au fil des paragraphes, le lecteur est à maintes reprises frappé par le courage et la détermination dont ces militaires canadiens ont fait preuve au quotidien – de vrais guerriers en tenue de journaliers.

L'essence de cet ouvrage se trouve dans la description du combat blindé sur le terrain couvert et difficile de la partie continentale de l'Italie. En général, les opérations tactiques menées en Italie exigeaient une collaboration particulièrement rigoureuse entre toutes les armes de combat. Au sein de la 5<sup>e</sup> Division, le 8<sup>th</sup> Hussars s'est clairement distingué en fournissant le type d'appui rapproché des chars qui était souvent nécessaire pour permettre au fantassin de se rendre à son objectif, ce qui a été remarquablement démontré lors de la bataille d'insertion à la Ligne gothique, lorsque le char des Hussars a soutenu de près les bataillons d'assaut de la 11<sup>e</sup> Brigade d'infanterie à Montecchio. Dans une quasi-attaque de l'axe de progression, les bataillons d'infanterie de tête, chacun aux côtés d'un escadron Hussar, ont créé une brèche dans la défense allemande bien positionnée et bien équipée, ce qui a ouvert la voie au reste de la 5<sup>e</sup> Division. Une percée similaire dans la zone de la 1<sup>re</sup> Division d'infanterie canadienne a ruiné tout espoir des Allemands de défendre la Ligne gothique. À vrai dire, si les Allemands ont évité la catastrophe complète, c'est grâce à l'incapacité de la 8<sup>th</sup>



Army britannique à tirer efficacement profit de la réussite du 1<sup>er</sup> Corps d'armée canadien, parce que la réserve terrestre avait été mal positionnée.

Le succès du 8<sup>th</sup> Hussars à Montecchio s'est reproduit deux semaines plus tard lorsque celui-ci a de nouveau appuyé la 11<sup>e</sup> Brigade dans une lutte violente de deux jours qui a brisé les défenses allemandes établies le long de la crête de Coriano, et a ouvert la voie à l'offensive du 1<sup>er</sup> Corps vers Rimini. Il s'agissait là d'une deuxième victoire notoire et d'un témoignage éloquent des compétences tactiques et du courage des Hussars.

La bataille pour la crête de Coriano correspond au point culminant du travail de M. Windsor puisqu'il a choisi de ne pas aborder le rôle joué par les Hussars en Italie à la fin de 1944 et au début de 1945, ni les dernières opérations du régiment dans

le Nord-Ouest de l'Europe. Selon moi, cette omission est une lacune de l'ouvrage, bien que mineure, car l'auteur a manifestement réussi à décrire le combat tactique en Italie au cours de la Seconde Guerre mondiale du point de vue d'un Hussar.

Cet ouvrage met en lumière un aspect du combat tactique qui n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études. C'est pourquoi il constitue un ajout intéressant à la bibliothèque de tout étudiant s'intéressant à l'expérience de combat du soldat canadien au cours de la Seconde Guerre mondiale.

---

Michael Cessford, *officier de l'arme blindée à la retraite, détient un doctorat en histoire. Son mémoire de maîtrise et sa thèse de doctorat portaient tous deux sur les opérations de l'Armée canadienne en Italie au cours de la Seconde Guerre mondiale.*

### The Valley's Edge. A Year with the Pashtuns in the Heartland of the Taliban

par Daniel R. Green

Sterling, VA, Potomac Books, Inc., 2011

288 pages, 29,95 \$, couverture rigide

Critique d'Emily Spencer

**T**he Valley's Edge est un récit autobiographique de Daniel R. Green sur l'époque où il travaillait pour le Département d'État des É.-U. à titre de conseiller politique de l'Équipe de reconstruction provinciale (ERP) de Tarin Kowt, dans la province d'Orozgan, en Afghanistan, en 2005 et 2006, puis à titre de membre de la réserve navale dans le poste d'officier de liaison du Bureau des affaires provinciales interorganisationnelles à l'ambassade des États-Unis à Kaboul, en 2009 et 2010.

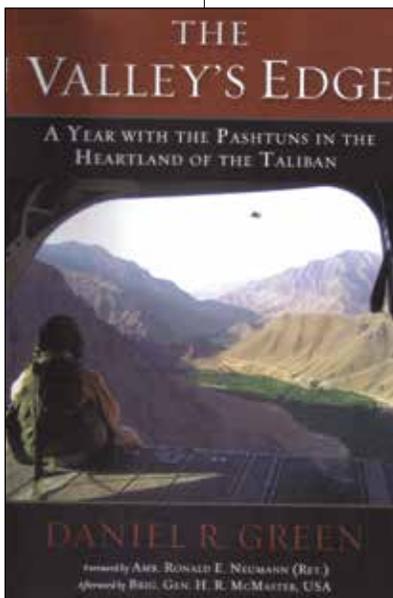
Le récit, très prenant, présente un franc compte rendu des efforts des Américains pour combattre l'insurrection et chasser les Talibans de la province isolée de l'Orozgan, une région désolée du sud de l'Afghanistan. Rédigé dans un style net, clair et riche en descriptions, il suit un rythme rapide et cadencé.

The Valley's Edge souligne les efforts et les défis inhérents à l'application du concept de l'ERP, que les Américains ont mis à l'essai pour la première fois en 2002 en Afghanistan, ayant constaté qu'après de nombreuses années de conflits, les structures gouvernementales de l'Afghanistan ne fonctionnaient plus, et la fonction publique afghane était désormais déficiente sur les plans de la formation et de la compétence. Les ERP étaient composées d'une équipe d'affaires civilo-militaires américaine, d'un élément de protection de la force militaire, de mentors de la police, d'un conseiller en développement et d'un diplomate. Ces équipes avaient pour fonction de fournir des conseils et des services, en particulier de la consultation spécialisée en matière de développement, l'accès à des ressources financières et à des connaissances techniques, une assistance diplomatique, une

aide et une expertise politiques, et un mentorat pour les institutions et les chefs du gouvernement. L'initiative impliquait un changement draconien pour le corps diplomatique américain, en ce qu'il devait désormais quitter la sécurité relative de l'ambassade et des sphères normales de la diplomatie pour se rendre à l'intérieur des zones de conflit et affronter tous les dangers et périls que cela comportait.

C'est ce déploiement des conseillers politiques sur le terrain qui a motivé l'auteur à se porter volontaire pour ces missions. Daniel Green commence donc par relater, dans ce récit extrêmement instructif, son embauche dans la fonction publique, qui l'avait choisi comme représentant politique en remerciement pour le travail effectué dans le cadre de la campagne présidentielle 2000 de George Bush. Il raconte ses débuts au Pentagone, où il avait été envoyé en attendant son affectation « permanente ». Autre passage d'intérêt particulier, une description de l'attentat terroriste du 11 septembre 2001 au Pentagone : même si l'auteur ne s'y attarde pas, le récit de cet épisode offre néanmoins un regard intéressant sur la tragédie et ses répercussions.

Daniel Green passe ensuite rapidement à la mission en Afghanistan. Sa description des gens, des lieux et des événements révèle son grand talent d'écrivain : il a su trouver le dosage parfait de précisions si rarement atteint, qui satisfait l'appétit du lecteur sans pour autant tomber dans l'excès.



Le fait qu'il s'agisse de mémoires personnels résonne dans tout le livre, qui n'en fournit pas moins un tableau clair et détaillé des personnalités, des lieux importants et des événements clés. Le lecteur est éclairé sur le contexte et la conjoncture entourant les efforts et les défis qu'ont vécus les Américains en 2005 et 2006 dans la province d'Orozgan, et il a droit à un extraordinaire aperçu de la région pendant la période en question, des intentions et des actes du gouvernement américain, des réalités du pays hôte, en particulier les jeux de pouvoir et les rivalités complexes qui régnaient à l'époque, ainsi que du climat global des opérations. L'auteur s'acquitte avec brio de la description du caractère, des coutumes et des pratiques des Afghans, en particulier en

ce qui a trait aux intrigues politiques et à la corruption. Son explication du fonctionnement des gouvernements provinciaux et de leurs mécanismes de financement compte tenu de l'absence de dispositif central d'injection de fonds est aussi très intéressante.

Bien que concentré sur une courte période et une région restreinte, le compte rendu de Daniel Green est instructif et captivant. L'auteur donne sans contredit un aperçu saisissant de la complexité de la politique, des relations tribales et de la culture afghanes, ainsi que des défis auxquels se heurtent les Occidentaux qui évoluent dans cette réalité, surtout compte tenu de leur connaissance trop superficielle des Afghans et de leurs nombreuses attentes non réalistes. Toutefois – et rien de surprenant à cela, puisque c'est ce qui caractérise généralement les mémoires –, les partis pris de l'auteur y sont flagrants.

Après ce premier récit, l'auteur tourne rapidement la page pour relater son retour au pays en 2009. Il révèle que malgré les nombreuses améliorations réalisées depuis son départ trois ans plus tôt, une grande partie des problèmes qu'il avait connus perduraient. Quoique de telles questions ne représentent qu'un fragment de l'histoire, elles n'en demeurent pas moins très pertinentes.

Le livre est en soi un excellent ouvrage qui respire la qualité. Les couvertures intérieures fournissent un plan de la

province d'Orozgan et de l'Afghanistan, grâce à quoi le lecteur peut facilement se situer géographiquement dans l'histoire. De plus, un total de 34 photographies de qualité en noir et blanc viennent étayer le texte. Les intervenants clés, les lieux, le terrain et la situation générale ressortent de ces photographies et aident à mettre les choses en perspective. En outre, un index détaillé, une ligne de temps chronologique pour la province d'Orozgan, et un guide des abréviations et des acronymes aident le lecteur à s'orienter dans l'histoire.

Dans l'ensemble, je recommande fortement la lecture de *The Valley's Edge* à quiconque s'intéresse à l'Afghanistan et à la contre-insurrection, car il fournit une excellente description des difficultés inhérentes aux opérations en Afghanistan, avec ses complexités culturelles, tribales et politiques, et il présente des leçons et un éclairage qui, même s'ils portent principalement sur la situation de l'Orozgan en 2005 et en 2006, s'affranchissent des contraintes géographiques et temporelles pour offrir une compréhension plus large de la région, de son peuple, et des défis que présente cette région pour les Occidentaux.

*Emily Spencer, Ph.D., est attachée de recherche au Laboratoire de combat des Forces d'opérations spéciales du Canada. Elle est également professeur agrégé adjoint au Collège militaire royal du Canada.*

### Designing Resilience

par Louise K. Comfort, Arjen Boin et Chris C. Demchak (éditeurs)

Pittsburg, PA : University of Pittsburg Press, 2010.

349 pages, 32,50 \$US

ISBN-10 0822960613

#### Critique de Bernd Horn

Dernièrement, la résilience est devenue un sujet d'actualité, ce qui n'est pas surprenant, compte tenu de la multitude d'événements traumatisants qui frappent les sociétés modernes. Les pandémies et les attentats terroristes atroces faisant un grand nombre de victimes jusqu'aux catastrophes naturelles comme les tsunamis, les inondations, les feux de forêt, ainsi qu'un nombre record d'ouragans et de tornades, font que les habitants de la planète sont de plus en plus confrontés à des chocs accablants. C'est pourquoi le concept de la résilience et son applicabilité, qui étaient auparavant centrés sur les militaires et les travailleurs des services d'urgence, ont été élargis pour permettre une application plus globale.

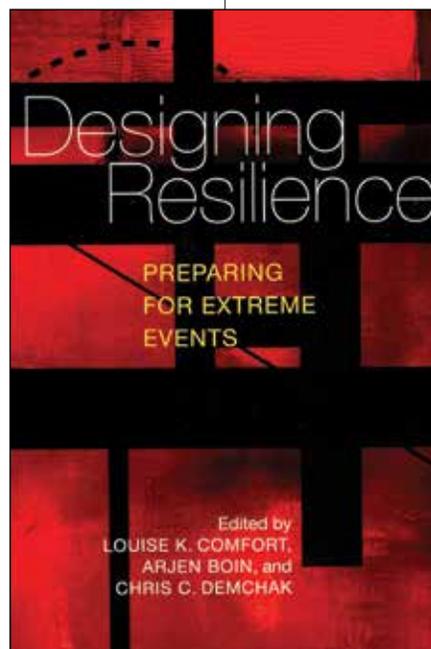
À ce titre, l'ouvrage *Designing Resilience*, basé sur des articles issus de deux ateliers internationaux sur le sujet, s'attaque à la complexité de la résilience et tente de combler le manque de connaissances dans ce domaine. Plus précisément, les éditeurs se penchent sur les caractéristiques, les causes, les conséquences et l'évaluation de la résilience. Comme ils l'énoncent clairement, le recueil d'articles

« permet de bien comprendre ce qu'inclut la résilience – et ce qu'elle exclut. » [TCO]

La définition sous-jacente de la résilience donnée dans l'ouvrage est « [...] l'évaluation de la capacité d'un système, ou de la partie d'un système, à absorber l'occurrence d'un événement dangereux et à s'en remettre. » [TCO] Le livre comporte 14 chapitres qui abordent différents aspects de la résilience. Parmi les sujets traités, mentionnons le concept en soi, la conception des politiques gouvernementales, les leçons retenues et l'élaboration des stratégies sociales de résilience à la suite de catastrophes.

L'ouvrage est très bien écrit, bien que le lecteur doive savoir que plusieurs chapitres sont de nature technique et fondés sur des données scientifiques. Malgré tout, ils sont tous présentés de façon logique, bien structurés et faciles à suivre. Plusieurs comportent des graphiques et des tableaux qui aident le lecteur à assimiler les concepts et les arguments proposés.

Même si l'ouvrage aborde particulièrement la résilience, il ne s'adresse pas à ceux qui cherchent des solutions pour des individus ou de petites équipes. Il vise plutôt le niveau organisationnel. En effet, il se concentre sur les réactions sociales à grande échelle aux catastrophes. Surtout, il expose d'excellentes études de cas tels que l'ouragan *Katrina* et « 7/7 » (les bombes dans le métro de Londres). Pour tous les cas présentés, les différents participants fournissent des leçons et des observations importantes, ainsi que des statistiques intéressantes, telles que les



sommes consacrées à la sécurité, le pourcentage estimé de musulmans qui sont d'accord avec les ripostes violentes aux événements politiques mondiaux et le nombre et le type de victimes issues de chaque catastrophe traitée.

En conclusion, cet ouvrage constitue un excellent travail d'érudition sur la résilience dans le contexte des catastrophes sociales. Comme je l'ai déjà mentionné, les chapitres sont bien écrits et bien documentés. Les participants sont, dans l'ensemble, des spécialistes de la gestion des urgences et/ou des interventions en cas de catastrophe ou de crise. En plus d'un index exhaustif, l'ouvrage comporte une liste détaillée et complète de

documents de référence qui procure au lecteur un excellent point de départ pour approfondir le sujet, s'il le désire. Somme toute, cette publication est une ressource remarquable pour toute personne qui s'intéresse à la résilience, que ce soit au niveau individuel, organisationnel ou social.

---

*Le colonel Bernd Horn, OMM, MSM, CD, Ph. D., est le chef d'état-major responsable des programmes d'instruction et d'éducation stratégiques à l'Académie canadienne de la Défense. Il est aussi professeur auxiliaire d'histoire au Collège militaire royal du Canada.*

### **Escape, Evasion and Revenge: The True Story of a German-Jewish RAF Pilot Who Bombed Berlin and Became a POW**

par **Marc H. Stevens**

Barnsley, South Yorkshire, Pen & Sword Books, 2011

223 pages, 12,99 £, couverture papier

ISBN : 1-84884-554-5

**Critique de Jonathan F. Vance**

**V**oici quelques années, alors que je m'intéressais à un livre sur la Grande Évasion, je suis tombé à plusieurs reprises sur le nom de Peter Stevens. Ce nom figurait dans des notices biographiques et des entrevues, où il était question d'un juif allemand qui aurait servi dans la Royal Air Force sous ce nom d'emprunt. Impossible toutefois de trouver des preuves concrètes à l'appui d'une telle supposition. Ce n'est qu'en lisant la fascinante biographie de ce personnage par son fils, Marc Stevens, que j'ai pu connaître le fin mot de l'histoire.

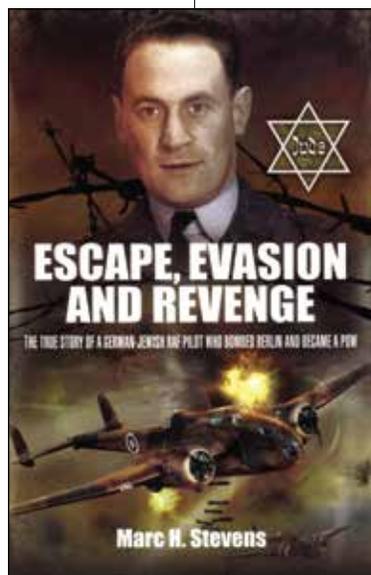
Et quelle histoire remarquable! Peter Stevens, né Georg Heil, est fils d'un prospère éditeur juif de Hanovre, dont la mort prématurée précipite la famille dans de cruels revers. Les problèmes financiers et la persécution des juifs allemands convainquent Frau Heil d'envoyer ses trois enfants en Angleterre, où ils seraient en sécurité; puis, lorsque les ressources financières de la famille viennent à manquer, l'immigration devenant alors impossible, elle met discrètement fin à sa vie. Par la suite, Georg Heil s'inscrit dans la Royal Air Force (en empruntant le nom d'un camarade de classe décédé), est formé comme pilote et fait un choix inusité : bombarder la ville qui l'a vu naître et grandir. C'est ainsi qu'en septembre 1941, son avion est abattu et il est capturé. Il passe près de quatre ans en captivité sous le nom de Peter Stevens, sa véritable identité demeurant impénétrable aux yeux de tous excepté de ses plus proches confidents.

La plus grande partie de sa vie avant 1939 reste longtemps inconnue même de la famille qu'il fonde à Montréal après la guerre (ayant émigré au Canada pour travailler pour la filiale canadienne de la Bristol Aeroplane Company, et s'étant enrôlé au sein

du 401<sup>e</sup> Escadron de la Réserve de l'Aviation royale du Canada par nostalgie de la camaraderie unissant les membres de la Force aérienne). Marc Stevens ne la découvre lui-même qu'après la mort de son père. En tant que biographe, il se retrouve alors aux prises avec un défi inhabituel : cerner la vie d'un homme qu'il croyait connaître, mais dont les expériences les plus formatrices lui étaient inconnues.

Une biographie rédigée d'après de telles prémisses aurait pu heurter de nombreux écueils, mais Marc Stevens s'est admirablement bien tiré d'affaire. Il ne s'agit pas d'une hagiographie à l'eau de rose rédigée par un fils béat d'admiration. Bien au contraire, judicieuse et impartiale, cette biographie ne fait pas de cadeau. Peter Stevens était certes un homme remarquable, mais c'était aussi, sous certaines coutures, un être peu sympathique. Il a *volé*, puis *dilapidé*, ce qui restait de la fortune de sa mère, qui avait été envoyé en Grande-Bretagne pour pourvoir aux besoins des trois enfants. Cet argent envolé, il a été l'auteur de menus délits, finissant en prison après avoir été déclaré coupable de vol. Par ailleurs, c'était un mari et un père froid et distant, incapable de faire montre du moindre attachement émotionnel ou de témoigner de l'affection à quiconque.

Mais le courage ne lui avait jamais fait défaut, et c'est ici que l'étendue des recherches de l'auteur l'aide à recréer les premiers temps, très difficiles, du commandement de bombardiers de la Royal Air Force, époque où la précision laissait à désirer, où les pertes étaient nombreuses et où les équipages aériens étaient surmenés – il est arrivé à Peter Stevens et à son équipage de participer à cinq opérations en neuf nuits. Bon pilote, Peter Stevens avait dû un jour poser son bombardier *Hampden* avec un seul moteur et sans volets ni train d'atterrissage, sauvant ainsi la vie à des hommes d'équipage grièvement blessés. Et même s'il aurait pu jouer de prudence et rester tranquillement en captivité pour éviter d'attirer l'attention, Peter Stevens s'était lancé dans de nombreuses et périlleuses tentatives d'évasion, qui lui avaient valu la Croix militaire après la guerre. Voilà une carrière militaire qui aurait fait la fierté de n'importe quel fils, mais le véritable triomphe de Marc Stevens consiste à avoir su écrire une biographie qui satisfait même l'historien le plus difficile.




---

*Jonathan F. Vance, Ph.D., est professeur d'histoire émérite à l'Université Western de London, en Ontario.*